JACQUES SOUSTELLE

AIMÉE ET SOUFFRANTE
ALGÉRIE



PARIS
LIBRAIRIE PLON

JACQUES SOUSTELLE

AIMÉE ET SOUFFRANTE
ALGÉRIE





PARIS
LIBRAIRIE PLON

Il a été tiré de cet ouvrage :

60 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, dont 50 exemplaires, numérotés de 1 à 50, et 10 hors commerce, marqués H. C. 1 à H. C. 10.

AIMÉE ET SOUFFRANTE
ALGÉRIE

OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR :

Mexique, terre indienne. *(Paris, Grasset, 1935).*

La Famille Otoni-Pame du Mexique central. *(Paris, Institut d'Ethnologie, 1937).*

La Culture matérielle des Indiens Lacandons. *(Paris, Société des Américanistes, 1937).*

Folklore chilien *(en collaboration avec Mme G. Soustelle). (Institut international de Coopération intellectuelle, 1938).*

La Pensée cosmologique des anciens Mexicains. *(Paris, Hermann, 1940).*

Envers et contre tout. *(Paris, Éditions Laffont).*

I. **De Londres à Alger.** *(1947).*

II. **D'Alger à Paris.** *(1948).*

La Vie quotidienne des Aztèques. *(Paris, Hachette, 1954).*

JACQUES SOUSTELLE

AIMÉE ET SOUFFRANTE
ALGÉRIE

Avec 15 illustrations hors texte
et 5 fac-similés dans le texte



PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6e



« Le plus grand défaut des républiques est d'être irrésolues, de sorte que tous les partis qu'elles prennent leur sont dictés par la force; et si elles font quelque chose de bien, c'est moins conduites par la sagesse que talonnées par la nécessité. »

MACHIAVEL. *Sur la première décade de Tite-Live*. Livre I. Chap. 38.

AIMÉE ET SOUFFRANTE ALGÉRIE

CHAPITRE PREMIER

PREMIERS PAS D'UN GOUVERNEUR

Le 15 février 1955, le nouveau Gouverneur général de l'Algérie entrait officiellement à Alger quelques heures après avoir décollé de Villacoublay sous une tempête de neige. Le ciel de l'Algérie était, certes, plus ensoleillé que celui de la Métropole. Il avait plu, cependant, et l'air était assez frais. L'accueil aussi. Sans doute on voyait des drapeaux aux fenêtres du boulevard Baudin et du boulevard Laferrière, une foule de densité moyenne bordait les trottoirs et applaudissait du haut des balcons tandis que passait le nouvel envoyé de la France, en jaquette et haut de forme, dans la voiture découverte encadrée de spahis rouges et blancs. Mais ce n'était pas l'enthousiasme ni la confiance. Trop de sang avait déjà coulé, trop de doutes rongeaient les esprits. Surtout, trop de passions politiques et de manœuvres politiciennes s'étaient donné libre carrière dans la quinzaine de jours qui avaient vu la chute du ministère Mendès-France et plusieurs tentatives avortées. Européens ou Musulmans, les Algérois, en regardant passer le cortège, y voyaient moins — fatale dégradation des esprits aux deux bords de la Méditerranée — le représentant de l'État que

l'homme-lige de telle ou telle tendance, chapelle ou secte. Ainsi chacun accordait-il son préjugé favorable ou réservait-il sa méfiance, non à l'homme dont il ignorait tout, non au mandataire d'un pouvoir trop faible et trop instable pour commander le respect, mais à l'image arbitraire formée par les rumeurs et les intrigues.

Tandis que le cérémonial déroulait ses anneaux, et que je passais de la préfecture à la mairie, du monument aux Morts au Palais du Gouvernement général, je regardais de tous mes yeux cette ville et cette baie que je tiens pour dignes d'être rangées parmi les plus belles du monde. Là, près de la vieille place du Gouvernement, j'avais travaillé douze ans plus tôt, dans un petit palais mauresque, à nouer les fils de la Résistance. Au Forum, le 14 juillet 1943, j'avais vu une foule immense acclamer le général de Gaulle et la dignité retrouvée. Bien des souvenirs d'une époque où l'on mourait beaucoup mais où la lutte signifiait quelque chose, me remontaient au cœur. Alger! Notre capitale dans la phase décisive de notre histoire récente! Qui pourrait consentir à y voir flotter aucun autre drapeau que le nôtre?

Je notais en même temps combien d'édifices nouveaux avaient surgi, élancés et clairs, depuis quelques années, l'apparence générale d'activité constructive, et aussi, hélas, la plaie affreuse des bidonvilles de Nador et de Mahieddine au flanc de la cité blanche. J'observais de part et d'autre des avenues les visages tendus vers moi, et, voyant se mêler dans la foule les vêtements européens et autochtones, les chapeaux et les chéchias, je ressentais comme une évidence à la fois la présence des deux communautés qui coexistent en Algérie et la nécessité absolue de les associer.

Après qu'on m'eut présenté les corps constitués puis les hauts fonctionnaires du Gouvernement général, je

passai quelques instants avec les journalistes dans le vaste bureau, largement ouvert sur la mer, qui allait être le mien. « Grande est votre responsabilité, leur dis-je... Aucun problème n'est insoluble dès lors qu'on l'aborde avec la volonté de l'étudier loyalement et de le traiter du seul point de vue de l'intérêt général... Instruire et construire, aider à vivre mieux, tels sont nos objectifs. » La nuit était venue. Dès ce soir-là, je faisais avec Maurice Cuttoli, secrétaire général du Gouvernement, et avec mes principaux collaborateurs, le tour des problèmes les plus urgents. Et il n'en manquait point : la rébellion flambait depuis le 1er novembre 1954, le budget — que l'Assemblée algérienne devait discuter et voter dans les prochains jours — était en lourd déficit, l'esprit public anxieux et déchiré. Les circonstances mêmes qui avaient entouré ma désignation et les rumeurs répandues sur ma personne n'étaient pas faites pour rendre ma tâche plus aisée.

*
* *

C'est en effet le mardi 25 janvier que, regagnant Paris au début de l'après-midi, comme presque toutes les semaines, après avoir quitté Lyon le matin, j'entendis une secrétaire du groupe des républicains-sociaux, au Palais-Bourbon, me dire que le ministre de l'Intérieur désirait me parler d'urgence au téléphone.

Au moment où j'appelais François Mitterrand, je me demandais sans excès de curiosité ce qui pouvait motiver cette conversation. Sans doute quelque question locale relative au département du Rhône? Mais la chose, apparemment, était plus importante, puisque Mitterrand me priait courtoisement de me rendre auprès de lui place Beauvau. Vers 4 heures, je le rencontrai dans ce bureau où j'avais si souvent, à la fin de la guerre, discuté amicalement et âprement avec

Adrien Tixier. Quelques instants plus tard, la voix singulièrement bien timbrée du Ministre, calme et un peu assourdie, me fit pourtant l'effet d'un coup de tonnerre : le Gouvernement, me disait-il, allait nommer à Alger un nouveau Gouverneur général, et le choix du président Mendès-France et du ministre de l'Intérieur se portait sur moi, si j'acceptais une telle charge.

Rien ne m'avait fait pressentir cette proposition. Les objections se pressaient dans mon esprit. Mais nous n'avions guère le temps de discuter ni, pour moi, de réfléchir, car le Conseil des Ministres devait se réunir le soir même et prendre sa décision. Il me fallait sans aucun délai faire connaître la mienne.

La politique algérienne du Gouvernement? Ce que j'en savais ne me semblait pas différer beaucoup de mes propres idées. Mitterrand me précisa sa position : lutte contre la rébellion, en évitant à la fois toute faiblesse et tout excès ; mise au point d'un plan de réformes ; maintien intransigeant de l'Algérie dans le cadre français ; accélération de l'évolution déjà commencée dans le sens d'une pleine accession des Musulmans aux fonctions et aux responsabilités. Le Gouvernement, ajoutait-on, me ferait largement confiance et pour penser et pour agir. Il n'y avait rien là qui pût justifier mon refus.

Quittant la place Beauvau, je me rendis rue de Solférino : le général de Gaulle avait quitté Paris. Je pus l'atteindre deux heures plus tard, par téléphone, à Colombey, et m'entretenir avec lui quelques instants. Au Palais-Bourbon, je rencontrai mon ami René Moatti, alors député de la Seine, qui m'engagea, comme Algérien, à partir. Vers 8 heures, Mitterrand m'appela pendant le Conseil des Ministres : je lui donnai mon accord.

Les jours qui suivirent furent un tourbillon de préparatifs, d'audiences, de travail. Je m'étais installé au

ministère de l'Intérieur. Déjà d'innombrables Algériens des deux communautés venaient m'y trouver, tandis que je m'efforçais de prendre connaissance des dossiers et de choisir mes collaborateurs immédiats. J'étudiais avec Mitterrand le plan de réformes, qui d'ailleurs méritait à peine ce nom puisqu'il ne s'agissait en somme que d'appliquer complètement le statut de 1947. Pierre Mendès-France me reçut un matin à Matignon. L'homme était visiblement harassé par la vie absurde que notre système de Gouvernement — si ce terme peut s'appliquer ici — impose aux présidents du Conseil. Il avait passé presque toute la nuit à discuter les conventions franco- tunisiennes, et, pendant que nous parlions, un coiffeur raclait du rasoir son menton et ses joues. Notre entretien porta surtout sur les problèmes économiques. Mendès-France avait parfaitement compris la nécessité, non seulement d'augmenter les investissements d'État en Algérie — il avait décidé, me dit-il, de les porter de 28 à 40 milliards, mais encore de les utiliser moins à de grands projets spectaculaires qu'à une multitude de travaux locaux. Ainsi, pensait-il, on pourrait à la fois donner leur chance aux douars et aux communautés rurales éloignés et déshérités, et lutter efficacement contre le chômage. Sa préoccupation rejoignait les miennes, car à mesure que l'étude des documents et les conversations déployaient devant mes yeux avec plus de détails le panorama de l'Algérie, je ressentais de façon plus aiguë le souci qui depuis ne m'a jamais quitté : celui de faire vivre décemment des millions d'êtres qui subissent le plus affreux dénuement.

Mais la tempête commençait à souffler. Le gouvernement Mendès-France avait vécu plus de six mois, durée presque indécente dans notre régime. Les mécontentements s'amoncelaient. L'Assemblée nationale allait débattre des interpellations relatives à l'Algérie,

et il semblait bien qu'à ce propos les efforts les plus énergiques seraient tentés pour renverser le Ministère.

Le débat s'ouvrit le 1er février. Je ne pouvais y prendre part puisque, nommé à partir de cette date, j'étais en congé comme parlementaire. J'eus la fâcheuse surprise de m'apercevoir que ma désignation elle-même, en raison des circonstances politiques, était devenue un des sujets en discussion. Certains élus de l'Algérie qui ne me connaissaient pas, et d'autres qui me connaissaient, prenaient fait et cause contre moi pour le seul motif que le gouvernement Mendès-France m'avait nommé. Les uns insinuaient que ce choix entrait dans un marchandage destiné à assurer au Cabinet les voix de mes amis politiques. D'autres me soupçonnaient d'être prêt à « liquider » ou, comme on disait, à « brader » l'Algérie — comme si un tel dessein était compatible avec l'attitude qui avait toujours été la mienne depuis quinze ans ! René Mayer, dans un discours percutant qui contenait beaucoup d'observations fort exactes, crut bon de mettre en cause mes idées sur la stratégie atlantique et, tout en me couvrant de fleurs, de jeter le doute sur mes intentions. Je ne pouvais répondre, mon nouveau statut me l'interdisant ; je fus peiné d'entendre un homme du premier mérite, qui deux jours auparavant m'avait accueilli avec sympathie comme il l'avait toujours fait depuis des années, me prendre pour cible afin d'atteindre à travers moi le chef du Gouvernement.

De ce débat, long et confus comme le sont ordinairement ceux de l'Assemblée nationale, je ne retiendrai que quelques traits. Un député de Constantine, Abdelmadjid Ourabah, voulut bien citer quelques phrases d'un livre que j'avais écrit vingt ans plus tôt sur le Mexique : « C'est tous ensemble, comme l'histoire de leurs races et de leurs terres les a formés, tous ensemble et tout entiers, sans renier aucun d'entre eux ni rien

en eux-mêmes, que ceux d'en bas sortiront de leur humiliation et gagneront leur place au soleil. Rien ne doit être perdu des richesses de civilisations dont ils sont les porteurs. Elles sont, ces richesses, comme des pierres précieuses formées dans les profondeurs noires, qui n'ont même pas conscience de les contenir ; la tâche d'aujourd'hui est de les découvrir et de les dégager afin qu'elles soient vues de tous. » Et Ourabah ajoutait : « La place que M. Soustelle revendiquait pour le peuple indien dans la nation mexicaine, comment pourrait-il la refuser aujourd'hui au peuple algérien dans la nation française? » Comme j'aurais voulu pouvoir, de mon banc, lui dire : « Oui, ce que je pensais hier, je le pense encore aujourd'hui ! » Et après avoir vécu en Algérie une dure et passionnante année, je le pense plus que jamais.

François Mitterrand rappela qu'il y avait en Algérie, au début de l'insurrection, 49 700 hommes, et que les effectifs atteignaient au 1er février 83 400 soldats et C.R.S. Définissant la politique du Gouvernement, il déclarait qu'elle « s'engagerait vers l'application progressive du statut » ; il énumérait quelques-uns des projets alors à l'étude : utilisation plus rationnelle des terres irriguées, programme de formation professionnelle, hausse des salaires, réforme communale. « Nous serons toujours contre, absolument contre (la sécession de l'Algérie) » affirmait-il avec force ; il se prononçait nettement en faveur de l'intégration de l'Algérie à la Métropole, contre toute forme de ségrégation et d'inégalité, et il ajoutait : « Ceci est le dogme même de notre politique : l'Algérie, c'est la France ! »

Mais l'atmosphère devenait de plus en plus fiévreuse ; c'était l'hallali. Les déclarations de Pierre Mendès-France rendaient quelquefois un son inquiétant. A vingt reprises il prétendit enfermer ses adversaires dans un dilemme ; il n'y avait, répétait-il, que

deux politiques concevables : ou bien celle de l'entente et des réformes, ou bien celle de la répression brutale et sanglante. Argument dangereux, car c'était se prêter, sans qu'il en eût peut-être conscience, à la campagne qui déjà s'amplifiait, de la part des adversaires de l'Algérie française, contre tout emploi de la force pour combattre la violence, contre toute action répressive dénoncée systématiquement et pour une capitulation camouflée en négociation. Au vrai, à ce stade du débat, les arguments ne comptaient plus guère. Tout n'était plus que passion déchaînée dans l'hémicycle et l'on sait au milieu de quel tumulte fut abattu le Ministère que Mendès-France avait formé le 18 juin précédent.

On imagine dans quelle situation inconfortable se trouvait dès lors le Gouverneur général, homme politique de surcroît, désigné par le Gouvernement renversé avant même d'avoir rejoint son poste. Je passerai sur les fluctuations fâcheuses qui marquèrent cette période. Tantôt le Cabinet, qui expédiait les affaires courantes, et le président de la République m'invitaient à gagner Alger sans délai ; tantôt le président du Conseil « pressenti » ou « désigné » me demandait d'ajourner mon départ. Entre temps, mon prédécesseur, M. Roger Léonard, était rentré en France pour prendre possession de ses nouvelles fonctions comme premier président de la Cour des Comptes. Il n'y avait donc plus de Gouverneur à Alger. L'Assemblée algérienne devait se réunir pour discuter le budget, mais il n'existait plus d'autorité qualifiée pour arrêter celui-ci afin de le soumettre à ses délibérations ; des questions très importantes étaient demeurées en suspens, et l'augmentation des crédits d'investissements, de 28 à 40 milliards, bien qu'annoncée à la tribune par le président Mendès-France, n'avait pas fait l'objet d'une décision régulière. Sans doute le secrétaire général,

M. Cuttoli, assurait-il avec compétence l'intérim à Alger ; mais un pouvoir intérimaire, n'ayant au surplus au-dessus de lui qu'un Gouvernement renversé, n'était évidemment pas à même de faire face à des événements graves. Placé dans cette singulière situation d'être théoriquement responsable d'un pays troublé où je n'exerçais encore aucune fonction effective, je redoutais chaque jour qu'un incident violent vînt bouleverser le fragile équilibre qui se maintenait en Algérie tandis que je rongeais mon frein à Paris. Bref, dans tous les domaines, éclataient les néfastes malfaçons de notre système politique, qui organise la vacance du pouvoir au moment même où l'intérêt national requiert continuité et durée.

Pendant ce temps, une campagne sournoise et acharnée était menée contre moi tant à Paris qu'en Algérie. Certaines feuilles me découvraient des tendances communisantes ou même, selon un néologisme employé par l'une d'elles, « crypto-progressistes ». On me faisait un procès d'intentions. Je n'avais accepté d'aller en Algérie que pour y saper la présence française, peut-être pour le compte des Soviets, ce qui paraissait d'autant plus clair à ces rêveurs éveillés que j'avais combattu le réarmement de l'Allemagne. En Algérie, certains crurent habile de jouer à la fois sur l'antisémitisme latent des Européens et sur celui des Musulmans en me décernant la qualité de Juif. Je ne m'appelais pas Jacques Soustelle, mais Ben Soussan, et j'étais de Constantine ou de Sétif. Ces niaiseries étaient répétées et colportées avec tant d'assiduité qu'en quelques jours la moitié de l'Algérie les tenait pour certaines. Allais-je en être réduit à publier ma généalogie de protestant des Cévennes et un extrait certifié conforme des registres d'état civil de Montpellier? Enfin une des méthodes d'attaque les plus perfides utilisées contre moi consistait à m'accabler

sous les louanges ; on voulait bien me reconnaître les plus brillantes qualités intellectuelles, mais pour conclure que ma place n'était pas à Alger, où il fallait un homme d'action. On admettait, bien entendu, comme un axiome, que pour bien agir il faut n'avoir jamais lu Platon, et qu'un universitaire ou un chercheur est nécessairement privé d'initiative et d'énergie. Certains publicistes, soucieux de montrer à la fois leur érudition et leur esprit, me renvoyaient plaisamment à l'étude des Aztèques en me déniant toute aptitude au gouvernement des Arabes.

Ces jeux parisiens et algérois n'auraient même pas mérité mention s'ils n'avaient contribué à alourdir une atmosphère déjà suffisamment chargée. Que de fois, hélas, pendant une année, allais-je pouvoir observer tristement la nocivité de campagnes menées par des irresponsables qu'animent des rancunes mesquines ou les passions de la toute petite politique de parti !

*
* *

La formation du gouvernement Edgar Faure, le 23 février, vint heureusement consolider un peu la situation. Maurice Bourgès-Maunoury était ministre de l'Intérieur. Depuis qu'il avait été pendant la guerre, sous le pseudonyme de « Polygone », un des plus vaillants et des plus efficaces de nos délégués militaires en France occupée, nos relations personnelles étaient fondées sur une réelle sympathie. Il m'avait succédé à Bordeaux, en 1945, en tant que Commissaire de la République. Je connaissais sa ténacité et sa loyauté. Il avait su s'entourer de collaborateurs bien choisis. Ni dans les conceptions de base, ni dans le détail de l'action quotidienne, nous ne devions nous heurter pendant une année. Je me sentis dès lors plus assuré.

J'avais pris soin dès le 5 février, dans une lettre

adressée à M. Mendès-France et dont je remis copie aux présidents du Conseil désignés successivement pendant la crise, de marquer que j'entendais bien conserver ma liberté vis-à-vis du nouveau Gouvernement comme aussi dégager celui-ci de tout scrupule à mon égard. « Placé sans l'avoir demandé, écrivais-je, à un poste de responsabilité, je ne crois pas devoir me dérober à cette responsabilité fût-ce pour quelques jours. Il appartiendra au nouveau Cabinet de prendre les décisions qu'il estimera nécessaires. J'ajoute que, parlementaire en mission, je tiens à réserver entièrement ma propre position lorsque la politique du nouveau Gouvernement sera connue. »

Or il m'apparaissait que cette politique ne différait pas de celle que j'avais acceptée en acceptant ma mission. Je devais donc rester à Alger, d'autant que le Gouvernement m'y invitait et m'exprimait sa confiance. En prenant cette décision, je causai deux déceptions dans des camps antagonistes. « A droite », pour employer l'expression courante, on avait espéré que le nouveau Ministère me remplacerait aussitôt (des noms, même, circulaient déjà) ou que je renoncerais de moi-même ; on me reprocha non sans aigreur de « m'accrocher » à un poste enviable, sans apercevoir que ce poste était plus chargé de dangers que fertile en satisfactions dans la conjoncture où je le prenais. « A gauche », certains milieux me tinrent rigueur, sans l'avouer immédiatement, de ce que je n'avais pas suivi Mendès-France dans sa retraite, comme si j'avais dû être « son homme » ; on avait sans doute escompté l'embarras qu'une démission retentissante de ma part, fondée sur un désaccord fondamental entre le Gouvernement et moi, aurait pu causer à Edgar Faure. Déjà s'amorçait la rivalité acharnée entre le président sortant et son successeur, qui allait nous faire tant de mal. Pour moi, décidé à demeurer à l'écart des ques-

tions de personnes et de clans, j'estimais n'avoir à tenir compte que des intérêts nationaux qui m'étaient confiés. L'Algérie, pensais-je, ne doit pas être un enjeu dans les luttes politiques de la Métropole, et c'est ce que je pense encore aujourd'hui. Il était fatal, et je le savais dès le début, qu'en adoptant une telle position je fusse exposé à soutenir un combat sur deux fronts et à être attaqué à la fois par les adversaires de Mendès-France et par ses partisans. En réalité, les uns et les autres se trompaient sur mon compte, car je n'avais jamais été l'homme de personne ni le desservant d'aucune chapelle. Mais la politique, à ce niveau, est faite d'illusions et de préjugés.

A peine avais-je touché barre à Alger que je partais pour Batna, Biskra, M'Chounèche et Arris, en traversant tout l'Aurès pour gagner ensuite Khenchela et Tébessa. Rien en effet n'était plus urgent que d'évaluer par moi-même l'état des choses dans le Sud-Constantinois où la rébellion continuait à flamber sans trêve après l'éruption violente de la Toussaint.

CHAPITRE II

DANS L'AURÈS EN RÉVOLTE

Dans les gorges de Tighanimine, au milieu d'un paysage farouche, une plaque de marbre aux caractères encore bien visibles, encastrée dans le rocher, commémore le passage de la Légion « Augusta » qui combattit une révolte de l'Aurès sous le règne d'Antonin le Pieux.

Dix-huit siècles plus tard, le paysage n'a pas changé, le peuple guère plus. Ici, dans l'Aurès, nous sommes au cœur de ce pays berbère qui se dressa tant de fois, opiniâtrement, contre les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Arabes, les Turcs et nous-mêmes. C'est contre les Arabes que leur grande héroïne, la Kahena, de religion judaïque, a mené la lutte la plus célèbre, devenue légendaire. Les Chaouïa vivent là comme ils ont toujours vécu, accrochés aux vagues formidables et figées des cordillères sur les flancs desquelles se dispersent leurs mechtas. De loin en loin, une agglomération un peu plus importante ; le chef-lieu, Arris, est une coquette petite bourgade sertie de lauriers-roses. Le nord du massif, c'est « l'Aurès vert », assez bien arrosé et qui n'est pas infertile ; à mesure qu'on avance vers le Sud, déjà le Sahara commence à régner sur les roches crevassées, et la vie se réfugie dans les palmeraies, au creux des oueds, au pied de falaises ocrées.

Au Sud-Est, les Nementcha empilent à perte de

vue leurs contreforts et leurs sommets rougeâtres ou gris, aux formes tourmentées et fantastiques, dominant des canyons abrupts et criblés d'innombrables cavernes. La pluie et le vent, la dent des moutons et des chèvres, siècle après siècle ont tout ravagé. Là où s'élevaient encore au début de l'ère chrétienne des basiliques et des maisons prospères, des moulins à blé, des pressoirs, il n'y a plus que des étendues muettes où transhument les semi-nomades. Il faut atteindre les sables pour retrouver un peu de végétation et de fraîcheur dans les oasis comme Khanga-Sidi-Nadji.

Comme les Nementcha dominent la plaine saharienne au Sud, l'Aurès domine au Nord le plateau constantinois de Batna, de Khenchela et d'Aïn-Beïda. C'est la steppe, à mille mètres d'altitude, jaune ou verte selon les saisons, avec des taches de verdure auprès des points d'eau ou des barrages, la blancheur des villages et des fermes. Immensité, poussière, vent inlassable, terre souvent crevassée par le soleil, oueds desséchés serpentant entre des rives d'argile : je retrouvais là le haut plateau que j'avais connu jadis, du Coahuila au Chiapas, porté tout près du ciel sur les bras des grandes sierras.

Les ruines des cités romaines comme Timgad, Lambèse et Théveste (Tébessa) rappellent à l'observateur l'éternelle opposition du paysan de la plaine et du montagnard qui descend ravager les cultures dès que l'appareil administratif et militaire de la civilisation dominante se relâche. Les « circoncellions » — ceux qui parcouraient la steppe autour des celliers — ont surgi dès que la puissance romaine a donné des signes de faiblesse. Et l'on voit bien que les Romains firent un mauvais calcul en se bornant à occuper les abords de la montagne, car c'est elle qui est restée au cours des siècles le réservoir de forces incontrôlées prêtes à déborder. Notre pénétration dans l'Aurès et dans les

Nementcha a été très faible : nous avons commis la même erreur que les Romains, avec les mêmes résultats.

Tel qu'il est, ce pays est beau, d'une beauté singulière et qui captive ; très pauvre aussi, avec son sol pierreux et dénudé, l'haleine d'enfer du sirocco, les sauterelles, la pluie trop rare, trop tardive, trop brutale et dévastatrice lorsqu'elle survient. Les colons européens, dans des villages comme Foum-Toub ou Edgar-Quinet (il n'y en a pratiquement aucun dans l'Aurès même) ne diffèrent guère des fellahs qui les entourent. On ne devient pas riche avec une bonne récolte tous les sept ans.

Je m'arrêtai à M'Chounèche, à Roufi, à Tighanimine, à Touffana. A Biskra, à Arris, à Khenchela, j'étudiai la situation avec les administrateurs, à Batna avec le sous-préfet Deleplanque. Le préfet de Constantine, Pierre Dupuch, m'accompagnait. Grâce à un officier interprète, je posai de nombreuses questions aux Chaouïa rencontrés dans les douars ou au long des chemins. Le général Cherrière, commandant la Xe Région (ensemble de l'Algérie), se trouvait auprès de moi, et les chefs des différentes unités militaires étaient venus m'accueillir. Toute une série de réunions de travail devaient me permettre d'apprécier la situation de cette vaste région trois mois et demi après les premiers coups de feu.

*
* *

Le 31 octobre 1954 était un dimanche. On imagine dans quelle quiétude, dans quelle insouciance baignaient les petites villes et les bourgs d'un bout à l'autre de l'Algérie. La surprise fut complète lorsque des bandes, de petits groupes en général, attaquèrent les mairies, les gendarmeries ou les postes de police, et commirent quelques meurtres aussi bien en Oranie

qu'en Kabylie et dans le Constantinois. Le lendemain matin de bonne heure, l'autocar qui circulait sur la route dans les gorges de Tighanimine fut assailli, et l'instituteur Monnerot assassiné. Dans les jours suivants, la flambée s'apaisa, sauf en grande Kabylie et dans le Constantinois, où le foyer principal de l'agitation demeura l'Aurès, avec une petite zone inquiétante au Nord autour de Condé-Smendou.

Il est remarquable que les rebelles aient pu frapper simultanément en maints endroits sans que les services de sécurité aient été alertés auparavant. Certes, peu nombreux et appartenant à une organisation très fermée, ils surent et purent garder le secret. Mais on ne peut nier qu'il y ait eu carence des services de renseignement, défaut de contact, insuffisance de pénétration dans la masse. L'administration flottait comme un radeau sans gouvernail à la surface d'une mer profonde qu'elle ne savait pas sonder. D'autre part, je soupçonne que des conflits entre services policiers, trop habituels hélas, empêchèrent certaines indications, obtenues un peu avant le déclenchement, de parvenir à temps aux autorités responsables.

C'est seulement au cours des mois qui suivirent, grâce aux déclarations faites par des terroristes arrêtés ou aux documents nombreux et explicites saisis par nos services, que l'on a pu reconstituer la genèse de la rébellion du 1er novembre.

L'origine du mouvement insurrectionnel est complexe. Elle s'explique par une série d'événements qui, par des voies diverses, firent converger les uns vers les autres un certain nombre d'hommes décidés à tout et les dotèrent des moyens nécessaires. Le premier de ces événements se situe en Égypte en 1946. Le *Rogui* Abd-el-Krim s'évadait d'un bateau français qui le ramenait en Europe. Installé au Caire, où la Ligue arabe venait de se constituer, le vieil ennemi de la France

s'attacha à recruter des officiers de commandos destinés à agir en Afrique du Nord. Avec la complicité du Gouvernement irakien, ces jeunes gens, Marocains, Tunisiens ou Algériens, entraient à l'École militaire de Bagdad. L'un d'eux, Hamadi el Azziz, dit « Riffi », fut capturé les armes à la main en Kabylie peu de jours après mon arrivée en Algérie.

Ce groupe de jeunes gens sortit de l'École militaire en 1951 et regagna Le Caire. Mais la conjoncture ne leur était pas favorable, et l'influence d'Abd-el-Krim déclinait. Deux ans plus tard, l'accession au pouvoir du « Conseil de la Révolution » de Neguib et de Nasser créa une situation nouvelle. Presque aussitôt, les services spéciaux de l'armée égyptienne prirent en mains les commandos d'Abd-el-Krim ; de nouveaux stages de formation militaire accélérée, auxquels prirent part une soixantaine de jeunes Nord-Africains, furent organisés, en Égypte cette fois, et l'état-major égyptien commença à rechercher le contact en Europe et en Afrique du Nord avec tous les éléments anti-français susceptibles de servir la cause du pan-arabisme.

En 1947, en même temps que les premiers officiers d'Abd-el-Krim entraient à l'École de Bagdad, le parti de Messali Hadj, connu sous le nom de P.P.A. (parti du peuple algérien) ou de M.T.L.D. (mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques — façade légale du premier), créait une filiale rigoureusement clandestine, l'O.S. (organisation spéciale). C'était une société secrète terroriste, que dirigeait alors Aït Ahmed, qui fut écarté en 1949 en raison de ses origines berbères et remplacé par un jeune Arabe d'Oranie, Mohamed Benbella. L'O.S. accumulait des armes et des explosifs et se préparait à passer à l'action violente. C'est elle qui réalisa, en 1949, sous le commandement de Benbella, l'attaque de la recette principale des P.T.T. d'Oran, qui lui rapporta 3 millions. Mais, en 1950,

elle fut paralysée et dispersée, Benbella et ses proches collaborateurs arrêtés, le matériel de guerre saisi. Benbella devait s'évader en 1952 de la prison de Blida avec son acolyte Mahsas et gagner Le Caire ; il y arriva peu avant l'instauration du nouveau régime qui allait faire de lui un personnage en lui accordant son soutien exclusif.

Cependant le P.P.A.-M.T.L.D., en Algérie et en Métropole, se désagrégeait dans les querelles personnelles entre le « chef national » Messali Hadj et les leaders du comité central. Dès 1947, Messali avait été mis en minorité par les « centralistes » tels que Lamine Debaghine, Aït Ahmed, Lahouel, Khider, Benkhedda. Cette opposition ne fit que s'accentuer ; Messali conservait son prestige sur les militants, mais les jeunes leaders se détachaient de lui à l'exception de quelques fidèles comme Moulay Merbah. En 1954, deux congrès tenus l'un à Hornu (Belgique), l'autre à Alger, consommèrent la scission entre « messalistes » et « centralistes », ces derniers dirigés par Lahouel.

Il va sans dire qu'un conflit de tendances aussi prolongé, émaillé d'incidents souvent très violents — les adversaires cherchant à s'arracher par la force certains locaux, les archives et surtout les fonds — et cela dans un milieu d'outre-Méditerranée où les esprits s'échauffent facilement, devait atteindre un haut degré d'acuité. Le P.P.A. éclatait. Mais tandis que les « politiques » se déchiraient à l'envi, les « militaires » de l'ancienne O. S. voyaient leur chance poindre à l'horizon oriental. Au fond, ils n'avaient jamais pardonné aux leaders, ni à Messali lui-même, l'indifférence avec laquelle ils avaient accueilli l'échec de l'O.S. : certains même n'avaient peut-être pas été fâchés de voir disparaître cette organisation remuante et dangereuse. A Hornu et à Alger, la tendance « activiste » se déclara neutre entre les messalistes et les centralistes et s'atta-

cha à discréditer les deux autres tendances en répandant des tracts dirigés à la fois contre Messali et contre Lahouel.

Depuis la fin de 1953, Benbella était passé, au Caire, sous la coupe des services spéciaux égyptiens. Il n'avait pas eu de peine à leur démontrer qu'on ne pouvait pas compter sur les « politiques » pour agir, leurs divisions les condamnant à l'impuissance. N'ayant que mépris pour les méthodes légales du M.T.L.D. officiel, plein de rancune à l'égard des dirigeants de son ancien parti, et avide de passer à l'action violente, il obtint rapidement la confiance et l'appui du Gouvernement égyptien. Il devenait une « Excellence », menait une vie très large au Caire. Deux officiers égyptiens, les commandants Fathi el Dib et Ezzat Soleïman, furent chargés de constituer avec lui un état-major insurrectionnel pour l'Afrique du Nord française ; Benbella pour l'Algérie, Allal el Fassi pour le Maroc, Salah ben Youssef et Azzeddine Azzouz pour la Tunisie étaient placés à la tête de ses trois sections.

Or c'étaient les services spéciaux égyptiens, et plus particulièrement les deux commandants mentionnés plus haut, qui contrôlaient déjà les officiers de commandos recrutés à l'origine par Abd-el-Krim. Grâce à eux et sous leur égide, la jonction s'opéra : restait à reprendre les contacts en Algérie même.

Benbella n'eut aucune peine à renouer avec ses anciens complices de l'O.S. demeurés en liberté ou amnistiés (les 9/10e des chefs rebelles d'Algérie ont bénéficié d'amnisties). En mars 1954, il se rendit en Suisse pour y rencontrer Boudiaf, ancien chef de l'O.S. du Constantinois.

Il le revit en juillet, toujours en Suisse, avec Mostefa Benboulaïd, qui devait prendre la tête du soulèvement dans l'Aurès. On forma en Algérie une nouvelle organisation clandestine, le C.R.U.A. (Comité

révolutionnaire d'unité et d'action) qui recruta aussi bien chez les Messalistes que chez les Lahouélistes.

Le 10 juillet 1954, à Alger, une quinzaine de responsables du C.R.U.A. se réunirent sous la présidence de Boudiaf. Ils décidèrent de lancer le plus tôt possible une action violente et partagèrent l'Algérie en six zones :

Zone 1 : l'Aurès, sous le commandement de Benboulaïd.
Zone 2 : le Nord-Constantinois, à Bitat Rabah.
Zone 3 : la Kabylie, á Krim Belkacem et Ouamrane.
Zone 4 : Alger, à Didouche Mourad.
Zone 5 : l'Oranie, à Benmahidi.
Zone 6 : les territoires du Sud, dont le chef ne fut pas désigné.

Didouche et Bitat permutèrent par la suite. Le premier devait trouver la mort au combat dans le Nord-Constantinois, le deuxième être arrêté à Alger.

Dès lors, les préparatifs furent poussés avec la plus grande activité. Le 29 octobre, Boudiaf alerté par Le Caire donnait l'ordre de passer à l'attaque dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre et décampait lui-même pour aller se réfugier en Égypte.

Il n'est pas douteux que ni Messali ni Lahouel ne furent mis au courant des projets du C.R.U.A. ni de la décision d'attaque. L'un et l'autre, pressentis par Benbella, avaient refusé le contact au C.R.U.A. qu'ils considéraient comme une dissidence. Au Caire, le bureau du M.T.L.D., sorte de délégation composée de Khider et d'Aït Ahmed, fut tenu à l'écart et dans l'ignorance de ce qui se préparait. Seul Benbella, avec Mahsas et Boudiaf — ces trois hommes formant l'*Idara* qui contrôle la rébellion algérienne, jouissaient du soutien actif du Gouvernement égyptien. L'ordre d'insurrec-

tion partit du Caire, comme devait en partir, en août 1955, l'ordre qui fit couler tant de sang dans le Constantinois.

On sait ce que Benbella et ses amis pensaient, et pensent encore sans doute, de tous les « politiques » sans distinction. Dans une lettre datée de juillet 1955 et saisie par l'armée, Benbella écrivait par exemple : « Les deux clans, Messalistes (Mezerna-Chadli) et Comité central (Lahouel-Yazid), sont bel et bien muselés. Personne ne les reconnaît ici... Khider et Aït Hocine (Aït Admed)... ne valent pas plus cher que les autres. Ils sont corrompus comme tous les anciens dirigeants politiques... Khider est un homme cuit, il s'est embourgeoisé et a versé dans le chemin qui conduit à la déchéance... Messali a joué un rôle de contre-révolutionnaire. Il s'est soucié avant tout de garder des adeptes qui l'adorent » ; et bien d'autres gracieusetés du même style.

Tous les faits qui viennent d'être résumés démontrent à l'évidence que la rébellion a été le résultat de la conjonction de deux phénomènes distincts : le pan-arabisme égyptien et le terrorisme algérien. De même que deux corps chimiques inertes provoquent, en se mélangeant, une violente explosion, de même les rêves de puissance du Caire et les rancunes des anciens de l'O.S. ont tiré de leur rapprochement une force redoutable. Le Caire pouvait difficilement agir sans un réseau sur place ; Benbella et ses complices ne pouvaient rien faire sans la protection, l'aide, l'argent d'un État étranger. L'avènement de Neguib et surtout celui de Gamal Abdel Nasser a été, pour eux, décisif.

Il est extraordinaire, soit dit en passant, que l'on trouve encore des gens en France et ailleurs pour nier le rôle déterminant joué par l'Égypte dans le déclenchement et le renforcement de la rébellion en Algérie. Ignorance, aveuglement volontaire, ou complicité, cette

attitude est injustifiable, car contredite par les faits les plus certains.

Si le mouvement insurrectionnel a pris naissance de la conjonction des anciens terroristes dispersés en 1950 avec le régime expansionniste du colonel Nasser, un troisième élément vint lui apporter dès l'origine un soutien précieux : il s'agit des bandits traditionnels qui hantaient la montagne dans l'Aurès et en Kabylie, souvent depuis des années ; déserteurs, ou ayant commis des crimes de sang, ou encore amnistiés après de sévères condamnations, ils « tenaient le maquis » avec de petits groupes de hors-la-loi et s'imposaient aux populations avoisinantes. Tel était le cas, en Kabylie, de Krim Belkacem, assassin d'un garde-champêtre, de son adjoint l'ex-sergent Ouamrane, de Mohammedi Saïd, vétéran de la L.V.F. et ancien agent de l'Abwehr ; de Grine Belkacem et de Maache Messaoud dans l'Aurès. Ces hommes qui n'avaient rien à perdre fournirent tout naturellement les premiers noyaux et les premiers chefs.

La grande habileté de l'état-major cairote et du C.R.U.A. fut d'utiliser au profit de leurs plans panarabes la réaction anarchique des Berbères, le désir d'autonomie du village kabyle ou de la tribu chaouïa. Ils détournaient dans leur sens des forces qui ne sont pas moins anti-arabes qu'anti-françaises et qu'une politique française judicieuse peut et doit récupérer. Même ainsi, il est significatif que ni dans l'Aurès ni en Kabylie il n'y eut de soulèvement global. Dans les moments les plus critiques, ce fut toujours tel douar, tel *çof*, telle fraction, souvent même telle famille, qui apparurent comme dressés contre la France, mais rien qui ressemblât à un vaste mouvement national. Bien souvent des positions furent prises non point du tout en fonction d'un idéal politique ou religieux mais comme suite aux rivalités ancestrales ; si le clan A

paraissait favorable à l'administration, le clan B, son ennemi depuis des siècles, se proclamait « nationaliste ». En fait, il ne fut jamais question dans tout cela de la prétendue « nation algérienne », encore moins des formes juridiques ou politiques qu'elle devait adopter. C'est seulement dans une phase suivante que des chefs venus des villes, ayant une culture moderne, et d'origine généralement arabe, comme Chihani Bachir dans le Sud-Constantinois, essayèrent de donner au mouvement une armature doctrinale élémentaire.

* * *

En novembre 1954, les révoltés de l'Aurès — à part Benboulaïd qui avait pris part à la fondation du C.R.U.A. — les Laghrour, Maache, Grine, Saâdi Amor, Kerbadou Ali, répondaient à l'appel du vieux tribalisme ou même plus simplement à celui du « baroud ». La réaction militaire française, d'abord assez lente, fut néanmoins énergique. Les parachutistes du colonel Ducourneau se distinguèrent dans les combats de l'automne et de l'hiver, où Grine Belkacem trouva la mort. La rébellion tendit alors à prendre l'aspect endémique, celui de la guérilla permanente et dispersée, avec embuscades, agressions isolées et attentats individuels. Tantôt une maison forestière brûlait, tantôt une patrouille se voyait prise à partie au détour d'un défilé rocheux par des tireurs bien cachés, tantôt un notable autochtone ou un simple fellah était trouvé égorgé, le matin, au bord d'une piste. D'abord rares, ces attentats contre les Musulmans se montrèrent vite de plus en plus fréquents et atroces, entourés, pour frapper les esprits, d'une mise en scène macabre : mutilations horribles et répugnantes, messages de menaces épinglés aux vêtements des victimes.

Quand je fis dans l'Aurès mon premier voyage, qui

devait être suivi de tant d'autres, la terreur s'était implantée. Personne ne parlait. L'administration et l'armée avaient vu le renseignement se tarir dès lors que tout informateur, ou même tout autochtone suspect de bons rapports avec les autorités, risquait la mutilation et l'égorgement. La peur fermait les bouches et figeait les visages. Quelques hommes courageux, certes, se détachaient de la masse, comme le caïd de M'Chounèche, qui avait déjà échappé par miracle à plusieurs tentatives de meurtre. Mais l'ensemble de la population, sans se rallier aux rebelles — je répète qu'il n'y a jamais eu de soulèvement général — demeurait attentiste et craintive. Certains douars, Ichmoul et Yabous notamment, étaient dépeuplés, une partie de leurs habitants ayant gagné la montagne et une autre, de beaucoup la plus nombreuse, ayant été évacuée sur Arris et Touffana, où elle vivait dans des conditions difficiles malgré les secours alimentaires et sanitaires organisés par l'administration.

A l'issue de mon premier contact avec l'Aurès et les régions limitrophes, cinq considérations principales s'imposaient à mon esprit, avec les conséquences qu'il convenait d'en tirer.

En premier lieu, j'avais été frappé, attristé, ému, par la misère profonde de ce pays et de son peuple. Cette misère n'expliquait évidemment pas la rébellion, car ses chefs et ceux qui en avaient pris l'initiative étaient des hommes aisés comme Benboulaïd ; mais le recrutement pour la guérilla est assurément plus facile parmi des montagnards aussi pauvres que chez des paysans prospères. Il serait fort injuste de prétendre que la présence de la France ou de Français soit pour quelque chose dans ce dénuement des Aurasiens : on ne peut invoquer ici le « colon », bouc émissaire habituel, puisqu'il n'en existe pas dans l'Aurès. Un climat dur et capricieux, des terres érodées, des méthodes cultu-

rales inefficaces, l'accroissement rapide de la population, rendent compte de l'appauvrissement constant des Chaouïa et de leurs voisins immédiats. Cet appauvrissement n'a fait que s'accentuer au cours des dernières années en raison des mauvaises récoltes et aussi parce que la chèvre, seule richesse « mobilière » et caisse d'épargne vivante des autochtones, ruine rapidement la végétation et finit par périr elle-même faute de fourrage.

Il faut donc se convaincre que sauf mesures nouvelles, la misère de l'Aurès (et il en est de même pour diverses régions déshéritées de l'Algérie) ne peut aller qu'en s'approfondissant. Jadis, la razzia aux dépens des paysans de la plaine augmentait les ressources, et les conflits tribaux diminuaient le nombre des bouches à nourrir ; la paix française a rompu ce précaire équilibre. Je ne vois pas d'autre moyen de venir au secours des Aurasiens que de s'attaquer aux racines mêmes du mal : moderniser leurs méthodes agricoles, reboiser, faire pousser ou importer du fourrage et remplacer la chèvre par le mouton, creuser des points d'eau, distribuer des salaires en construisant des chemins avec la pelle et la pioche ; ce qui suppose naturellement le retour à la paix, des investissements importants et un encadrement administratif très solide.

Or, — et c'était là ma seconde observation — cet encadrement laissait beaucoup à désirer ; non certes en qualité, car je fus conquis dès l'abord par la clairvoyance, l'énergie et le sens de l'humain de chefs de commune comme Hirtz à Biskra ou Vivie de Régie à Khenchela ; ni le sous-préfet Deleplanque, à Batna, ni le préfet Dupuch, ne méritaient aucun reproche, et je n'eus qu'à me louer, dès lors et par la suite, de leur activité lucide. Mais au-dessous d'eux régnait le vide. Quelques caïds, le plus souvent absents de leurs douars, quelques ouakafs, étaient censés contrôler la vie locale

et en fait ne contrôlaient rien du tout. Ces communes géantes, telles qu'Arris ou Khenchela, vastes comme des départements métropolitains, s'étendant depuis le haut plateau jusqu'au Sahara à travers des entassements cyclopéens de montagnes lunaires, avec des dizaines de milliers d'habitants dispersés dans le bled sauvage, ne pouvaient pas être administrés par un homme seul, même avec un ou deux adjoints. Il fallait de toute évidence pousser beaucoup plus loin vers la base le contact avec la population, s'enquérir de ses besoins, lutter pied à pied pour elle et avec elle contre la nature. Sans doute beaucoup avait été fait ; les écoles, en particulier, me remplissaient à la fois d'admiration et de perplexité, car, modernes et même luxueuses au milieu de la pauvreté environnante, elles me donnaient à penser qu'on eût pu en faire davantage avec les mêmes moyens. Mais je sentais à chaque pas combien nous avions laissé le vide se creuser derrière le décor de l'administration régulière, planant trop haut alors qu'il faudrait se tenir en quelque sorte au ras du sol avec ceux qui vivent et qui souffrent dans ces étendues.

Nous récoltions ici le fruit d'erreurs accumulées depuis le début du siècle et depuis la dernière guerre : suppression des « Bureaux arabes », arrêt du recrutement des administrateurs, corps d'élite qu'on semblait avoir voulu systématiquement décourager. Alors qu'il eût fallu ranimer la vie locale et lui donner une impulsion énergique et continue, on avait cru possible d'administrer aux moindres frais, en laissant ce peuple d'ombres aux prises avec son dur destin : conception carthaginoise qui concentrait sur l'Algérie dite « utile », donc surtout côtière, les moyens dont une part aurait dû aller au secours des plus déshérités dans l'intérieur. En même temps, je trouvais étrange que notre administration, ayant affaire ici à des populations non-

arabes demeurées très près des coutumes les plus archaïques, n'ait jamais songé à étayer son action auprès d'elles sur la base solide d'une connaissance scientifique de leurs structures sociales et de leurs mœurs.

La situation militaire, en troisième lieu, me donnait matière à maintes réflexions. Vigoureusement conduite au début, l'action tendait à s'alourdir en se coulant dans le moule inadapté de « grandes opérations » auxquelles on eut le mauvais goût de donner des noms tapageurs tels que « Violette » ou « Véronique ». Il va sans dire que plusieurs bataillons assemblés à grand fracas pour encercler puis fouiller un *djebel* n'y trouvent jamais personne, ou peut-être quelques fellagha narquois qui, leur fusil déposé en lieu sûr, font paître leurs chèvres parmi les cailloux. Notre armée s'étant évertuée, sous l'emprise des conceptions « atlantiques », à préparer une guerre ultramoderne, en avait complètement oublié sa mission, à mes yeux primordiale, de présence et de souveraineté en Afrique. Des unités prévues pour combattre en Europe, avec un matériel perfectionné, sont inaptes à faire la guérilla dans les montagnes du Constantinois. Trop lourdes et trop bruyantes, soudées aux routes par leurs jeeps et leurs camions, elles sont la proie facile des insurgés qui escaladent les pitons, tendent leurs embuscades et se dispersent. Nos forces, d'autre part, étaient trop peu nombreuses dans l'Aurès pour y rassurer les populations et les convaincre de notre volonté de demeurer en Algérie ; le filet qu'elles jetaient sur ce terrain scabreux présentait des mailles beaucoup trop larges, et plus d'un douar qui réclamait notre protection contre les incursions des rebelles, voyant ses demandes rester insatisfaites, devait composer avec les bandes.

Enfin il ne semblait pas que les autorités militaires

eussent cherché à susciter et à encadrer les bonnes volontés autochtones pour organiser l'auto-défense des villages par les Musulmans eux-mêmes. Il est salutaire, certes, d'être méfiant dans les temps troublés, mais une méfiance généralisée défait son propre objet. En désarmant tout le monde, on ne pouvait entraîner personne. Il eût été plus judicieux de distinguer parmi les notables et les clans ceux qui pouvaient nous apporter leur concours, et de les traités en alliés en leur fournissant les moyens nécessaires : c'est ce qui fut réalisé, non sans succès, dans la suite.

Ma quatrième observation portait sur le caractère imprécis, et par là-même nuisible, de la répression commencée. Sans disposer à ce moment-là des informations dont j'ai fait état plus haut, je savais déjà que le M.T.L.D. dans son ensemble avait été tenu à l'écart du déclenchement de la rébellion. Il me paraissait donc peu sage de procéder par exemple à l'arrestation de tous les anciens M.T.L.D. plus ou moins notoires ou dénoncés comme tels dans l'atmosphère de suspicion qui pesait sur les villages. Quand on a en face de soi un ennemi principal, c'est sur lui qu'il faut concentrer ses coups ; notre ennemi, c'était le C.R.U.A., actionné par l'*Idara* du Caire. Je crains qu'on ne lui ait fourni des adeptes en arrêtant à tort et à travers de prétendus « nationalistes », qu'on libérait d'ailleurs quelques jours plus tard faute de preuves, et qui, enragés par leurs tribulations, se mettaient à tout « pourrir » autour d'eux. A cet égard, je crois que la dissolution du M.T.L.D. par le gouvernement Mendès-France fit plus de mal que de bien.

En même temps, en l'absence de tout texte légal créant en Algérie une situation particulière, le formalisme juridique continuait à prévaloir comme dans des conditions normales. Tout rebelle arrêté était déféré aux tribunaux civils, et se réfugiait alors dans le maquis

de la procédure, plus sûr pour lui que celui des montagnes. Un fellegh était-il tué? Aussitôt le parquet ouvrait une enquête comme s'il se fût agi d'un meurtre en temps de paix, et le juge d'instruction faisait comparaître officiers et tirailleurs tout étonnés, souvent indignés, d'avoir à répondre de leur conduite au feu comme d'un acte criminel. Bref, la confusion régnait dans cette matière capitale ; certains Européens reprochaient à la répression d'être trop bénigne, certains Musulmans d'être trop dure : les uns et les autres avaient raison à propos des cas particuliers qu'ils signalaient.

Cette confusion tenait pour une large part — et c'est la cinquième constatation que je faisais — à ce que le Gouvernement de la Métropole, trois mois après le début de la rébellion, n'avait pas encore pu se résoudre à prendre acte de ce que la situation en Algérie était ce qu'elle était. C'est bien pourtant ce qu'il aurait fallu faire, de manière à en tirer les conséquences, et tout d'abord à doter les autorités algériennes de pouvoirs spéciaux leur permettant de faire face aux circonstances. Le Gouverneur général et les préfets ne pouvaient légalement, en février 1955, ni réglementer la circulation dans telle ou telle zone, ni perquisitionner de nuit chez les terroristes, ni éloigner les propagandistes, ni interdire des réunions séditieuses. Le gouvernement Mendès-France avait préparé un projet de pouvoirs spéciaux, dit « état d'urgence », qu'il ne soumit pas au Parlement, et contre lequel votèrent, sous le gouvernement d'Edgar Faure, beaucoup de ceux qui l'auraient approuvé si le Cabinet précédent l'avait présenté : ainsi vont, hélas, les choses chez nous. En attendant, faute de pouvoirs clairement définis, l'autorité se trouvait souvent désarmée ; les rebelles se riaient ouvertement de la faiblesse et de l'incohérence des Français. Quant aux Européens d'Algérie, beaucoup réclamaient à cor et à cri « l'état

de siège », tenu bien à tort pour une panacée miraculeuse.

Lutter contre la misère, pousser au plus profond du bled les organes de l'administration, adapter les troupes à leur mission tout en augmentant leur nombre et en leur assurant le concours de l'autodéfense autochtone, redresser l'action répressive en la fondant sur une juste appréciation politique, enfin obtenir les pouvoirs indispensables, telles étaient les grandes lignes que ce voyage dans le Sud-Constantinois faisait apparaître à mes yeux. Et, tandis que mon avion m'emportait à nouveau vers Alger, je pensais surtout : il faut faire vite.

CHAPITRE III

ESQUISSE D'UNE POLITIQUE

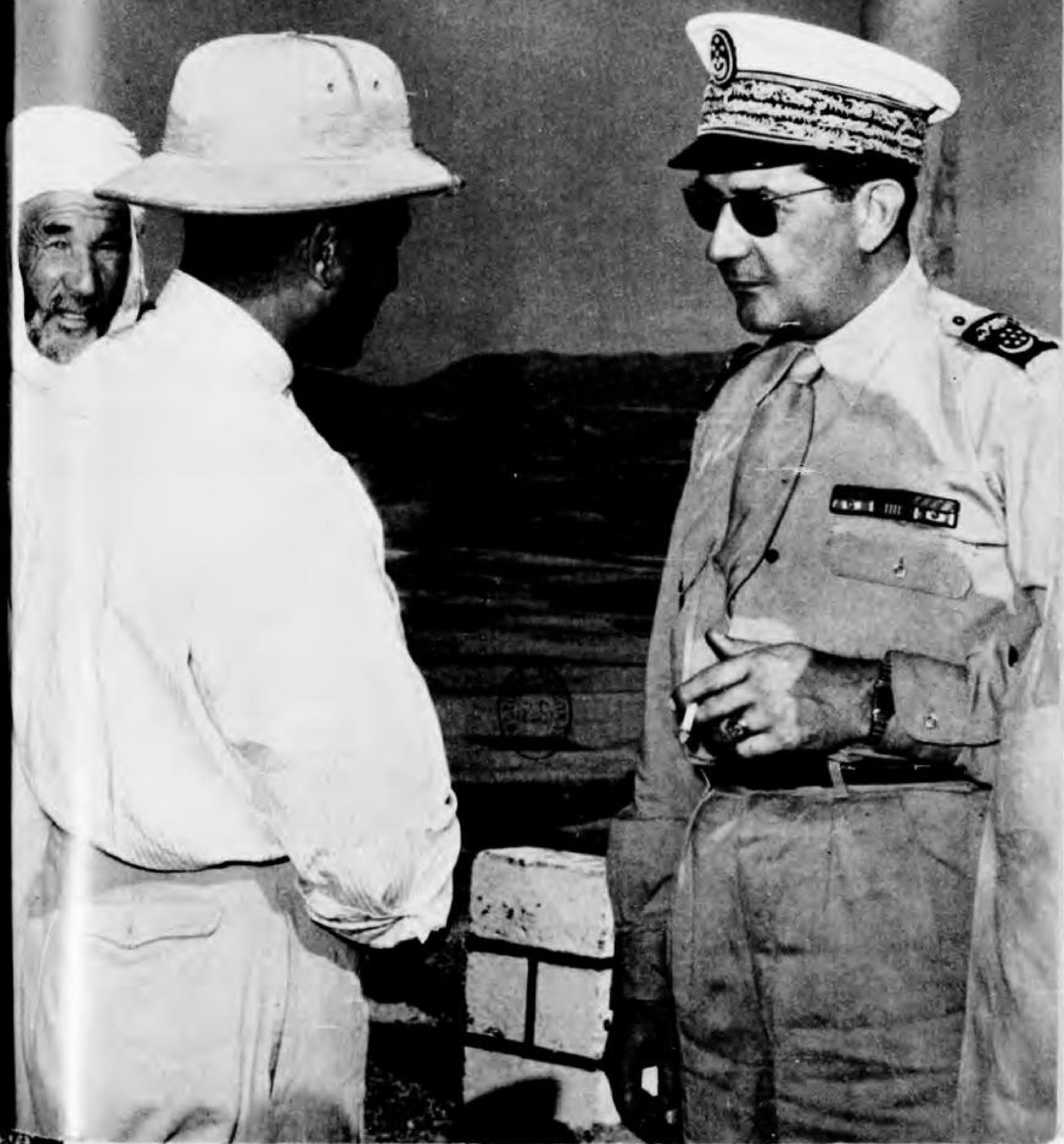
La séance solennelle d'ouverture de l'Assemblée algérienne était prévue pour le 23 février. Je devais, selon l'usage, y présenter le budget de l'Algérie pour l'année 1955-56, l'exercice budgétaire algérien commençant le 1er avril ; de graves questions, je l'ai dit, se posaient à ce propos, que la crise ministérielle avait laissées sans réponse. Mais on attendait surtout que le nouveau Gouverneur définît sa politique.

L'Assemblée était alors présidée par un représentant du premier collège, M. Raymond Laquière, maire de Saint-Eugène. Avec ses 120 membres — 60 pour chaque collège — elle n'était pas aussi représentative qu'elle aurait dû l'être, mais plus qu'on ne l'a dit. Au total, elle a fait souvent œuvre utile depuis 1948, et je ne suis pas sûr qu'il ait été sage de la dissoudre. Elle avait sans doute ses défauts : elle s'exagérait quelquefois sa propre importance et tendait à se comporter comme un Parlement en imitant ce que celui de Paris présentait de moins louable ; essentiellement rurale dans sa composition, elle s'est montrée souvent plus sensible aux intérêts de l'agriculture qu'à ceux d'autres secteurs économiques ; enfin et surtout elle a laissé sans solution des problèmes politiques que le statut de 1947 l'avait expressément chargée de régler. Mais, d'autre part, son intervention dans la gestion

de l'Algérie fut souvent heureuse. Beaucoup de ses membres, je puis en témoigner, avaient le sentiment très vif de leurs devoirs envers le pays et envers les populations et leurs circonscriptions. Ils jouaient auprès des préfets et du Gouvernement général un rôle utile de conseillers, d'intercesseurs, d'interprètes de l'opinion. L'esprit social ne leur manquait pas, comme le prouvent les initiatives de l'Assemblée en matière de sécurité sociale. Il y aurait grande injustice à reprocher à cette Assemblée des imperfections auxquelles toutes les institutions de ce genre sont sujettes, et aux délégués algériens des erreurs dont les élus métropolitains ne sont pas toujours exempts.

L'Assemblée allait se réunir dans une atmosphère tendue ; l'on s'attendait même à des incidents. Les élus du deuxième collège s'étaient réunis à part et avaient envoyé à Paris, au début de février, une délégation que j'avais d'ailleurs reçue place Beauvau. Le premier collège en avait pris ombrage. Certains allaient jusqu'à crier à la sécession et au séparatisme, alors que la délégation musulmane n'avait tenu aucun propos qui ne fût marqué de loyalisme. Quelques élus européens du Constantinois, notamment M. Gratien Faure, menaient une campagne à boulets rouges contre l'administration et contre le Gouvernement, accusés de faiblesse devant les rebelles. La presse algérienne, à de rares exceptions près, semblait ne connaître d'autre ton que celui de la passion. Tandis que les journaux modérés mettaient en vedette, à grands renforts de titres tapageurs, les moindres exploits des fellagha et leur faisaient ainsi une propagande maladroite, l'organe communiste local, *Alger Républicain*, dénonçait chaque jour « la répression » et saisissait toutes

M. Jacques Soustelle s'entretient, dans un poste de l'Aurès, avec deux notables chaouia.





les
pée
bli
de
les
teu
res
ma
rie
n'é
tiq
à t
list
nit
Ri
Bre
tou
exc
l'ef
déj
s'a
fai
aba
peu
sus
se
na
veu
se

ce
j'ét

Un gro
neur
isolé

les occasions d'exciter les Musulmans contre les Européens. Si l'hebdomadaire de Ferhat Abbas, *la République algérienne*, observait certaines précautions, celui de l'Association des Oulama, *El-Bassaïr*, usait de toutes les ressources de la langue arabe pour dresser ses lecteurs contre l'administration et contre la France. Du reste, la presse métropolitaine, qui arrivait tous les matins à Alger et y était lue avec attention, ne faisait rien pour dissiper le malaise, bien au contraire : ce n'étaient que manchettes à sensation, et amères critiques. Des « correspondants de guerre » embouchaient à tout propos la trompette héroïque, et des éditorialistes sentencieux aggravaient les inquiétudes. *L'Humanité* exaltait les « patriotes algériens », tandis que *Rivarol* clouait au pilori le Gouvernement et le régime. Bref, l'Algérie enfiévrée avait besoin de calmants, mais tout le monde s'acharnait à lui verser des drogues excitantes. Le goût du sensationnel, la recherche de l'effet, le parti-pris politique, jouaient sur les nerfs déjà trop tendus de la population. Une double psychose s'accentuait : les Européens — et comment leur en faire grief? — exposés aux agressions, se sentaient abandonnés dans leurs périls ; les Musulmans — et peut-on le leur reprocher? — confondus dans une suspicion générale et se sentant abandonnés eux aussi, se repliaient sur eux-mêmes. Entre les deux communautés qui constituent l'Algérie et qui — qu'on le veuille ou non — doivent vivre et travailler ensemble, se creusait le fossé de la méfiance et de la peur.

Il était donc nécessaire de parler clairement ; c'est ce que j'essayai de faire. Vers 4 heures de l'après-midi, j'étais reçu au Palais Carnot avec le cérémonial accou-

Un groupe d'enfants entoure l'hélicoptère du Gouverneur général au cours d'un atterrissage dans un centre isolé du Nord-Constantinois.

tumé, par le Président et le Bureau qui m'attendaient au pied des grands escaliers. Entourés d'autres membres de l'Assemblée, d'huissiers et de fonctionnaires, tandis que la garde rendait les honneurs, nous entrâmes à pas mesurés dans la salle des séances. Je n'avais pas revu ces lieux depuis l'époque où y siégeait la Consultative, et où le général de Gaulle vint plus d'une fois y prendre la parole. L'hémicycle présentait un spectacle pittoresque, avec ses travées où se juxtaposaient les complets-vestons et les djellabahs. On ne siégeait pas selon les affinités de partis, ni selon les collèges, mais par sections territoriales, avec les représentants du Constantinois à gauche et les Algérois à droite. Ferhat Abbas par exemple, était assis auprès de Gratien Faure, parce que Constantinois l'un et l'autre. Quant à l'unique élu communiste, Justrabo (de Sidi-bel-Abbès) il siégeait, sinon au plafond, du moins au sommet des gradins du centre gauche.

Aux premiers rangs, correspondant aux bancs du Gouvernement au Palais-Bourbon, se tenaient les hauts fonctionnaires : Maurice Cuttoli, secrétaire général, Henri Urbani, commissaire du Gouvernement et secrétaire général aux Affaires économiques, Salah Bouakouir, directeur de l'Industrie et du Commerce, Claude Tixier, directeur général des Finances, Barbut, inspecteur général de l'Agriculture, Cortés, chef du Bureau du Plan, et plusieurs autres, ainsi que mes collaborateurs directs. Les tribunes du public étaient combles, et d'innombrables journalistes et photographes s'affairaient comme une nuée d'abeilles.

Contrairement à ce qui se passe à Paris, le chef de l'exécutif ne s'assied pas au banc du Gouvernement, mais, à la tribune, à côté du Président. Chacun s'était levé à notre entrée. On écouta la harangue de M. Laquière, puis, lui répondant, je tins d'abord à évoquer brièvement le passé dont cette même salle avait été

le théâtre. Je sentis le choc provoqué par le nom du général de Gaulle : ne me reprochait-on pas d'avoir été et de rester gaulliste? Je sentis aussi l'étonnement lorsque, dans la phrase suivante, je mentionnai Juin, de Lattre, Giraud. On se demandait visiblement à qui l'on avait affaire.

Toute une partie de mon discours était relative au budget et à la politique économique ; j'y reviendrai tout à l'heure. Mais j'avais surtout à préciser ma position devant les problèmes angoissants du moment et de l'avenir. C'est ce que je fis, en essayant d'employer le langage le plus clair et le plus direct, et en développant quelques principes fondamentaux.

Le premier de ces principes, c'était celui de la *pacification,* terme que je lançai ce jour-là dans l'usage et que je définissais : « La paix et la sécurité pour tous, la justice et l'équité pour tous », liant ainsi de façon indissoluble l'action à mener contre les rebelles avec les mesures économiques, sociales et politiques.

Je soulignais ensuite *la communauté d'intérêts des deux populations,* européenne et musulmane, l'une et l'autre victimes du terrorisme, et je mettais en garde l'opinion contre « le cycle infernal de la peur et de la violence ».

J'affirmais alors que *la France ne quitterait pas l'Algérie,* que l'Algérie française resterait française. « Quoi qu'il arrive, le destin de l'Algérie est français. » C'était là l'essentiel, la parole attendue par tous, amis, adversaires ou hésitants. Il peut être difficile à un métropolitain, s'il n'a jamais vécu en Algérie, de comprendre le caractère passionnel qu'y revêt la question de la souveraineté. Tout est possible en Algérie, y compris l'évolution la plus rapide, voire la « révolution par la loi », à cette seule condition : qu'elle reste française. Or trop de paroles équivoques lancées à Paris sur une « solution tunisienne » appliquée à l'Algérie avaient jeté le doute dans les esprits. C'est

ce doute que je voulais dissiper. Je n'y suis parvenu, en fait, qu'après des mois d'efforts, tant il est malaisé, surtout en Algérie, d'amener l'opinion à croire que si un homme politique dit qu'il fait soleil, c'est parce qu'effectivement il fait soleil.

C'est donc avec la plus grande force que j'exposai ce que j'appelais le choix de la France : *l'intégration.* « Sans doute, précisai-je, il ne s'agit pas de fermer les yeux devant les réalités, d'appliquer mécaniquement à cette terre africaine ce qui a été conçu et réalisé ailleurs. Il faut au contraire tenir le plus grand compte de la géographie, de l'histoire, de l'ethnologie propres à cette région.

« Mais, compte tenu de tout cela, le but à atteindre est marqué : faire chaque jour davantage de l'Algérie une province, originale certes, mais pleinement française.

« ... Intégration n'est pas uniformisation : il serait néfaste de placer l'Algérie sur le lit de Procuste d'une conception purement juridique et sans contact avec les faits, mais nous devons clairement et définitivement prendre comme règle que tout pas en avant ne peut aller que dans cette direction, et qu'il faut faire un pas chaque jour. »

Enfin, dans l'immédiat, disais-je, nous avions à appliquer notre charte, le statut de l'Algérie, notamment dans le domaine de ce que j'appelais le « remembrement de la vie locale ». J'annonçais la réforme des communes mixtes et la création de nouveaux arrondissements.

Il n'est peut-être pas inutile que je fasse observer qu'en prenant cette position : l'intégration comme but, l'application du statut comme objectif immédiat, je n'innovais pas et je ne lançais pas imprudemment des formules purement personnelles. Je reprenais, jusque dans les termes, la politique exposée par François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, au nom du

gouvernement Mendès-France. C'est cette politique que j'avais acceptée en partant pour l'Algérie, et le nouveau Cabinet n'avait apporté aucun changement à cet égard. Or l'opposition à ces formules devait venir, dans la suite, essentiellement des milieux mêmes où je les avais puisées. Voilà qui est surprenant, ou plutôt qui le serait, si l'on ne savait à quel point les luttes politiques ont souvent des effets contraires à la logique.

Au fur et à mesure que je parlais, ce jour-là, l'assistance s'échauffait, et des applaudissements, d'abord clairsemés, puis nourris, saluaient mes déclarations. A la fin, l'assemblée debout m'adressa une véritable ovation. Autant que je pus m'en assurer pendant les jours suivants, j'étais encore bien loin d'avoir convaincu tout le monde. Chez les Musulmans, beaucoup demeuraient dans l'expectative, tandis que nombre d'Européens s'inquiétaient des réformes annoncées et du sens de la politique d'intégration. J'avais cependant acquis des sympathies, désarmé quelques inimitiés et surtout donné à réfléchir.

Une partie de mon allocution avait été consacrée, naturellement, au budget. Pendant les derniers jours passés à Paris, j'avais dû mener de rudes batailles pour que la promesse faite par Mendès-France — 40 milliards au lieu de 28 pour les investissements économiques et sociaux — fût reprise par le nouveau Cabinet. Dans notre système politique, où tout est instable et changeant, les fonctionnaires de la rue de Rivoli, immuables et à l'abri des secousses, en arrivent à exercer des pouvoirs qui, dans un État bien organisé, appartiennent au Gouvernement. La haute qualité technique que leur donne leur formation les rend d'autant plus enclins, dans la carence de l'exécutif, à tout régler en fonction de leurs seules préoccupations. A leurs yeux, les paroles prononcées à la tribune du Parlement par un chef de Gouvernement alors en place, mais ren-

versé aussitôt après, n'avaient qu'une valeur discutable, n'ayant été appuyées par aucune décision en bonne et due forme. D'autres points encore restaient dans l'ombre. Le budget ordinaire présentait un déficit de 6 milliards et demi, et l'on émettait la prétention, au ministère des Finances, de m'obliger à apporter à l'Algérie troublée, en don de joyeux avènement, un alourdissement sensible des impôts. Personne, évidemment, ne voulait prendre de responsabilités tant que la crise n'était pas dénouée. Ce n'est qu'à la veille de la réunion de l'Assemblée qu'à force de ténacité, avec l'aide très efficace d'Urbani et de Tixier, j'obtins satisfaction sur toute la ligne.

J'étais ainsi en mesure de présenter à l'Assemblée algérienne un budget, en équilibre grâce au soutien de la Métropole, et « en progrès sur le plan économique et social ». Tous les chapitres dont les crédits concourent à l'amélioration du niveau de vie étaient en très forte augmentation : 14 % pour la formation professionnelle, 99 % pour les irrigations secondaires, 75 % pour le paysanat ; 2 milliards et demi venaient s'ajouter aux crédits de l'hydraulique agricole, 1 milliard à l'enseignement, 1 demi-milliard à la lutte contre le sous-emploi. On peut dire que jamais dans l'histoire de l'Algérie un effort semblable n'avait été accompli : et je ne parle pas des pauvres pays du Moyen-Orient, qui nous accablent de critiques, mais qui ne font pas pour leurs malheureux habitants le tiers de ce que nous faisons en Algérie. « Quel démenti, pouvais-je dire, aux voix étrangères qui dénoncent le prétendu colonialisme de la France, alors que notre pays, loin d'exploiter égoïstement l'Algérie, prélève sur ses propres ressources pour l'aider à vivre dans une période de crise ! »

Cependant je ne cachai pas à l'Assemblée que, pour avoir franchi l'obstacle immédiat, nous n'étions pas au bout de nos peines. Même cet effort demeurait

insuffisant face à l'immensité des problèmes. Surtout il fallait un plan, une vue d'ensemble. Sans avoir la présomption de formuler dès ce jour-là un programme définitif, je mis l'accent sur ce qui me paraissait indispensable en tout état de cause : « vieux pays et pays neuf en pleine transition, l'Algérie voit grandir son peuple plus vite que ses ressources. L'histoire et l'exemple du monde entier nous démontrent qu'à un tel état de choses il n'y a qu'une réponse : modernisation de l'agriculture, industrialisation et grands travaux. Pour nourrir, vêtir, loger ses fils, l'Algérie doit se rénover !... Politique de rendement et de plein emploi... nous avons à parer au plus pressé : donner du travail et du pain... Il s'agit, par un effort concerté, de soulever le poids écrasant d'une misère séculaire. » J'étais alors conduit à esquisser un programme de lutte contre l'ignorance, de formation des élites, de « large accession des Algériens autochtones aux emplois publics et privés ».

En étudiant le budget et les données économiques du pays, j'arrivai très vite à la conviction qu'il fallait sans plus tarder mettre en jeu des ressources nouvelles pour attaquer sur certains points bien précis le front de la misère et le percer : nous fixâmes à 5 milliards les crédits indispensables pour lancer dans l'immédiat un « plan complémentaire d'urgence » pour construire des chemins, créer de nouveaux secteurs d'amélioration rurale (S.A.R.), forer ou aménager des points d'eau. Sur le front de l'ignorance, nous envisagions de doubler le rythme du plan de scolarisation, qui avait comporté en 1954-55 la mise en service de 600 classes nouvelles, et de le porter à 1 200 classes. Enfin, après avoir pris connaissance des résultats obtenus dans la commune mixte de la Soummam (petite Kabylie) par un administrateur remarquable, Ancel, qui s'était attaché à moderniser et à équiper rapide-

ment cette immense zone peuplée de 145 000 habitants, je décidai d'étendre cette méthode à une vingtaine de communes particulièrement déshéritées.

L'énorme travail préparatoire fut mené tambour battant ; dès les premiers jours de mars, je soumis au Gouvernement mon plan de 5 milliards ; je l'appuyai par une série de lettres personnelles très pressantes au ministre de l'Intérieur, au ministre des Finances et au président Edgar Faure. Je demandai surtout que la décision fût prise au plus tôt, de façon que l'Assemblée algérienne en fût saisie avant le 31 mars, date de la fin de session.

Là-dessus je partis pour la Kabylie, que je parcourus de bout en bout, d'Haussonvillers et de Dellys à Tigzirt, Port-Gueydon, Azazga, Tizi-Ouzou, Fort-National, Michelet et Dra-el-Mizan. C'était le premier de plusieurs voyages que j'allais faire dans cette contrée, une des plus belles et des plus attachantes de l'Algérie, océan immobile de montagnes coiffées de douars aux toits rouges comme d'une chéchia, avec leurs pauvres cultures d'orge, de figuiers et d'oliviers. La vieille démocratie kabyle y règne encore, soit dans les douars traditionnels, soit dans les centres municipaux dont les djemaâs et les maires kabyles me faisaient irrésistiblement penser à nos petites communes d'Auvergne, de la Lozère ou du Gard. Avec ses 750 000 habitants pour ce qui était alors le seul arrondissement de Tizi-Ouzou, la population kabyle atteint la densité inouïe de 124 habitants au kilomètre carré, dans des montagnes infertiles ! Aussi est-ce de cette région que s'expatrient temporairement de nombreux ouvriers algériens, qui envoient chaque semaine à leurs familles les mandats prélevés sur leurs salaires au prix de dures privations : à Michelet, petit bourg des terres hautes, ces mandats atteignent 1 milliard par an, sur 35 à 40 pour l'ensemble de l'Algérie.

Avec quelle émotion je voyais, dans les villages, l'école en activité, remplie de petits Kabyles aux têtes tondues de près, au visage fin et intelligent ; souvent, signe des temps, des fillettes vêtues de robes multicolores suivaient, dans une autre salle, le cours donné par l'institutrice. Ces enfants, avenir d'une Algérie plus heureuse, combien je leur souhaitais, au fond de mon cœur, de connaître un pays pacifié et prospère ! Combien je maudissais les agitateurs qui détournaient vainement vers la guerre civile tant de ressources et tant d'énergie qui auraient dû concourir au bonheur de ce peuple et que leur entreprise gaspillait cruellement ! A cette époque, les fellagha respectaient encore les écoles, mais je devais vivre assez longtemps en Algérie pour voir leurs mots d'ordre fanatiques se traduire en monstrueuses éclosions de flammes, anéantissant les humbles classes, les livres, les outils et les établis, les tableaux muraux et les cartes, instruments d'émancipation et de progrès.

Partout, les notables des djemaâs et les présidents de centres municipaux, parlant le plus souvent français aussi bien sinon mieux que leurs homologues de nos provinces de la Métropole, insistaient sur leurs demandes essentielles : chemins, eau, électricité et surtout, surtout des écoles et des instituteurs. Nul n'est plus avide d'apprendre que cette population berbère, qui a donné à la littérature d'expression française des écrivains non négligeables comme Mouloud Feraoun, dont j'eus le plaisir de faire la connaissance à Fort-National.

L'insécurité n'était pas alors très profondément installée en Kabylie ; elle atteignait surtout certains douars, et les querelles ancestrales entre clans *(çof)* semblaient jouer un rôle plus important que l'idéologie. Cependant la crainte faisait déjà son œuvre et les agressions se multipliaient ; nos moyens de pro-

tection étaient insignifiants. Il y avait trois ou quatre fois moins de gendarmes en Kabylie, pour la même superficie, que dans un département quelconque de la Métropole. J'avais le sentiment, en écoutant tout ce que me disaient les uns et les autres, qu'à condition de disposer d'effectifs importants pour protéger la population on arriverait assez vite à rétablir la paix : les Kabyles, gens pratiques, voyaient fort bien qu'ils avaient tout à gagner à demeurer Français. Ils voulaient du progrès matériel et social, et ils l'attendaient de la France. Il fallait en même temps faire jouer au profit de la pacification la démocratie locale traditionnelle, en lui donnant ses franchises par la réforme des communes. Bref, une politique à la fois réaliste et hardie était possible en Kabylie, mais à la condition formelle de pouvoir y mettre en œuvre de grands moyens militaires et para-militaires.

Dès mon retour à Alger, je dus me replonger dans l'âpre lutte à mener pour obtenir de la Métropole l'approbation de mon plan économique et social. Les nouvelles de Paris, en effet, n'étaient pas bonnes. J'étais très attaqué de toutes parts, et du côté des Finances on me faisait grise mine. On alléguait que mes projets étaient coûteux (5 milliards !), sans songer un instant à mettre en balance l'utilité de ces dépenses avec celle de subventions par lesquelles l'État, dans sa faiblesse, gaspille l'argent du public pour soutenir des intérêts privés. En fait, mes demandes étaient dérisoires, mais je les avais limitées à ce chiffre parce que je m'étais assuré, en étudiant la structure administrative et économique de l'Algérie, qu'il ne serait pas possible d'absorber utilement, dans la première année, des sommes plus considérables.

« Les forces de désagrégation, exposais-je au Gouvernement, trouvent leur origine dans le mécontement, on pourrait même dire le désespoir, d'une population

livrée au chômage et à la misère. Le plan quadriennal en cours permettra, vers 1957, d'arriver à un palier déjà bien meilleur. Mais, *dans l'immédiat*, nous risquons de voir tout compromis. D'où l'effort de 5 milliards, destiné à un programme de travaux de petite ou moyenne importance à entreprendre sans délai, que je considère comme indispensable... Le voyage que je viens de faire en Kabylie me convainc encore plus fortement qu'auparavant que la situation peut être rapidement redressée à condition que les pouvoirs publics démontrent par des actes leur volonté de venir en aide à la population... C'est dans le présent que le sous-emploi chronique fournit aux agitateurs anti-français, provenant au moins en partie de l'étranger comme une récente arrestation vient de le démontrer (il s'agissait de la capture de l'officier irako-égyptien Hamadi el Aziz), une masse misérable ouverte à leur recrutement. C'est dans le présent que la poussée démographique algérienne nous donne la responsabilité de milliers d'enfants sans écoles. C'est dans le présent que l'absence de chemins rend précaire l'action administrative... »

Selon moi, ajoutais-je, le programme établi devait remplir les quatre conditions suivantes :

1° Viser à l'exécution de petits ou moyens travaux susceptibles d'être immédiatement entrepris.

2° S'appliquer à des projets déjà étudiés non encore réalisés faute de crédits — et Dieu sait s'il y en avait !

3° Permettre de payer une somme importante de salaires.

4° S'attaquer aux secteurs dont l'amélioration présentait la plus grande urgence.

C'est bien ces conditions que mes collaborateurs et moi avions remplies en mettant sur pied le plan com-

plémentaire. Le travail des administrateurs de communes mixtes, souvent excellent, nous avait permis de retenir d'emblée une foule de projets : ouverture de chemins, aménagement de points d'eau, construction d'écoles, qui n'attendaient que des crédits et l'ordre d'exécution, aussi bien en Kabylie que dans le Constantinois, dans les terrains de parcours du Sud, l'Oranie, le Sahara. Plus tard, quand je me rendis à plusieurs reprises dans les oasis de la Saoura, du Touat et du Gourara, je pus constater sur place comment la décision prise à Alger se traduisait concrètement par un puits ouvert, une *foggara* restaurée.

Au total, 434 projets de chemins et 60 projets relatifs à l'hydraulique, variant en importance depuis l'équipement de toute une région à celui d'un douar, avaient reçu mon approbation. Plus de 200 classes nouvelles dans les faubourgs des villes, avec 125 logements d'instituteurs, et 200 classes dans le bled, avec les logements correspondants, étaient prévus en plus des 800 que le budget normal comportait. J'avais, enfin, arrêté la liste des communes mixtes choisies pour bénéficier du milliard destiné à l'équipement accéléré : 5 dans l'Algérois, 3 en Oranie, 10 dans le Constantinois, 3 dans les territoires du Sud et j'y ajoutai à la demande d'Abderrahmane Farès un programme supplémentaire pour la zone « moutonnière » du Sud-Algérois. Ce plan couvrait les régions les plus pauvres de Kabylie, de l'Aurès, et de l'Est-Oranais.

Mais l'opposition de Paris était telle que je devais, le 23 mars, protester avec véhémence et faire connaître au Gouvernement que, si satisfaction ne m'était donnée, je considérerais « comme sans objet la mission temporaire dont j'avais été investi », et que je démissionnerais afin de reprendre mon siège parlementaire. Les derniers jours du mois furent absorbés par d'âpres discussions avec l'administration des Finances qui,

utilisant la méthode du repli élastique et celle des marchands de tapis, multipliait les contre-propositions dilatoires. Tantôt on cherchait à amputer les crédits demandés en portant sur leur opportunité des jugements que je me sentais plus qualifié pour formuler que les fonctionnaires de la rue de Rivoli, tantôt on m'offrait, au lieu de ce que je demandais, des sommes importantes pour des objets bien différents, comme par exemple la construction de casernes de gendarmerie. De mon côté, je m'élevais dans les termes les plus catégoriques contre « l'option » : des casernes plutôt que des écoles, et j'affirmais plus que jamais qu'autant il était indispensable de combattre le terrorisme, autant une politique de pure répression serait dangereuse et inefficace, et que je me refusais à la prendre à mon compte.

En échanges de télégrammes, conversations téléphoniques prolongées et épuisantes, allers et retours entre Paris et Alger, un temps précieux passait. L'opinion algérienne, surtout dans les milieux politiques, commençait à s'agiter, d'autant plus nerveuse que le débat à l'Assemblée nationale, à propos de la loi sur l'état d'urgence, donnait lieu à des incidents tumultueux et fournissait un aliment à la propagande communiste et terroriste.

J'ai déjà dit qu'on ne pouvait songer à rétablir l'ordre en Algérie sans disposer de pouvoirs adaptés à la situation : c'était là un fait perceptible au simple bon sens. Malheureusement, ceux-là même qui, l'année suivante, demandèrent et obtinrent, étant au Gouvernement, les pouvoirs les plus étendus, les refusaient obstinément au Cabinet alors en exercice. Les communistes criaient à la dictature et aux lois scélérates. Toute cette agitation faisait la joie quotidienne du journal *Alger Républicain* et contribuait à persuader les Musulmans que cette loi nouvelle était dirigée contre leur

communauté tout entière, alors qu'elle visait seulement à faciliter la lutte contre la minorité terroriste. Avec quelle imprudence, quel mépris des intérêts nationaux les plus évidents, notre politique intérieure se montra-t-elle fertile en propos et en attitudes propres à affaiblir l'État et à décourager ceux qui le servent !

C'est le 30 mars seulement que je gagnai la bataille du plan complémentaire, tout au moins à concurrence de 86 %, puisque dans un dernier effort les Finances avaient réussi à reporter à plus tard 700 millions à verser en cours d'année. C'est surtout au soutien actif et tenace de Bourgès-Maunoury que je devais ce résultat. Dès le lendemain, je pouvais en prononçant le discours de clôture de l'Assemblée algérienne annoncer la décision prise et en commenter le sens.

« Personne ne conteste, dis-je, que cette province aspire à accélérer son équipement, qu'elle veut voir s'ouvrir davantage de chemins et de pistes, s'aménager des points d'eau, s'améliorer son agriculture ; qu'elle désire par-dessus tout donner à ses enfants toujours plus de nouvelles écoles. Paysans et ouvriers, élus ou notables, citadins du littoral ou montagnards de Kabylie, tous avec une unanimité spontanée et d'autant plus émouvante, demandent partout les mêmes éléments de progrès matériel et culturel.

« C'est à cette demande pressante qu'il faut répondre et d'autant plus qu'à construire des chemins ou des classes, à restaurer les sols ou à faire jaillir l'eau, des travailleurs nombreux trouveront un emploi, des salaires, des moyens de vie pour eux-mêmes et leurs familles.

« En entreprenant ces œuvres de progrès, en ouvrant ces chantiers, nous nous attaquons du même coup au chômage et à la misère...

« Il s'agit de déclencher dans les domaines les plus décisifs pour le présent et pour l'avenir des efforts

rapides inspirés par un souci de réalisations énergiques dans les délais les plus brefs ; en somme d'attaquer le front de la misère sur des points bien choisis, avec des forces suffisantes pour lui porter de rudes coups. Car cette misère partout présente, il faut la faire reculer et pour cela lancer contre elle, sans plus attendre, tous les moyens supplémentaires dont nous pouvons disposer...

« Il m'est agréable de faire connaître à l'Assemblée que mon appel — l'appel de l'Algérie — a été entendu. La Métropole, hier, a donné son accord aux propositions qui lui étaient faites. »

Après avoir énuméré les principaux points sur lesquels allait porter cet effort, j'insistais sur son ampleur dans le domaine scolaire :

« Un milliard sept cent cinquante millions de francs au plan complémentaire permettront de construire 400 classes de plus, c'est-à-dire de doubler le chiffre de l'an dernier et de passer de 600 à 1 200 classes.

« Jamais, je le crois, un tel effort n'aura été fait pour que les enfants algériens aient des écoles.

« J'entends qu'une partie importante de cet effort soit portée sur les campagnes afin de doter les douars des écoles que la population rurale réclame avec une insistance qui lui fait honneur et qui nous dicte notre devoir.

« Au total, nous consacrerons cette année 5 milliards et demi à la construction des écoles. Pourquoi ne pas relever un tel fait, significatif de la valeur primordiale que la France attache à la culture?

« Une nation qui bâtit des écoles, affirme sa foi dans l'avenir et elle crée un capital humain plus précieux que toutes les richesses. »

Pour conclure sur ce thème, je rappelai que les dépenses prévues répondaient « aux soucis le plus souvent exprimés des masses populaires de ce pays »,

et j'ajoutai : « Ce ne sont à aucun degré des dépenses somptuaires ou spectaculaires qui, même intrinsèquement utiles, pourraient apparaître comme discutables dans la situation générale où nous nous trouvons.

« Elles satisfont à des impératifs simples et évidents, aux besoins d'un peuple qui veut travailler, gagner sa vie, préparer l'avenir de ses enfants. Elles s'inscrivent dans une perspective réaliste, voire même terre à terre, et c'est très consciemment que les choix essentiels ont été faits. »

Il ne faut pas oublier qu'au moment où je prenais ainsi la parole devant l'Assemblée algérienne, la polémique sur la loi instituant l'état d'urgence battait son plein, et prenait en Algérie la forme d'une campagne d'alarmisme et de panique aussi bien chez les Européens que chez les Musulmans. Je me sentais donc obligé de m'élever contre cette agitation, ce que je fis en ces termes :

« Le simple devoir de toute autorité démocratique est de mettre fin aux meurtres, aux attentats, aux actes de pillage et de vandalisme. Personne n'a rien à craindre, sinon ceux qui se rendent coupables de ces crimes. C'est la pacification et non une répression aveugle que le Gouvernement de la République entend mener à bien.

« Il est étrange, soit dit en passant, que ceux qui n'ont à la bouche que les grands principes passent si aisément sous silence le sort affreux des victimes assassinées ou mutilées.

« Pour moi, je vous le dis, je me considère comme comptable de ces vies et de ces souffrances et je ne tolérerai jamais que tant de Français, Musulmans pour

M. Jacques Soustelle s'entretient, au poste de Guentis, dans les Némentcha, avec l'administrateur Dupuy qui sera assassiné quelques jours plus tard.

nses
que-
bles
.

nts,
gner
scri-
erre
hoix

nais
polé-
son
agne
éens
é de
ces

ique
aux
rien
s de
ssion
tend

qui
nt si
imes

mme
e ne
pour

e Guentis,
ur Dupuy
d.





la plupart, soient cyniquement sacrifiés à une cause qui n'est ni celle de la France, ni celle de l'Algérie, car les forces obscures qui animent le désordre ont leur source ailleurs qu'ici.

« Le salut de tous les Algériens exige que ces désordres cessent avec tous les maux qui les accompagnent. Il est plus facile de tuer un homme que d'élever un enfant, de tirer un coup de fusil que de faire pousser une récolte, de donner la mort que de créer la vie. Il est encore plus facile de tout dénigrer systématiquement sans d'ailleurs suggérer la moindre solution. »

Cela dit, je répétais de la façon la plus énergique que si nous commettions l'erreur de ne faire face au désordre que par la répression, nous tomberions dans le piège tendu par nos adversaires. « Sans doute croient-ils en effet, disais-je, que nous serons assez peu avisés pour oublier dans le tumulte du moment notre mission et nos buts. Cette mission demeure, ces buts sont permanents. Nous ne nous en laisserons pas détourner. Cela signifie que l'application de toutes les lois républicaines, et notamment du statut, doit être poursuivie sans relâche, que l'étude et la mise au point des mesures tendant à rapprocher de plus en plus les conceptions sociales de l'Algérie et de la Métropole doivent être poussées avec continuité, que la rigueur nécessaire contre les coupables de crimes avérés doit se conjuguer avec la réalisation rapide et loyale des promesses faites à la masse immense des populations fidèles. Tels sont les principes qui guident et continueront à guider notre action. »

Je terminai en appelant à l'union de tous pour sauver l'Algérie, qui dans le monde actuel ne serait bientôt « qu'une épave offerte à toutes les convoitises ».

Un groupe de Chaouia se présente à la visite médicale dans un poste de l'Aurès.

Le procès-verbal officiel porte la mention : « Tous les délégués se lèvent et applaudissent longuement. » Il y eut là, en effet, un de ces moments où les esprits et les cœurs se rencontrent, où l'on oublie les rancunes et les rivalités : moments rares en France, encore plus rares en Algérie. Vers le redressement que je m'étais assigné pour tâche, c'était tout de même un pas.

*
* *

Cependant, après des journées de tergiversations et de discussions passionnées, la loi sur l'état d'urgence fut promulguée le 3 avril. Le premier arrêté d'éloignement pris en vertu de cette loi fut dirigé contre un Européen, l'instituteur communiste de Tizi-Rached, en Kabylie, qui ne cessait depuis des mois de lancer des appels à la violence et de fomenter la rébellion sous les yeux des montagnards stupéfaits de notre impuissance. M'adressant le 8 avril aux préfets (le décret d'application de la loi avait été pris le 6 par les ministres), je les invitais à se servir avec fermeté de l'arme légale qui nous était donnée, tout en les mettant en garde contre « des décisions généralisées ou des mesures trop strictes, qui seraient en contradiction avec l'esprit même de la loi ». J'écartais d'avance les dénonciations calomnieuses et les vindictes personnelles, car notre souci constant devait demeurer de « ne frapper que les vrais coupables ».

Du reste, dans une directive détaillée adressée le 5 avril aux préfets, aux sous-préfets, à tous les maires, administrateurs, chefs de services, je définissais une « politique des égards et de la confiance ». J'y dénonçais la méfiance généralisée que certains manifestaient à l'encontre des Musulmans, les vestiges du complexe de supériorité des Européens, le « danger du mépris ». L'autochtone algérien, disais-je, « tient légitimement

à sa dignité d'homme ». La justice et l'équité doivent s'appliquer à tous sans discrimination.

Faut-il dire que cette circulaire, largement répandue, me valut d'amères récriminations? Certains maires m'écrivirent ou même m'envoyèrent des télégrammes pour protester. J'étais, colportait-on dans certains milieux, « le Gouverneur des Arabes ». Aux yeux des extrémistes de l'autre bord, ma sollicitude pour les Musulmans n'était, bien entendu, qu'hypocrisie.

Dans le même temps, je tirai de mes contacts avec la réalité algérienne en Kabylie et dans les Aurès les premières conséquences. Avec l'aide de l'état-major du général Cherrière et de mon Cabinet militaire que dirigeait le colonel Constans, je dressai l'état des besoins de renforts les plus urgents en hommes et en matériel (hélicoptères). Afin de centraliser les renseignements, d'accélérer leur diffusion et de pousser leur exploitation, l'état-major mixte, civil et militaire, était créé, qui allait désormais jouer auprès de moi le rôle le plus utile pendant un an; son secrétaire général et sa cheville ouvrière était Henri-Paul Eydoux, qui avait déjà servi à mes côtés, à Alger, pendant la dernière guerre. J'avais, dès les premiers jours, strictement interdit les « grandes opérations » aussi spectaculaires qu'inefficaces, tout juste bonnes à fournir de la copie à la presse, et exigé de l'armée qu'elle s'adaptât au terrain et aux circonstances en montant de petites opérations légères, autant que possible sur renseignements, pour répondre à la tactique de l'adversaire. Les premiers officiers d'affaires indigènes que j'avais demandés au Maroc arrivaient pour prendre leurs postes dans l'Aurès, parmi eux Verlet, qui s'installait à Batna, et Nivaggioni qui allait rendre à Arris les services les plus éminents. En même temps, et malgré la pauvreté en effectifs du corps auquel ils appartenaient, des administrateurs détachés de communes

calmes prenaient le commandement d'annexes, sections de communes créées dans l'Aurès et les Nementcha ; tels furent le cas de Mougeot, qui fit merveille à Tadjmout, et celui de Dupuy qui, détaché à Guentis, devait mourir deux mois plus tard sous les coups des terroristes.

Toujours dans la même période, un statut des administrateurs, destiné à rendre courage à ce corps, à rouvrir son recrutement et à lui infuser un sang nouveau, était mis sur pied et soumis aux interminables et byzantines discussions des services de Paris.

Enfin, dès ce moment, nous mettions sur le métier le texte des réformes de divers ordres que j'entendais lancer en Algérie en même temps que la lutte contre la rébellion.

CHAPITRE IV

DURES RÉALITÉS DE L'ALGÉRIE

Le gouvernement Mendès-France était tombé, pour une part au moins, parce qu'il avait annoncé des réformes en Algérie. Il n'avait donné que peu de détails sur ses intentions, et encore était-il déjà condamné. Le mot de « réformes » produit un effet magique sur certains esprits, qui aussitôt se cabrent par incompréhension et misonéisme. Dans le camp adverse, ceux-là même qui réclament à grands cris des réformes s'empressent de les rejeter lorsqu'on les leur propose, en les déclarant insuffisantes et dépassées. Toute action sur le réel social et politique a donc invariablement à vaincre deux résistances de signe contraire : on va toujours trop vite pour les uns, trop lentement au gré des autres. Voilà pour ce qui s'exprime : quant aux arrière-pensées, elles sont décisives en ce domaine, car d'aucuns refusent les réformes parce qu'ils ne tolèrent point de changement qui porterait atteinte aux positions acquises, et d'autres les condamnent parce qu'ils jouent sur le désordre et qu'ils préfèrent le trouble révolutionnaire à une évolution pacifique.

Nulle part la critique n'est plus aisée. Toucher à une structure économique, sociale ou administrative, c'est nécessairement mécontenter d'innombrables ayants-droit ; c'est aussi faire naître des espérances démesurées chez ceux qui souffrent de l'état de choses qu'on

s'efforce de modifier, espérances qui ne peuvent être entièrement exaucées comme le montre l'histoire de toutes les révolutions. Le rôle de ceux qui, assis au bord du chemin escarpé où vous marchez péniblement, se bornent à crier « C'est trop ! » — « C'est trop peu ! » — « Doucement ! » — « Plus vite ! », est extrêmement facile. Tous les démagogues de droite ou de gauche s'y trouvent naturellement à leur aise. Excitant chez leurs clientèles la crainte ou la déception, ils savent ainsi les conserver dans leur obédience et poursuivre leurs carrières personnelles au détriment du bien public.

J'ai déjà rapporté que le ministre de l'Intérieur du Cabinet renversé, M. Mitterrand, avait indiqué à la tribune quelques mesures alors envisagées. J'emportais, en quittant Paris, un mince dossier sur la couverture duquel était écrit : « Plan de réformes envisagé par le précédent Gouvernement. » L'idée maîtresse de ce plan consistait dans l'application intégrale du statut de 1947 : suppression des communes mixtes, remplacées par de nouvelles entités dites « grandes communes » ; création de nouveaux arrondissements et de nouveaux départements ; organisation du droit de vote des femmes musulmanes. D'autre part, des instructions avaient été données à mon prédécesseur en vue de créer un centre algérien de formation administrative spécialement ouvert aux jeunes Musulmans.

Les conseils ne me manquaient pas ; nombreux étaient les hommes politiques, les fonctionnaires, les techniciens qui voulaient bien me donner leur avis sur telle ou telle mesure selon eux souhaitable ou condamnable. Beaucoup de ces avis me furent des plus utiles, comme aussi les innombrables conversations que j'avais du matin au soir soit au Gouvernement général, soit plus discrètement dans un petit bureau du Palais d'Été, avec des Européens et des Musulmans de toute opinion. Il me fallait pourtant

aller moi-même au fond des choses de manière à pouvoir agir en m'appuyant sur une connaissance aussi complète que possible des problèmes algériens ; c'est à acquérir cette connaissance que je m'employai dès mon arrivée.

*
* *

Et d'abord : comment vit réellement l'Algérie? Comment et de quoi vivent les Algériens?

Sur 220 millions d'hectares que comprend l'Algérie entière, 200 millions font partie des territoires du Sud, sahariens et pré-sahariens, et ne nourrissent — fort mal — que 820 000 habitants, presque tous autochtones. L'Algérie du Nord, avec 20 millions d'hectares, sert de support à l'immense majorité de la population : plus de 8 millions et demi d'habitants dont près de 1 200 000 « Européens » (Métropolitains, descendants de Métropolitains, descendants d'Italiens, d'Espagnols ou de Maltais, et Israélites algériens) et 7 millions et demi d'autochtones arabes et berbères ; 98 % des terres exploitées en Algérie se trouvent dans cette zone du Nord, les anciens « trois départements ». Mais les terres labourables sont peu étendues : 7 millions d'hectares, dont un peu plus de la moitié est semée en céréales, 400 000 hectares en vignes, 200 000 en orangers, pamplemoussiers et autres arbres fruitiers. Des millions d'hectares de montagnes, de landes et de steppes ne sont aptes qu'à l'exploitation des forêts ou à l'élevage du mouton. L'érosion détruit chaque année 40 000 hectares de terres arables.

Ces terres, comme on le dit souvent, sont-elles presque entièrement entre les mains des « colons » européens qui les auraient plus ou moins arrachées aux Musulmans spoliés? C'est aux chiffres de répondre, et aussi à l'histoire : en effet, il suffit de se reporter aux récits de la période, encore peu éloignée, qui a

succédé à la conquête pour s'apercevoir que la plus grande partie des terres fertiles de la Mitidja, de la plaine du Chélif, de la plaine de Bône, ont été littéralement créées par les colons qui les ont fait surgir du marais ou du maquis aride, non sans y laisser beaucoup de morts.

Sur 22 000 (chiffres arrondis) exploitations appartenant à des Européens en Algérie, 13 450 sont de « petites exploitations », inférieures à 10 hectares dans la zone littorale la plus fertile, à 25, 50 et 200 hectares respectivement dans les trois zones, échelonnées en profondeur, dont la dernière correspond aux plateaux sub-désertiques. Leur superficie moyenne est de 17 hectares et demi (6 ha 09 dans la zone côtière). Si l'on veut pousser vers le détail, on s'aperçoit que 7 500 propriétés ont moins de 10 hectares et 10 220 moins de 100. Il serait donc déraisonnable de représenter l'Algérie comme un pays de *latifundia* détenus par les Européens. Une étude scientifique récente a montré que, dans la vallée du Chélif, où la terre cultivable a été presque entièrement arrachée aux broussailles, aux jujubiers et aux palmiers nains par l'irrigation et la culture rationnelle, il n'y a que 283 exploitations (sur 5 793) supérieures à 100 hectares (dont 76 appartenant à des Musulmans).

Sur une population active de 3 millions et demi de personnes, plus de 2 millions et demi vivent de la terre, dont 32 000 Européens ; elles sont réparties en 650 000 exploitations, familiales pour la plupart, dont 630 000 sont la propriété de Musulmans. Il est donc bien évident que la population européenne est essentiellement urbaine ; elle est faite d'artisans, de petits commerçants (42 000), d'ouvriers (77 000), d'employés (56 000), de cadres techniques (17 000), beaucoup plus que de ces fameux « colons » dont la propagande antifrançaise nous rebat incessamment les oreilles. Quant à ces colons eux-mêmes, l'étude la plus impartiale

révèle qu'ils sont, en immense majorité, de petits paysans. On ne comprendrait rien à l'Algérie si on ne conservait en mémoire ce fait fondamental que les Français européens d'Algérie appartiennent en écrasante proportion à la classe moyenne et à la classe ouvrière. Leur revenu annuel moyen est inférieur de 20 % à celui des Français de la Métropole.

Si la majeure partie des Musulmans vit de la terre, pourquoi en vit-elle si mal? Car c'est un fait, aussi, non moins fondamental, que la misère rurale de l'Algérie autochtone, et c'est cela qu'il faut élucider autrement que par l'expédient démagogique de dresser le fellah affamé contre le petit cultivateur et l'ouvrier non-musulmans. Ici intervient tout un faisceau de causes qui, toutes, dans la conjoncture présente, jouent dans le même sens et se conjuguent contre le paysan arabo-berbère.

D'abord cette terre est souvent infertile. Même cultivée avec les méthodes les plus perfectionnées, elle ne donne jamais de rendements comparables à ceux des terres de la Métropole. Souvent l'on n'obtient que 6 à 7 quintaux de céréales à l'hectare. Le climat est rude, capricieux. La sécheresse, le vent du Sud et les sauterelles ravagent les récoltes. Le squelette rocheux perce sous une couche trop mince de sol cultivable.

Face à cette nature avare, le fellah est désarmé, dans le cadre archaïque de sa petite exploitation familiale, avec des procédés traditionnels. Ses façons culturales sont rudimentaires. Son araire égratigne le sol sans le retourner, il ne dispose pas d'engrais, il ignore souvent la greffe, il ne sait pas faire de cultures en terrasses. Les chèvres, qui lui sont pourtant indispensables, arrachent le manteau végétal des pentes, les livrant au ruissellement qui emporte la terre utilisable à l'oued et à la mer. Si l'année est bonne, il vit, ou il survit, avec sa famille, en consommant ce qu'il a pro-

duit : c'est ce qui explique que les Musulmans, qui produisent 62 % du blé dur et 76 % de l'orge de l'Algérie, n'en livrent au commerce que 29 et 50 % ; le reste va à l'auto-consommation familiale. Mais si l'année est mauvaise, et c'est trop souvent le cas, le fellah, sans ressources, sans réserves, doit emprunter, ou partir vers la ville, dans l'espoir de gagner un salaire. J'ai vu trop souvent ces mechtas brûlées par le soleil, comme à Bir-el-Ater où la sécheresse et les criquets n'avaient laissé aux malheureux paysans qu'un demi-quintal de blé ou d'orge à l'hectare ! Dans ces circonstances-là, avant 1830, c'était la famine, comme encore aujourd'hui dans l'Inde ou dans d'autres pays qui nous donnent des leçons si hautaines. En Algérie, on pallie la disette par des distributions de semoule, par des prêts de semence. Mais, tout de même, le paysan pauvre a faim, souvent, trop souvent. Je méprise ceux qui exploitent son dénuement pour le pousser comme un pion sur l'échiquier de la guerre civile, mais je dis que personne n'a le droit de dormir paisiblement tant qu'un de ces hommes, qui sont Français, souffre de la faim.

Comble d'infortune : les lois ou plutôt les coutumes ajoutent aux difficultés des fellahs. Dans tous les pays développés, c'est le crédit agricole, plus ou moins contrôlé ou organisé par les Pouvoirs publics, qui est chargé de venir au secours du petit paysan. Il en est de même en Algérie. Les sociétés agricoles de prévoyance, auxquelles sont inscrits 600 000 cultivateurs musulmans, ont avancé en 1955 3 milliards 775 millions. La Caisse des Prêts agricoles, spécialisée dans le désendettement des exploitations rurales, a prêté aux Musulmans 732 millions. Mais ces sommes, si élevées qu'elles soient, demeurent insuffisantes, et le crédit agricole est dangereusement freiné par le régime foncier caractéristique du droit musulman.

Sans entrer dans le détail de cette question, d'une complexité extrême, qu'il suffise d'indiquer que le droit musulman en matière de propriété des terres rend très difficile l'octroi de crédits sur garanties. Or il est encore applicable à une grande partie des terres, dites « non francisées » qui, demeurant dans l'indivision, sans titres certains, et grevées de servitudes de diverses natures, ne peuvent être prises en gages. Aussi ne fera-t-on rien qui vaille en Algérie, dans cet ordre d'idées, tant qu'on n'aura pas procédé à une réforme radicale du régime de la propriété foncière.

Mais ce n'est pas tout ; pour que la terre produise, il ne faut pas seulement du crédit ; il faut aussi une certaine technique, des méthodes rationnelles et du matériel collectif, tels que tracteurs, moissonneuses, etc... J'ai retrouvé en fait, en Algérie, les mêmes problèmes qu'au Mexique ; bien souvent, en voyant les gourbis de terre sèche et de chaume, entourés de haies de nopals, je me serais cru chez les Otomis du haut-plateau de l'Anahuac. On s'est aperçu là-bas, après avoir morcelé les *latifundia* par la réforme agraire, qu'il restait encore tout à faire, car la terre à elle seule ne nourrit personne. En Algérie, pour aider le fellah à sortir de sa misère, on a créé, sous mon prédécesseur de l'immédiat après-guerre, Yves Châtaigneau, les secteurs d'amélioration rurale (S.A.R.). Il y en avait 200 lors de mon arrivée, et je décidai d'en créer 50 autres. Plus de 300 000 familles de cultivateurs et de pasteurs sont rattachées à ces secteurs. Les S.A.R. introduisent des méthodes modernes de culture, luttent contre l'érosion en construisant des « banquettes » selon les courbes de niveau du sol, prêtent des semences sélectionnées ou des reproducteurs de bonne race, et surtout mettent des machines agricoles à la disposition des paysans. On a investi dans les S.A.R. 2 milliards et demi en 1955. C'est, là encore, un effort de plus en

plus lourd et de longue haleine qu'il faut soutenir pendant des années.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que des fellahs propriétaires. Mais il ne faut pas oublier les ouvriers agricoles (170 000) et les métayers (140 000). Le salaire des premiers était très bas ; il est encore faible, bien qu'il ait été relevé à deux reprises, une fois par moi et une fois par Robert Lacoste, ce qui l'a porté à 525 francs par jour pour la première zone. Quant aux métayers, il s'agit de *khammès :* c'est là une institution très ancienne, probablement pré-islamique, car le droit musulman ne l'accepte qu'avec réticence. Le *khammès* est « au quint », c'est-à-dire qu'il ne perçoit qu'un cinquième de la récolte, le propriétaire de la terre devant fournir la totalité du cheptel vif et mort de l'exploitation. Le *khammessat* ne se rencontre guère qu'en milieu autochtone, ce qui explique qu'en voulant réformer cet abus incontestable, qui réduit le travailleur à une sorte de servage inavoué, je me sois heurté pour une fois à l'opposition non des colons européens mais des propriétaires musulmans.

Voilà donc, à très grands traits, comment se présente le grave problème rural en Algérie ; mais ce tableau est incomplet. Le problème est devenu et devient chaque jour davantage un drame, parce que si les ressources n'augmentent que lentement les bouches à nourrir sont de plus en plus nombreuses.

La population musulmane s'accroît au rythme de 220 à 250 000 habitants par an ; un village de 700 habitants par jour ! Où trouver, à la campagne, de nouveaux lopins de terre cultivable? On en est arrivé à morceler les champs au-delà du raisonnable, à reconnaître, en Kabylie, la propriété non plus même de tel olivier, mais de telle *branche* d'olivier à chacun des frères ou des cousins. Le surplus de population, ou bien demeure sur place dans l'oisiveté et le dénue-

ment, à la recherche de menus travaux et de salaires toujours précaires, ou bien émigre vers les cités et s'entasse dans les bidonvilles. Au moins 800 000 « sous-employés », paysans sans terre et sans travail, traînent leur misère d'un bout à l'autre de l'Algérie. Le comité du plein emploi, que j'ai formé en avril et qui réunissait les meilleurs experts européens et musulmans, a estimé qu'il faudrait créer chaque année 60 000 emplois pour que les jeunes gens arrivant à l'âge d'homme trouvent un gagne-pain.

Tout le monde reconnaîtra dans cette description les signes cliniques qui caractérisent un pays « sous-développé » : en particulier, l'affreux cercle vicieux selon lequel, dans une contrée où il y a tant à faire, tant de bras demeurent inoccupés. Ce qui est propre à l'Algérie, en tout cas à ce degré, c'est qu'on y voit coexister deux secteurs économiques différents, presque deux mondes. Un peu moins de 3 millions d'individus, dont pratiquement tous les Européens et environ 1 million et demi de Musulmans, appartiennent au secteur évolué, celui de l'économie moderne. Toute une petite et moyenne bourgeoisie autochtone a pris naissance, venant se situer entre les propriétaires et les fellahs du temps jadis. Le reste de la population demeure dans le secteur archaïque et s'attarde dans un moyen âge technique qui est souvent aussi un moyen âge mental.

Devant ces faits, les mauvais bergers font tous leurs efforts pour détruire ce qui a été réalisé et pour replonger l'ensemble du pays et du peuple dans la situation d'avant 1830, que leur propagande fanatique dépeint comme un âge d'or. C'était en réalité une époque où les endémies, les épidémies et la mortalité infantile liquidaient une large part de l'excédent de population, et où les guerres inter-tribales disposaient du reste ; à ce prix, les survivants (2 millions et demi

environ) végétaient dans un pays encore vaste pour eux, non sans subir durement les famines, tandis que des nuées de *meskines* subsistaient grâce aux aumônes des grands propriétaires et que les dépouilles de la course maritime enrichissaient les *rays* d'Alger. Un siècle et quart après, dans le monde d'aujourd'hui, le retour en arrière est impossible à une Algérie où se débattent près de 10 millions d'êtres. L'évolution commencée doit se poursuivre et s'accomplir ; il faut forcer le rythme. Voilà trop longtemps qu'on parle de « la vocation agricole de l'Algérie ». Pour sauver l'Algérie, c'est-à-dire les Algériens, il faut industrialiser le pays. Même modernisée, l'agriculture ne peut à elle seule combler le vide qui s'élargit entre les subsistances et le nombre des consommateurs sous l'effet d'une démographie « galopante ».

Alors qu'en Métropole l'industrie est la source de la moitié du revenu national, en Algérie elle ne compte que pour 27 % ; elle ne fait vivre que 11 % de la population, tandis que 72 % vivent de l'agriculture. Mais la fraction de la population qui tire ses ressources du secteur industriel vit mieux. Passer des champs à l'usine, c'est presque toujours, en Algérie, une promotion : salaires plus élevés et réguliers, sécurité sociale, conditions d'existence supérieures à celles du douar. Le fellah vit presque en circuit fermé : du point de vue de l'économie générale, il n'est pas un consommateur. L'ouvrier, au contraire, achète et consomme. Distribuer des salaires, c'est créer du pouvoir d'achat, et par conséquent ouvrir de nouveaux marchés à l'industrie. Celle-ci apparaît donc comme une pompe qu'il faut amorcer pour qu'ensuite elle continue à fonctionner d'elle-même. Dans un pays comme l'Algérie, l'extension du marché intérieur présente des perspectives énormes en raison même de son resserrement actuel.

On entend dire quelquefois que le travailleur autoch-

tone se contenterait de peu, ne serait pas sensible à l'appât des hauts salaires, et ne deviendrait pas un consommateur analogue à l'Européen. Ces généralisations issues d'un racisme plus ou moins conscient ne résistent ni à une étude méthodique, ni à un simple examen des faits les plus évidents. L'Institut de recherches économiques d'Alger, que dirige un remarquable économiste, le doyen Peyrega, a montré que toute augmentation du revenu d'une famille musulmane se traduit par des achats accrus de vêtements, de mobilier, de bicyclettes, etc... Il suffit d'ailleurs d'avoir des yeux pour voir. Toutes les fois que j'en ai eu l'occasion, j'ai tenu à passer quelques instants chez des travailleurs musulmans, titulaires d'un emploi modeste mais assuré, par exemple au chemin de fer ; et, tout en buvant une tasse de café et en bavardant avec la famille, je pouvais observer l'appartement, les meubles, le poste récepteur de radio, le réchaud à gaz, un intérieur en tout analogue à celui d'une famille ouvrière de Lyon ou de Marseille. Il serait absurde d'imaginer que le Musulman algérien de la ville ne tient pas autant qu'un autre à un minimum de confort et de commodité. Ne croyons donc pas qu'il y ait un frein psychologique quelconque à l'élargissement du marché intérieur.

Mais l'industrialisation est-elle possible? Je ne saurais entrer dans le détail des observations et réflexions complexes qui me font répondre oui, avec des hommes aussi avertis qu'Henri Urbani et que Bouakouir. L'excellent rapport de ce dernier à l'Assemblée algérienne en juin 1955 est aussi net que possible à cet égard. On a consacré trop d'années à faire le catalogue des obstacles, alors qu'on ne devrait s'occuper des obstacles que pour les surmonter. L'énergie électrique est trop chère en Algérie? Dès le début de ma mission j'ai soumis au Gouvernement deux méthodes qui per-

mettraient d'en ramener le prix au niveau de celui de la Métropole. La main-d'œuvre autochtone est peu qualifiée? Alors précipitons le rythme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, sans oublier que dès maintenant les mineurs musulmans de Ksi-Ksou atteignent des rendements égaux à ceux de leurs camarades du Pas-de-Calais et que les usines modernes d'Alger et d'Oran utilisent sans déboires les travailleurs de la région. Le loyer de l'argent est trop élevé? D'ores et déjà la législation algérienne du plan d'industrialisation assure des dégrèvements fiscaux et permet des bonifications d'intérêts. La concurrence métropolitaine menace les jeunes industries encore mal assurées? S'il est vrai que des industriels à courte vue sont allés jusqu'à pratiquer, contre l'Algérie, un véritable « dumping », les Pouvoirs publics et, je l'espère, les grandes fédérations économiques ne peuvent-elles au contraire organiser une décentralisation qui serait au bénéfice de tous et d'une évidente nécessité stratégique? J'avoue qu'en de telles matières les partis-pris doctrinaux me paraissent sans intérêt ; libre entreprise et planification, ententes volontaires d'entrepreneurs et orientation d'État doivent concourir au même but, car ce but est d'une importance vitale et compte seul. Il faut pour cela, bien entendu, qu'il y ait un État et non pas seulement une administration.

Au surplus, l'Algérie a plus d'atouts dans son jeu qu'on ne le croit communément. Des mines de fer comme celles de l'Ouenza, de phosphates comme le Kouif, de charbon comme Kenadsa et Ksi-Ksou, déjà considérables en elles-mêmes, ne constituent qu'un début. Deux zones d'industrialisation possibles apparaissent sur la carte aux deux extrémités du pays : à l'Ouest, celle de Colomb-Béchar avec son charbon, le manganèse de Guettara et plus loin le fer de Tindouf ;

à l'Est, celle de Tébessa et de Morsott, avec le fer de l'Ouenza, les immenses réserves de phosphates du Djebel Onk, et du gaz naturel. Dans l'une et dans l'autre, malgré l'apparence désertique, il y a abondance d'eau. Grâce à Gaston Palewski, alors membre du Gouvernement et chargé d'animer les travaux que dirige avec une foi inébranlable l'ambassadeur Labonne, l'étude de ces deux zones a été poussée très activement en 1955. Je me suis rendu moi-même sur place à plusieurs reprises. Tout en donnant au printemps l'ordre de commencer les travaux de la centrale hydraulique du Djen-Djen, en petite Kabylie, j'avais prévu comme étape suivante la construction de la centrale thermique de Béchar.

Enfin la recherche du pétrole, poussée depuis plusieurs années au prix de dépenses atteignant 7 à 8 milliards par an, laisse espérer que le Sahara pourra fournir, dans un avenir discernable, des ressources importantes de carburant, qui bouleverseraient complètement la situation énergétique de l'Algérie. C'est au début de 1956 que le puits d'Edjelé a commencé à produire.

Il est évident que l'Algérie ne peut vivre qu'en s'industrialisant, et elle ne peut s'industrialiser qu'avec l'aide de la France. Indépendante ou économiquement autonome, il lui faudrait, pour arriver à ce résultat, imposer à une population déjà si pauvre des sacrifices inhumains pendant bien des années. Ce genre de considérations n'entre évidemment pas dans le cerveau des fanatiques de la guerre sainte qui se croient encore au VIIe siècle, ni dans celui des « intellectuels » parisiens qui versent avec ostentation des larmes synthétiques sur le sort des Algériens, mais seraient bien incapables, et d'ailleurs ne se soucient pas, de formuler le moindre plan d'action concrète pour les aider à se tirer d'affaire. Il est non moins clair que la guerre civile, le terrorisme et l'insécurité ne peuvent avoir d'autre effet que de

détruire stupidement, au détriment de la population musulmane, ce qui a été fait ou se fait pour élever son niveau de vie. Les riches, qu'ils soient Européens ou Musulmans, peuvent toujours trouver des refuges, et, même s'ils subissent des pertes, subsister encore confortablement ; aux pauvres, tout est pauvreté. Quand une bande de rebelles oblige un fellah, le couteau littéralement sous la gorge, à lui verser 50 000 francs, elle le ruine beaucoup plus que le fermier aisé à qui elle brûle un tracteur de 2 millions. Dans la bataille engagée entre l'Algérie et la misère, les fellagha sont du côté de la misère, et contre le peuple dont ils se réclament si bruyamment tout en lui faisant subir exactions, pillages et meurtres.

*
* *

J'ai essayé d'analyser les conditions objectives qui se traduisent, dans la conscience des hommes, par le mécontentement et le malaise des masses. Non moins dangereux et plus aigu est le malaise des élites. Et c'est là sans doute que notre politique s'est montrée le moins avisée.

J'entends par « élites » tout ce qui, dans la société autochtone, s'est élevé si peu que ce soit par l'instruction, par l'acquisition de connaissance ou de techniques. Il y aurait certes bien des distinctions à faire entre l'élite de culture essentiellement islamique et arabe (agents du culte, oulama, mouderrès, magistrats musulmans) et celle dont la culture est double, voire plus française que traditionnelle ; entre le petit lettré qui a passé le certificat d'études et le professeur de lycée ou de médersa ; entre l'avocat ou le médecin et l'ingénieur, *rara avis* dans un milieu où les techniques de la matière attirent peu. Mais, pour voir les choses en gros, retenons simplement ce fait que des élites se sont formées et qu'elles sont souvent de qualité. La finesse,

la vive intelligence, l'imagination, les dons oratoires caractérisent ces élites auxquelles manquent souvent la persévérance et la suite dans les desseins. Telles qu'elles sont, elles se montrent aptes aux fonctions publiques et aspirent à juste titre à jouer un rôle.

Toute notre politique, dans cette affaire, a été depuis 1830 un tissu de contradictions et de paradoxes. Dès l'entrée des troupes françaises à Alger, la proclamation du maréchal de Bourmont a posé le principe du respect absolu de la religion, des coutumes et des traditions locales, et nous avons poussé ce respect jusqu'à forcer nous-mêmes l'arabisation et l'islamisation de vastes régions berbères ; en même temps, nous avons ouvert les écoles françaises aux petits autochtones, et l'effort de scolarisation est allé en s'amplifiant au point que l'Algérie est aujourd'hui un des pays où la part du budget consacrée à l'enseignement est proportionnellement la plus élevée. Nous avons formé et nous formons chaque année des diplômés, sans avoir suffisamment songé à les utiliser dans des carrières administratives. Devenus citoyens de plein droit, les Musulmans sont conseillers municipaux, conseillers généraux, députés ou sénateurs, mais très peu sont préfets, sous-préfets, directeurs de services.

Les deux sociétés juxtaposées ont vécu côte à côte sans se mêler; la barrière de la religion est infranchissable (c'est la grande différence entre l'Afrique du Nord et l'Amérique latine). Certes des amitiés solides, et plus fréquentes qu'on ne le croit, se sont nouées entre Européens et Musulmans. Mais la situation traditionnelle de la femme musulmane recluse et voilée empêche les familles de se rencontrer, les ménages de se recevoir. Et je ne veux pas passer sous silence un complexe de supériorité culturelle et raciale qui a amené certains Européens à prendre vis-à-vis de leurs compatriotes autochtones une attitude blessante. Les

plaies de l'amour-propre sont les moins aisément guérissables et tel Musulman est allé s'inscrire au P.P.A. après avoir essuyé une rebuffade dans un bureau. Ces attitudes, toujours condamnables, deviennent intolérables lorsqu'elles sont le fait d'individus ignorants et grossiers s'adressant à des gens plus « évolués » qu'eux-mêmes.

Dans l'ensemble, cependant, toute la politique française en Algérie n'a pas cessé d'aller dans le sens de l'égalité, demandée avec une insistance toujours plus grande par les autochtones et considérée comme souhaitable par les Européens les plus clairvoyants. L'ordonnance du 7 mars 1944, prise par le gouvernement du général de Gaulle, puis le statut de 1947 malgré ses lacunes ou ses insuffisances, reflètent cette orientation constante. Plus ou moins consciemment, la France a voulu faire des Arabo-Berbères d'Algérie non pas des étrangers même associés à elle, mais des citoyens égaux à tous les autres. Il est regrettable qu'on n'ait marché dans cette voie ni assez vite ni assez loin.

Entre les deux guerres mondiales, l'élite musulmane souhaitait ardemment être intégrée à la France, et lui intégrer l'Algérie. Les projets « Blum-Viollette », cependant bien timides, furent enterrés, tragique occasion manquée. On en arriva à dénoncer comme anti-français des gens qui exigeaient d'être Français. Il fallut la deuxième guerre, la part importante et souvent héroïque qu'y prirent les Musulmans, le développement des idées réformistes sous le Gouvernement provisoire, pour qu'on reprît la marche en avant, non sans avoir gaspillé un temps précieux.

Pendant la même période, un mouvement idéologique et politique de tendance tout opposée prenait racine en Algérie, rejeton de celui qui agitait l'Orient. Les *Oulama* dits « réformistes » *(mouslihine)* s'inspi-

raient de l'enseignement donné en Égypte et en Tunisie. Constantinois comme leur fondateur Benbadis, comme Tébessi, El-Okbi, El-Mili, Kheireddine, Ibrahimi Bachir, ou tunisiens comme Toufik Madani, ils se formèrent à El-Azhar ou à la Zitouna. Leur doctrine, purement religieuse au départ, rappelle le puritanisme des *Wahabites* (1) d'Arabie ou plus encore la théorie du retour à la pureté des « pieux ancêtres » prêchée par les *Salafiya;* elle condamne les innovations ou dérogations *(bid'a)*, même lorsqu'elles sont fondées sur l'*idjma* ou consensus des fidèles, et pose en principe qu'on ne saurait trouver le salut hors du Coran et de la *Souna*, recueil de préceptes inspirés directement par le Prophète. Appliquée à l'Algérie, cette doctrine dénonce comme superstitieuses et idolâtres les pratiques traditionnelles nées de l'amalgame de l'Islam importé par les conquérants arabes avec les anciennes croyances et les vieux rites berbères, le culte des saints surtout, et les usages des confréries ou *Zaouïas.*

Fondée en 1931, l'Association des Oulama (2) réformistes, d'abord prudente, ne tarda pas à entrer en conflit violent avec les traditionalistes de l'Islam algérien, leur disputant âprement les mosquées et les écoles coraniques. Elle ne tarda pas non plus à se placer sur le plan politique avec sa fameuse devise : « L'Islam est ma religion, l'Arabe est ma langue, l'Algérie est ma patrie », et à nouer les alliances les plus imprévues, aussi bien avec l'U.D.M.A. de Ferhat Abbas qu'avec le P.P.A. messaliste et le parti communiste, en attaquant de plus en plus vivement l'administration et la France. Dès le début des troubles en 1954, la plupart

(1) Disciples de Mohamed Inb Abdelwahab, mort en 1791.

(2) *Oulama*, singulier *alem*, désigne seulement des hommes savants en matière de religion. On peut donc fort bien être un *alem* sans appartenir au mouvement des *Oulama* réformistes.

des Oulama prirent fait et cause pour les rebelles, de façon d'abord dissimulée, puis ouvertement.

En fait, deux tendances contradictoires coexistaient chez eux : celle du retour pur et simple au passé, imbue d'un puritanisme sectaire et fanatique, et une tendance « moderniste » qui cherchait à concilier le dogmatisme de l'Islam avec la vie contemporaine et la science occidentale, selon les enseignements du cheikh Mohamed Abdou (1). Il n'est malheureusement pas douteux que la première de ces tendances l'a emporté sur l'autre, et que le mouvement des Oulama s'est rallié à un absolutisme religieux pan-arabe et rétrograde, teinté d'intolérance et de xénophobie. Son influence s'est exercée contre le rapprochement et la compénétration des deux sociétés qui vivent ensemble en Algérie, et pour le maintien, voire l'exaspération, de leurs différences.

On observe ici ce fait bien souvent constaté : que les positions extrêmes se rejoignent. Tandis que du côté européen des « ultras » persistaient à refuser aux Musulmans la pleine citoyenneté sous prétexte que celle-ci aurait été incompatible avec leur « statut personnel » islamique, du côté musulman, les extrémistes poussaient leurs coreligionnaires à refuser cette même citoyenneté comme incompatible avec leur salut. D'un côté on disait : « Pour être un bon Français il faut cesser d'être Musulman » ; de l'autre : « Pour être un bon Musulman, il ne faut pas être ni devenir Français ». La convergence des aveuglements jouait contre l'évolution paisible et raisonnable de l'Algérie.

Qu'on imagine, dans ce contexte, l'état d'esprit de ces élites dont on a parlé plus haut, suspendues pour

(1) Professeur à l'Université d'El-Azhar, au Caire, mort en 1905. Selon lui, le véritable Islam est compatible avec le progrès scientifique, et le Coran contient, sous une forme allégorique, les connaissances positives modernes.

ainsi dire entre deux mondes, souvent blessées par l'un et rudement sommées par l'autre de lui revenir tout entières. Qu'on se représente le drame — ce mot n'est pas trop fort — d'hommes qui souvent pensent en français, ne parlent que peu ou pas l'arabe dialectal et ne peuvent se faire comprendre en Orient, dont la vision des choses s'est rationalisée, et qui ne trouvent ni compréhension d'un côté ni indulgence de l'autre. Il n'est pas étonnant que plus d'un ait succombé, et que beaucoup, ne pouvant résoudre un problème historique qui les dépasse, se soient repliés sur eux-mêmes dans une réserve chagrine.

Le statut de 1947 avait posé un certain nombre de principes, en confiant à l'Assemblée algérienne la mission de les traduire en textes législatifs : l'indépendance du culte musulman vis-à-vis de l'État devait être garantie, l'enseignement de l'arabe organisé. L'Assemblée où le second collège fut seul chargé, comme il était normal, de préparer ces textes, n'y parvint pas, en raison surtout de la division permanente entre « réformistes » et « traditionalistes ». Elle laissa passer par là-même l'occasion de s'affirmer comme un corps capable non seulement de gérer des intérêts, mais de prendre de grandes décisions politiques.

Le statut avait, de même, établi que les communes mixtes seraient supprimées. Mais j'arrivai en Algérie huit ans plus tard sans que cette prise de position eût été suivie d'effet.

Ainsi, soit qu'on se place au niveau supérieur des élites, soit qu'on envisage le niveau local de l'administration quotidienne, des aspirations longtemps contenues attendaient de pouvoir se satisfaire. Le temps passé et perdu avait laissé à des complexes, à la frontière du conscient et du subconscient, le loisir de déchirer les âmes. Pauvre Algérie ! Divisée au plus profond d'elle-même, tiraillée entre le passé et l'avenir, écartelée

par les désirs et les rancœurs, elle me jetait au visage, quand je me penchais anxieusement sur elle, le souffle ardent et lourd d'une marmite de sorcières. Comment ne pas l'aimer, dans son épreuve même? « Quand ton fils est devenu grand, traite-le comme ton frère », dit un proverbe arabe : douloureusement certes, le fils était devenu homme, notre égal, notre frère. C'est cela qu'il fallait comprendre, en vertu de cela qu'il fallait agir.

CHAPITRE V

REMÈDES ET RÉFORMES

La situation qu'on vient de décrire appelle des remèdes, c'est-à-dire des réformes, et dans les divers ordres. Certes, comme dit Montaigne, on doit se demander « s'il se peut trouver si évident profit au changement d'une loi reçue, quelle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer », et il faut se garder de tomber dans la mystique de la nouveauté à tout prix, ou, pire encore, dans la manie de la nouveauté d'apparence, pour céder au goût du jour, à la mode ou aux slogans. Le spectaculaire, en politique, s'use aussi vite qu'un vêtement de théâtre, surchargé de bijoux faux et de paillettes, dont l'éclat trompe un moment, et qui se révèle pauvre et sordide aussitôt que les feux de la rampe se sont éteints. Mais, dans le cas de l'Algérie, la nécessité de réformes vraies, donc profondes et réfléchies, répondant à un diagnostic sérieux, crève littéralement les yeux.

Dans quel esprit, à mon sens, convient-il de s'attaquer à ces problèmes? D'abord, je crois, sans passion et sans autre souci que de porter remède à des maux dûment observés. Rien n'est plus fâcheux en ce domaine que de céder aux idées préconçues, aux « programmes » hâtivement établis et mal digérés, ou encore à des sentiments de haine et de vengeance. C'est dire combien absurde et nuisible serait tout plan de réformes, ou soi-disant tel, qui se fixerait pour objet de châtier

les méchants colons et d'ouvrir contre les Européens coupables d'être nés à Miliana plutôt qu'à Rennes un prétendu « second front ». Comme si celui de la rébellion sanglante ne suffisait pas ! Comme s'il était impérieusement nécessaire de déchirer encore plus l'Algérie ! Comme si un plan de réformes devait servir à satisfaire les humeurs noires de quelques Savonarole de salles de rédaction, empressés à battre leur coulpe sur la poitrine d'autrui !

Il va de soi, d'autre part, que serait vide d'intérêt toute réforme qui ne se proposerait pas en première ligne de répondre aux aspirations matérielles et morales des Musulmans d'Algérie : majorité du peuple, plus pauvres et plus souffrants, que ferait-on qui vaille si ce n'était pour eux?

Bannir toute discrimination à leur détriment n'est pas tout ; il ne faut pas hésiter, le cas échéant, à en établir à leur avantage, car la véritable équité oblige, quand un plateau de la balance est trop léger, à le charger pour rétablir l'équilibre.

Un peu de pragmatisme et de sens de l'humain seront ici plus à propos que beaucoup de phrases creuses et de principes invoqués à grand bruit. Maintenir la souveraineté française? Assurément ! Mais elle n'est pas menacée, bien au contraire, si le fellah vit plus largement ou si le préfet s'appelle Belkacem. Liquider le « colonialisme »? Est-il possible que ceux-là dont toute la doctrine tient dans ces mots ne se soient pas encore aperçus que l'Algérie n'est plus une colonie? Car ce serait une singulière colonie que ce territoire qui reçoit de la Métropole bien plus qu'il ne lui donne, et dont tous les habitants sont citoyens. Bien des pays prétendus « indépendants », mais dominés par de grandes puissances qui exploitent leurs ressources sans y bâtir une école ni un hôpital, sont cent fois plus que l'Algérie asservis à un colonialisme hypocrite. Plutôt que les

formules, ce qui doit compter c'est la réalité de la vie des hommes. De ceux qui nous font la mauvaise querelle du colonialisme, tel n'est parvenu à sa grandeur présente que par l'extermination massive des peuples autochtones, et pratique encore les plus blessantes discriminations raciales ; tel autre liquide physiquement des communautés entières et déporte aux confins de son empire les débris de populations mal assimilées ; d'autres encore tolèrent chez eux la vente et l'achat d'esclaves sur le marché, la misère indicible de leurs paysans, les famines cycliques. Et nous, qui n'avons pas tout fait, tant s'en faut, mais qui n'avons certes pas exterminé les Algériens autochtones, qui mêlons dans nos écoles nos fils et les leurs, qui nous soucions sincèrement d'effacer tout vestige de régimes dépassés et qui luttons contre la maladie et le dénuement, c'est nous qui serions condamnés? Vraiment, c'est trop d'injustice et de sottise. Que des Français joignent leurs voix au chœur haineux de nos accusateurs, cela me navre et me confond. Sans doute, à moins qu'ils ne servent des intérêts étrangers, veulent-ils s'élever au-dessus du commun et montrer la supériorité de leur esprit en décriant leur propre nation. Mais « qui veut faire l'ange, fait la bête ».

* * *

Dans l'ordre économique, j'ai déjà esquissé les solutions : l'agriculture est archaïque, il faut donc la moderniser, poursuivre et étendre l'effort des S.A.R., refondre et renforcer le crédit agricole. Le régime juridique de la propriété foncière entrave le développement des exploitations : une loi nouvelle doit permettre, en dépit des problèmes complexes que cela pose, de le rapprocher du régime français. En raison de l'expansion démographique, il n'y a pas assez de terres pour les familles nouvelles qui se fondent : il

faudra donc redistribuer des terres, prélevées soit sur des domaines particuliers, soit sur le domaine public, y « recaser » des fellahs, et les doter de moyens de culture faute desquels l'expérience s'achèverait en un fiasco.

Ici se posait la question des terres irriguées. On sait qu'à partir de 1926 la politique des « grands barrages » a permis de créer des « périmètres irrigués », comme ceux de l'Oued-Fodda, de la Mina, de Saint-Denis-du-Sig, dont la superficie totale atteint 150 000 hectares. Dans un pays où la différence entre une terre sèche et une terre irriguée est proprement la différence entre la mort et la vie, les terrains qui faisaient partie de ces périmètres se sont trouvés extraordinairement valorisés. Et pourtant la moitié à peine de cette superficie est effectivement cultivée en cultures irriguées à haut rendement ! Ce paradoxe apparent s'explique par les dépenses excessivement lourdes que suppose la mise en irrigation des terres aux frais de leurs propriétaires : nivellement, canalisations. Il n'en est pas moins inadmissible que la puissance publique ait engagé des milliards dans ces barrages et qu'il n'en soit pas tiré le plus grand parti.

Le texte dit « Loi Martin » promulgué en 1942 avait pour but de remédier à cette anomalie ; il organisait de façon autoritaire la reprise de la plus-value des terrains, que l'État pouvait récupérer en nature sous forme de parcelles. Mais ses modalités d'application étaient, il faut le dire, peu pratiques, et surtout cette loi fut entraînée dans la débâcle générale du régime de Vichy. Qu'il fallût la ressusciter sous une forme mieux adaptée, je n'en doutais point.

Pour en revenir à la réforme agraire proprement dite, je ne croyais pas possible que des bureaux du Gouvernement général prissent à leur charge les opérations complexes de recensement, d'acquisition, de

distribution et de recasement. Mieux valait-il, selon moi, créer un organisme spécialisé, véritable Office de la réforme agraire, qui serait doté, au départ, de ressources propres. Cet Office ou Caisse — nous l'appelâmes finalement Caisse d'Expansion et de Modernisation rurales — aurait pour attributions d'acquérir, d'aménager et de lotir des domaines agricoles ; elle pourrait soit acheter les terres, soit faire procéder à leur expropriation pour cause d'utilité publique. Elle aurait la faculté d'accorder aux fellahs soit des locations de longue durée avec promesse de vente, soit des ventes avec des délais de paiement atteignant vingt-cinq ans. C'est elle qui cautionnerait les demandes de crédits des paysans pour leur permettre de s'équiper en moyens de culture et d'aménager leurs nouveaux domaines.

Afin de laisser à cet organisme toute l'autonomie souhaitable, notre projet le plaçait sous l'autorité d'un conseil formé pour partie de fonctionnaires, de personnalités du monde agricole et de membres de l'Assemblée algérienne. Il était spécifié que la Caisse opérerait selon les procédés du droit privé — avec néanmoins un contrôle surtout financier.

En même temps que nous mettions sur pied ce texte — et je passe sur les longues discussions et conférences, sur les travaux préparatoires complexes, non sans souligner au passage le rôle éminent et très utile joué dans toute cette affaire par Henri Urbani — le projet de réforme du régime foncier, véritable code extrêmement fouillé et précis, était achevé par la commission que présidait l'inspecteur général de l'Agriculture Barbut avec une connaissance approfondie de ce problème.

Pour remplacer la Loi Martin, un autre projet était rédigé, qui faisait obligation légale aux propriétaires de terres situées dans un périmètre d'irrigation « de

les mettre en valeur par la pratique constante et régulière de cultures irriguées ». A défaut, les terres non exploitées de cette manière pouvaient être expropriées au profit de la Caisse d'Expansion et de Modernisation.

Enfin, un texte, précédé d'un exposé des motifs extrêmement précis montrant les abus auxquels se prête le système du *Khammessat*, prononçait le remplacement de celui-ci par le métayage du type traditionnel en France, le partage à moitié.

J'ai le droit de dire que jamais dans l'histoire de l'Algérie un pareil ensemble de mesures n'avait été établi. Avant toute chose, il fallait poser les principes, puis créer l'instrument de réalisation. Quoi qu'on fasse ou quoi qu'on dise, toute véritable réforme agraire en Algérie devra marcher dans cette trace : c'est d'ailleurs ce qu'on voit bien aujourd'hui.

*
* *

En ce qui concerne l'industrie et le développement du secteur moderne de l'économie, il me semblait qu'un premier point de grande importance consistait à abaisser le prix de l'énergie électrique, ou bien en intégrant l'É.G.A. (Électricité et Gaz d'Algérie) à Électricité de France et en étalant les tarifs sur l'ensemble Métropole-Algérie, soit en libérant l'É.G.A. des charges financières qui l'obligent à maintenir des prix élevés. Pour ma part, je favorisais la première méthode, comme d'ailleurs l'intégration des chemins de fer à la S.N.C.F., voire la fusion des banques d'émission et la suppression de ce « franc algérien » qui étonne et scandalise le Métropolitain à son arrivée ; s'y opposaient les habitudes prises, les intérêts acquis. On aurait tort de croire que seules les entreprises privées ont tendance à se muer en bastions ; il en est souvent de même des entreprises nationalisées.

Pour coordonner et animer la décentralisation d'industries métropolitaines vers l'Algérie, je décidai de créer le commissariat à l'industralisation qui, situé à Paris, aurait le contact direct et quotidien avec les milieux professionnels et les Ministères.

Mais tout cela devait être inclus dans un plan d'ensemble. C'est ici que trouvait toute son utilité le travail difficile accompli avec succès par la commission que présidait le conseiller d'État Maspétiol. Son rapport, qui fut déposé en juin mais dont j'avais pu suivre l'élaboration et connaître un peu plus tôt les conclusions, après une brillante analyse de la situation économique et financière de l'Algérie, proposait un « modèle de croissance » portant sur six ans. Pendant ces six années, le concours de la Métropole à l'Algérie augmenterait de 15 milliards par an, tandis que la « pression fiscale » en Algérie serait progressivement accrue.

Cette politique d'investissements aurait pour résultat d'élever le niveau de vie de 6 % par an.

Très soigneusement établi, le rapport Maspétiol, qui d'ailleurs n'a jamais été sérieusement discuté par personne, fournissait la base d'une action cohérente et suivie. Aussi bien sa partie descriptive que ses conclusions mettaient en évidence ce fait fondamental que l'autonomie, aussi bien budgétaire qu'économique, de l'Algérie, est un mythe, à moins de réduire tous les Algériens à une misère bestiale : fait qu'ignorent allègrement ceux qui, n'ayant à la bouche que de creux slogans, font bon marché des réalités.

*
* *

J'ai assez dit quelle importance j'attachais à l'accession des Musulmans aux fonctions publiques. De 22 % en 1947, la proportion de Musulmans ainsi employés

était passée à 29 % en 1954 ; elle demeure, on le voit, très insuffisante ; elle est, de plus, fort irrégulière, car si le personnel des communes est musulman en grande partie, celui de certaines administrations centrales est presque entièrement européen. Plus on s'élève dans la hiérarchie, plus le nombre de Musulmans décroît. Ajoutons à cela l'ignorance de la langue arabe ou berbère de la part de nombreux fonctionnaires — ignorance qu'on ne saurait trop sévèrement condamner (1) — et l'on aboutit à faire de l'administration un organisme séparé du pays et imperméable à lui.

Quand on veut saisir à bras-le-corps ce problème, on se heurte à trois difficultés : tout d'abord, beaucoup de jeunes Musulmans sont trop pauvres, accablés de charges de famille trop lourdes, pour suivre une scolarité normale et « décrocher » les diplômes indispensables pour l'entrée dans telle ou telle carrière ; ensuite le statut de l'Algérie lui-même, qui s'oppose à toute discrimination à l'encontre des Musulmans, interdit non moins nettement toute discrimination en leur faveur ; enfin, on se trouve devant cet édifice imposant, barricadé, tout garni de mâchicoulis et de herses, qu'est la forteresse de la Fonction publique. Peu de profanes connaissent la puissance de ce donjon qui met à journée faite en échec Ministres et Parlement grâce à la rigidité des règles et à la complication byzantine des textes. Si les moellons de ses murailles sont les règlements et les circulaires, le ciment qui les assemble est le souci de maintenir les avantages acquis et les positions garanties. Là, les syndicalistes les plus progressistes deviennent de furieux conservateurs, et j'ai entendu des hommes

(1) Aussi ai-je fait insérer dans le nouveau statut des administrateurs des dispositions qui rendent obligatoire la connaissance d'une des langues indigènes pour progresser dans la carrière. J'ai également relevé les primes de langue arabe ou berbère, fixées à des taux dérisoires.

inscrits dans les partis d'extrême-gauche tenir les propos les plus réactionnaires, dès lors qu'une réforme hardie risquait de bousculer le sacro-saint échafaudage des grilles de traitements et des règles d'avancement.

Reprenant une idée déjà exposée par le gouvernement Mendès-France - Mitterrand, je décidai d'abord de créer à Alger un Centre de formation administrative, ouvert à tous mais particulièrement adapté aux besoins de nos jeunes compatriotes musulmans. Je le confiai à un professeur intelligent et enthousiaste, M. Mabileau, qui s'y attacha avec vigueur. Le Centre devait délivrer un diplômé qui donnerait accès, malgré toutes règles contraires, aux carrières administratives les plus variées ; il permettrait à ses élèves de vivre en leur donnant des bourses. Ce Centre fut ouvert à la rentrée scolaire : en dépit de l'atmosphère troublée, son succès fut immédiat. Plusieurs centaines de jeunes gens se présentèrent au petit concours d'entrée ; 147 furent reçus, dont 133 Musulmans, parmi lesquels 2 ou 3 jeunes filles. C'étaient des fils d'artisans, d'employés, d'ouvriers, de fellahs, de khammès venant aussi bien de Bordj-Menaïel que de Chéragas, de Sidi-Aïch que de Ghardaïa, de Béni-Saf que de Khenchela. La plupart furent boursiers. Une des plus vives satisfactions que j'ai goûtées en Algérie me fut donnée le jour où nous inaugurâmes le Centre et où je pus voir tournés vers le professeur Mabileau et vers moi les visages intelligents et rayonnants des Ali et des Rachid à côté de ceux des Jean-Pierre et des Claude.

Mais, comme je l'ai dit, il fallait aller plus loin et prévoir de véritables textes d'exception permettant de porter rapidement à 50 % la proportion de Musulmans dans l'administration et les services publics ou semi-publics, les industries nationalisées, etc. Cela n'était possible qu'en donnant au Gouverneur le pouvoir de recruter sur titres, en dérogation aux règlements, quand

6

bien même les conditions statutaires ne seraient pas remplies et les peaux d'âne requises ne seraient pas présentées. C'est là que, frêle mortel, j'osais fouler d'un pied irrespectueux le sanctuaire de divinités farouches. Plusieurs lignes de résistance se mirent aussitôt en branle : la première au Gouvernement général, une autre au ministère de l'Intérieur, la troisième à la Fonction publique, ultime réduit de la défense. Tantôt on me remontrait que mes propositions sacrilèges violaient de vénérables préceptes, ce que je savais fort bien ; tantôt on s'efforçait de me décourager par un feu roulant de critiques ; tantôt on avait recours à la méthode dilatoire des notes, contre-notes, réponses aux précédentes, observations sur ces dernières et commentaires sur ces observations, le tout suivant le cours majestueux et lent que l'administration sait imprimer à sa démarche quand, *patiens quia æterna*, elle attend qu'un Ministre ou un Gouverneur importun soit amené à quitter la place en raison des bouleversements périodiques de notre système parlementaire.

Cependant ce problème, administratif pour une part, débouchait pour une autre sur la question plus vaste de l'éducation entendue au sens le plus large. La « scolarisation » proprement dite n'est qu'un aspect de cette question ; il faut pourtant en dire quelques mots.

Il y avait en 1955 environ 420 000 enfants dans les écoles primaires (dont 295 000 musulmans, parmi lesquels 87 000 fillettes), plus 30 000 dans les classes maternelles, 36 000 (dont 7 000 musulmans) dans les lycées, 5 000 étudiants (dont 600 musulmans), à l'Université d'Alger, 23 300 élèves de l'enseignement professionnel et technique. Lors de mon arrivée, et surtout dès que je pris la décision de faire passer de 600 (en 1954) à 1 200 le nombre de classes à construire, une grave crise de recrutement des instituteurs commença à se dessiner. Non seulement ce recrutement

était insuffisant, mais l'insécurité dans certaines zones amenait les maîtres, et surtout les femmes, à demander leur « exeat ». Je fus donc amené à prévoir la création d'une sorte de corps auxiliaire, les « instructeurs du plan de scolarisation », propre à combler ce déficit alarmant. Cette décision fut retardée par l'opposition tenace des syndicats d'instituteurs qui, incapables de subvenir aux besoins, n'en condamnaient pas moins cette formule rendue nécessaire par l'urgence. Enfin, après mille palabres, je pus signer l'arrêté. Mais — ce qui montre combien les événements sont souvent plus forts que les hommes — la crise redoutée ne se produisit pas : c'est qu'entre temps le terrorisme s'attaquait aux écoles d'abord épargnées. Dans le courant de l'année, 17 instituteurs furent assaillis, 5 assassinés, 307 écoles détruites, plus de 400 durent être fermées. Au total, 1 500 classes sur 12 000 cessèrent de fonctionner : aussi les instructeurs du plan n'eurent-ils pas à paraître, sauf toutefois une cinquantaine en Oranie.

Mais l'école n'est pas tout. La proportion des analphabètes est très élevée. Pire encore, beaucoup d'adultes ignorent tout, en particulier dans les campagnes éloignées, des soins d'hygiène les plus élémentaires, des petits travaux quotidiens les plus simples. Le fellah qui ne sait même pas compter se fait tromper et voler. La femme souvent ne sait ni soigner un enfant, ni coudre. Bref, il est peu de populations aussi mal préparées à la vie. A leur intention et à leur portée, il faut donc prévoir quelque chose de particulier et de nouveau, sans dogmatisme ni rigidité, associant l'instruction de base, l'éducation post-scolaire, l'hygiène, les petits métiers. Dès mon discours du 23 février, j'avais prononcé les mots de « missions culturelles », me référant ainsi à l'expérience poursuivie au Mexique depuis plus de vingt ans et que j'avais pu étudier avec sympathie à diverses époques, la dernière fois en 1953.

C'est en m'inspirant de cet exemple, aidé par Germaine Tillion, ethnographe qui a longuement vécu chez les autochtones, que je mis sur pied l'idée des « centres sociaux », destinés à agir humblement mais efficacement dans les douars ou dans les bidonvilles.

*
* *

Dans le domaine administratif, deux préoccupations essentielles me guidaient : rendre plus maniables, en les ramenant « à l'échelle humaine », les départements et arrondissements trop vastes et trop peuplés ; combler le vide qui s'était créé entre le dernier échelon, celui de l'administrateur, et la population trop dispersée de communes mixtes gigantesques. En ce qui touche au premier point, la réforme depuis longtemps envisagée traînait inexplicablement comme beaucoup d'autres choses ; je fis créer dans de brefs délais le département de Bône et 12 nouveaux arrondissements, et préparer la création d'autres départements, y compris celui du Sahara, ce qui permettait à la fois de tenir une des promesses de 1947 et de fixer clairement le statut de ce territoire. Quant au second point, c'était tout le problème du « quadrillage ». Dès avril, les officiers marocains d'affaires indigènes s'implantaient dans l'Aurès et le général Parlange, nommé commandant civil et militaire, vint s'installer à Batna avec autorité sur toute la zone du Sud-Constantinois. Mais il fallait former d'urgence des officiers et élaborer une doctrine. C'est à quoi s'employèrent mes collaborateurs, en particulier le colonel Constans. Tout un plan fut mis au point, comportant la création dans toute l'Algérie de S.A.S. (Secteurs administratifs spécialisés) au nombre de plus de 400, formant des « zones de pacification ». Des stages improvisés, et certes trop rapides — mais la nécessité était là — permirent d'envoyer dans le

bled les premières dizaines d'officiers d'Affaires algériennes et de mettre en place les premiers S.A.S. De ce fait, une véritable doctrine de la pacification se précisait : j'y reviendrai en son lieu.

A la tête, le Gouvernement général était depuis longtemps l'objet de critiques. On lui reprochait son hypertrophie, la masse de ses services empilés dans un building trop voyant, la lourdeur et la lenteur de son action. Ces critiques n'étaient assurément pas sans fondement, mais dans le détail tombaient souvent à côté. Si le « G.G. » comme on dit à Alger, s'emparait de trop d'affaires et en ralentissait le cours par l'excès de la centralisation, c'est en partie parce que les instances locales avaient pris l'habitude commode de lui renvoyer les dossiers et de s'en remettre à lui pour les décisions. Que certains services fussent pléthoriques était indiscutable ; mais d'autres, d'une importance capitale, tels que le Paysanat ou les Affaires économiques, n'avaient que des effectifs ridiculement insuffisants. On était donc amené à « repenser » toute l'administration supérieure, avec le double but de décentraliser davantage et d'articuler plus rationnellement les services. Je demandai qu'une commission spéciale, présidée par M. Maspétiol, et comprenant avec des fonctionnaires des représentants d'une firme d'ingénieurs d'organisation, prît en mains cette affaire : ce qui fut fait. Son travail fut long, mais très utile, et ses conclusions, déposées à la fin de 1955, dessinaient un cadre nouveau propre à accroître le rendement de la haute administration.

*
* *

Me tournant ensuite vers le secteur proprement politique, je trouvais sur le chantier et en suspens un certain nombre de réformes projetées qu'il y avait lieu

d'achever au plus tôt, ne fût-ce que pour liquider les questions irritantes qu'elles posaient.

D'abord, ce qu'il est convenu d'appeler « l'indépendance du culte vis-à-vis de l'État », terme assez équivoque d'ailleurs, puisque le culte musulman, par sa nature même, ne comporte rien de semblable à une hiérarchie ou à une Église. C'est une mosaïque de communautés de fidèles qui choisissent leurs agents, car il n'existe pas de prêtres à proprement parler. La législation en vigueur en Algérie respecte toutes ces particularités. L'État français, laïque en Algérie comme en Métropole, intervient cependant de deux manières, soit qu'il tranche les conflits qui s'élèvent entre communautés ou entre sectes pour l'usage de telle ou telle mosquée et l'usufruit d'un *habous* (bien de main-morte à usage religieux ou charitable), soit qu'il verse aux agents du culte des indemnités, comme il en verse aux prêtres catholiques, protestants et israélites. Aussi a-t-on vite fait d'accuser l'administration de partialité et de lui reprocher de se mêler de ce qui ne la regarde pas. Les Oulama réformistes ont fait de cette question leur principal cheval de bataille.

J'ai déjà indiqué que la fraction musulmane de l'Assemblée algérienne n'avait pas réussi à élaborer une décision sur ce sujet. Je devais donc chercher le moyen de régler le problème en dégageant l'État de ce guêpier et sans pourtant essayer de créer une Église islamique. Deux points semblaient essentiels : il fallait trouver, malgré l'inorganisation qui caractérise le culte musulman, le moyen de trancher les conflits intérieurs ; il fallait aussi que les agents du culte fussent désignés sans aucune intervention des Pouvoirs publics, même *a posteriori*, et que l'usage des biens *habous* annexés au domaine public après la conquête fût assuré aux communautés religieuses. On imagine avec quelles précautions il convenait d'aborder des sujets aussi

délicats et même explosifs dans l'état des esprits.

Je tins donc à consulter très largement tous ceux qui pouvaient me fournir des avis autorisés, depuis Henri Urbani, le colonel Schoen, excellent connaisseur des questions musulmanes, des imams et des mouderrès, des traditionalistes, des Oulama. Toufik Madani, secrétaire général de ces derniers, me déclara devant témoins que les Oulama accueilleraient avec satisfaction la réforme que je projetais et qu'il voyait en elle le gage de leur réconciliation avec l'administration française : ce qui n'empêcha nullement ces mêmes Oulama de dénoncer cette réforme avec violence quelques semaines plus tard.

Je m'inspirai, d'autre part, des dispositions légales prises par les pays musulmans tels que ceux de l'Orient, ou par les pays, comme l'U.R.S.S. et la Yougoslavie, qui ont affaire à de fortes minorités islamiques.

Après maints remaniements, mon projet comportait, à l'échelon local, un système de commissions de fidèles tirées au sort sous le contrôle des Cadis. Il reconnaissait pleine autonomie aux associations culturelles musulmanes, et leur conférait l'usage des *habous*. Le budget de l'Algérie verserait aux communautés des sommes correspondant à l'importance des *habous* incorporés aux domaines de l'État. Enfin, pour arbitrer en dernier ressort les conflits, le texte prévoyait la désignation d'un commissaire, obligatoirement musulman, comme cela se pratique dans tous les pays, sans exception, dont j'ai parlé plus haut.

Comme pour le problème du culte, l'Assemblée algérienne n'était pas parvenue à élaborer l'organisation de l'enseignement de la langue arabe. Là encore existaient des projets demeurés en souffrance et que je repris. En substance, il s'agissait de rendre obligatoire dans tous les établissements l'enseignement de l'arabe, que les Européens parlaient presque tous lorsqu'ils

étaient en majorité des colons, mais que la plupart ignorent à la ville. Que l'Algérie doive devenir une communauté bilingue, puisant de ce fait dans les trésors de deux civilisations, me paraissait et me paraît toujours souhaitable ; l'harmonie entre les deux populations ne peut qu'y trouver son compte. Restait la question des Berbères, Kabyles ou non, souvent bilingues en français et en berbère et pour qui l'arabe est une langue étrangère, n'en déplaise aux Oulama. On ne voit pas, après tout, pourquoi on ne donnerait pas sa chance au berbère, langue non écrite pour l'instant mais qu'il serait facile de doter d'un alphabet. Si je me résolus cependant à prévoir l'enseignement de l'arabe aux Berbères, c'est en réfléchissant au rôle important que ceux-ci doivent jouer dans la communauté algérienne, notamment comme fonctionnaires et comme cadres. Il semble donc rationnel que l'on exige d'eux de connaître l'arabe comme on doit l'exiger des fonctionnaires et des cadres européens.

Je ne mentionnerai que pour mémoire le vote des femmes musulmanes, annoncé par le statut de 1947. Il aurait été facile de l'organiser, dans une première phase, en faveur des femmes suffisamment évoluées. Mais l'empressement marqué par les Musulmans à cet égard se montra si tiède, pour ne pas dire plus, que j'estimai inopportun d'être trop en avance sur les mœurs.

Le même statut avait annoncé la suppression des communes mixtes, et là on entrait dans le vif du problème politique. Il existe en Algérie une grande

Au retour d'une opération, un légionnaire, mortellement blessé, est ramené vers l'arrière.

Les chefs de la rébellion kabyle se sont fait complaisamment photographier. A gauche : *Krim Belkacem* et *Mohammedi.* A droite : *Ouamrane.*





De

M

variété de collectivités locales : les communes de plein exercice, régies par la loi municipale française, mais dont le conseil municipal, élu par deux collèges, comporte 2/5e de membres du deuxième collège pour 3/5e de membres du premier ; les centres municipaux, petites communes rurales administrées par une djemaâ élue et par un président, tous autochtones, sous le contrôle de l'administration ; les douars-communes, avec leurs djemaâs et que contrôle un caïd désigné ; les centres de colonisation, hameaux ou villages de fermiers européens, qui élisent leurs adjoints spéciaux. Centres municipaux, douars-communes et centres de colonisation coexistent au sein des communes mixtes, sous l'autorité de l'administrateur qu'assiste une commission municipale.

Les qualités de ce système complexe sont indéniables : adapté au pays, il permet, lorsque l'administrateur est un fonctionnaire de valeur, de veiller avec efficacité aux besoins de la population. La plupart des douars et des centres sont trop pauvres pour subvenir aux nécessités les plus élémentaires : chemins à entretenir, points d'eau à aménager, bâtiments scolaires ou communaux à construire ou à réparer ; c'est la commune mixte qui peut seule y satisfaire. Mais les défauts de cette structure ne sont pas moins apparents. Dans les communes de plein exercice, malgré l'importance de la population européenne, la proportion des 2/5e - 3/5e est contraire à l'équité et au bon sens. Les communes mixtes souvent trop vastes et trop peuplées dépassent les possibilités de l'administrateur. Les « grandes familles » qui fournissaient les caïds souvent

Deux notables du douar Madala (commune de Bougie) pendus et mutilés par les rebelles.

M. Jacques Soustelle prend contact avec un groupe de partisans chaouia de l'Aurès.

se sont usées, et en fonctionnarisant les caïds nous avons porté atteinte au principe même de cette institution. En pays berbère, au surplus, la démocratie traditionnelle exclut la présence de chefs désignés, et ce fut une erreur d'étendre à la Kabylie par exemple le système du caïdat. Bref, l'évolution rapide de l'Algérie a sapé les structures, et c'est pourquoi il en faut prévoir de nouvelles.

M. Mitterrand avait étudié, avec mon prédécesseur, une réforme qui transformait les communes mixtes en « grandes communes ». J'en vins assez vite à penser que ce projet n'était pas viable et cumulerait les inconvénients de la commune mixte avec ceux de la commune de plein exercice. Il fallait, à mon avis, s'appuyer sur la réalité locale, qui est faite de petits centres ruraux ayant leur individualité : d'où l'idée de scinder chaque commune mixte en trois ou quatre communes rurales, chacune d'elles comprenant un nombre variable de centres ruraux. Quant aux centres municipaux, je les transformais automatiquement en communes, mais en y établissant le collège unique dès lors que le premier collège y était pratiquement inexistant.

Je crois d'autre part qu'il conviendrait d'instaurer dans les communes de plein exercice la parité des deux collèges — comme dans les Conseils généraux et à l'Assemblée algérienne — et d'ériger en communes ou centres autochtones les douars souvent trop lointains qui se plaignent non sans raison d'être négligés par les municipalités, lesquelles se plaignent à leur tour de ne pouvoir s'occuper concrètement de villages situés à de grandes distances.

Il me semble qu'un tel ensemble de mesures aurait d'heureux effets. Sans doute les petites communes de l'intérieur seront pauvres ; on peut pallier cet inconvénient en les associant en syndicats intercommunaux

pour les chemins, l'eau et d'autres objets analogues. Mais on supprimera ainsi bien des causes de friction entre l'administration et les villageois, entre Européens et Musulmans. Il faudra bien que de petites élites rurales, confrontées avec les besoins quotidiens, mesurent elles-mêmes en mettant la main à la pâte le possible et l'impossible, au lieu de réclamer sans cesse et de bouder ce qui leur est donné. Le paternalisme n'est bon pour personne, ni pour le dominant toujours sollicité et dont les moyens ne sont pas inépuisables, ni pour le dominé qui s'habitue à attendre d'autrui la solution de ses problèmes et n'est jamais satisfait. L'administration devra conseiller et aider, intervenir pour éviter des abus. Mais il sera salutaire que la vie locale s'organise et se développe d'elle-même. L'Algérie y puisera de nouvelles ressources en hommes, en cadres autochtones, et beaucoup de problèmes irritants se régleront à l'échelon le plus bas sans mettre en jeu l'administration et par conséquent la France elle-même, que l'on rend volontiers responsable, dans le douar, de l'inachèvement de la borne-fontaine ou du mauvais état du chemin.

* * *

Tel se présentait, dans ses grandes lignes, le « premier train » de réformes auquel le journalisme a souvent donné le nom de « plan Soustelle », alors qu'il faut y voir surtout l'œuvre commune d'un certain nombre d'hommes de bonne volonté travaillant selon les directives générales déterminées par la loi et par les gouvernements. C'était aller au plus pressé. Mais on ne pouvait, naturellement, s'interdire de voir plus loin. D'autres « trains » devaient suivre ; quel serait, plus tard, le statut de l'Algérie?

A creuser un peu le problème, on voit apparaître

aussitôt une profonde contradiction : la réalité économique et sociale impose l'intégration la plus poussée à la Métropole, si l'on veut écarter de l'Algérie le fléau de la famine et du chômage généralisé ; les courants idéologiques et passionnels recherchent le plus souvent, au contraire, l'issue de l'autonomie et du « self-government ».

D'autre part, aucun statut ne serait viable, qui ne réglerait du même coup la question des rapports de l'Algérie avec la Métropole et celle des relations entre Européens et Musulmans au sein de l'Algérie elle-même. La coexistence de ces deux communautés est un fait irréversible, qui ne pourrait être effacé que par les massacres et l'effondrement général. Aucune des deux communautés ne doit opprimer l'autre ni chercher à la faire disparaître. Les Européens, minoritaires, ne sauraient dominer, mais l'on ne gagnerait rien s'ils se trouvaient réduits à la condition de « personnes déplacées » ou d'étrangers dans un pays qu'ils ont largement façonné.

Si l'on écarte d'emblée l'assimilation totale des Musulmans, formule dépassée ; si l'on admet donc sans réticence l'originalité culturelle, linguistique et religieuse de l'Algérie autochtone dans sa coexistence avec les « Euralgériens » ; si d'autre part on rejette non moins nettement la sécession qui condamnerait l'Algérie soi-disant indépendante aux plus affreuses convulsions suivies d'une servitude inévitable, il ne reste évidemment que deux solutions possibles : fédération ou intégration.

J'ai trop souvent prôné moi-même la structure fédérale pour l'ensemble de la France et de l'outremer, pour ne pas avoir mûrement pesé les avantages et les inconvénients de cette solution appliquée à l'Algérie. Je n'hésiterais pas à la préconiser sans réserve si l'Algérie était calme et surtout si des institutions

fédérales françaises existaient. Hélas ! Il n'en existe point. Confier l'Algérie à une fédération sans pouvoirs fédéraux, lui conférer une autonomie d'État sans la situer dans un cadre plus vaste et solidement établi, c'est l'aventure. Ce fédéralisme acéphale conduirait droit à la sécession, car les forces de dislocation qui s'exercent contre la France n'y verraient que l'occasion propice pour arriver dans les moindres délais à la sécession totale.

Reste l'intégration. Combien je regrette que ce terme — que je n'avais pas inventé, mais emprunté à la fois aux déclarations gouvernementales et à celles d'élus musulmans comme Ould Aoudia et Farès, ait été systématiquement dénaturé par des interprétations fausses et tendancieuses. J'ai eu beau, dans vingt discours et cent articles, en préciser le sens : toujours on a feint de ne pas m'entendre et de confondre l'intégration que je préconise avec l'assimilation que je rejette.

L'intégration est pourtant de beaucoup la position la plus réaliste. Elle tient pour irréductible et légitime l'originalité de l'Algérie ou, comme on dit, sa « personnalité ». Elle est compatible avec toutes les formules particulières que l'on voudra établir pour l'Algérie. Dans l'ordre économique et social, intégrer l'Algérie c'est balayer les vestiges périmés d'une prétendue autonomie qui ne lui laisse d'autre privilège que celui de sa misère. Dans l'ordre politique, c'est fonder sur une base inébranlable l'égalité de tous ses habitants. Une telle structure n'interdit nullement de constituer ou de garantir aux divers échelons des autonomies administratives raisonnables. Quant à la souveraineté d'ensemble, il suffit, pour être équitable, que l'Algérie en ait sa part, au Parlement, au même titre que toute autre province, en étant représentée dans les Assemblées, au prorata de sa population.

J'ajoute qu'on peut passer de l'intégration à la

fédération, et non l'inverse. Cela est tellement vrai que Ferhat Abbas lui-même, tout entiché qu'il fût de sa République algérienne, voulut bien reconnaître au cours d'un de nos entretiens que l'intégration pourrait constituer une formule d'accord pour le présent et pour une phase transitoire, en attendant que de nouvelles institutions de type fédéral fussent mises sur pied.

Telles étaient les grandes lignes du plan que mes collaborateurs et moi-même avions pu, non sans peine, élaborer pendant les mois de mars et d'avril, et que je portai à la connaissance du Gouvernement par une note adressée le 1er juin à Maurice Bourgès-Maunoury et à Edgar Faure. J'ai dit : « non sans peine », car le travail sérieux et difficile qu'il avait fallu entreprendre s'était trouvé incessamment traversé, gêné et retardé par la petite politique d'Alger et de Paris, par le harcèlement quotidien de la presse, et par le déchaînement fanatique des bandes rebelles acharnées à détruire tandis que nous nous efforcions de bâtir.

CHAPITRE VI

LE « PLAN SOUSTELLE » ET L'EXPLOSION DU 20 AOUT

En février 1955, la résistance à l'agression terroriste ne disposait que de très faibles moyens : troupes régulières peu nombreuses et mal adaptées ; peu ou pas de supplétifs ; pratiquement pas d'hélicoptères, peu d'avions légers ; presque pas de matériel radio, indispensable cependant pour donner l'alerte et communiquer sans délai tout renseignement ; enfin aucune possibilité légale de sévir contre les agents de la rébellion.

On mesure la lenteur de nos réactions au fait que la loi d'urgence, pourtant si évidemment nécessaire, ne fut promulguée qu'au début d'avril, après des semaines d'atermoiements, d'obstruction et de débats tumultueux. Encore le Parlement ne la vota-t-il qu'après lui avoir inoculé le plus possible de causes de faiblesse : elle n'était valable que pour six mois, elle tombait automatiquement dans le cas d'une dissolution. Ceux-là mêmes qui en avaient reconnu la nécessité lorsqu'ils étaient au pouvoir auparavant ne la votèrent pas ; quant à ceux qui devaient, en 1956, réclamer et obtenir un texte beaucoup plus énergique, ils votèrent en 1955 contre celui-là.

Il fallait des renforts, mais où les prendre? Beaucoup de troupes étaient encore retenues en Indochine, et l'on hésitait à toucher aux forces stationnées en Allemagne. Tous les services se faisaient tirer l'oreille.

Personne ne niait qu'il fût nécessaire d'installer en Algérie de nouvelles brigades de gendarmerie, mais où les loger? L'industrie ne produisait pas le matériel radio dont nous avions désespérément besoin, et même certaines offres avaient été repoussées par l'administration faute de crédits. Des hélicoptères? Il n'y en avait pas. Quant à la création de « goums », bien que M. Léonard et les préfets eussent pris l'heureuse initiative d'en constituer sans plus attendre, elle se heurtait à d'innombrables obstacles, ces unités supplétives étant dénuées de statut et d'argent.

Une fois votée la loi sur l'état d'urgence, et les premières zones ayant été délimitées, je recommandai la création d'un commandement unique pour tout le Sud-Constantinois, ce qui fut décidé le 26 avril. Deux jours plus tard, le général Parlange était désigné pour prendre ce commandement ; son expérience des questions de pacification, sa profonde connaissance du milieu berbère, son autorité combinée avec une sympathique bonhomie, allaient lui permettre de redresser la situation dans l'Aurès. Bientôt les goums, baptisés G.M.P.R. (Groupes mobiles de police rurale) commencèrent à se former, unités légères composées essentiellement de Musulmans et très adaptées au pays. Trente-sept furent mis sur pied dans les premiers mois, dont onze pour la seule région que commandait Parlange. Le matériel de transmissions, dûment étudié, était mis en fabrication. Tout cela comportait de terribles délais, accrus par les difficultés administratives, l'absence de chapitres budgétaires *ad hoc*, le manque de personnel qualifié. Or le temps jouait contre nous, car les rebelles, d'une part, intensifiaient leur action et, d'autre part, l'état d'esprit public en Algérie et en Métropole se dégradait rapidement sous l'effet de manœuvres politiques variées.

C'est dans la zone méridionale de l'Aurès et des Nementcha que les bandes armées — réorganisées et

animées, on l'a su depuis, par Chihani Bachir, et en contact suivi avec Tripoli et Le Caire — multipliaient leurs coups de mains. Le 13 avril, 8 tirailleurs tombaient dans une embuscade près de Djellal. Trois jours plus tard, dans les ravins de Kheirane, le commandant Miquel et le R. P. Jacq, aumônier, étaient tués. Toute la fin d'avril fut marquée par une constante aggravation des attaques, et, au début de mai, le Nord-Constantinois entra à son tour dans le cercle infernal : un goum fut investi et désarmé par les hors-la-loi dans la région de Jemmapes - Condé-Smendou. Pour réagir contre cette activité de la rébellion, nous ripostâmes par une série d'opérations dans l'Aurès et le colonel Ducourneau, avec ses parachutistes, s'installa dans le secteur du col des Oliviers et de Condé-Smendou, avec son P.C. à El-Arrouch.

Le 10 mai, une embuscade entre El-Milia et Catinat fit 4 victimes : 2 gendarmes tués et 2 blessés. En même temps, des barrages de troncs d'arbres étaient repérés sur les routes qui, d'El-Milia, conduisent à Djidjelli et à Philippeville ; on tirait même des coups de feu sur les crêtes et la population affolée se voyait déjà investie et massacrée.

J'étais à Alger quand me parvinrent les premières nouvelles de ce qui s'était passé à El-Milia la nuit précédente, nouvelles amplifiées par leur répétition même. Tout Alger ne parlait déjà que de cette bourgade « assiégée » et promise aux pires exactions. Le téléphone proprement dit et le « téléphone arabe », plus efficace encore, répandaient les rumeurs les plus alarmistes.

Je décide aussitôt de me rendre sur place moi-même. Mon avion me dépose deux heures plus tard à Télergma, d'où un hélicoptère Sikorski m'emporte vers El-Milia. C'est ici le moment de dire quelques mots de ces appareils, dont la valeur dans une lutte comme celle que nous soutenons en Algérie est absolument incomparable ; le

Bell, petit appareil à 2 places, permet d'observer et de se poser partout ; le Sikorski enlève 6 hommes avec leur armement et les jette en quelques instants sur le dos des rebelles. Il n'y avait en Algérie, au 1[er] février, qu'un seul Bell, loué à une compagnie privée, et point de Sikorski. La France, hélas ! ne fabrique pas ces engins. L'Amérique a longtemps répugné à nous en vendre sous prétexte que l'usage « colonialiste » auquel nous les destinions nuirait aux sympathies qu'elle a ou croit avoir dans les pays arabes. On ne saurait imaginer les efforts, souvent déçus, qu'il a fallu faire pendant des mois et des mois pour obtenir de tels appareils, qui pouvaient épargner bien des vies et raccourcir le conflit.

Mon Sikorski, un des deux premiers alors en service, bourdonne donc au-dessus des montagnes dans son vol vers El-Milia. Chaîne après chaîne rocheuses et désertes, maquis et forêts, s'étendent au loin, silencieusement, sous le soleil. Et voici El-Milia, petit bourg blanc et rouge dans sa vallée verte. Nous nous posons dans un pré et débarquons. Les rues sont bondées de jeeps et de véhicules blindés. Au siège de la commune mixte l'administrateur Raymond et son adjoint Vigo, les officiers des unités accourues dans la matinée, font le point avec le général Allard, le préfet Dupuch, mes collaborateurs et moi. A vrai dire, il semble bien que l'alerte, sérieuse assurément, ait été fort grossie. J'envoie l'hélicoptère survoler deux ou trois douars qui, selon les rumeurs, seraient attaqués ou même incendiés ; il revient un peu plus tard : rien d'anormal, on a même vu les instituteurs sortir devant leurs écoles avec les enfants.

Les décisions indispensables sont prises, dans la mesure où le permettent des effectifs tellement faibles que cette seule alerte a pratiquement dégarni toute la région. On en est réduit à fragmenter au delà du rai-

sonnable ces forces trop maigres et à patrouiller rapidement le long des routes sans pouvoir établir de postes permanents nombreux et étoffés.

Nous prenons congé de Raymond : je ne le reverrai plus, car il sera assassiné quelques semaines plus tard sur une piste de montagne.

Le Sikorski maintenant nous dépose à Mila, puis à Grarem, enfin à El-Arrouch au milieu du bivouac de Ducourneau. C'est là que je fis la connaissance de ce chef si digne de l'estime dans laquelle le tiennent ceux qu'il commande aussi bien que ceux sous les ordres desquels il sert ; esprit clair qui comprend sa mission, cœur assez ferme et assez humain pour la remplir avec toute l'énergie indispensable sans tolérer aucun excès.

J'allai avec lui à Condé-Smendou, au barrage des Zerdezas et à Jemmapes. Je passai la nuit sous la tente dans son campement et je gagnai à l'aube le terrain d'aviation de Philippeville pour rejoindre Batna par air afin de m'entretenir avec le général Parlange. Partout j'avais trouvé une population alarmée, prête à ajouter foi aux rumeurs les plus affolantes. A Batna, le bruit courait que mon hélicoptère ou mon avion s'était écrasé dans les montagnes. Selon d'autres rumeurs, j'avais péri dans une échauffourée. Les fausses nouvelles les plus inquiétantes couraient à Alger même, où une opinion désaxée les propageait sans retenue. Ce qui m'amena à déclarer à mon retour que « tous ceux qui émettaient ou colportaient de fausses nouvelles se faisaient involontairement les complices des hors-la-loi ». Ceux-ci, en effet, n'auraient pu imaginer un meilleur service de propagande que celui qui leur était sottement assuré par les alarmistes de tout poil qui répétaient à l'envi les « informations » les plus sensationnelles.

La deuxième moitié de mai fut agitée. Guentis, poste très isolé aux limites de l'Aurès et des Nement-

cha, dans des cordillères brûlées par le soleil et usées par le vent, fut attaqué en force le 15 mai. J'allai voir à Guentis l'administrateur Dupuy, qui avait échappé de peu à la mort et s'était comporté avec courage et sang-froid. Je l'engageai à partir sans délai en congé pour rejoindre à Tébessa sa femme et ses enfants, car il apparaissait comme personnellement visé par les rebelles. Cet homme aux traits fins, aux yeux éclairés par une intense conviction, attaché avec ferveur à son métier, refusa obstinément de partir : on pourrait croire, disait-il, que je fuis, et cela ruinerait la confiance que me font les autochtones. Il accepta finalement de quitter Guentis — mais trop tard : le 24 mai, alors qu'il cheminait vers Tébessa, il était assassiné dans des conditions effroyables avec le lieutenant Guillaumot, le caporal Brun et plusieurs sous-officiers et goumiers musulmans. Rien ne saurait dépeindre l'atmosphère de tristesse et de colère qui régnait à Tébessa lorsque j'allai deux jours plus tard saluer les cadavres de ces malheureux : la veuve, d'une dignité impressionnante dans sa douleur inexprimée, le convoi, Chrétiens et Musulmans mêlés, traversant la petite ville sous le poids d'un soleil furieux.

Dans le même temps, Paris décidait enfin de m'envoyer 10 bataillons, 1 régiment de reconnaissance et 8 escadrons de garde mobile. C'était encore trop peu. L'été arrivait, et avec lui la sécheresse implacable dans tout le Sud, les points d'eau taris. Nos effectifs étant trop faibles pour rétablir efficacement la sécurité dans les Nementcha, je dus consentir avec réticence — mais on ne pouvait faire autrement — à approuver la décision de Parlange qui retirait pratiquement nos troupes de cette zone. Il était entendu que, dès l'automne, nous retournerions nous y installer en force. J'allai à El-Ouldja, à Tadjmout, à Taberdga, m'entretenir avec les officiers, les administrateurs et les notables avant le

départ des populations en transhumance et la remontée des troupes vers le Nord. Quand je rentrais à Alger après de telles randonnées, j'avais l'esprit plein de la beauté inhumaine de ces terres crevassées, de ces crêtes, de ces canyons où erre encore le souvenir de la Kahena et où, de loin en loin, la tache verte des cultures, la terre rougeâtre des maisons de *toub* et le flottement d'un drapeau apparaissent comme un défi dérisoire à la toute-puissance du soleil.

***

Les élections cantonales devaient avoir lieu en Algérie le 17 et le 24 avril. Elles revêtaient d'autant plus d'importance que, pour la première fois, les Conseils généraux allaient être formés à parité par les deux collèges, alors qu'auparavant la proportion de 3/5e pour le premier collège et de 2/5e pour le deuxième y avait été maintenue. Cette consultation marquait donc un pas incontestable vers une représentation plus conforme à l'équité.

Il ne manquait pas d'esprits pour s'alarmer de ce progrès, qui leur semblait dangereux. D'autres, et c'étaient les plus avisés, redoutaient que ces élections ne fussent rendues difficiles ou impossibles, au moins dans le Constantinois, par l'insécurité et par les règles même de l'état d'urgence. Certes, c'était courir de gros risques que de vouloir procéder à des élections régulières dans des zones profondément troublées ; la campagne électorale pouvait donner lieu ou servir de prétexte à des incidents graves, à des attentats. Je résolus pourtant de prendre ces risques.

Cela signifiait qu'il fallait, malgré la faiblesse de nos moyens, en distraire ce qui serait nécessaire. Mais surtout j'étais décidé à faire en sorte que les élections, du moment qu'elles avaient lieu, fussent irréprochables,

et que personne ne pût, de bonne foi, accuser l'administration d'avoir exercé aucune pression.

Je n'entrerai pas dans le détail des instructions données — elles furent catégoriques — ni des mesures prises. Une inspection spéciale fut organisée de manière à donner les garanties indispensables. Toutes les candidatures furent dûment enregistrées, aucune ne fut ni combattue ni soutenue par les Pouvoirs publics.

Quelques jours auparavant, j'adressai à la population une proclamation, qui fut largement diffusée en français et en arabe. J'y affirmais la volonté de la France de garantir à tous le libre exercice de leurs droits, et j'engageais les électeurs à voter en toute conscience et sans crainte.

Il est de fait que ce scrutin — qui tire toute sa valeur de ce qu'il fut la dernière élection libre qui ait eu lieu en Algérie jusqu'à aujourd'hui — ne fut dans l'ensemble vicié par aucune fraude. Certes, il y eut des irrégularités en quelques endroits, dues le plus souvent, non à l'administration, mais aux candidats eux-mêmes et à leurs trop fidèles supporters ; le cas le plus scandaleux fut celui de M. Abdelmadjid Mécheri, qui fit enlever les urnes de Morsott par ses partisans avec la complicité de son frère, caïd du lieu, pour pouvoir les bourrer plus à son aise de bulletins à son nom. Le même M. Mécheri devait quelques mois plus tard rejoindre Le Caire et se poser en ennemi farouche de la France.

Au total, ces élections marquaient la faiblesse du communisme en Algérie, aussi bien chez les Musulmans que chez les Européens. Quant aux partisans de M. Ferhat Abbas, ils remportèrent quelques sièges, dont 8 dans le Constantinois, ce qui montrait les limites de leur influence.

Cependant ces 8 sièges (sur 75) paraissaient encore trop nombreux à certains porte-parole extrémistes de

la population européenne. Pendant la campagne électorale, des propos démagogiques avaient été tenus par des candidats de l'U.D.M.A. tels qu'Abbas et Djemmam ; soigneusement recueillis et sans doute amplifiés quelque peu, ils servaient de base à de véhémentes accusations contre le Gouverneur, à qui l'on reprochait de « faire le jeu du séparatisme ».

Cette offensive était surtout le fait de M. Gratien Faure, conseiller général et délégué à l'Assemblée algérienne, qui agitait énergiquement le Constantinois. Un petit nombre d'élus locaux se joignait à lui. Je recevais des lettres et des télégrammes me sommant, non sans insolence, de faire ceci ou cela. On dénonçait la « carence » du Gouverneur et du préfet, car ce dernier était en passe de devenir le bouc émissaire favori des « ultras ». On s'en prenait aussi au Gouvernement et à la Métropole tout entière. A peine instauré, l'état d'urgence était proclamé insuffisant et ridicule ; seul « l'état de siège » — dont la plupart de ceux qui l'exigeaient ignoraient d'ailleurs les modalités — pouvait, criait-on, permettre de faire face.

Enfin mille rumeurs, illustrées d'anecdotes inventées de toutes pièces, voire des tracts qu'on distribuait sous le manteau, accusaient les autorités civiles de « brider » ou de « freiner » les troupes, de leur refuser les munitions ou de leur donner sciemment des ordres inapplicables.

Dès qu'un attentat était commis, toute une campagne de manifestations se déclenchait, non pour protester contre le terrorisme et pour aider les autorités à le combattre, mais pour traîner dans la boue ces mêmes autorités. A Batna en juin, à Constantine en juillet, ces manifestations atteignirent un degré de gravité exceptionnel ; de véritables énergumènes, à la suite de la mort affreuse de deux colons tués par les fellagha, assiégèrent littéralement la sous-préfecture de Batna où ils pénétrèrent en vociférant et en brisant le mobilier.

Seul le sang-froid du maire, M. Malpel, évita l'émeute.

A Constantine, le préfet et moi-même étions voués « au poteau » par de pauvres gens égarés et mal guidés. Tout cela sous l'œil étonné et insondable des Musulmans, à qui c'était une singulière façon d'apprendre le respect de l'autorité.

Dès la fin d'avril et le début de mai commençait dans la presse de Paris et de province une série d'attaques qui ne devait pratiquement pas cesser, au moins dans une partie des journaux. Ces attaques étaient, évidemment, alimentées à l'origine par l'Algérie elle-même. Leur ton variait selon les organes. Les plus violents accusaient le « tragique » Gouverneur, ce « malheureux », de patauger paisiblement dans le sang : ce n'était d'ailleurs pas surprenant car ce « mendésien », ce « socialiste », ce « gaulliste », n'était évidemment à Alger que pour « brader » l'Algérie. Comme on savait que je voyais les chefs de l'U.D.M.A. et des Oulama — et je maintiens qu'un Gouverneur a le devoir de s'informer et de maintenir des contacts — on frémissait à l'idée des plans criminels que je ne manquais pas d'ourdir avec eux. La Chambre des Mises en accusation ayant libéré une quinzaine de responsables du M.T.L.D., on y vit la main du Gouverneur ; et l'on décrivait gaillardement les manifestations antifrançaises qui les avaient accueillis, affirmait-on, à leur libération, descriptions dont pas un mot n'était vrai. On ajoutait sans vergogne que je rencontrais secrètement des émissaires des fellagha — certains précisaient : à El-Biar — sans doute pour préparer avec eux la victoire de la rébellion. Bref, il n'était pas de sornette si stupide qu'elle ne fût imprimée toute crue dans certains hebdomadaires ou quotidiens de la Métropole, qu'on se repassait pieusement en Algérie.

D'autres, moins violents ou plus hypocrites, affectaient de s'apitoyer sur mon sort et de m'exprimer une

sollicitude que je n'avais certes pas demandée. Soustelle, disait-on, avait échoué ; il y avait une « affaire Soustelle ». Il avait perdu la confiance des populations, et jusqu'à la confiance en lui-même ; ne téléphonait-il pas deux fois par jour à Paris pour solliciter des instructions, alors qu'on lui donnait carte blanche? Les plus hauts fonctionnaires du Gouvernement général lui avaient donné leur démission pour protester contre sa politique.

Tandis qu'à droite on se ruait ainsi à l'assaut, sans se soucier du mal que l'on pouvait faire à l'Algérie par ce déploiement de hargne partisane, à gauche le ton devenait de plus en plus acrimonieux. Au début, certains organes s'étaient efforcés de montrer de la sympathie au Gouverneur général de l'Algérie tout en manifestant leur opposition au gouvernement Edgar Faure. Leur thème était celui-ci : les projets du Gouverneur vont dans la bonne direction, mais le Ministère les sabote. Sans doute espérait-on par là me faire sortir de mon rôle et m'utiliser comme un bélier pour abattre le Gouvernement. C'est d'ailleurs ce que m'expliqua le directeur d'un important hebdomadaire, qui vint me trouver à Alger entre deux avions pour m'inviter à donner ma démission avec fracas de manière à embarrasser le président du Conseil et à détacher de lui mes amis politiques. Je refusai, et l'on entreprit de me faire payer cher ce qui n'était pas de ma part seulement une loyauté bien naturelle mais surtout une indifférence totale envers les jeux partisans, alors que la tâche à mener en Algérie me paraissait capitale pour la France. Aussi me trouvai-je bientôt criblé de critiques et de sarcasmes à la fois par les deux secteurs. Trop faible, voire suspect de trahison pour les uns, j'étais coupable, pour les autres, de conduire « la répression » et de m'entêter dans une conception, l'intégration, que l'on tint désormais pour « dépassée »,

sans jamais expliquer pourquoi, alors qu'on l'avait approuvée et préconisée quelque temps plus tôt.

Bien que la vie publique, depuis quinze ans, ait augmenté sensiblement l'épaisseur de mon épiderme, je ne pouvais m'empêcher d'être attristé et choqué par cet acharnement imbécile que montrent chez nous les factions.

Je ne parvenais pas à comprendre comment des « nationaux » pouvaient faire aussi bon marché de l'intérêt du pays en accablant d'injures celui — quel qu'il fût — qui se trouvait représenter la France à Alger, en pleine tourmente ; comment des Chrétiens, et qui se proclamaient tels avec plus d'insistance que d'humilité, pouvaient montrer tant d'injustice, de passion et d'aigreur ; comment des hommes de progrès pouvaient sacrifier à leur sectarisme les possibilités qu'ouvrait une politique de réformes sincères, et s'associer en fait avec les tenants du fanatisme le plus féroce et le plus rétrograde.

Ce feu roulant de critiques ajusté sur moi de toutes parts ne laissa pas, au début, d'inquiéter et d'impressionner les milieux politiques et même le Gouvernement. Certains élus d'Algérie, je le savais, demandaient ma tête. Certes, je n'avais pas cessé, par des notes, des lettres et des télégrammes fréquents, par des voyages rapides à Paris, d'informer le Gouvernement avec exactitude. Le général Lecomte et M. Abel Thomas, directeur du Cabinet du ministre de l'Intérieur, volèrent de Paris à Télergma le 18 mai, et je parcourus avec eux l'Aurès. Le 19, à Biskra, se tint avec eux, les généraux et le préfet Dupuch une conférence capitale pour la suite ; ils purent voir d'eux-mêmes, en tout cas, si la situation était bien celle que je décrivais. Bourgès-Maunoury vint lui-même passer quatre ou cinq jours en Algérie à la fin du mois de mai ; reçu froidement par la Fédération des Maires, qui participait au

dérèglement des esprits, il fut à même de tout entendre et de tirer ses conclusions. Je tiens à dire que dès lors son appui total et actif fut loyalement acquis à ma politique.

C'est sans doute au même ordre de faits qu'il faut rattacher la création à Paris auprès du président du Conseil d'un comité d'abord dit « d'action » ; on annonça à grand son de trompe dans la presse que ce comité aurait pour tâche de « diriger » les forces engagées en Algérie et l'action qui y était menée. Une telle prétention aurait été contraire aux lois, puisque les pouvoirs du Gouverneur sont nettement fixés par celles-ci et ne sauraient être exercés par un collège même prestigieux siégeant à Paris ; elle n'aurait pas été moins contraire au bon sens, car on ne voit pas comment un comité lointain pourrait diriger effectivement des opérations dans une situation mouvante. Je dus protester avec énergie auprès du président Edgar Faure, qui, m'assurant qu'il y avait là un malentendu, se borna à créer un comité interministériel de « coordination » dont je fis partie et qui ne laissa pas de rendre quelques services.

En somme, j'étais comparable à un homme qui lutterait pour sa vie contre un ennemi implacable, tandis que des vols de guêpes, tenacement accrochés à son corps, le perceraient sans répit de leurs aiguillons. Il faut avouer qu'il est peu de positions aussi inconfortables.

*
* *

Fin mai, mon premier « plan » était prêt, dès le début de juin le Gouvernement en était saisi ; je l'exposai au comité de coordination du 7 juin, sans me heurter à une résistance majeure. Ces comités interministériels sont censés demeurer confidentiels, mais l'expérience prouve qu'un secret partagé cesse d'être un secret, surtout quand 25 ou 30 personnes, Ministres, généraux,

fonctionnaires, sont assises autour du tapis vert, et que des commandos de journalistes veillent aux portes de l'Hôtel Matignon. Les grandes lignes des projets furent divulguées dès le lendemain dans la presse de Paris et d'Alger. A l'issue du Conseil des Ministres suivant, un communiqué fut publié : le Gouvernement m'avait témoigné « son entière confiance » et m'avait « fait connaître son approbation totale des grandes lignes du programme qu'il a soumis ». Le Gouvernement, ajoutait ce communiqué, « l'a prié d'entreprendre avec la plus grande diligence la mise au point définitive des projets de façon à fixer au plus tôt les étapes de leur réalisation ». On ne prenait donc pas d'engagement quant au rythme, mais il faut reconnaître que l'accord était clair sur les principes.

Dès mon retour à Alger, je me lançai dans une série de réunions de travail portant sur tous les aspects imaginables des problèmes algériens : élaboration des textes légaux, mise en œuvre de l'état d'urgence, défense des centres isolés et des fermes, équipement sanitaire et social, constructions scolaires, développement du paysanat. Le 28 juin, à la radio d'Alger, je pris la parole en ces termes :

« C'est à tous les habitants de l'Algérie, sans distinction d'origine ou de religion, que je m'adresse ce soir. Oui, à tous et à toutes, car dans le drame que nous vivons , le destin de tous et de toutes est engagé. Je vous parlerai clairement et franchement. C'est mon droit, car les responsabilités que je porte sont les plus lourdes qu'un homme puisse assumer dans ce pays. C'est aussi mon devoir envers les populations algériennes qui, au delà des inquiétudes du présent, interrogent avec anxiété l'horizon de l'avenir.

« L'avenir ! Ayons le courage de vouloir, dès maintenant et malgré tout, le forger de nos propres mains pour rendre à ce pays la confiance et l'espoir. L'entre-

prise criminelle qui, depuis huit mois, s'acharne à semer en Algérie la haine et le sang, quelle promesse, quel progrès apporte-t-elle? La rébellion ne conduit et ne peut conduire, avant son inévitable échec, qu'à accumuler les ruines, à retarder l'évolution, à gaspiller le patrimoine commun. »

Sachant combien est profond le désir de changement dans les masses algériennes, et convaincu moi-même que ce désir est fondamentalement sain, je poursuivis :

« Ce n'est pas pour revenir au passé, ni même pour perpétuer le présent, que nous défendons l'Algérie contre la subversion et le chaos ; c'est au contraire afin de pourvoir dans l'ordre et dans la paix à son évolution nécessaire.

« Cette évolution, vers quel but, selon quelle orientation devons-nous la guider? Il y a déjà quatre mois, devant l'Assemblée algérienne, j'ai répondu à cette question. L'avenir c'est l'intégration, graduelle certes, mais effective, de l'Algérie à la Métropole. Intégration n'est pas assimilation ; l'originalité ethnique, linguistique, religieuse de l'Algérie doit être et sera respectée, mais sans qu'elle puisse l'empêcher d'accéder au rang d'une véritable province française dans les domaines administratif, économique, social et politique. Tel est le but, et c'est vers lui que nous devons marcher jour après jour, sans en détourner nos yeux. »

Le Gouvernement, ajoutai-je, m'avait donné son accord. L'Assemblée et le Parlement auraient à se prononcer. Mais cela ne nous dispensait pas de préparer la voie.

J'esquissai rapidement les mesures destinées à faire bénéficier la population d'une administration plus proche et plus efficace. « Mais d'abord il faut vivre, et la terre est la première richesse de l'Algérie », et je faisais connaître les réformes envisagées dans le domaine agraire. J'exposai ensuite mes conceptions rela-

tives à l'industrialisation, puis à l'application du statut de l'Algérie :

« Le statut de l'Algérie a prévu diverses dispositions importantes dont l'application n'a pu jusqu'à présent être réglée. Qu'il s'agisse d'assurer l'indépendance du culte musulman à l'égard de l'État dans le cadre des lois, d'organiser l'enseignement de la langue arabe, ou de pourvoir à la transformation des communes mixtes de manière à associer plus étroitement la population à l'administration de ses intérêts locaux, des solutions constructives et raisonnables seront définies et proposées dans les moindres délais, tant à l'Assemblée algérienne qu'au Parlement. »

J'annonçai enfin les mesures prévues pour ouvrir plus largement l'accès des fonctions publiques aux Français musulmans. Ma conclusion fut celle-ci :

« Depuis que le monde existe, le destin a toujours appartenu à ceux qui ont su prouver le mouvement en marchant.

« Ni subversion, ni stagnation, mais évolution, dans le cadre de la République française, de sa justice, de son humanité : tel est le sens de ce programme. C'est dans l'union toujours plus étroite de l'Algérie et de la Métropole que nous trouverons le salut. C'est dans notre union à tous, Européens et Musulmans, que nous puiserons la force d'aller vers le progrès dans la concorde et dans la paix.

« Je fais appel à tous ceux qui, sur cette terre algérienne, voudront opposer avec moi un front uni aux forces du désordre comme aux tentations de l'immobilité ; à tous ceux qui pensent, comme moi, que la mission de la France se définit par le progrès humain ; à tous ceux qui sont résolus, comme je le suis, à tout faire pour que cette mission se poursuive ici. Formons bloc contre les ingérences de l'étranger, contre les entreprises de dislocation, contre les convoitises qui

rôdent autour de l'Algérie. Unissons-nous pour donner à ce pays la paix, sans laquelle rien de positif n'est possible, plus de prospérité et plus de bonheur pour tous ses enfants. »

Que mes paroles aient été entendues, j'en eus la preuve dès le lendemain et les jours suivants. Des lettres, des télégrammes, m'apportèrent l'adhésion de nombreux Algériens appartenant aux deux communautés ; je me souviens en particulier de la lettre émouvante que m'adressa un groupe de jeunes Musulmans. Des fonctionnaires, qui jusqu'à présent s'étaient tenus sur la réserve, m'exprimaient leur approbation, leur espoir. Oui, malgré tout, il y avait de l'espoir dans l'air. Seuls quelques politiciens me cherchaient une mauvaise querelle sous prétexte qu'en allant de l'avant et en formulant mes projets comme je l'avais fait, je n'avais pas respecté leurs prérogatives.

En dépit du mordant que manifestaient les bandes rebelles, la défense commençait à marquer des points. Gaston Pontal, chef de la surveillance du territoire, prit en juin la direction des services de sécurité, apportant à cette lourde tâche des méthodes éprouvées de recherches du renseignement et une vive compréhension politique. Les réseaux terroristes commencèrent à en subir durement les effets. Dans le Constantinois, un émissaire du Caire tombait entre nos mains et nous permettait, par ses révélations, de démêler mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors la trame des menées égyptiennes et « nationalistes ». La 2e division commandée par le général Beauffre arriva enfin à Alger et alla prendre place en Kabylie. Dans la vallée de la Soummam, je fus l'hôte pendant une magnifique journée des populations berbères fidèles et heureuses dans cette oasis où la terreur n'avait pas pénétré. Dès le début de juillet, le rythme des opérations favorables à nos armes s'accélérait quotidiennement ; dans l'Aurès, la *harka*

d'Arris, entièrement composée de Chaouïa, faisait déjà merveille et abattait les fellagha surpris.

Quant à la campagne de récoltes de l'été, en dépit des craintes suscitées par les menaces terroristes et bruyamment amplifiées par les alarmistes habituels, elle se déroula presque normalement grâce aux mesures de protection mises en œuvre en temps utile. Il n'y eut dans toute l'Algérie que 1 500 hectares de céréales incendiés sur 3 millions et demi.

Sans doute certains éléments dont j'ai déjà parlé continuaient à exploiter la nervosité et les inquiétudes bien naturelles des Européens. En juin, le bureau de la Fédération des Maires d'Alger publia une motion par laquelle il me « retirait sa confiance » que d'ailleurs je ne lui avais pas demandée. Dans le Constantinois, M. Gratien Faure et ses émules menaient grand tapage autour de l'interdiction formelle que j'avais opposée à la constitution de groupes armés ou de milices ; j'entendais en effet que personne ne pût se substituer à l'État. Mais, dans le même temps, je rappelais des disponibles pour former et encadrer des unités de défense rurale adaptées à la dispersion des centres habités. Le général Lorillot, qui venait de succéder au général Cherrière atteint par la limite d'âge, avait pris son commandement et me semblait montrer une claire vision des tâches de l'armée en vue de la pacification.

Le 14 juillet, on annonça à Paris que ma mission, qui expirait le 31, était renouvelée pour six mois. Cette nouvelle fut bien accueillie, et je reçus d'innombrables félicitations dont beaucoup, je crois, étaient sincères. A la revue de la Fête nationale, la foule très dense éclata en bravos et en applaudissements à mon adresse. Quelques aigris, en Métropole, commencèrent à lancer ce mot d'esprit : « Je faisais « don de ma personne » à l'Algérie. » Ceux-là ne me pardonnaient pas de m'être attaché à ce pays et de vouloir y poursuivre ma tâche

sans me soucier de leurs combinaisons. A vrai dire, je n'avais pas sollicité le renouvellement de mes pouvoirs ; mais l'atmosphère avait à ce point changé que le Gouvernement n'envisageait même pas d'y mettre fin.

Un débat parlementaire sur l'Algérie était prévu pour le 5 juillet. Il fut ajourné dans des conditions qui sont demeurées obscures pour moi. Cet ajournement devait avoir de graves conséquences, car l'Assemblée algérienne, comme il est naturel, décida d'attendre la prise de position du Parlement. On se contenta de proroger l'état d'urgence pour six mois, mais le mois d'août arriva sans que les décisions politiques les plus importantes aient pu être prises.

*
* *

Pendant que l'Algérie remontait la pente, la situation s'aggravait au Maroc, où Gilbert Grandval voyait le sol se dérober sous ses pas. L'opinion algérienne, à dire vrai, se préoccupait assez peu de ce qui se passait au Maroc, mais les dirigeants pan-arabes tenaient, eux, à donner aux mouvements nationalistes une apparence de synchronisme. Il n'y avait pas un Algérien sur mille qui sût que le 20 août était l'anniversaire de la déposition du sultan Mohamed V. A l'extérieur, d'autres le savaient. La décision de déchaîner des troubles graves en Algérie à cette date fut prise, bien loin d'Alger, sur le territoire d'un pays neutre, au cours d'une réunion à laquelle assista un représentant du colonel Nasser ; j'en ai eu la preuve depuis.

L'amélioration relative constatée depuis quelques semaines ne me faisait pas illusion. Je savais que nous étions encore très faibles. J'avais démontré le 15 mai, dans une note adressée au président du Conseil, qu'il me fallait au moins 68 000 hommes pour garnir le Constantinois, alors que je n'en avais que 21 000. Au 1er juillet,

8

il n'y avait dans toute l'Algérie que 114 000 hommes ; d'accord avec le général Lorillot, qui lui-même reprenait à son compte les évaluations du général Cherrière, je demandais en première urgence 30 bataillons, 18 escadrons de cavalerie et de blindés, 10 compagnies de transports et, naturellement, des hélicoptères, car je n'avais encore que 15 Bell et 7 Sikorski.

Dans un rapport destiné au Gouvernement, je soulignai au début d'août l'insuffisance de nos moyens. Si l'adversaire parvenait à généraliser la rébellion, notre dispositif serait réduit à l'impuissance. Pratiquement rien en Oranie, très peu de chose dans l'Algérois sauf en Kabylie, rien ou presque à l'ouest d'El-Milia et au sud de Khenchela et de Tébessa, des forces très médiocres à la frontière algéro-tunisienne. Nos moyens étaient concentrés dans l'Aurès et en quelques points du Nord-Constantinois. Aussi réclamais-je des renforts avec toujours plus d'insistance.

Le 18 août, je décidai de mettre les troupes en état d'alerte. Des rumeurs couraient sur des événements possibles à l'occasion du 20, et quelques rares renseignements leur donnaient un certain poids. Les consignes furent aussitôt télégraphiées, ce qui explique la rapidité des réactions militaires quand le rebelle frappa.

Je parcourus, entre le 16 et le 19 août, l'Est-Constantinois, de Souk-Ahras à Négrine, puis je descendis au Sud jusqu'aux oasis du Souf et regagnai enfin Batna en passant par Arris. Cette rapide tournée avait quatre objets.

D'abord, je voulais voir sur place comment fonctionnait la défense de notre frontière avec la Tunisie. Le général Boyer de Latour et moi nous étions réunis avec nos états-majors à Tébessa un mois et demi plus tôt pour arrêter des mesures communes. Comme je m'y attendais, le dispositif fonctionnait, certes, mais en laissant de larges trous pratiquement incontrôlés,

soit dans les montagnes sauvages de la région de Souk-Ahras, soit au sud-est de Tébessa. Pour surveiller ces forêts et ces déserts, il fallait du monde, beaucoup de monde — et nous n'en avions pas.

Je désirais aussi voir de près les mines de fer de l'Ouenza, les phosphatières du Kouif, et les forages de pétrole et de gaz du Djebel Foua, situés à peu de distance des immenses réserves de phosphates du Djebel Onk. Les éléments d'importantes industries sont réunis là, et cette zone frontière, desservie par le port de Bône, parcourue par un chemin de fer électrifié et par des routes, doit à mon avis jouer un rôle de premier plan dans l'industrialisation de l'Algérie. A l'Ouenza et au Kouif, on ne peut contempler sans admiration les énormes installations modernes édifiées dans un paysage désertique. La mine de fer de l'Ouenza, à ciel ouvert, est une des plus grandes du monde, et fournit chaque jour 10 000 tonnes d'un minerai de haute qualité. Les phosphates du Kouif sont traités sur place dans une usine colossale ; comme ils s'épuisent assez rapidement, c'est vers le Djebel Onk que se tourne maintenant l'attention. Là, au sud de Tébessa, mon hélicoptère alla se poser auprès du derrick qui fouillait le sol, tandis qu'à quelque distance toute une cité pré-fabriquée s'étalait sur la plaine grise, avec ses baraquements confortables, son électricité, ses miradors. Camp et derrick avaient déjà été attaqués à plusieurs reprises. Un G.M.P.R. les protégeait. On se sentait là en pays de pionniers, en pleine lutte contre la nature et contre les hommes hostiles. Mais que d'espoirs on pouvait raisonnablement attacher à ce qui était déjà fait et à ce qui pourrait se faire dans ces régions pour le bien de tous ! Nulle part la sottise criminelle de la rébellion ne m'est apparue plus évidente.

Plus au Sud encore, les montagnes et les oueds dessé-

chés de Bir-el-Ater, les oasis de Négrine et de Ferkane, annoncent le Sahara. Ce n'est partout qu'aridité et désolation. On est stupéfait quand on songe qu'il y eut là, au début de notre ère, des villages et des villes, des cultures prospères.

La vie a reculé avec la Romanie. Elle s'est réfugiée autour des puits — romains d'ailleurs — de Bir-el-Ater, et dans les palmeraies. A Négrine, je rencontrai le fils de mon éminent collègue le professeur Bataillon, qui arrivait du Souf avec quelques « liseurs de pistes » autochtones. C'est là que je recueillis les premiers détails sur l'anéantissement, après de durs combats, de la bande de Hama Lakhdar. Cette bande, forte de 80 hommes, avait réussi à descendre des Nementcha et à pénétrer inaperçue dans les oasis du Souf du côté de Guémar. Mais la population soufi avait réagi et prévenu les autorités à El-Oued. « Liseurs de pistes » indigènes et soldats européens, certains amenés par air, réussirent à encercler la bande. Quarante hommes furent tués dont le chef qui, semble-t-il, se suicida au moment d'être capturé ; le reste tomba entre nos mains.

Nos forces avaient malheureusement subi quelques pertes. Arrivant le soir à El-Oued, j'allai m'incliner devant le cénotaphe élevé à la mémoire de ces morts. Le lendemain, je parcourus El-Oued, cette étonnante ville de coupoles éclatantes, qui semble faite de bulles fragiles sous le soleil, prête à se dissiper comme un mirage au premier souffle du vent. Les palmiers, qui fournissent les délicieuses dattes *deglet-nour*, poussent au fond d'immenses entonnoirs creusés dans le sable, et d'interminables théories de fellahs, accrochés comme des fourmis aux pentes abruptes et croulantes, s'acharnent à remonter dans des paniers le sable qui, inlassablement, coule vers le fond : lutte épuisante de ces hommes qui ne parviennent à survivre que par un

travail de chaque heure. Les têtes des palmiers dépassent à peine le niveau du désert qui les engloutirait en peu de temps si un labeur obstiné d'insectes humains ne le tenait en respect.

Enfin, repassant à Arris et dans les douars de l'Aurès central, je pus voir comment la pacification peut retourner en quelques mois une situation très compromise. Nivaggioni et ses officiers d'affaires algériennes avaient fait merveille. Les Chaouïa du douar Ichmoul terminaient leur récolte — exceptionnellement riche — sous la garde de leur propre *harka.* Là où je n'avais vu en février et même plus tard, que visages fermés, mechtas désertes, bref le *bled siba* de la dissidence, nous étions accueillis avec sympathie. Les yeux nous regardaient en face. Les mulets emportaient vers les greniers des sacs rayés de brun et rebondis de grains. Armés de fusils de chasse ou de vieux fusils de guerre, sans uniforme mais les cartouchières bien garnies, les partisans tenaient les douars. Des volontaires demandaient à être enrôlés à Ichmoul et à Zellatou. Les *bordj* en pierre surgissaient du sol, fortins et maisons communes, symboles d'une présence raffermie. La confiance revenait.

C'est ce que je dis, à mon retour à Alger, quand je commentai pour le public le voyage que je venais de faire. Dans l'Aurès, un changement profond s'était opéré. En revanche, dans d'autres zones, l'insécurité persistait. Et j'exprimai aussi l'espoir que je mettais dans « l'Algérie nouvelle » qui naîtrait de l'industrie dans l'Est-Constantinois. Ces déclarations m'ont été férocement reprochées par des publicistes de mauvaise foi, qui feignirent de confondre l'Aurès et les autres régions dont j'avais parlé. On allait m'accuser d'avoir dépeint l'ensemble du Constantinois ou même de l'Algérie alors que j'avais très précisément désigné l'Aurès central. Faut-il rappeler que, le 20 août, pas un coup

de feu n'a été tiré à Arris, à T'Kout ou à M'Chounèche?

*
* *

Le samedi 20 août à midi, tout au long d'un arc de cercle qui part de Collo et de Philippeville sur la Méditerranée pour aller atteindre les montagnes de Gounod, jalonné par Saint-Charles, El-Arrouch, Constantine, Aïn-Abid, Oued-Zenati, les bandes passèrent à l'attaque, poussant devant elles des fellahs fanatisés ou terrorisés, quelquefois même des femmes et des enfants. L'horreur la plus sanglante était déchaînée. Il s'agissait d'abord de tuer, de massacrer l'Européen en tant qu'Européen, le Chrétien ou le Juif en tant qu'infidèle. Ensuite, le mot d'ordre était de s'emparer à tout prix des armes détenues dans les gendarmeries ou les casernes. Peut-être enfin les chefs qui déclenchèrent ce crime collectif espéraient-ils pouvoir balayer un territoire suffisamment vaste, occuper en tout cas un village de façon assez durable, pour pouvoir y proclamer leur « souveraineté », hisser leur drapeau et installer un soi-disant Gouvernement que leurs inspirateurs au Caire auraient aussitôt salué comme représentant un État libre.

A Philippeville, des agents de la police locale, en route vers une mechta des faubourgs, se heurtèrent à une camionnette dont les occupants prirent la fuite. Ils examinèrent le véhicule, chargé d'explosifs et de bidons d'essence, et y mirent le feu. L'alerte fut ainsi donnée et quand un peu plus tard une foule désordonnée poussée par quelques fellagha en armes se rua sur la ville en criant : « L'armée égyptienne débarque ! » elle tomba sur des troupes déjà postées.

A Constantine, la première victime du soulèvement fut Abbas Allaoua, neveu de Ferhat Abbas, nationaliste comme son oncle, qui fut abattu à coups de revolver

dans sa boutique de pharmacien. Les tueurs, courant dans la rue, se heurtèrent à une patrouille qui les abattit. On trouva sur eux l'ordre d'exécution d'Abbas, et aussi celui du député socialiste Benbahmed, qui dut la vie à la réaction des forces armées. Une autre équipe, en même temps, se présentait chez Benelhadj Saïd Chérif, délégué U.D.M.A. à l'Assemblée algérienne, qui fut blessé de quatre balles mais réussit miraculeusement à s'échapper. Les raisons de ces attentats contre des Musulmans peu suspects de sympathies envers l'administration française n'apparurent que plus tard, quand tombèrent entre nos mains les directives données par Benbella : « Liquider toutes les personnalités qui voudraient jouer à l'interlocuteur valable. » Toujours au même moment, une bombe était lancée dans un café, tuant et mutilant de nombreux consommateurs, et les terroristes poursuivis se réfugiaient dans les ravins du Rhumel.

A Oued-Zenati, les pentes de la colline qui domine le village, dénudées et jaunies par l'été, se couvrirent soudain de points noirs quand une foule armée de gourdins, de couteaux, de haches, d'outils aratoires, dévala vers les maisons, pour être fauchée par la mitrailleuse mise en batterie par les Sénégalais. Devant l'insuccès de leur tentative, les fellagha qui avaient lancé la foule à l'assaut et qui attendaient, dissimulés au fond d'un oued, prirent la fuite.

Nulle part les rebelles ne parvinrent, bien entendu, ni à occuper un centre et encore moins une zone du territoire, ni même à enlever les postes et à prendre les armes. Mais ils réussirent à massacrer. A El-Halia, mine de pyrites non loin de Philippeville, les ouvriers européens, leurs femmes et leurs enfants, furent littéralement mis en pièces dans un déchaînement incroyable de sauvagerie. A Aïn-Abid, à Saint-Charles, à El-Arrouch où le muezzin lança du haut du minaret un

appel au meurtre, on égorgea des promeneurs, des femmes, des nourrissons. Rien ne peut donner une idée de cette tuerie, véritable « génocide » dont les instigateurs semblent s'être fixé pour but l'extermination d'une race et d'un credo.

Informé dans l'heure qui suivit, je partis aussitôt pour Constantine avec Eydoux, le colonel Constans et le lieutenant Bey-Boumezrag. La ville, quand nous y entrâmes, était comme frappée de stupeur. Personne dans les rues, où patrouillaient des gardes casqués. A la préfecture, où je trouvai le général Lavaud qui commandait le secteur, nous tînmes conseil, rassemblant les renseignements et prenant les décisions les plus urgentes. Dès la fin de l'après-midi, les attaques avaient cessé, mais nous éprouvions les plus vives inquiétudes à propos de certains centres éloignés tels que Collo, petit port entièrement encerclé de montagnes sauvages, et Gounod, qui avait été presque totalement anéanti. Nous nous demandions si la nuit n'allait pas être mise à profit par les rebelles pour se regrouper et repartir à l'assaut.

Le lendemain matin, j'allai dans plusieurs localités atteintes par l'insurrection. A Aïn-Abid et à Oued-Zenati, des cadavres jonchaient encore les rues. Des terroristes prisonniers, hébétés, demeuraient accroupis et silencieux sous la garde des soldats. Les familles européennes épargnées étaient encore réfugiées dans les mairies ou, sur le pas des portes, commentaient avec accablement les scènes atroces de la veille. Des femmes, le visage ravagé par les larmes, invoquaient inlassablement les disparus, et les enfants poussaient des clameurs déchirantes. Alignés sur les lits dans des appartements dévastés, les morts, égorgés et mutilés (dont une fillette de quatre jours) offraient le spectacle de leurs plaies affreuses. Le sang avait giclé partout, maculant ces humbles intérieurs de classe moyenne,

les agrandissements photographiques pendus aux murs, les meubles provinciaux, toutes les pauvres richesses de ces « colons » sans fortune. A la poste d'Aïn-Abid, les registres, les papiers, les téléphones gisaient en pièces sur le sol comme si un cyclone était passé par là. A Oued-Zenati, les morts étaient veillés dans une chapelle ardente. A l'hôpital de Constantine, des femmes, des garçonnets, des fillettes de quelques années, gémissaient dans leur fièvre et leurs cauchemars, des doigts sectionnés, la gorge à moitié tranchée. Et la gaieté claire du soleil d'août planant avec indifférence sur toutes ces horreurs les rendait encore plus cruelles.

*
* *

Mais ce n'étaient pas seulement des maisons saccagées ou de pauvres corps mutilés que les fellagha laissaient sur leur passage : c'étaient la confiance, l'espoir, la paix. Une sombre moisson de haine germait dans le sang répandu. La terreur dominait les esprits. Loin de se rapprocher dans l'épreuve, les hommes allaient se diviser et se déchirer.

Le 21 août, revenant d'Oued-Zenati, je reçus à la préfecture de Constantine le Dr Bendjelloul et M. Benbahmed, tous deux députés. Atterrés, ils écoutèrent la description que je leur fis des scènes atroces auxquelles je venais d'assister. Ils condamnèrent avec force les attentats. Benbahmed pâlit lorsque je lui présentai son ordre d'exécution ramassé sur le corps de l'assassin d'Abbas Allaoua, et Bendjelloul, tout en agitant un petit éventail de vannerie, répétait : « Je sais bien que moi aussi je suis condamné à mort. » Ils me quittèrent en donnant les marques d'un profond accablement. Mais, quarante-huit heures plus tard, ils publièrent dans la presse un communiqué dans lequel ils déclaraient que tout en s'élevant contre les assas-

sinats, ils avaient dénoncé devant moi « les provocations survenues du fait de l'état d'urgence » : précision imaginaire qu'inspirait visiblement le souci de donner des gages à ceux qui étaient à même de les faire assassiner.

Ferhat Abbas, dans son chagrin à la nouvelle de la mort d'Abbas Allaoua, ne doutait évidemment pas de l'identité des assassins. Il savait parfaitement que c'était le F.L.N. qui avait armé leur main ; il me le dit d'ailleurs au cours d'un entretien privé. Mais, quelque temps après les événements, l'U.D.M.A. fit paraître un communiqué qui accusait une certaine « clique colonialiste et policière » d'avoir abattu le neveu d'Abbas. Ainsi s'amorça une évolution qui conduisit ce dernier à prendre ouvertement le parti de ceux qui avaient tué son neveu.

Tout cela est « humain, trop humain », de même que les réactions violentes de la population européenne. Il eût été vain de lui expliquer que les massacres, si affreux qu'ils fussent, avaient été limités aux victimes de la première attaque, et que la réaction immédiate des troupes avait évité un désastre d'une ampleur effroyable. Allez tenir ce genre de raisonnement à des hommes et à des femmes qui contemplent les cadavres défigurés de leurs parents ou de leurs enfants ! Le massacre des enfants surtout faisait lever le désir de vengeance : à El-Halia par exemple, sur 34 victimes, 10 avaient moins de quinze ans, et on dénombrait une fillette de neuf mois, une autre de quatre ans, un gamin de trois ans. Je revois encore, à Aïn-Abid, les femmes aux yeux rougis de larmes qui s'accrochaient à mes manches, bousculaient les officiers en nous suppliant de les venger.

Dans la région de Philippeville et dans celle d'Aïn-Abid, la tension des nerfs atteignit un tel paroxysme que les fusils partaient tout seuls. Certains entre-

prirent de se faire justice eux-mêmes en recherchant et en abattant ceux qu'ils croyaient, à tort ou à raison, avoir trempé dans l'assassinat de leurs familles. Il ne manquait pas non plus de fanfarons qui, brandissant une mitraillette, lâchaient quelques rafales dans les arbres pour se donner de l'importance : dans les moments de grande émotion, tous les aspects de l'être humain se révèlent, les plus mesquins comme les autres.

A la recherche de boucs émissaires, on trouvait, naturellement, les pouvoirs publics. « On aurait dû... », « il n'y avait qu'à... », tels étaient les maîtres-mots qui permettaient de rejeter sur le Gouvernement, la préfecture, l'armée, la responsabilité de la catastrophe. A Philippeville, les obsèques des victimes, en présence du maire M. Benquet-Crevaux, donnèrent lieu à de pénibles incidents : on piétina les couronnes de fleurs offertes par la préfecture et par le Gouvernement général. Le maire publia un communiqué rédigé en termes violents, auquel je dus répondre avec fermeté. Tandis que certains élus, comme par exemple le maire d'Oued-Zenati et celui de Stora, conservaient leur sang-froid, d'autres perdaient la tête.

Du côté musulman, des centaines de fellahs, qui avaient participé peu ou prou aux vagues d'assaut du 20 août et qui n'avaient été ni tués ni capturés, couraient la campagne. Certains, rejoignant leurs douars, emmenèrent leurs familles et filèrent dans les montagnes ; beaucoup d'autres, quoique innocents, les suivirent ou simplement se mirent à errer dans le bled, à l'aventure, redoutant également les fellagha et l'armée. Comme une fourmilière qu'un promeneur écrase d'un coup de talon, la campagne éclatait littéralement de tous côtés. En ville, chacun se terrait chez soi, les boutiques et les échoppes demeuraient closes. On pouvait craindre un véritable effondrement

de la vie économique et de toutes les structures sociales.

L'armée, je l'ai dit, avait rendu coup pour coup dès les premiers instants. Certains petits centres, investis ou envahis, furent rapidement dégagés par les automitrailleuses. Un peu partout, les fellahs lancés à l'attaque avec des armes improvisées laissèrent sur le terrain de nombreux cadavres. Les hommes du F.L.N. qui, la nuit précédente, les avaient tirés de leurs mechtas pour les jeter dans cette sanglante aventure réussirent presque tous à se retirer indemnes. Cependant d'assez fortes bandes battaient encore l'estrade le 21 août et les jours suivants. On imagine dans quelle confusion se trouvait plongé tout ce pays, parcouru de groupes armés, de colonnes militaires, de civils fuyant dans la brousse, et où de loin en loin flambaient les fermes.

Une dizaine de mechtas furent repérées grâce aux prisonniers interrogés et aux observations de l'armée, comme servant de bases d'opérations aux rebelles. D'un point de vue purement militaire, et dans une guerre « normale », rien n'aurait été plus justifié que de les détruire en les bombardant du haut des airs. C'est ce que les chefs militaires me pressaient d'ordonner, et, dans les limites de leur technique, ils avaient raison. Mais je devais peser, en face de leurs arguments et des nécessités de l'heure, le fait que ces bases ennemies n'étaient pas des fortins mais des villages où vivaient sans doute, à côté des coupables, beaucoup d'innocents. Je décidai finalement, malgré les risques que cela faisait courir à nos troupes, de les faire attaquer par l'infanterie. Au cours de combats souvent violents, de nombreux fellagha furent abattus, et les mechtas détruites, les femmes et les enfants ayant été évacués au préalable.

Le long des axes routiers, de Bône à Philippeville, de Philippeville à Constantine, de Constantine à Oued-

Zenati, l'armée patrouillait, puis passait à l'offensive en s'enfonçant dans les montagnes. Les bandes, durement étrillées, se repliaient vers les massifs impénétrables de la région de Collo et de l'Edough, ou vers la frontière tunisienne.

Au bout de quelques jours, l'étreinte commença à se desserrer et on respira plus librement. L'aviation jeta sur la campagne 500 000 tracts, en français et en arabe, invitant tous ceux qui n'avaient pas participé aux crimes à rentrer chez eux ; chaque tract pouvait être utilisé comme sauf-conduit. A Philippeville, où les incidents continuaient, je mis en place un commandement civil et militaire, confié à un colonel de parachutistes, en enlevant au maire des pouvoirs de police.

Dans l'immédiat, le double danger d'une insurrection généralisée et de représailles indiscriminées fut donc assez vite conjuré. Au total, les rebelles avaient tué 123 personnes, presque toutes civiles, dont 71 Européens ; ils avaient perdu 1 273 morts, dont les deux tiers avaient péri le 20 août au cours des attaques désordonnées lancées contre les villages, et le reste dans les opérations de dégagement ; ils laissaient entre nos mains plus de 1 000 prisonniers. Notre riposte avait été sévère, mais non aveuglément brutale ni inutilement sanglante.

Le chef rebelle de la zone du Nord-Constantinois, Zighout Youcef, et ceux qui, de plus haut, donnaient les ordres, avaient échoué dans le domaine militaire, n'ayant pris ni territoire ni armes. Ils n'avaient su que massacrer des faibles, sans remporter d'autres trophées que des cadavres d'enfants. Mais ils avaient, hélas, réussi sur le plan psychologique, celui de la guerre de subversion : entre les deux communautés qui vivaient côte à côte dans ce pays, s'était bel et bien creusé un abîme où coulait un fleuve de sang.

CHAPITRE VII

LA CRISE DE SEPTEMBRE

A mon retour de Constantine après les massacres du 20 août, je reçus la visite de M. Mill-Irving, Consul général d'Angleterre ; il venait m'exprimer la sympathie de son Gouvernement et celle du peuple britannique. Je le remerciai avec chaleur. Quant au Consul général des États-Unis, M. Clark, je le convoquai pour lui faire connaître qu'en divers endroits les insurgés s'étaient vantés auprès de la population d'un prétendu soutien de Washington ; à Héliopolis, ils avaient donné l'assaut en criant : « L'Amérique est avec nous ! » Il me semblait, dis-je, que cette équivoque ne pouvait que renforcer le prestige des rebelles, et qu'il serait souhaitable de la dissiper par une déclaration officielle. M. Clark manifesta son indignation en apprenant que les fellagha osaient se réclamer d'un appui quelconque de son pays : il allait, me dit-il, se mettre à l'instant même en relations avec le State Department afin de publier un communiqué très précis. Je crois savoir qu'en effet M. Clark échangea avec son gouvernement plusieurs dépêches ou conversations téléphoniques à ce sujet ; toujours est-il que, pour des raisons que j'ignore, aucun communiqué ne fut publié.

A peine avais-je regagné Alger que j'apprenais l'assassinat du maire de Fort-National, M. Frappoli : attentat aussi stupide que criminel, car la victime pro-

fessait des idées libérales, soutenait ma politique de réformes et entretenait des relations excellentes avec la population kabyle. Le jour de l'enterrement, des milliers de Kabyles massés à Fort-National donnaient libre cours à leur chagrin. Mais c'est sans doute précisément parce que Frappoli avait pris nettement position en faveur du progrès et gagné la sympathie populaire, que le terrorisme l'abattit. Détail émouvant : sa femme donna naissance à une fillette le jour même de l'attentat.

L'atmosphère de peur et de tristesse qui régnait alors en Kabylie serrait le cœur. Il ne s'y était produit aucune explosion analogue à celle du 20 août, mais les attentats individuels se multipliaient. On signalait la présence de fellagha ignorant la langue kabyle, et que personne ne reconnaissait : il s'agissait évidemment de hors-la-loi du Constantinois qui s'efforçaient de glisser vers l'Ouest pour échapper aux réactions de nos forces. Égorgements, mutilations, pillages, attaques contre les autocars, reprirent une virulence nouvelle. C'est le moment que choisirent, comme on le verra plus loin, certains Français de la Métropole, non seulement pour entrer en contact avec les auteurs de ces crimes atroces, mais encore pour se faire leurs apologistes dociles.

Au début du mois de septembre, la zone atteinte par la poussée sanglante du 20 août était encore profondément troublée. J'ai déjà dit quel était mon double souci : défendre les villes et villages contre une flambée insurrectionnelle ; empêcher des représailles indiscriminées. Ces deux dangers furent rapidement écartés. Mais il n'en subsistait pas moins de lourdes inquiétudes dans certains secteurs, en particulier à Philippeville. On avait l'impression que la ville était encerclée, et d'ailleurs de fréquentes escarmouches éclataient aux lisières de l'agglomération. Tout le massif montagneux et boisé de Collo semblait contaminé ; la route de terre,

par Tamalous, demeura abandonnée et l'on ne se rendit plus à Collo que par mer.

Arrivant à Philippeville, j'y trouvai la population en proie à la fièvre obsidionale. Heureusement l'autorité militaire avait tout pris en mains, selon mes ordres, et c'était le colonel Mayer, homme de sang-froid, qui commandait. Encore une de ses patrouilles avait-elle subi le feu de quelques civils affolés qui la prirent, un soir, pour une bande de fellagha. A l'instant même où mon avion se posa sur le terrain de Philippeville, des coups de feu tirés non loin du cimetière pendant qu'on enterrait une femme, victime des terroristes, provoquèrent une échauffourée dans laquelle sept malheureux Musulmans, dont les fossoyeurs, trouvèrent la mort.

On ne peut rien imaginer de plus lugubre que l'ambiance qui régnait à Philippeville. C'était la saison des orages, et des nuages sombres s'entassaient dans le ciel. Les rues étaient presque désertes, à l'exception de patrouilles armées. Les Européens voyaient un terroriste dans chaque Musulman, les Musulmans redoutaient les représailles des Européens. Quinze jours après la catastrophe, aucune activité normale n'avait repris et la ville agonisait lentement en sentant rôder autour d'elle les bandes prêtes à l'attaquer.

Je retrouvai à la sous-préfecture mon camarade de service militaire Nicoulaud, que j'avais mis en place à Philippeville dès que m'étaient parvenues les rumeurs relatives aux représailles abusives, avec instruction d'y maintenir l'ordre, en accord avec les militaires, envers et contre toute espèce de factieux à chapeau ou à turban. Tâche dont il s'acquitta avec sérieux et efficacité, tout en me renseignant très exactement. En faisant le point avec lui et avec les autorités civiles et militaires locales, je mesurai la faiblesse incroyable de nos moyens de défense. La plupart des

effectifs disponibles étaient immobilisés par la garde statique de « points sensibles » (ponts, transformateurs, fermes, etc...), de sorte qu'il ne restait pratiquement personne pour patrouiller au-delà des limites de la ville. Faire appel à des volontaires? C'est là qu'on relève une singulière contradiction, car, parmi ces mêmes éléments européens qui reprochaient amèrement aux autorités de ne pas les armer, le colonel Mayer ne trouvait pas de volontaires. Le maire, M. Benquet-Crevaux, écrivit au sous-préfet qu'il ne pouvait pas recruter de volontaires pour le D.R.S. (« dispositif restreint de sécurité ») parce que les allocations payées à ces éléments étaient « dérisoires ».

Je m'embarquai sur une vedette pour gagner Collo où je trouvai le général de Labarthe qui venait de prendre le commandement à Constantine. La petite ville de Collo avait beaucoup plus souffert que Philippeville le 20 août : les dégâts avaient été énormes, 78 000 quintaux de liège détruits (valeur : 800 millions), deux usines saccagées, plusieurs magasins brûlés, une femme tuée. Les forêts qui descendent jusqu'aux limites de Collo et l'isolent du monde étaient aux mains des bandes. Cependant la vie normale avait repris, beaucoup plus activement qu'à Philippeville, sous la garde d'un destroyer que j'avais envoyé au lendemain des troubles et qui, ancré dans la baie, braquait ses canons sur les sentiers de chèvres descendant des montagnes. Le maire, M. Falcone, maintenait le calme avec bon sens et humanité. Alors qu'à Philippeville le conseil municipal avait littéralement éclaté, à Collo il me reçut cordialement, les deux collèges réunis, dans la salle de la mairie. Les gens circulaient et causaient sur le pas des portes, Européens et Musulmans buvaient ensemble à la terrasse des cafés.

Je regagnai Philippeville le soir, en « Piper Cub », accompagné du préfet Dupuch et de Pontal, directeur

de la Sûreté. Nos trois minuscules avions se posèrent de justesse à Philippeville sous un violent orage. Après des heures d'entretiens et de discussions dans les deux villes, il apparaissait clairement que nous devions avant toute chose « donner de l'air » à ces agglomérations, rétablir les communications terrestres, et pour cela dégager les routes et refouler les rebelles dans un arc de cercle allant du massif du Fil-Fila au cap de Bougaroun. Il fallait disposer, à cet effet, d'au moins quatre bataillons, que, bien entendu, nous n'avions pas. Dès mon retour à Alger le 10 septembre je mis au point avec le général Lorillot l'opération, prévue pour le 12 et les jours suivants ; nous prélevions les unités indispensables sur d'autres secteurs, ce qui d'ailleurs nous amena à retarder de quarante-huit heures l'attaque contre les réduits rebelles des Nementcha.

Moyennant ces exercices de corde raide, on put mettre en œuvre quelques effectifs pendant une semaine dans la région. Les deux villes ressentirent assez rapidement les effets de ces mesures, et une atmosphère plus détendue ne tarda pas à y régner. La presse algérienne elle-même, si volontiers portée à souligner de préférence les aspects tragiques, prit un ton plus modéré et reconnut que l'effort des Pouvoirs publics avait sérieusement amélioré la situation.

Telle n'était pas l'attitude de la presse métropolitaine. Celle-ci, au contraire, ne cessait pas de publier des articles et reportages sensationnels et alarmistes, fertiles en grossières contre-vérités. Les arrière-pensées politiques n'étaient pas absentes de ces campagnes, dont les instigateurs se souciaient en réalité fort peu de l'Algérie. Un journal du soir publia des correspondances d'Algérie où s'étalait le parti pris de tout noircir pour affoler l'opinion. Un autre, réputé sérieux, consacra libéralement ses colonnes à des reportages fourmillant de détails inventés de toutes pièces ou d'exa-

gérations tendancieuses, le tout conçu pour détourner l'attention publique des atrocités commises par les fellagha le 20 août et la transférer sur les prétendues horreurs de la « répression ».

J'ai eu l'occasion de signaler quel soin scrupuleux j'avais apporté à limiter au strict nécessaire la riposte défensive et les opérations de dégagement au lendemain du 20 août. Pour ce qui concerne l'arrondissement de Philippeville, je savais heure par heure et en détail ce qui s'y passait grâce au sous-préfet qui, j'en étais certain, ne me dissimulait rien. Aussi étais-je en mesure de juger à leur juste valeur les fantaisies haineuses et les calomnies lancées sous couvert d'impartialité par un journal apparemment objectif.

En fait, une fois les premières impressions atténuées, toute une presse déchaînée ne se souvenait même plus des victimes du 20 août. Ces hommes et ces femmes égorgés, ces enfants coupés en morceaux, n'intéressaient pas les paladins de la démocratie et de la paix, qui n'avaient plus d'yeux et de sympathie que pour leurs bourreaux. On ne fit plus que dénoncer la répression, en présentant les choses de telle sorte qu'on eût pu croire que rien ne s'était passé le 20 août et que l'armée ou la police se jetaient sans raison et sans provocation à l'assaut de malheureux innocents. Les hebdomadaires communistes et progressistes se distinguèrent dans ce triste jeu de falsification et de mensonge. Aucun d'eux, il est vrai, n'alla cependant aussi loin ou aussi bas qu'un hebdomadaire dit chrétien, qui n'hésita pas à imprimer que les Français avaient commis, avant et après le 20 août, beaucoup de forfaits encore plus hideux que ceux des fellagha. Bref, c'est tout juste si les fillettes de quelques mois assassinées dans des conditions révoltantes par les rebelles n'étaient pas accusées de crimes « colonialistes » qui auraient justifié, en somme, les supplices qu'elles

avaient subis. Le ton de cette propagande, faite d'inhumanité, de niaiserie et d'aveugle parti-pris, ne cessa pas de monter pendant tout le mois de septembre. Pour certaines gens, il est entendu une fois pour toutes que la France a toujours tort et que le Français d'outre-mer, « colonialiste » par définition, est un gibier dont la chasse est toujours ouverte. Mis à part les communistes, qui travaillent selon des directives bien précises, les autres offrent le spectacle d'une étonnante confusion mentale : pacifistes qui condamnent la violence chez nous et l'adorent chez les autres, chrétiens qui ne versent pas une larme sur leurs coreligionnaires massacrés précisément parce qu'ils étaient chrétiens, progressistes que remplit d'aise la perspective d'une Algérie retombant dans le chaos, internationalistes qui s'agenouillent devant les nationalismes africains et orientaux, esprits forts qui ont horreur de la barrette mais s'inclinent devant le *guennour*. Bref, un mois à peine après la flambée insurrectionnelle, tous ces bons apôtres avaient allègrement oublié les assassinés pour prodiguer aux meurtriers leur sympathie agissante.

*
* *

Cette campagne se trouva coïncider avec toute une agitation politique entreprise par le Dr Bendjelloul, alors député de Constantine comme je l'ai dit plus haut. Je sais ce que l'opinion musulmane et ses propres collègues pensaient de lui ; qu'il ait saisi cette occasion de commencer une nouvelle phase d'une carrière orageuse, cela n'est pas surprenant. Lui qui avait été maintes fois soupçonné de faire le jeu de l'administration moyennant de substantiels avantages, voyait dans ces événements un prétexte providentiel pour reprendre de l'autorité en se posant en défenseur de la population musulmane. Certains contacts furent-ils

pris, certaines pressions exercées par l'organisation terroriste? Je ne sais. Mais il est significatif que le mouvement ait été lancé par Bendjelloul, qui se considérait comme condamné à mort, par Benbahmed qui l'était et par l'U.D.M.A. dont un dirigeant avait été tué et un autre blessé le 20 août. Ces hommes menacés alors dans leur vie semblèrent bientôt jouir d'une immunité inexplicable.

Dès le lendemain des attentats, le Dr Bendjelloul partit pour Paris où se trouvaient à ce moment-là Ferhat Abbas et d'autres dirigeants de l'U.D.M.A. Après s'être entretenu avec eux, il rentra à Constantine et convoqua pour le 25 août, dans une salle du Conseil général, les élus musulmans du département. Une douzaine de délégués à l'Assemblée algérienne et de conseillers généraux répondirent à son appel.

Là, Bendjelloul expose qu'en accord avec Abbas il a décidé de provoquer un regroupement de tous les élus musulmans pour protester contre la « répression impitoyable » et les « massacres massifs » (il est à noter que personne, à cette date, ne pouvait en vérité tracer un tableau exact de ce qui se passait dans la région, moins que tout autre l'orateur qui avait passé les jours précédents à Paris). Il invite ses collègues à former une délégation qui, conduite naturellement par lui, ira à Paris demander audience aux membres du Gouvernement. Un télégramme conçu en termes violents est adressé au président de la République, au président du Conseil et à plusieurs ministres. Bendjelloul se trouve, du coup, affublé du titre de « président », avec comme secrétaire M. Abdelmadjid Mécheri, dont j'ai eu l'occasion de relater les exploits électoraux.

Le mouvement était lancé. Je me trouvais à Paris le 1er et le 2 septembre, pour participer à un comité de coordination présidé par M. Edgar Faure, comité qui approuva un certain nombre des textes de ré-

formes. Je reçus la délégation dirigée par Bendjelloul. Tandis que la plupart de ses membres se taisaient, paraissant fort gênés, lui parlait sans cesse, s'exaltant au son de sa propre voix. Il présenta une quinzaine de revendications plus ou moins admissibles. C'est ainsi par exemple qu'il exigeait que l'on donnât des armes aux Musulmans : je lui répondis que, de même que je m'étais opposé à armer les Européens sauf s'ils étaient encadrés en unités supplétives commandées par des officiers, de même j'armerais les Musulmans, comme je l'avais déjà fait, à condition qu'ils fussent constitués en groupes d'auto-défense ou en *harkas*.

A la présidence du Conseil, Bendjelloul, toujours entouré de figurants muets, mena grand tapage autour d'un communiqué qu'il avait rédigé et selon lequel « l'idée nationale » avait gagné tout à coup l'immense majorité de la population, étonnante transmutation due selon lui aux événements du 20 août. Ces deux mots formaient l'essentiel du slogan auquel le Dr Bendjelloul allait désormais se tenir avec acharnement et qui coïncidait trop exactement avec les prises de position du F.L.N. pour que ce fût un simple hasard. Lorsque le comité du 2 septembre eut approuvé les réformes qui allaient être soumises à l'Assemblée algérienne, la délégation s'empressa de se déclarer déçue : ainsi commença l'action de sabotage des réformes par ceux-là même qui les avaient réclamées.

Après avoir passé environ une semaine à Paris, où une partie de la presse, *le Monde* en particulier, accueillit avec complaisance ses divagations, Bendjelloul réunit de nouveau ses collègues à Constantine le 8 septembre et leur fit endosser son action.

Avant de se séparer, les élus du deuxième collège décidèrent de convoquer à Alger tous leurs collègues de l'ensemble de l'Algérie pour le 26 septembre, veille

de la date fixée pour la rentrée de l'Assemblée, qui devait se saisir des projets de réformes.

Que ces réformes aient été bien accueillies par l'opinion musulmane, c'est ce qui ne peut faire aucun doute. Vers le 15 août, un des élus de l'U.D.M.A. se déclarait en faveur de ces projets. Kiouane, avocat d'Alger, membre influent du M.T.L.D. (fraction « centraliste »), arrêté en novembre 1954 et relâché en mars, considérait qu'il fallait, avec le parti de Ferhat Abbas, aider à l'application du statut et du « plan Soustelle ». Il se faisait fort, une fois ce plan voté, de servir d'intermédiaire et d'arrêter le terrorisme.

En réalité, ni Abbas, ni Kiouane, encore moins Bendjelloul, ne connaissaient le véritable état d'esprit des dirigeants terroristes au Caire et en Algérie. Il n'était rien que ces dirigeants craignissent autant que des réformes sincères ; ils se doutaient bien en effet que ces réformes, donnant satisfaction à de justes aspirations, les priveraient de tout soutien et les couperaient des masses. Il fallait donc, de leur point de vue, les saboter par la surenchère. C'est ce qui eut lieu lorsque les nationalistes « modérés », après le 20 août, terrifiés par la preuve de force que donnèrent les rebelles, décidèrent de s'aligner sur les positions intransigeantes prises par eux. Bon nombre d'élus, menacés, suivirent.

Il ne faut d'ailleurs pas croire que ceux qui consentirent ainsi à faire volte-face du jour au lendemain n'aient obéi qu'à la crainte et à l'instinct de conservation. Beaucoup pensaient surtout à leur avenir politique dans une Algérie qui échapperait à la France ; autrement dit, si d'une façon ou d'une autre le terrorisme devait l'emporter, il leur fallait, calculaient-ils, avoir donné assez de gages pour n'être liquidés ni physiquement ni politiquement. Or les événements de Tunisie et du Maroc démontraient, à leurs yeux, que

le terrorisme « payait » et que la France finissait toujours par céder.

Sans doute ne perdais-je pas une occasion d'affirmer opiniâtrement le contraire et de proclamer que la France, quoi qu'il arrivât, n'abandonnerait pas l'Algérie. Le président du Conseil, à ma demande, prononça le 25 septembre à la radio un discours dans lequel il le déclarait de la façon la plus catégorique, et réitérait sa résolution de réaliser l'intégration complète et rapide de l'Algérie. Mais, dans le même temps, de nombreux indices pouvaient donner à penser à nos interlocuteurs que cette fermeté n'était que de façade. La conduite tenue vis-à-vis des anciens protectorats la démentait chaque jour. Un traité dit « d'amitié » avec la Libye était paraphé, sans que le Gouverneur général de l'Algérie, intéressé au premier chef, eût été consulté ; cet accord, conclu avec un État qui en violait cyniquement toutes les clauses avant même que l'encre de sa signature fût sèche, consacrait l'abandon du Fezzan. Ainsi, tandis que nos paroles faisaient preuve de détermination, nos actes ne montraient qu'un perpétuel recul camouflé sous des formules lénifiantes.

En ce qui concerne l'Algérie elle-même, il ne manquait pas de voix, même dans les sphères les plus élevées, pour murmurer qu'il faudrait tôt ou tard négocier avec les rebelles. On parlait de « Table Ronde ». Dès lors que ces mots étaient prononcés, et qu'il était question de s'asseoir autour d'une table, ronde ou

M. Jacques Soustelle visite l'école d'un village kabyle.

Les rebelles, dans leur cruauté, n'épargnent pas les enfants, quelle que soit leur origine. A gauche : *Un enfant musulman assassiné dans l'Aurès.* A droite : *Un garçon de quinze ans égorgé dans une ferme près de Bône.*





Le chef
poste

carrée, pour décider du destin de l'Algérie, la plupart des hommes politiques algériens n'avaient plus qu'un objectif : être de ceux qui s'assiéraient à cette table. La course à « l'interlocuteur valable » était ouverte. Et comment se qualifier comme tel? Évidemment, l'exemple de la Tunisie et du Maroc le démontrait, en prenant le plus bruyamment possible des attitudes hostiles à la France, puisque c'était bien là le critère que celle-ci semblait avoir choisi.

Comment, d'ailleurs, ceux qui se livraient à ce calcul auraient-ils pu éprouver le moindre doute lorsqu'ils compulsaient une bonne partie de la presse métropolitaine? Tout Musulman favorable à la France était raillé et maltraité, considéré *a priori* comme non « représentatif », « mal-élu », etc...

S'agissait-il, au contraire, des terroristes? On leur découvrait mille mérites. C'étaient là, à n'en pas douter, de véritables démocrates, aux méthodes sans doute un peu rudes parfois, mais leur patience n'avait-elle pas été poussée à bout par le colonialisme? Foin des réformes! ajoutait cette presse (qui n'avait cessé de les réclamer à grands cris que du jour où elles se matérialisèrent). Des terres aux fellahs, des places aux Musulmans, des communes démocratiques? Tout cela était « dépassé », répétait-on sans se donner la peine de le démontrer; seule la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie, préalable à une négociation avec les fellagha, donnerait miraculeusement du pain aux affamés, de la justice et la paix.

Un journaliste « chrétien » et « progressiste » entra en relations au début de septembre avec Ouamrane, l'ex-sergent devenu chef de bande en Kabylie, personnage macabre de tueur. Un hebdomadaire publia le

Le chef rebelle Kerbadou Ali lors de sa reddition au poste de Khanga-Sidi-Nadji.

long panégyrique de ce terroriste et de son équipe, poussant le cynisme jusqu'à nier les atrocités abjectes commises quelques jours auparavant. Un autre hebdomadaire fit grand étalage de la photographie mélodramatique où la bande apparaissait masquée dans le style des films du Far-West. Tout cela pour conclure que nous nous trouvions là en présence de patriotes avec lesquels il faudrait le plus tôt possible entrer en conversations.

Comment veut-on qu'en lisant de tels propos dans des organes de presse qui n'étaient pas sans rapports avec des cercles politiques influents dans la Métropole, des hommes avisés n'aient pas conclu qu'il était temps pour eux de se lancer dans la course? Je ne puis, pour ma part, les en blâmer. Nous n'avons fait que recueillir, en la circonstance, les fruits de notre anarchie intellectuelle et de notre chaos institutionnel.

Arrêté après la publication de son article, le journaliste français qui avait choisi de se faire le porte-parole des ennemis de son pays fut libéré aussitôt au milieu d'un concert d'indignation de la presse, non point contre lui, mais contre les autorités qui avaient eu la prétention de vouloir maintenir un minimum de cohésion nationale ou simplement de décence. Il devenait donc évident — et cette leçon ne passa pas inaperçue — qu'on avait tout à gagner, et rien à perdre, à se déclarer contre la France, condamnée quand elle refusait des réformes nécessaires, condamnée plus fortement encore quand elle les entreprenait.

*
* *

C'est à cette époque que se place une décision importante prise par le Gouvernement : la dissolution du parti communiste algérien.

On sait que ce parti, en 1945, avait fortement con-

damné le nationalisme et s'était violemment élevé contre la tentative insurrectionnelle du Constantinois ; il était alors représenté au Gouvernement, et je n'ai pas souvenir que les ministres communistes aient protesté contre la répression qui avait succédé aux événements de Sétif et de Guelma.

Pendant les années qui suivent, on voit le P.C.A. se rapprocher des mouvements nationalistes et chercher à nouer des alliances avec le P.P.A., l'U.D.M.A. et les Oulama : attitude qui s'explique par des considérations de stratégie mondiale, l'Afrique du Nord constituant une base d'importance capitale, et l'Algérie se trouvant incluse dans les territoires couverts par l'alliance atlantique.

La rébellion du 1er novembre 1954 prit le parti au dépourvu et causa dans son sein un désarroi prolongé. Pendant des semaines, les dirigeants se demandèrent s'il fallait ou non l'appuyer. A tout hasard, la presse communiste (le quotidien *Alger Républicain*, les hebdomadaires *Liberté* et *l'Algérie Nouvelle*), se mit à attaquer la « répression », mais dans les sphères élevées l'incertitude continua longtemps à régner. Au comité régional d'Oranie qui eut lieu le 23 janvier 1955, un responsable important, C. Larribère, soutint contre les camarades favorables à la rébellion que celle-ci faisait en quelque sorte le jeu des impérialistes, qu'elle avait été déclenchée par « un organisme irresponsable » et que « ni objectivement ni subjectivement les conditions d'une insurrection armée n'étaient réalisées en Algérie ».

Au mois de février, un certain Guerrouf Mohamed, membre du comité central du P.C.A., fut arrêté dans les Aurès, où il était en contact avec un des chefs de bande, Berhaïl Hocine. L'enquête démontra que Guerrouf, Aurasien lui-même, agissant sous les ordres du responsable communiste de Batna, Lamrani, s'était

efforcé d'obtenir l'aide du P.C.A. pour les rebelles. La direction du parti lui avait donné un peu d'argent, mais les choses en étaient restées là.

Pendant les premiers mois de l'année, le parti se borna à une double action de propagande plus ou moins sournoise et d'aide légale aux rebelles, en fournissant notamment des avocats aux inculpés. Cette action s'exerçait d'ailleurs le plus souvent sous le camouflage d'organisations satellites, telles que le Secours populaire algérien, l'Union des femmes d'Algérie, l'Association des étudiants musulmans, le Comité d'action pour la démocratie en Algérie, et vingt autres, que dirigeaient soit des communistes chevronnés soit, plus rarement, des « progressistes » aveugles ou complices.

Petit à petit le ton monta. Les déclarations publiques devinrent de plus en plus violentes ; dans les réunions intérieures, on commença à préparer un virage : le P.C.A., proclamaient les propagandistes envoyés vers la « base », devait jouer un rôle actif dans la lutte armée et s'efforcer de réaliser (à son profit, bien entendu) l'union des masses dans la lutte contre le colonialisme. Ce « tournant » fut accueilli sans enthousiasme par nombre de membres du parti, ouvriers ou petits fonctionnaires européens, qui voyaient leurs camarades de travail journellement assassinés par les terroristes. D'où une certaine épuration qui eut pour but de remplacer les cadres européens « douteux » par des communistes arabes, comme le prouvèrent les papiers saisis en juin sur Caballero, secrétaire général du parti.

En juillet et en août, les preuves de collusions entre le P.C.A. et le F.L.N. se multiplièrent : à Marnia, une cellule terroriste capturée comptait parmi ses membres le secrétaire local du parti ; à Bône, le secrétaire de la section invita les militants à seconder par leur action les consignes de boycot du tabac lancées par les re-

belles et ajouta : « Les communistes doivent prendre les armes le plus rapidement possible, *afin que le P.C.A. ne soit pas tenu à l'écart, au jour de la victoire,* comme le P.C.T. l'a été en Tunisie. » Telle semble bien avoir été, en effet, la préoccupation dominante des dirigeants, qui misaient sur la négociation et voulaient à tout prix être promus au rang d'interlocuteurs « valables ».

Selon un procédé familier au communisme, on s'efforça en même temps de reviser l'histoire. Oubliant leurs tergiversations du début et jetant un voile sur leur inaction passée, les chefs communistes allèrent jusqu'à revendiquer des exploits imaginaires. Certains affirmèrent que des bandes communistes se battaient dans l'Aurès — ce qui était faux —, d'autres que le chef rebelle Hama Lakhdar, tué en août dans le Souf, avait appartenu au parti : l'intéressé ne pouvait, évidemment, démentir. Il s'agissait de masquer le virage pris entre juin et août et de faire croire qu'une ligne constante avait toujours été suivie.

L'enquête menée après le 20 août sur les massacres de cette journée montra que les communistes de Philippeville avaient préparé, sinon organisé, l'affreuse boucherie d'El-Halia, où succombèrent la plupart des ouvriers non-musulmans de cette mine, y compris ceux qui étaient affiliés à la C.G.T.

Au début de septembre, le P.C.A. diffusa un tract qui appelait la population à s'unir le 20 septembre, à l'occasion de la réunion de l'Assemblée des Nations Unies, pour « une grande journée d'unanimité nationale ». « Réjouissons-nous, lisait-on dans ce tract, de ce grand succès de l'action populaire (il s'agissait du fait que la question algérienne fut posée à l'O.N.U.)... mais n'oublions pas que la principale condition du succès réside dans le développement de la lutte anti-impérialiste sur le sol national. »

Devant ces faits et bien d'autres semblables, le Gouvernement décida le 12 septembre de prononcer la dissolution du parti. Le soir même, les locaux du P.C.A. et de ses filiales étaient l'objet de perquisitions, et les journaux communistes placés sous séquestre. Il n'y eut aucun incident.

*
* *

L'Assemblée algérienne s'était séparée normalement au début de l'été. La loi ne permet au Gouverneur de la convoquer, en dehors des sessions habituelles, qu'après consultation du Conseil de gouvernement (1). Le 11 juillet, je réunis le Conseil pour fixer avec lui la date de la session extraordinaire qui devait se saisir des projets de réformes. Nous nous heurtâmes à la période des vacances, où les membres de l'Assemblée seraient absents pour la plupart, et je ne pus malgré tous mes efforts obtenir une date antérieure au 27 septembre. L'historien peut imaginer ce qui aurait pu se passer si l'Assemblée s'était réunie et avait adopté les réformes avant les événements sanglants du 20 août. Mais quoi de plus stérile que les regrets?

Je convoquai le Conseil une deuxième fois le 21 septembre. Là, M. Saïah Abdelkader, président de l'Assemblée, me fit connaître qu'en plus des projets dont je l'avais saisie, celle-ci aurait à discuter une proposition déposée par l'ancien président Laquière. Cette proposition n'était pas accompagnée d'un texte précis ; il s'agissait, d'après son titre, de « modifier le statut de l'Algérie », et elle était assortie d'une demande de

(1) Ce Conseil siège sous la présidence du Gouverneur général. Il est composé de six membres, dont quatre représentant l'Assemblée algérienne. Il comportait à l'époque trois Musulmans : MM. Saïah Abdelkader, le Dr Bensouna, le Dr Smati, et trois Européens : MM. Bortolotti, Valle et Fabregoule.

discussion d'urgence. Je laissai le Conseil et l'Assemblée libres de l'ajouter à l'ordre du jour de la session. Certains pensaient que cette proposition jouerait le rôle d'une « question préalable » opposée au plan de réformes. Mais je croyais et espérais qu'une majorité se dégagerait à l'Assemblée pour l'écarter et aborder mes projets.

Au cours d'innombrables conversations préliminaires, j'avais acquis la conviction que le premier collège, même si certains de ses membres estimaient les réformes prématurées ou trop hardies, les approuverait dans sa majorité. Quelques voix d'irréductibles se prononceraient sans doute contre ainsi que celle du délégué communiste. Quant au deuxième collège, les plus influents d'entre ses membres accueillaient avec faveur le plan qui leur était soumis.

Le 25 septembre, estimant sans doute qu'il n'y avait pas une seule erreur à éviter, l'Union française nord-africaine, groupement turbulent dirigé par MM. Boyer-Banse et Reygasse, vota une motion fracassante. Selon elle, « il serait indigne de l'Algérie et de la France de discuter un plan quelconque de réformes sous la menace et la pression du terrorisme » : alors que précisément les menaces et les pressions terroristes avaient pour but essentiel d'empêcher les réformes d'aboutir ! La motion poursuivait en invitant l'Assemblée à ajourner l'examen des projets. Elle n'eut que peu de retentissement dans l'opinion européenne, mais, comme il arrive toujours en pareil cas, elle servit de prétexte à certains agitateurs du deuxième collège pour proclamer que les Européens ne songeaient qu'à la seule « répression ». La conjonction des extrêmes, une fois de plus, jouait contre l'immense masse des gens raisonnables et contre toute politique autre que la violence.

Cependant le Dr Bendjelloul, qui n'avait cessé depuis

le début du mois de s'agiter frénétiquement, réunit le 26 septembre les délégués du deuxième collège avec un certain nombre de sénateurs, de députés et de conseillers de l'Union française. Après des débats tumultueux, il fit voter une motion qui fut connue sous le nom de « motion des 61 », bien que fussent portés parmi les signataires les noms d'absents qui, dès le lendemain, firent connaître leur désaccord. Ce vote n'avait été obtenu qu'à force de pressions et de manœuvres, en invoquant une règle d'unanimité d'après laquelle la minorité devait se soumettre à la majorité. Le décompte des voix s'effectua dans le bruit et l'excitation générale, alors que les élus hostiles à Bendjelloul s'étaient retirés. Quoi qu'il en soit, grâce aux absences et aux abstentions, la motion fut votée et publiée aussitôt dans la presse ; elle condamnait la politique d'intégration tenue pour « dépassée » et affirmait que l'immense majorité des populations était « désormais acquise à l'idée nationale algérienne ». Il fut également décidé qu'un porte-parole du groupe donnerait lecture de cette déclaration dès l'ouverture de la séance, et qu'aussitôt les délégués musulmans quitteraient l'hémicycle en refusant de discuter les réformes.

Du coup, la température monta. La séance était prévue pour le 27 septembre à 16 heures. Déjà les renseignements qui me parvenaient indiquaient que des manifestations étaient à redouter, organisées les unes par les « ultras », les autres par les terroristes. De toute façon, si la séance s'ouvrait dans ces conditions, et que la majeure partie du deuxième collège fît sécession, c'était la rupture éclatante et la fin de tout espoir dans une solution raisonnable.

Toute la matinée du 27, je consultai des membres des deux collèges tout en me tenant en contact par téléphone et télégraphe avec Paris. Beaucoup, même parmi les signataires de la motion, voyaient le gouffre

s'ouvrir sous leurs pas et l'Algérie condamnée à une guerre civile sans issue. D'autres Musulmans, qui n'avaient pas pris part à la réunion finale, protestaient avec véhémence. Bref, les éléments d'un redressement possible apparaissaient, mais le temps qui passait à la vitesse de l'éclair nous précipitait à l'épreuve de force. Or il fallait, à mon sens, éviter à tout prix le choc ouvert entre les représentants des deux populations, d'autant que la lecture de la motion et le départ des délégués musulmans, dans une atmosphère surchargée d'électricité, risquait de donner lieu aux incidents les plus graves.

Vers midi, la tension était telle qu'on la sentait dans l'air comme une présence diabolique. Prenant ma décision, je convoque le Conseil de gouvernement et je lui expose ce que je crois impérieusement nécessaire : il faut renvoyer la session à une date ultérieure. D'ici là, je l'espère, les esprits se seront apaisés et l'on aura mesuré toutes les conséquences d'un coup de tête qui fait le jeu des violences opposées. Les conseillers européens, mandatés par le premier collège, maintiennent que la séance doit avoir lieu, mais je les sens gagnés malgré eux par ma conviction. Le président Saïah Abdelkader, le Dr Bensouna et le Dr Smati appuient ma proposition. On vote, et aussitôt après je fais publier par la radio d'Alger l'arrêté suspendant la session.

La tension tomba immédiatement. Le soir même, je déclarai dans une allocution radiodiffusée :

« C'est aujourd'hui, dans l'après-midi, que devait s'ouvrir la session extraordinaire de l'Assemblée algérienne que j'avais convoquée afin de lui soumettre un premier train de réformes.

« Ainsi l'Assemblée était appelée à remplir sa fonction la plus haute, à s'acquitter de sa plus éminente mission, et, en s'élevant au-dessus de l'affrontement

stérile des passions, à poser la première pierre d'une construction positive.

« Dans les jours qui ont précédé la séance inaugurale, des manœuvres se sont fait jour, des pressions et des menaces — j'en ai la preuve — ont été exercées sur certains élus. Alors même que le chef du Gouvernement venait de proclamer de la façon la plus catégorique les intentions de la France à l'égard de l'Algérie, des positions divergentes étaient prises ici dans la confusion.

« Sans doute on aurait pu, et rien ne s'y opposait en principe, maintenir à la date et à l'heure fixées le début de la session. L'Assemblée et chacun de ses membres auraient eu à faire face à la situation. C'est pourtant dans un haut souci de concorde et dans le désir d'apporter s'il se peut quelque clarté à ce débat que j'ai décidé, en accord avec le Conseil de gouvernement, de surseoir à l'ouverture de cette session.

« L'enjeu est trop grave, le destin de chacun et de l'Algérie entière est trop profondément engagé pour que nous négligions la moindre chance d'aboutir dans un climat plus apaisé.

« Ainsi que le spécifie l'arrêté que j'ai signé en début d'après-midi, le programme sur lequel l'Assemblée était appelée à se prononcer demeure intégralement, tel qu'il était et sans retranchement. La France, qui saura reconnaître ses amis et rester fidèle à ceux qui lui sont fidèles, a défini sa politique. Ce n'est pas au moment de l'appliquer qu'il faut revenir en arrière. Par un étrange paradoxe, certains champions du mouvement se sont transformés en fait en tenants de l'immobilisme. Certes, toute réforme raisonnable est toujours combattue, et c'est le sort normal de toute entreprise constructive. La discussion est saine en elle-même. Ce qu'on ne saurait admettre, c'est le refus de discuter,

contraire au bon sens, à l'esprit démocratique et à l'intérêt de l'Algérie.

« Nombreux sont les élus des deux collèges qui, dès ce matin, m'ont fait part de leurs alarmes devant l'impasse où des attitudes intransigeantes pourraient enfermer l'Algérie. Je veux espérer dans le triomphe de la raison. Je veux croire que dans l'instant où s'ouvrait un dialogue pour le bien et le progrès communs, il ne se trouvera personne pour prendre la responsabilité de refuser ce dialogue. Alors qu'il s'agissait et qu'il s'agit toujours de sceller l'union des Français Européens et Musulmans d'Algérie autour d'une œuvre réaliste et sincère, je veux penser que personne ne voudra prendre l'initiative d'une rupture aux incalculables conséquences.

« Je tiens à déclarer sans équivoque que notre objectif demeure l'intégration complète et rapide de l'Algérie ; notre but : la paix dans la justice. Si le déchaînement des passions nous empêchait de prendre ici les décisions qui s'imposent, le Parlement souverain aurait à trancher en ultime recours.

« J'adresse aujourd'hui à tous un appel pressant, j'adjure tous ceux qui détiennent un mandat ou une autorité de mesurer la dimension des périls et de se demander en toute conscience si le moment n'est pas venu de faire taire les discordes et les rancœurs, même légitimes, pour se consacrer à un devoir qui nous dépasse tous.

« J'aurai pour ma part poussé jusqu'à la limite du possible la volonté de conciliation et d'union.

« Je le fais pour ce que je crois être le bien suprême de l'Algérie. Aucune autre considération, ni de personne ni de groupe, ne doit aujourd'hui nous guider ; avant tout, gardons la tête froide, car il serait indigne de nous et de ce pays de traiter ses affaires les plus capitales dans le tumulte et dans l'agitation. Effor-

çons-nous au contraire de travailler avec loyauté à confronter et à rapprocher les esprits et surtout à associer les volontés. Alors, la bourrasque passée, nous pourrons surmonter ensemble le présent pour reprendre notre marche vers l'avenir. »

Dès le lendemain, l'adhésion de l'opinion m'était démontrée par vingt messages. Le soulagement général me prouvait combien j'avais eu raison d'empêcher le heurt stérile des extrêmes acharnés à détruire et de rechercher malgré tout un dialogue orienté vers des fins positives.

Du matin au soir, et souvent bien avant dans la nuit, je ne cessais de m'entretenir avec tous les délégués à l'Assemblée algérienne. Ceux de l'Oranie et un certain nombre d'Algérois se réunirent et votèrent une motion contraire à celle de Bendjelloul. Le Dr Bensouna, dans une déclaration courageuse, disait notamment : « ... Ces raisons (en faveur de l'intégration) sont de deux sortes : d'ordre sentimental et d'ordre national.

« D'ordre sentimental ; on ne peut pas renier la France quand on sort de ses écoles et qu'on est imbu de sa culture.

« D'ordre logique : la France est aussi nécessaire à l'Algérie que l'Algérie est nécessaire à la France.

« ... Je déclare en toute conscience que l'intégration est la seule solution qui permettra d'élever le niveau de vie du prolétariat, d'assurer le plein développement de la personnalité humaine. Là est la vraie solution, la clé qui assurera à l'Algérie sa prospérité et son destin français... C'est au Gouvernement et à l'Assemblée nationale souveraine de déterminer cette politique, de l'affirmer solennellement et de la mettre en application intégralement et dans les plus brefs délais... J'adjure les uns et les autres de se rallier à cette solution que commandent la sagesse et la raison. »

On avait relevé avec regret, parmi les signataires de la motion des « 61 », le nom d'Abderrahmane Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne. Il devait, un an plus tard, provoquer des regrets semblables en publiant à Paris une déclaration favorable à une négociation avec le F.L.N. Il n'ignorait pas, cependant, qu'en prenant de telles positions c'est contre lui-même qu'il se dressait, à toute sa vie publique qu'il infligeait un démenti. Au cours de plusieurs entretiens, je fus le témoin de ses luttes intérieures, de ses doutes, de ses scrupules. Je me gardai d'exercer sur lui aucune pression, me bornant à m'efforcer de lui rendre confiance dans la France. Quand il voulut parler, je lui ouvris la radio d'Alger, sans même lui demander de me montrer son texte.

« Ma première pensée, dit-il, va vers toutes les victimes innocentes des douloureux événements que traverse notre pays, et les mots de terrorisme et de répression sont si odieux que notre devoir est de les extirper à tout jamais de notre vocabulaire.

« Élu libre et indépendant qui n'a jamais essayé d'exploiter des cadavres dans des buts politiques, je me suis battu à visage découvert, lors de la réunion tenue par les élus musulmans d'Algérie, pour l'intégration loyale, franche, et intégrale, dans la République indivisible, dans les moindres délais ; je l'ai défendue avec toute ma conviction, car c'est l'idéal de toute ma vie.

« Ayant été victime, au cours de ces débats, de certaines manœuvres que je laisse aux consciences de ceux qui les ont commises, le soin de juger, je viens aujourd'hui vous dire à tous et à toutes, que Farès reste toujours celui qu'il a été, et lance un appel émouvant à tous les élus d'Algérie, plus particulièrement à tous les élus du deuxième collège, pour qu'ils comprennent que dans les circonstances que nous vivons, tous calculs, même légitimes, doivent faire place à l'intérêt général.

« Ma propre vie n'est rien devant l'avenir de mon pays.

« Je prends donc toutes mes responsabilités, et je conjure mes collègues qui ont pris la même position que moi-même, au sein du dernier Congrès, ainsi qu'à mes jeunes collègues du département de Constantine qui ont les mêmes convictions que moi-même, le même courage, de nous rejoindre.

« Je m'adresse à toutes les populations d'Algérie, je m'adresse à tous les élus du deuxième collège quel que soit le lieu où ils se trouvent, leur demandant de prendre, en cette minute, devant l'histoire de notre pays, leurs responsabilités. »

Le comité de coordination créé après le vote de la motion des « 61 » continua à se réunir de temps à autre, mais le ton avait baissé. Certains élus venaient m'exposer, les larmes aux yeux, sous quelles menaces leurs familles et eux-mêmes vivaient, dans la crainte permanente de l'attentat. D'autres, tout en maintenant les termes de leurs déclarations, prenaient soin de souligner que, cela étant dit, ils convenaient volontiers qu'une intégration loyale constituait pour l'Algérie la meilleure des solutions. Le secrétaire général du comité, Me Ould Aoudia, publia un peu plus tard une longue déclaration dans laquelle il expliquait la position prise par les « 61 » comme manifestant essentiellement leur désir de poser clairement la question algérienne. Il reprochait au premier collège d'avoir été lui-même longtemps hostile à l'intégration, et rappelait qu'au contraire les élus musulmans l'avaient réclamée en janvier. « Nous voulions, ajoutait-il, souligner la gravité de la situation et nous voulions faire trancher par les plus hautes instances compétentes, Parlement et Gouvernement, le problème algérien... Notre attitude a eu le mérite d'imposer aux pays la réflexion et d'exiger des Pouvoirs publics une décision.

« Notre opinion personnelle est que l'intégration est aussi nécessaire qu'elle est indispensable.

« Fédéralisme, Autonomie : ces formules voisines l'une de l'autre ne doivent même pas être étudiées ici parce que notre prise de position ne les a même pas envisagées comme sérieuses.

« La mosaïque que représentent les populations de l'Algérie s'oppose à toute idée fédéraliste ou autonome.

« L'Algérie ne peut être que française, et c'est ce que nous devons nous efforcer, les uns et les autres, de faire comprendre aux populations.

« ... Nous devons profiter des circonstances pour leur montrer que leur seule chance de vivre une vie heureuse, dans la dignité, c'est d'entrer résolument dans le sein de la famille française, dussions-nous... forcer les portes pour y obtenir notre admission. »

D'autre part, au sein même de ce qui restait des « 61 », les dissensions s'aggravaient. Bendjelloul perdait l'influence qu'il avait pour ainsi dire arrachée au début et retombait dans son discrédit antérieur. Ferhat Abbas et le Dr Francis, au nom de l'U.D.M.A. exigeaient des prises de position plus « dures », et notamment la démission collective des élus, à laquelle bien peu consentaient.

C'est dire qu'après la bourrasque du 27 septembre on pouvait reprendre espoir. Il fallait patiemment renouer les fils, reprendre les conversations, convaincre et rassurer. Sur un point, l'alerte avait été profitable : l'opinion algérienne s'était réveillée sous le choc ; dans son immense majorité, Européens et Musulmans confondus, elle souhaitait l'apaisement et une solution raisonnable.

*
* *

Le 30 septembre, par 28 voix contre 27, l'Assemblée des Nations Unies décida d'inscrire à son ordre du

jour la question algérienne sur plainte des États arabo-asiatiques. Ce vote, acquis avec l'abstention de cinq pays, constituait une grossière ingérence dans les affaires de la France. L'O.N.U., incapable, comme elle l'a montré, d'empêcher par exemple le trafic des esclaves, se prêtait à une manœuvre antifrançaise à l'instigation d'États esclavagistes. Ni en droit, ni en fait, une telle attitude n'était justifiable. Elle consacrait la faillite de l'O.T.A.N. dont un membre (la Grèce) avait voté contre la France, tandis qu'un autre (l'Islande) s'était abstenu. Et que penser d'un vote acquis à une voix de majorité alors que deux voix (Ukraine et Biélorussie) ne représentent pas des États indépendants et que celle de l'Égypte exprimait la position de ceux-là mêmes qui avaient organisé chez nous la révolte et le massacre? Que dire enfin de l'attitude des États-Unis qui, tout en votant pour la France, s'étaient visiblement abstenus de donner le moindre conseil à certains pays qui se déterminent le plus souvent en fonction de Washington?

A Alger, Bendjelloul eut le triste courage de se vanter, dans les couloirs de l'hôtel Aletti et dans les bars, d'avoir contribué à cette décision par ses prétendues démarches. Mais la plupart des « 61 » déclaraient que l'affaire algérienne ne regardait que les Algériens et la France, et s'élevèrent contre l'intrusion de l'O.N.U.

Telle quelle, cette prise de position injustifiable pouvait entraîner les plus graves conséquences. Elle valait à la rébellion autant qu'un convoi d'armes. Elle rendait aux fellagha l'espoir de triompher, sinon par une victoire militaire, du moins par la manœuvre politique assortie de pressions extérieures. Le vote de l'O.N.U. est directement responsable des troubles qui furent déclenchés le 1er octobre dans l'Ouest-Oranais et qui ensanglantèrent cette portion du territoire.

Je me trouvais précisément à Oran lorsque les nouvelles de l'O.N.U. nous parvinrent. A l'issue d'un déjeuner offert à l'occasion de l'inauguration de la Foire d'Oran, en présence de nombreux élus musulmans, je me levai pour improviser une allocution en répondant à celles que venaient de prononcer Ali Chekkal et le député Sid Cara.

Sans me soucier des convenances diplomatiques (dont on fait si aisément bon marché quand il s'agit de nous), j'avais conscience de parler au nom de la France humiliée, et aussi au nom de l'Algérie qui n'est pas une proie offerte à tout venant. Je dénonçai durement ces Assemblées internationales disparates et bigarrées qui se mêlent de nos affaires. C'est aux Français, dis-je, qu'ils s'appellent Durand, Lopez ou Mohamed, qu'il appartient de régler entre eux leurs différends.

« Je n'ai jamais demandé autre chose, ajoutai-je au milieu des applaudissements de plus en plus nourris, que de pouvoir établir entre vous tous un dialogue parfaitement confiant. Je suis convaincu qu'entre Français de toute origine nous pouvons régler nos affaires sans que des gens qui habitent à l'autre bout du globe viennent s'en mêler... Ces ingérences extérieures, nous les repoussons comme un outrage, nous les ressentons comme une prétention à la fois odieuse et ridicule, car parmi ceux-là qui la formulent beaucoup feraient mieux de balayer d'abord devant leur porte et de mettre chez eux l'ordre et la justice qui leur manquent singulièrement... Mon cœur de Français et de républicain se soulève quand je vois des États où règnent des dictatures militaristes, où subsiste un esclavage médiéval, où les fellahs vivent dans une misère indicible, se poser en arbitres et en juges... Moi tout le premier j'ai dit, et je le répète, que les conditions de vie qui règnent dans ce pays au point de vue social, économique et politique sont insuffisantes, qu'il faut

unir nos efforts pour les améliorer, qu'il y a beaucoup à faire pour le progrès, et que ce progrès doit être entrepris sans retard, sans excuse, sans hypocrisie, mais je dénie à quiconque le droit de s'en mêler, car nous sommes assez forts, nous Français Européens et Musulmans de ce pays, pour le faire nous-mêmes. La France n'a pas besoin de leçons de la part de gens qui devraient au contraire en recevoir... »

C'est dans le cadre intangible de la souveraineté française, continuai-je, que cet effort doit être accompli. Pourquoi? Parce que cette souveraineté appartient à tous, des deux côtés de la Méditerranée. « L'œuvre française doit être, non pas entravée mais poursuivie et accélérée. »

J'énumérai alors les principales réformes qui me paraissaient indispensables dans divers ordres. Il faut, dis-je, « que nous procédions sans retard, courageusement et loyalement, à mettre en chantier et à construire l'intégration totale de l'Algérie et de la Métropole pour qu'enfin il n'y ait partout, de Dunkerque à Tamanrasset, que des Français indissolublemet unis. » Les acclamations qui saluèrent ces paroles me montrèrent qu'enfin tous comprenaient le sens profond de ce que j'avais essayé de faire. « Pour ma part, m'écriai-je en terminant, jamais, non jamais, je ne céderai sur ce que je crois être non seulement l'intérêt national de l'hexagone continental qu'on appelle la France, mais ce que je crois être aussi l'intérêt profond des peuples de France et d'Algérie. »

Tous debout, chantant *la Marseillaise* dans un élan extraordinaire, nos compatriotes musulmans en tête, les assistants donnèrent la réponse de l'Algérie à l'insolence malfaisante de ceux qui avaient condamné la France.

Malfaisante, certes ! Car dans la nuit suivante, conformément à un plan établi d'avance et qui n'attendait

pour se déclencher que le signal donné par les Nations dites « Unies », les bandes terroristes frappèrent à Marnia, à Nédroma et à Tlemcen. Égorgements, attentats, incendies : un scénario hélas trop connu fit couler dans l'ouest de l'Oranie le sang d'une dizaine de malheureux, tous Musulmans d'ailleurs. Les armes, les munitions et souvent les rebelles eux-mêmes venaient du Maroc espagnol. Tous les ânes accouraient pour donner leur coup de pied au lion jugé expirant.

*
* *

Que ce lion n'était pas encore mort, c'est pourtant ce que démontrait le succès éclatant remporté à la fin du mois par l'opération de reprise en main des Nementcha que j'avais conçue, comme je l'ai dit, dès l'été précédent, quand il nous avait fallu retirer nos troupes de cette région.

En portant sur cet objectif toutes les forces que nous pouvions distraire, y compris des unités venues de Tunisie, l'armée s'enfonça dans ces solitudes brûlantes et desséchées, au long des canyons creusés de grottes innombrables. Le destin voulut que Chihani Bachir, alors à l'apogée de son pouvoir comme chef rebelle depuis le Sahara jusqu'à la mer au long de la frontière, fût en train de tenir dans les cavernes de Djeurf une conférence d'état-major à laquelle assistaient la plupart des leaders. Une centaine de ces chefs restèrent sur le terrain, d'autres, capturés, firent les plus précieuses révélations. Chihani Bachir réussit à s'échapper dans les galeries qui creusent la montagne, mais il avait perdu la *baraka* et devait bientôt être abattu par deux de ses adjoints, comme il en avait lui-même liquidé tant d'autres. Il laissait entre nos mains une sacoche bourrée de papiers : lettres de Benbella, correspondance avec Le Caire, directives et instruc-

tions. C'est à partir de ce moment, comme on le verra, que nous fûmes renseignés sur « l'armée » rebelle, sur le Front de Libération nationale et sur tout le grouillement confus des organisations terroristes, grâce à des documents indiscutables appuyés de dépositions précises.

Dans le même temps, les *harkas* de l'Aurès central donnaient chaque jour de nouvelles preuves de leur solide résistance aux hors-la-loi. Les partisans d'Arris et de M'Chounèche se distinguèrent particulièrement dans les combats.

Ainsi s'acheva ce mois de septembre, où la politique, intérieure et internationale, avait multiplié les embûches et retardé les solutions. Cependant, malgré les clameurs, je tenais ferme la barre. Les témoignages de confiance que tous les secteurs de la population me donnèrent à mon retour d'Oran me fortifièrent dans la conviction que nous étions dans la bonne voie, et qu'il fallait s'y tenir en dépit de tout.

CHAPITRE VIII

INCERTITUDES PARISIENNES, REDRESSEMENT ALGÉRIEN

Le débat parlementaire sur l'Algérie, repoussé comme on s'en souvient en juillet, fut fixé au 11 octobre. Il dura une semaine. L'espoir de ceux qui avaient pu en attendre une prise de position ferme et des directives précises devait être cruellement déçu.

C'est un des caractères de notre régime qu'aucun problème, fût-il vital pour la nation, n'est jamais traité au fond et pour lui-même, mais en fonction d'autres questions et surtout de la conjoncture parlementaire. Or, de juillet à octobre, l'affaire marocaine avait pris un tour dramatique ; plusieurs ministres avaient quitté le Gouvernement, et, comble d'embarras, c'étaient mes propres amis politiques ; enfin les relations du Gouvernement et des partis s'étaient nettement détériorées.

L'opposition socialiste avait approuvé quelques jours auparavant l'attitude prise quant au Maroc, mais brûlait du désir de défaire le Gouvernement à l'occasion de ce nouveau débat. Mes collègues de groupe ne pouvaient qu'appuyer la politique algérienne dont j'étais à leurs yeux le garant, mais leur rupture avec Edgar Faure les amenait à se dresser contre le Ministère.

En manière de prélude au débat, M. Jacques Chevallier, député-maire d'Alger, accorda le 4 octobre au *Monde* une interview retentissante. Il s'y déclarait

fermement opposé à l'intégration. Donnant au journal la primeur de réflexions dont il n'avait pas jugé à propos de me faire part au cours de fréquentes rencontres, il estimait que l'intégration, dont la plupart de ceux qui la soutenaient, ajoutait-il, parlaient sans savoir quel sens attribuer à ce terme, se révélerait inapplicable. Pourquoi? Parce qu'elle se heurterait à des oppositions « insurmontables en l'état des intérêts et des esprits » : il était clair que, dans sa pensée, ces oppositions seraient celles des Européens.

Ce curieux raisonnement revenait à reconnaître je ne sais quel droit de veto à la communauté européenne, qui d'ailleurs n'avait pas, à ma connaissance, chargé M. Chevallier d'être son porte-parole ; ou plutôt cette thèse était censée exprimer la pensée du secteur le plus conservateur de cette communauté, alors que l'interviewé se flattait de représenter au contraire le secteur avancé ou libéral. Le plus étrange dans tout cela, c'est que cet argument — l'opposition irréductible des « colons » — est généralement invoqué contre la politique d'intégration par ceux-là mêmes qui font bon marché de cette opposition lorsqu'ils préconisent des formules fédéralistes ou autonomistes.

Il n'est que juste de reconnaître que M. Chevallier, dans la suite de son exposé, rejetait le fédéralisme comme n'étant réalisable qu'à échéance lointaine, et se bornait à recommander des « réformes profondes » auxquelles on devrait procéder, concluait-il, « par voie de décision et d'autorité sans multiplier et prolonger les débats d'assemblées. »

Mais il n'en est pas moins vrai que l'argumentation dont il avait développé les prémisses, à savoir : « *Primo* l'intégration est impossible parce que les colons n'en veulent pas ; *secundo* il faut donc imposer aux colons, et quoi qu'ils en aient, des solutions encore plus révolutionnaires » — cette argumentation qui me paraît,

je l'avoue, au plus haut point sophistique, fut reprise à satiété, pendant et après le débat, par l'opposition de gauche. C'est ainsi que l'ordre du jour déposé par M. Savary (socialiste) condamnait la politique d'intégration « qu'on ne veut pas définir *(sic)* et qu'on ne peut pas appliquer ».

Cependant, si les élus du premier collège représentaient en quelque manière la population européenne, la motion qu'ils publièrent à Alger le 11 octobre n'était pas, il s'en faut, aussi hostile à l'intégration que le prétendait une « gauche » empressée à interpréter les intentions de la « droite ». Elle faisait certes des réserves quant à l'intégration politique, mais se ralliait à l'intégration économique et sociale. On aurait donc pu et dû en déduire qu'il y avait encore à gagner une bataille pour aller plus loin, mais on préférait, dans certains milieux, y trouver un alibi pour tout refuser.

Pour ma part, estimant que le moment du choix était venu, j'adressai au Gouvernement le télégramme suivant : « Mon opinion mûrement réfléchie est que si le Gouvernement faisait approuver par l'Assemblée nationale une décision le chargeant de préparer et de réaliser dans les moindres délais l'intégration complète de l'Algérie en lui laissant le soin d'en étudier les modalités avec tous les élus et les représentants qualifiés de la population, une immense majorité se rallierait, y compris les principaux signataires de la motion Bendjelloul. J'insiste plus que jamais sur la nécessité d'aller très vite pour reprendre l'initiative. »

D'autre part, je fis le 7 octobre la déclaration suivante : « Le problème algérien se pose à Paris bien plus qu'à Alger. Il appartient maintenant au Gouvernement et au Parlement de s'en saisir et de fixer leur position sans équivoque... L'heure est venue de parvenir à une décision et de s'y tenir. » Et c'était bien là le vrai problème, je peux même dire le drame : car c'était

attendre de ces institutions des fruits qu'elles ne pouvaient pas plus donner qu'un figuier de Barbarie ne peut porter des oranges.

Le président du Conseil m'apparut hésitant, moins convaincu que je ne l'avais trouvé en septembre, prévenu peut-être contre moi par ses démêlés avec mes collègues — encore que je n'y fusse absolument pour rien — et soucieux d'apaiser l'opposition de gauche. Les arguments contre l'intégration, ou plutôt le seul argument, celui que M. Chevallier avait exposé dans son interview, l'avaient visiblement ébranlé. Un hebdomadaire fit état, non sans perfidie, de propos qu'il aurait tenus en privé et qui laissaient entendre qu'il abandonnerait éventuellement l'intégration pour « retrouver une majorité de gauche ». En tout cas, voyant que le mot même d'intégration était pris comme cible de tous les côtés, il aurait voulu éviter de l'employer, mais se condamnait de ce fait à ne pas définir sa politique.

Dans une intervention précise et courageuse, Bourgès-Maunoury annonça le dépôt immédiat des projets de lois de réforme agraire. Les autres textes, relatifs au culte musulman, à l'enseignement de l'arabe et au régime des communes, seraient soumis, dit-il, à l'Assemblée algérienne comme étant de sa compétence, mais si, pour n'importe quelle raison, celle-ci n'en délibérait pas, le Parlement aurait à trancher sans délai. Il exposa aussi les grandes lignes des autres réformes économiques, sociales et politiques prévues ; en terminant, il mettait en garde contre les malentendus soulevés (il aurait pu dire : provoqués) à propos du mot « intégration », mais disait-il, ce qui est clair, c'est son contraire : la « désintégration » de l'Algérie, qui découlerait de nos désaccords.

Mme Alice Sportisse, député communiste d'Oran, lança de lourdes bordées contre l'intégration, jugée par elle inapplicable sous prétexte qu'elle « supposerait au

moins l'égalité absolue des citoyens » et « l'égalité réelle entre tous les électeurs en Algérie » — chose évidemment inconcevable à ses yeux! Cadi Ali, député du Constantinois, élu en avril dans un scrutin partiel où l'administration avait fait observer rigoureusement la liberté des urnes, déclara — aux applaudissements communistes et socialistes : « Vous n'avez pas le droit d'intégrer malgré elles des populations qui veulent garder leur personnalité, leurs traditions, leur religion et leur langue », montrant par là, soit qu'il n'avait rien compris au sujet, soit qu'il feignait de ne point le comprendre pour les besoins de la cause. Toutes mes paroles et tous mes actes ne prouvaient-ils pas en effet de la façon la plus claire que l'intégration prenait précisément comme données de base cette personnalité, ces traditions, cette religion et cette langue? Son propos revenait en somme à refuser la qualité et les droits de citoyens français à des Algériens parce que Musulmans et Arabes ou Berbères, rejoignant en cela les plus acharnés colonialistes. Il les rejoignait également en déclarant, pour s'opposer à l'intégration, que « l'égalité totale des salaires, l'application intégrale des lois sociales..., rencontreraient l'opposition acharnée des colons algériens ». Toujours ce même alibi, si surprenant de la part de gens qui vouent ces mêmes colons à l'exécration, mais s'empressent de les invoquer comme caution de leurs refus!

Inutile de dire qu'aucun orateur ne sembla même se soucier, ayant exécuté en quelques phrases péremptoires la politique proposée, d'en définir une autre : on ne peut en effet décorer du nom de politique de rechange quelques vagues bavardages sur des « négociations » miraculeuses ou sur la « reconnaissance de la personnalité algérienne ».

Comme souvent dans les débats de ce genre, on n'entendit guère de voix autres que négatives. Certains

pourtant eurent le courage de poser nettement le problème ; tel fut le cas notamment de René Moatti. Il reprit le texte de la motion des « 61 » pour s'étonner qu'au moment même, où, « pour la première fois ou presque depuis 1947 », un plan précis était soumis « face à l'indifférence ou aux réticences des uns et au fanatisme de certains autres », on ait choisi cette occasion pour reprocher à la France son immobilisme. « Fallait-il consacrer spectaculairement, par le vote de la motion, le refus de discuter? » demanda-t-il sous de vifs applaudissements. Comme il souhaitait que les « 61 », se reprenant, « redeviennent les guides d'une opinion publique présentement dans l'erreur », Cadi Ali s'écria : « Jamais ! », imprudente et trop révélatrice exclamation qui provoqua sur presque tous les bancs un sursaut d'indignation. Et ce fut également de presque tous les bancs que montèrent les applaudissements lorsque Moatti, apportant son appui au plan de réformes, adjura l'Assemblée de faire ce qui dépendait d'elle « sans discussions longues et stériles, dans l'ardeur et dans l'enthousiasme ». Mais ces heureux mouvements sont vite oubliés.

Le président du Conseil, dans un discours détaillé mais froid, assez fréquemment interrompu, dit beaucoup de choses excellentes, énuméra point par point tous les projets avec leur signification, et renvoya à plus tard la question de savoir « si nous devons aller plus avant dans le sens de l'intégration ou, au contraire, maintenir le système actuel avec les différenciations qu'il comporte ». Son propos se situait donc nettement en retrait par rapport à ses déclarations du 25 septembre. Or je pensais et je pense encore qu'après l'affaire des « 61 », toute l'Algérie, musulmane comme européenne, attendait de la France non seulement la définition et la promesse des réformes que j'avais déjà annoncées, mais la *décision*. Je crois fermement qu'à

cette date il était encore temps pour le Parlement d'exercer dans sa plénitude la souveraineté française et de dire — non certes dans le détail juridique, mais avec une prise de position irréversible : « Voici ce que sera l'avenir. » Mais c'est précisément ce que le président du Conseil n'invitait pas l'Assemblée à dire, puisqu'au contraire il déclarait : « Elle (l'Assemblée) devra décider si nous devons aller vers la limitation des pouvoirs ou vers l'évolution de l'Assemblée algérienne, ou garder celle-ci sous sa forme actuelle, si nous devons pousser l'intégration jusqu'à une conception qui comporterait à certaine échéance la disparition du Gouvernement général ou si, au contraire, nous devons maintenir cet organisme... Nous devons également nous prononcer en ce qui concerne les deux collèges, le régime communal, l'affirmation ou la modification de l'autonomie économique et financière de l'Algérie. Des décisions doivent être prises... Je ne vous propose pas de les prendre immédiatement... Il vaut mieux mûrir davantage nos décisions pendant les semaines nécessaires. »

La rituelle « bataille des ordres du jour » s'engagea à propos d'un texte déposé par M. Gaborit. Au cours d'une réunion qui eut lieu à l'hôtel Matignon et à laquelle prirent part, si j'ai bonne mémoire, Edgar Faure, Bourgès-Maunoury, Senghor et le sénateur Berthoin, ministre de l'Éducation nationale, j'essayai en vain d'obtenir du président du Conseil que l'ordre du jour accepté par le Gouvernement comportât au moins une phrase claire et qu'il amenât l'Assemblée à choisir. Le texte soumis au Parlement contenait un peu de tout, y compris des passages inintelligibles (« ... promouvoir la solidarité des Européens et des Musulmans dans un climat de progrès économique et de justice sociale que constituera la charte de l'Algérie »), et ne se référait qu'indirectement et comme honteusement à

l'intégration en parlant de dispositions tendant « à intégrer plus intimement encore l'Algérie à la République française tout en respectant sa personnalité et son originalité ». Bref, il aurait fallu une décision, et on avait une motion de synthèse.

D'ailleurs, les ordres du jour pleuvaient. Celui de Chaban-Delmas approuvait les réformes projetées et fixait clairement comme but « l'intégration économique, sociale et politique de l'Algérie à la Métropole », pour conclure que le Gouvernement n'était pas en mesure d'appliquer une telle politique. Celui de M. Savary et du groupe socialiste rejetait l'intégration, demandait la dissolution de l'Assemblée algérienne, préconisait des « élections libres » et des discussions en vue d'établir « un régime d'association, ou régime fédéral, ou tout autre régime » : on n'est pas plus précis ! M. Duclos et les communistes, dans un quatrième texte, « flétrissaient » les méthodes « fascistes » instaurées en Algérie par moi-même et « exigeaient » une foule de choses qui pourraient se résumer en un seul mot : l'abandon.

L'Assemblée nationale commença par repousser successivement la priorité demandée pour chacun des ordres du jour, par une série de majorités négatives et disparates. Il fallut que le président du Conseil posât la question de confiance pour obtenir péniblement, le 18 octobre, le vote d'un texte qui, de toute manière, ne réglait rien.

J'étais rentré à Alger entre temps et j'adressai à mes amis, avant le vote, un télégramme ainsi conçu : « Sans vouloir intervenir dans des problèmes purement parlementaires, je crois devoir vous décrire objectivement l'état de l'opinion algérienne. Aux yeux de celle-ci, le vote d'aujourd'hui aura lieu pour ou contre la politique définie par le ministre de l'Intérieur et le président du Conseil. Cette politique correspond à celle que

j'ai moi-même exposée et qui est actuellement acceptée par la majorité des Européens et des Musulmans. Un vote hostile serait considéré comme un désaveu signifiant un refus du Parlement d'entériner cette politique et ouvrant la voie aux formules fédéralistes... Il apparaîtrait comme un succès de nos adversaires et découragerait nos amis. »

Mais nul n'est prophète en son pays ni dans son parti. Les positions étaient prises et la plupart de mes collègues votèrent contre le Gouvernement. Les observateurs bienveillants qui hantent les couloirs du Palais-Bourbon ne manquèrent pas d'en tirer la conclusion que j'allais démissionner de mon poste.

A vrai dire, je n'étais pas loin de vouloir le faire, mais non point en raison d'un incident parlementaire ; ce qui me désolait, c'était le fait que le texte, voté ou non par tel ou tel parti, ne contenait pas l'expression formelle d'une volonté. Dieu sait pourtant s'il eût été indispensable au Gouverneur général de se sentir épaulé par un choix politique !

Mais l'Assemblée algérienne allait reprendre ses travaux le mois suivant. J'avais des motifs de penser — et l'expérience m'a donné raison — que cette fois elle se saisirait de mes projets. D'autre part, le ministre de l'Intérieur ne me ménageait pas son soutien. J'estimai en définitive que je devais mettre à profit les derniers mois de ma seconde mission pour faire aboutir autant qu'il se pourrait un plan de réformes plus que jamais nécessaire.

*
* *

Il n'est pas douteux, en effet, que l'on regagnait petit à petit le terrain perdu. J'ai déjà signalé l'évolution du comité des « 61 », dont la cohésion et la virulence s'affaiblissaient de jour en jour en même temps que s'émiettaient ses effectifs. Du côté européen, je

voyais s'accentuer une évolution analogue, et je recevais des marques de sympathie de bien des élus jusqu'alors réservés tant à l'égard de mon programme que de ma personne. On savait, chez les Musulmans, que j'étais sincère quand je leur promettais les réformes qu'ils avaient longtemps désespéré d'obtenir, et que mon souci de les satisfaire n'était pas feint ; les Européens ne doutaient plus de ma volonté irréductible de ne rien tolérer qui mît en danger la souveraineté française ; les uns et les autres, las du désordre, voyaient dans la formule que je répétais sans cesse : « La paix dans l'égalité », le remède aux maux qui les atteignaient tous.

Sans doute M. Gratien Faure poursuivit-il sa guérilla contre l'administration pendant tout le mois d'octobre, m'inondant de missives et de récriminations. L'hebdomadaire de la C.G.T., où s'étaient réfugiés les porte-parole du parti communiste, fit campagne pendant plusieurs semaines contre les « réformettes » qui, affirmait-il, n'apporteraient pas le moindre allégement à la situation des fellahs. Le cheikh Tébessi, président des Oulama, déclencha à son tour une offensive en reprenant le thème, usé jusqu'à la corde, selon lequel l'intégration porterait atteinte à la religion musulmane (contrepartie exacte du thème réactionnaire qui refuse aux Musulmans en tant que tels la pleine citoyenneté française) ; je me bornai à lui répondre : « (Ma politique) comporte comme premier axiome le respect absolu de la personnalité culturelle et religieuse de l'Algérie et par conséquent de l'Islam... J'en ai donné la preuve en déposant sur le bureau de l'Assemblée algérienne les textes relatifs à l'indépendance du culte musulman et à l'enseignement de l'arabe. » L'attaquant ensuite dans ses retranchements, je poursuivis : « On ne voit pas pourquoi il serait inopportun de prendre en faveur des fellahs algériens les mesures que

je recommande dans mes projets et qui tendent à leur permettre de vivre décemment ainsi que leurs familles... Il serait étrange qu'on se désintéressât de leur sort sous prétexte que d'autres problèmes se posent sur un autre plan.

« Quelles que soient les formes politiques de l'Algérie de demain, je pense que vous serez d'accord avec moi pour estimer que les besoins de base de sa population demeurent les mêmes et doivent constituer la préoccupation fondamentale de quiconque est chargé de gouverner ce pays. C'est pourquoi je m'étonne que vous paraissiez tenir pour sans intérêt des réformes qui sont inspirées uniquement par le souci profond que j'ai de voir sérieusement et rapidement s'améliorer les conditions de vie de la population musulmane de l'Algérie. »

C'est dans le même sens que je répondis au cheikh Belhamlaoui, personnalité influente du monde religieux, chef de la confrérie Rahmania dont le siège se trouve à une quarantaine de kilomètres de Constantine. Le Cheikh m'envoya un télégramme, me demandant de lui garantir que les réformes envisagées et l'intégration ne s'opposeraient au statut personnel ni à la religion des Musulmans. Dans le message que je lui adressai, je précisai à l'intention des croyants que « les solutions politiques, économiques et sociales dégagées par le Gouvernement de la République ne porteront aucune atteinte à la religion qui a leur foi et à l'ensemble des règles qui définissent leur statut personnel ». Cet échange de télégrammes fut publié de façon à dissiper toute équivoque.

En Métropole aussi, les controverses faisaient rage. Tandis qu'un organe « chrétien » me traitait de « maquignon » et de « criminel » aux ordres de « patrons » assoiffés de sang — bel exemple de douceur et de fraternité conforme aux enseignements du christianisme !

— un hebdomadaire « national » remontait à 1944 pour m'accuser d'une tentative d'assassinat contre le général Giraud — voilà, n'est-il pas vrai, du bon travail national? Ces fariboles demeuraient d'ailleurs sans autre portée que celle que pouvaient leur attribuer quelques cénacles fanatiques de l'un et l'autre bord. Je regrettai davantage d'apprendre que M. Mendès-France avait prononcé à Reims, le 28 octobre, un discours dans lequel il définissait notre politique en Algérie comme « une politique de force et de haine ». Ce jugement aussi sommaire qu'injuste était d'autant plus incompréhensible que le même orateur, dans cette allocution, insistait sur l'aspect social du problème algérien — c'est-à-dire précisément sur ce dont je n'avais cessé de me préoccuper activement depuis des mois.

L'Express, de son côté, se livrait à une incessante campagne de harcèlement, au rythme d'un article par numéro, invariablement hostile et tendancieux. Tantôt il affirmait que j'étais « acquis à une politique de répression » et m'accusait de « vouloir la guerre ». Tantôt — j'en eus sous les yeux la preuve, et je dois dire que j'en fus surpris, ne croyant pas encore qu'on irait jusque-là — on utilisait le reportage objectif d'une journaliste sérieuse en lui empruntant quelques phrases pour les noyer dans un contexte contraire à sa pensée, et on publiait un document photographique, destiné à montrer la cruauté des fellagha, avec une légende mensongère attribuant cette cruauté aux Musulmans fidèles des *harkas*. Parfois, contrairement à mes affirmations les plus formelles et à mon action elle-même, on me prêtait l'intention de n'appliquer les réformes « qu'après le rétablissement de l'ordre ». On saisissait aussi l'occasion de publier en bonne place une interview, bourrée de contre-vérités criantes, donnée par un Ministre du colonel Nasser. Ou encore un article sensationnel, riche en précisions imaginaires, accusait

les autorités françaises d'avoir assassiné un étudiant nationaliste.

Ce qu'on a appelé depuis « l'affaire des médicaments » illustre assez bien les méthodes d'une campagne dont la tendance fondamentale était de faire le silence sur les atrocités terroristes en menant grand tapage sur la prétendue inhumanité des mesures de défense. En octobre, j'appris que des quantités importantes de médicaments utilisables pour soigner les blessés et de produits chimiques propres à la fabrication des explosifs disparaissaient rapidement des officines et des magasins, achetés évidemment pour le compte du terrorisme. Je fus donc amené à prendre des arrêtés destinés à contrôler l'entrée en Algérie et l'écoulement de ces produits. Après discussion avec les organisations professionnelles, ces arrêtés furent remplacés peu après par des mesures aussi efficaces mais moins gênantes. Quelle ne fut pas ma surprise quand, le même jour de novembre, par un étrange synchronisme, *l'Express* et *le Monde* publièrent deux articles, l'un affirmant et l'autre insinuant que j'avais pris là une mesure contraire à toutes les lois et au droit des gens, sans précédent dans aucune guerre même en Indochine. J'étais un monstre barbare parce que je voulais tarir les ressources de nos ennemis et empêcher qu'on leur vendît tranquillement les ingrédients nécessaires pour nous faire sauter ! Peut-être eût-il fallu prévoir à leur intention un contingent spécial et, pourquoi pas? leur faire cadeau de bombes nous-mêmes?

C'est également en novembre que fut publié un certain « manifeste des intellectuels contre la guerre en Algérie » où un certain nombre de signatures honorables se mêlaient à celles de spécialistes de ce genre de textes, à celles d'inconnus sans doute désireux de sortir de leur obscurité et de quelques demoiselles fort peu qualifiées pour trancher des problèmes dont elles

ne savent rien. Autant je me souciais peu des spécialistes, des inconnus et des demoiselles, autant j'attachais d'importance à l'opinion d'écrivains et d'universitaires que je respectais et parmi lesquels je comptais des amis. C'est ce qui me décida à répondre (1). Ma lettre, publiée par le journal *Combat*, provoqua des réactions diverses. Certains des signataires m'écrivirent qu'ils avaient donné leur nom sans avoir lu le manifeste ; d'autres, qu'ils n'avaient signé qu'avec des réserves. De nombreux intellectuels me firent connaître leur approbation. « Le danger, m'écrivait un professeur à la Sorbonne, est peut-être plus dans la Métropole qu'en Algérie... dans la frivolité, le snobisme, le manque de sérieux de cénacles irresponsables... dans le goût du néant et l'esprit d'abandon. »

Quant à ceux qui avaient monté l'affaire, ils mirent quelque délai à m'envoyer, glorieusement signé « illisible », un factum ampoulé, tissu de grossières falsifications et d'erreurs volontaires, puis une lettre étonnante par laquelle une des demoiselles dont j'ai parlé prétendait m'interdire de me qualifier moi-même d'intellectuel : « Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis. » C'est sur ce grotesque incident que prit fin cette controverse.

Qu'avais-je dit dans ma réponse au manifeste? Simplement ce que beaucoup de gens pensaient sans l'exprimer, assourdis et réduits au silence par le tumulte que menait un petit nombre de propagandistes. C'est sans doute ce qui explique qu'une polémique somme toute banale ait eu un retentissement beaucoup plus vaste que je ne l'aurais cru ; je devais, pendant des semaines, recevoir d'Algérie et de Métropole d'innombrables lettres que des hommes de toute profession et de toute opinion m'adressaient sans autre but que de

(1) On trouvera cette réponse en annexe.

me dire leur accord avec moi et de m'encourager. Et il est vrai qu'ils m'ont encouragé précieusement. Que de fois ces témoignages ont éclairé pour moi une sombre journée et allégé un fardeau souvent bien lourd !

Mais toute cette agitation, pour gênante et irritante qu'elle fût, ne m'empêchait pas de voir peu à peu, pièce par pièce, prendre forme le programme que je m'étais fixé.

Le Conseil des Ministres ayant approuvé les textes que j'avais préparés et constituant ensemble la réforme agraire, ceux-ci furent déposés à l'Assemblée nationale et je pouvais espérer que le Parlement allait s'en saisir et leur donner force de loi.

Le Centre de formation administrative ouvert aux jeunes Musulmans était inauguré dans une atmosphère de confiance ; les premiers sous-préfets musulmans étaient nommés.

Après une délicate mise au point, le texte créant les Centres sociaux fut promulgué : il marquait une étape capitale dans la lutte contre le double fléau de l'ignorance et de la misère.

La mise en place des officiers d'affaires algériennes s'accélérait, et le service d'action administrative et économique, chargé sous la direction intelligente et humaine de M. Vrolyk de prendre en main les zones de pacification, commençait à fonctionner avec ardeur. La doctrine de la lutte antiterroriste par la pacification prenait forme. Dans une directive adressée le 22 novembre à toutes les autorités civiles et militaires, je disais notamment : « La plus grave erreur serait de témoigner à ces populations (musulmanes) par nos paroles, notre attitude, nos actes, une suspicion générale : ce serait décourager les bonnes volontés et faire le jeu de nos adversaires. Notre but doit être au contraire de protéger, de donner confiance, de reforger patiemment là où elle est ébranlée la solidarité franco-musulmane

contre l'ennemi commun : le terrorisme... Notre mission est de rétablir l'ordre et la paix, *non pas contre la population musulmane, mais pour elle et avec elle.* »

Et, de fait, des régions aussi diverses que l'Aurès et l'Oranie nous apportaient la preuve que cette méthode était la bonne, non pas malgré sa générosité, mais à cause d'elle. Les officiers détachés dans le bled nous en donnaient mille émouvants témoignages. Fil à fil, on retissait la trame de la confiance et de l'amitié.

C'est aussi que des moyens nouveaux, encore très au-dessous des demandes certes, mais réels, nous étaient fournis. Des rappelés de la Métropole, et 3 000 Algériens (1), formaient des unités nouvelles, incorporées au quadrillage général de protection. En m'adressant à tous le 28 octobre, je leur dis notamment ceci :

« Vous n'êtes pas enrôlés pour faire la guerre à un peuple. Les Français d'Algérie, qu'ils soient Musulmans ou Européens d'origine, et qui forment ensemble le peuple algérien, ont besoin de vous pour les protéger contre les agresseurs féroces, qui ont donné leur mesure, le 20 août dernier, par d'atroces assassinats, et qui reçoivent leurs ordres de l'étranger. Votre tâche, c'est de ramener la confiance et l'espoir dans les populations urbaines et rurales en proie à la crainte, c'est de défendre et de pacifier. Votre mission est une mission de paix.

« A la dissidence qui cherche à gagner par la terreur en égorgeant et en incendiant, nous opposons la pacification. De plus en plus, l'Oranie et l'Aurès le démontrent, nous associons et nous associerons à la défense les populations autochtones menacées. Dans cet ensemble complexe par lequel l'Algérie lutte pour sa vie, vous avez un rôle décisif à jouer, celui d'une

(1) Venant s'ajouter à plus de 30 000 Algériens déjà mobilisés selon diverses modalités.

armée respectueuse des lois, commandée par des chefs humains, soucieux avant tout de rétablir le calme et déjà de préparer la reconstruction de ce qui a été si vainement et si follement détruit.

« Certains vous diront que vous êtes mobilisés pour défendre de grands intérêts particuliers. Ceux-là sont des menteurs. Le sang des ouvriers d'El-Halia, celui de centaines d'humbles fellahs mutilés et assassinés, celui des innocentes victimes du terrorisme, fournit la preuve tragique de leur mensonge. Vous êtes appelés pour défendre des Français, vos compatriotes, qu'ils soient nés ici ou ailleurs, qu'ils suivent la parole de la Bible ou celle du Coran. Vous êtes appelés pour défendre la France, tout simplement, car c'est contre elle qu'a été montée la conjuration criminelle. On veut la faire déchoir de son rang, on veut effacer son nom et son œuvre de ces rivages d'Afrique, on veut la chasser d'ici. Eh bien non ! Pas plus qu'en 1940 nous ne céderons à l'agression. Tel est le sens de votre mission, mes amis.

« Peut-être encore vous dira-t-on que vous luttez pour maintenir l'état de choses actuel, avec ses injustices économiques et politiques. Cela est encore faux et mensonger.

« Celui qui vous parle n'a jamais eu d'autre but, d'autre ambition, avec le Gouvernement de la France, que de hâter l'évolution nécessaire de ce pays dans la voie du progrès et de la justice, par des réformes honnêtes et efficaces. Ces réformes, il faut plus que jamais les réaliser. Le terrorisme est le pire ennemi du progrès. Mais la France veut poursuivre son œuvre pour tous, et en particulier, pour le bien de ses fils musulmans. C'est pour cela qu'il faut rétablir la paix. Voilà encore ce que signifie votre rappel.

« Aux Métropolitains qui sont venus de France, ces temps derniers, je veux aussi dire très nettement ce

que je pense. Vous êtes ici pour accomplir la mission pacificatrice que je viens de vous décrire. Vous y êtes également pour vous acquitter d'une dette d'honneur. En 1943 et 1944, par dizaines de milliers, les hommes de ce pays sont partis se battre pour libérer la France. Ils ont combattu, en Italie, en France et jusqu'en Allemagne. Si nous sommes aujourd'hui des hommes libres, c'est parce que des Algériens ont jalonné de leurs tombes, surmontées de la croix ou du croissant, les routes de la bataille finale. Une dizaine d'années n'a pas effacé la dette de la Métropole envers ses citoyens d'Afrique. Vous venez à votre tour libérer l'Algérie de la dictature de terreur qu'on essaie de faire peser sur elle. »

En dépit des alarmes quotidiennes, la peur reculait, et l'on sentait renaître l'espoir. L'Algérie, une fois de plus, remontait la pente. Les appels frénétiques lancés par la radio égyptienne à l'occasion du 1er novembre, date anniversaire de la rébellion, tombèrent dans le vide, et je me sentais assez fort pour libérer une cinquantaine de suspects (sur environ 1 200 alors détenus) le jour de la fête du Mouloud. Symptôme encourageant : des redditions de fellagha, sans être massives, se produisaient assez fréquemment pour m'obliger à saisir le Gouvernement des problèmes juridiques et politiques qu'elles posaient. Aussi est-ce dans une ambiance toute différente de celle de septembre que l'Assemblée algérienne ouvrit sa troisième session.

*
* *

Selon certaines rumeurs, des incidents devaient éclater à l'occasion de cette rentrée. En fait, tout se passa dans le calme.

Dix élus musulmans, dont seulement huit membres de l'Assemblée algérienne, se réunirent avant la séance :

c'est à ce chiffre que s'étaient réduits les « 61 ». Cinq d'entre eux, poussés par Abdelmadjid Mécheri et les représentants de l'U.D.M.A., votèrent une courte motion, de ton modéré, dans laquelle ils se bornaient à réaffirmer leur prise de position du 26 septembre ; encore ce vote n'avait-il été acquis qu'après des discussions orageuses, car l'avis le plus général tendait à reconnaître la nécessité urgente de faire aboutir les réformes. Et cependant les terroristes n'avaient pas manqué d'exercer les pressions les plus violentes sur les élus. L'un d'eux reçut une lettre ainsi conçue : « Si tu votes les réformes, ta femme et tes enfants n'iront plus à la campagne. »

En ouvrant la session, face à un hémicycle bien garni et attentif, je fis le point de la situation, puis je présentai les textes dont l'Assemblée était saisie : « Je répète ici que ces projets constituent un « premier train... Ils ne doivent pas être considérés comme une fin, mais comme un commencement... Ils répondent à des aspirations affirmées depuis des années. » Et surtout je plaidai pour la discussion, pour le dialogue :

« Ce serait, dis-je, un singulier paradoxe, si ceux-là mêmes qui se sont faits les échos de ces aspirations venaient aujourd'hui leur refuser une juste satisfaction, et, en les déclarant insignifiantes ou secondaires, condamner rétrospectivement leurs paroles et leurs actions de naguère !

« Ce paradoxe serait particulièrement insoutenable s'agissant de projets destinés à garantir l'originalité algérienne dans les domaines de la religion et de la langue, ou à remplacer les communes mixtes par une structure plus démocratique. Comment expliquerait-on à l'opinion de ce pays, de la Métropole et de l'étranger que ces réformes ne soient même pas discutées? Jugées indispensables et urgentes hier, on les dédaignerait aujourd'hui : le seul effet concret d'une telle attitude

serait de donner satisfaction à ceux qui n'en veulent pas aujourd'hui parce qu'ils n'en voulaient pas déjà hier.

« Pour ce qui concerne plus spécialement les textes qui ouvrent enfin la voie à une réforme agraire, à l'accession des petits fellahs à la propriété, à une répartition plus juste et plus efficace des terres cultivables, à la mise en place d'un système de crédit largement ouvert aux paysans les plus pauvres, objectera-t-on que ces problèmes, n'étant pas de nature directement politique, ne présentent que peu d'intérêt? Je ne crois pas, messieurs, que ce soit là l'opinion du peuple des campagnes. Ce peuple, envers qui nous sommes tous engagés, attend de nous et d'abord, évidemment, de ses mandataires, le progrès auquel il aspire depuis si longtemps. Qui, au surplus, pourrait affirmer qu'il existe une cloison étanche entre les réalités économiques, leurs prolongements sociaux et les questions proprement politiques? Croit-on par hasard qu'il soit indifférent au fellah de posséder une terre qui le fasse vivre décemment? Ce qui commence en réforme économique se poursuit en élévation sociale et s'achève en dignité humaine. C'est cela qu'exige obscurément, du fond de sa souffrance millénaire, le peuple du bled. Peut-on lui répondre aujourd'hui que, la conjoncture politique ayant changé, on ne s'intéresse plus à son labeur ni à son pain? »

Je posai enfin la question : « Si un dialogue est aujourd'hui offert, qui voudrait prendre la responsabilité de s'y refuser? »

L'accueil fait à ces paroles et les travaux de l'Assemblée dès les jours suivants répondirent : l'immense majorité des délégués voulait ce dialogue et rejetait une rupture aux conséquences incalculables. Les Commissions, réunies, se saisirent des projets et nommèrent leurs rapporteurs, Musulmans pour la plu-

part. A la Commission de législation, 2 délégués, sur 32, refusèrent de siéger. Les extrémistes se trouvèrent donc complètement isolés.

Il n'y eut que quelques organes de presse métropolitains pour nier ce redressement. Selon *l'Express*, la rentrée de l'Assemblée avait marqué un « grave échec » du Gouverneur, et « les élus musulmans avaient confirmé leur opposition au plan Soustelle » : on oubliait simplement de dire que ces élus étaient au nombre de 5 sur 60 ! Le même journal affirma que « les Musulmans refusaient d'étudier en Commission les projets qui leur étaient soumis » — on a vu ce qu'il faut penser de cette « information » — et cita à l'appui de ses dires les déclarations que lui aurait faites un délégué du nom de Bachlaga : malheureusement, l'examen le plus attentif de la liste des membres de l'Assemblée ne peut permettre d'y découvrir celui-là.

En vérité, sans se soucier de comités minoritaires ni de délégués fantômes, l'Assemblée se mettait au travail, avec la participation presque complète des deux collèges. L'ambiance était favorable aux réformes. On pouvait légitimement espérer qu'elles seraient discutées, peut-être amendées, certainement approuvées.

Si ce programme s'était réalisé normalement et si, en même temps, le Parlement métropolitain s'était saisi des projets déposés devant lui en octobre pour les voter rapidement, le premier pas — un premier pas seulement, mais décisif, et engageant l'Algérie définitivement dans la bonne voie — aurait été fait avant la fin de l'année. Quelle signification et quelle portée un tel acte n'aurait-il pas eues : les promesses tenues, l'immobilisme brisé, l'apaisement préparé !

Mais cette fois c'est de la Métropole qu'allait souffler le vent néfaste des querelles politiques, de l'instabilité et de l'indécision. Sans peser les conséquences dramatiques de leurs gestes, des leaders parlementaires al-

laient lancer le pays dans une lutte où l'Algérie serait forcément perdante, réduisant à néant les efforts accomplis et les gains obtenus depuis la sanglante journée du 20 août.

Tandis qu'à Alger l'atmosphère devenait plus sereine et qu'on s'attaquait enfin sérieusement aux vrais problèmes, à Paris la discorde et les intrigues faisaient littéralement éclater les Pouvoirs publics. La dissolution de l'Assemblée nationale et la campagne électorale qui s'ouvrit aussitôt devaient faire courir à l'Algérie les pires dangers.

CHAPITRE IX

ÉCLIPSE DES POUVOIRS

Je revois dans ma mémoire le terrain d'aviation militaire de Télergma, non loin de Constantine, que nous arpentions à grands pas, le 21 octobre, Bourgès-Maunoury et moi. Le ministre de l'Intérieur arrivait de Paris, et nous attendions le général Billotte, ministre de la Défense nationale, qui s'était envolé de Tunis pour nous rejoindre ; nous devions aller ensemble à Batna et à Philippeville.

C'est pendant ces dix minutes de conversation, sous le soleil et dans le vent, que Bourgès-Maunoury me dit : « Je rentre cette nuit à Paris, car, dès demain matin, au Conseil, Edgar Faure va poser la question des élections anticipées. »

J'avais peine à en croire mes oreilles. Vraiment, nous avions bien besoin, en Algérie, de déclencher des élections générales, d'ouvrir une campagne avec son cortège de vociférations et de surenchères ! Au moment où la situation algérienne se redressait, n'allait-on pas la détériorer de nouveau? Autant il aurait été possible, pensais-je, de préparer des élections pour la date normalement prévue (juin 1956) en appliquant d'abord les réformes et en promulguant un plan politique, autant s'y engager tête baissée à l'automne de 1955 me paraissait terriblement dangereux.

Bourgès-Maunoury partageait mes inquiétudes ; on sait qu'il finit par donner sa démission. Malgré lui et

quelques autres, le Gouvernement mit en marche le processus hasardeux qui conduisit, après d'interminables discussions, à la dissolution de l'Assemblée nationale le 2 décembre.

Avant même que la dissolution fût prononcée, les effets néfastes des élections anticipées commencèrent à se manifester. Le Parlement, tout occupé à débattre indéfiniment de lois électorales dans une atmosphère de plus en plus passionnée, ne se saisit pas des textes de lois relatifs à la réforme agraire. Ainsi cette réforme, d'une importance capitale, ne fut pas votée par cette législature, qui cependant en eût été honorée, mais qui s'épuisa en palabres et en manœuvres de procédure au lieu de remplir sa plus haute et plus urgente mission au service du pays.

C'est miracle que l'Assemblée algérienne, siégeant au moment même où la querelle atteignait son paroxysme au Palais-Bourbon, se soit comportée, comme je l'ai montré, avec sérénité et sérieux. Quand on sait combien tout ce qui se dit et ce qui se fait à Paris se répercute aussitôt à Alger, on ne peut qu'en être heureusement surpris. Mais à mesure que la perspective des élections se rapprochait, il était fatal que l'Assemblée algérienne en subît l'influence. Après avoir pris mes projets en considération et en avoir même voté quelques-uns parmi les moins importants, elle se sépara sans conclure, dans une confusion qui, on doit le reconnaître, n'était pas de son fait.

En Métropole, tout se subordonna dès ce moment à des positions électorales. Les disponibles qui avaient été rappelés pour la défense de l'Algérie furent libérés, ce qui porta un coup très dur à notre dispositif de sécurité malgré mes protestations.

La campagne électorale se déclencha dès le mois de novembre ; comme il fallait s'y attendre, l'Algérie en fut presque aussitôt le thème principal. Pauvre Algérie, qui fit les frais de la lutte entre les partis et du duel de

gladiateurs qui opposa le chef du Gouvernement à celui d'une formation nouvelle connue sous le nom de « Front Républicain »! En se mitraillant avec ardeur, les adversaires quelquefois se touchaient et quelquefois se manquaient; mais ils faisaient mouche à tout coup sur l'Algérie, innocent enjeu de la bataille.

Lancée à l'assaut du pouvoir, l'opposition fit de la « négociation » en Algérie sa tarte à la crème et des « atrocités de la répression » son pain quotidien. Afin de gagner des suffrages, on présentait aux citoyens une image d'Épinal : une Algérie où tout irait bien et où la paix se rétablirait d'elle-même à la seule condition de « causer » avec ces « interlocuteurs valables » qu'étaient les fellagha. Quiconque ne partageait pas ce simple credo ne pouvait évidemment qu'être un valet des « gros colons ». D'innombrables articles et déclarations sur ce thème déferlaient, de la Métropole, sur l'Algérie, enrageant les Européens, décourageant les Musulmans qui croyaient pouvoir nous faire confiance, et poussant les autres à se tourner de nouveau du côté des rebelles. « Si demain, se disaient en effet bien des gens, les terroristes sont au pinacle et qu'à la suite de négociations avec eux la France leur abandonne le pouvoir en Algérie, à quelles représailles ne sommes-nous pas exposés? Empressons-nous donc de leur donner des gages! » En somme, le processus de dissociation, un moment en voie de guérison, reprit de plus belle. La course à la table verte recommença et avec elle la tension des esprits et la méfiance réciproque.

Je n'hésite pas à dire que la conjoncture électorale entraîna des effets comparables à ceux de la sanglante journée du 20 août, moins spectaculaires mais plus profonds. Ce fut la réouverture du cycle infernal. Les plaies qui se cicatrisaient recommencèrent à suppurer.

Dès que les intentions du Gouvernement furent connues, je consultai les préfets et les élus. La plupart

se déclarèrent contre des élections anticipées en Algérie. Sans doute la majorité des élus du premier collège estimaient-ils nécessaire que des élections eussent lieu en Algérie si elles se tenaient en Métropole, ne fût-ce que pour ne pas séparer sur ce point les départements africains de ceux du continent européen, et pour affirmer sans équivoque le caractère français de l'Algérie. Je ne niais pas la valeur de ces arguments. Mais je ne pouvais méconnaître ceux des hauts fonctionnaires et des élus musulmans : troubles graves possibles, voire certains, dans de vastes régions, impossibilité d'y parer avec nos moyens, risques d'attentats contre les candidats. Le danger était tel qu'il fallait s'attendre à ce que pratiquement aucun candidat musulman n'osât se manifester. Faire voter les Européens seuls? C'était creuser davantage encore le fossé entre les deux populations. Enfin, quelle serait la valeur d'élections effectuées dans des conditions telles que leur sincérité pourrait toujours être contestée?

Le F.L.N. intervint en diffusant un tract d'une violence inouïe, dont on admirera le style et l'inspiration profondément démocratique :

ÉLECTIONS

POUR LE RENOUVELLEMENT
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

PEUPLE ALGÉRIEN !

« ... Le F.L.N. prenant, une fois de plus, ses responsabilités devant Dieu, devant les hommes et devant l'histoire a décidé :

1° Une abstention active *(sic)* qui se traduira par :

a) Une activité incessante de tous les patriotes (combattants de l'A.L.N., militants et sym-

pathisants du F.L.N.) durant la période de la campagne électorale.

b) L'emploi de la force le jour des élections.

2° *L'exécution des candidats à quelque bord qu'ils appartiennent.*

3° L'enlèvement et l'*égorgement* de tous les agents électoraux.

4° La démission de tous les élus en place. Ceux-ci, du député au simple membre de djemaâ, sont invités à se démettre de leurs mandats avant le 1er janvier 1956.

Tout élu, sans exception aucune, qui refuserait de démissionner sera considéré comme traître à la Patrie et abattu sans jugement.

... Le F.L.N. demande à tous ses militants et sympathisants de se procurer une arme et de passer à l'action directe.

Chaque patriote se fera un devoir d'abattre son traître. »

Par d'innombrables télégrammes, je rendis compte au Gouvernement des raisons, à mes yeux déterminantes, qui s'opposaient à l'ouverture de la campagne électorale en Algérie. J'allai à Paris pour essayer de persuader Edgar Faure, mais sans succès. Il n'y avait, me disait-on, aucune possibilité juridique d'ajourner les élections en Algérie, et chacun sait qu'en France on préfère tout perdre plutôt qu'un principe, que dis-je? plutôt qu'une règle juridique, et quelles que soient les réalités.

La dissolution de l'Assemblée nationale, le 2 décembre, créa en Algérie une situation sans précédent et qui aurait pu devenir chaotique. En effet, grâce à la vigilance de l'opposition au Parlement, un article

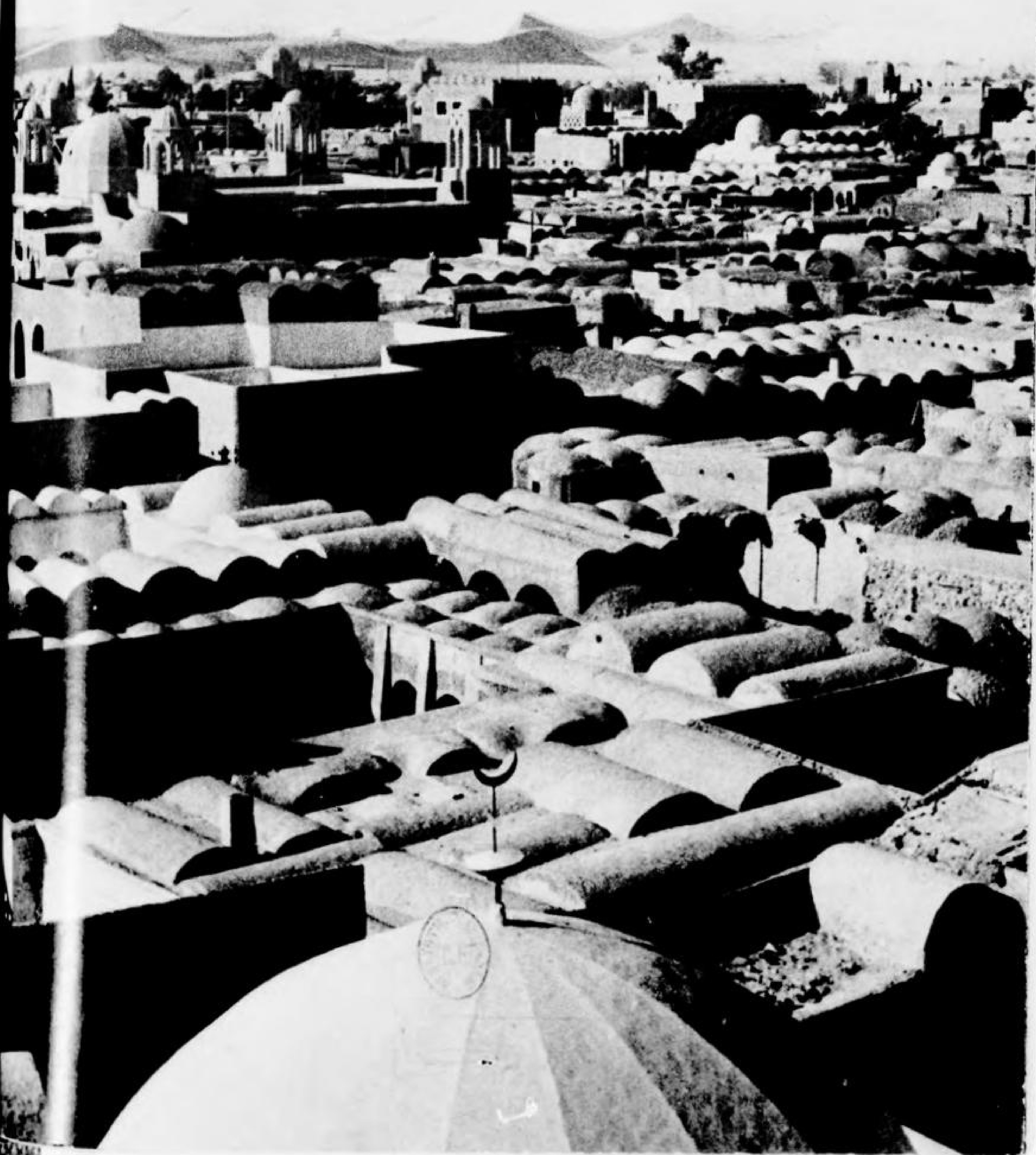
de la loi sur l'état d'urgence mettait fin automatiquement à celui-ci en cas de dissolution de l'Assemblée. Prévoyant cette éventualité, j'avais supplié le Gouvernement de l'écarter à tout prix : on ne m'écouta pas. Ainsi, au lendemain du 2 décembre, je me trouvais à la tête d'un pays soudainement enfiévré, où allait s'ouvrir une campagne susceptible de se transformer en un bain de sang, et au même instant les pouvoirs spéciaux indispensables m'étaient retirés ! Jugés nécessaires en temps normal, on me les ôtait dans une conjoncture lourde de dangers exceptionnels ! On aurait cependant pu, semble-t-il, se douter que la dissolution elle-même serait à la fois un symptôme et un facteur de difficultés et de tensions : c'était précisément alors qu'on brisait entre mes mains les rares instruments dont je disposais pour défendre la sécurité. On me plaçait ainsi dans une situation inextricable : plus on me chargeait de responsabilités, et moins on me laissait de moyens pour m'en acquitter. J'aurais pu, évidemment, démissionner et aller m'occuper, à Lyon, de ma propre campagne. Mais c'était déserter mon poste au milieu du péril.

Aussi, tout en ne laissant aucun doute au Gouvernement sur mon sentiment, j'entrepris de faire de mon mieux pour tirer l'Algérie de ce pas difficile avec le minimum de dégâts.

Étant donné le texte démentiel de la loi sur l'état d'urgence, j'aurais dû, dès le lendemain de la dissolution, ou plutôt, conformément à l'usage, vingt-quatre heures après l'arrivée du *Journal officiel* aux préfectures, annuler toutes les mesures de protection et de contrôle, rétablir au bénéfice des fellagha la libre cir-

Une vue d'El Oued, la « ville aux mille coupoles ».

Une véritable marée humaine, composée d'Européens et de Musulmans, submerge les quais d'Alger, espérant encore retenir le Gouverneur général.



CENTRE DE TRI POSTAL



Pou
pr

culation dans toutes les zones, et remettre immédiatement en liberté les 1 200 à 1 500 individus assignés à résidence dans des centres d'hébergement. Les perquisitions de nuit cessaient d'être autorisées, aucun contrôle n'était plus possible sur la presse, les crimes terroristes revenaient aux tribunaux de droit commun.

Si j'avais appliqué immédiatement toutes ces dispositions, l'Algérie sautait comme une machine infernale. Les préfets, que je réunis à Alger, furent unanimes : on allait à la catastrophe. La suppression des centres de résidence surveillée suffirait à déchaîner une vague de violences et de vengeances. Quand la loi crée elle-même l'incendie, faut-il laisser brûler la maison? Tant pis pour la loi ! pensai-je. Sauvons plutôt la maison et les vies humaines.

Mais cela n'était pas facile. Les hauts fonctionnaires, convaincus qu'il fallait à tout prix éviter le chaos sanglant, n'en étaient pas moins tenus par le respect de la légalité. D'autre part, à peine la dissolution avait-elle été prononcée qu'une nuée d'avocats communistes et progressistes s'abattit sur l'Algérie, exigeant l'application immédiate de la loi et la libération instantanée des terroristes et des suspects. Escomptant une victoire de leurs amis politiques, ils menaçaient les fonctionnaires de représailles aussitôt après les élections. Certains, très peu nombreux d'ailleurs, et plus ambitieux que capables, se prêtèrent à ce chantage.

A la suite de mes cris d'alarme, le Gouvernement prit, le 3 décembre, un décret ambigu qui se bornait à dire : « Le Gouverneur général et les préfets de l'Algérie rendront compte au Gouvernement, dans un délai de vingt jours, des mesures que les circonstances exceptionnelles les auront amenés à prendre pour assurer le

Pour échapper à l'emprise de la foule, le Gouverneur a dû prendre place sur un véhicule militaire.

maintien de l'ordre public, la sauvegarde des personnes et des biens et le maintien de l'intégrité du territoire. » Il y avait quelque chose d'étrange, on l'avouera, à nous prescrire de « rendre compte » de mesures qu'on se gardait de nous indiquer. La circulaire d'application n'était pas de nature à nous éclairer. Qu'on en juge : « Le décret... en vous créant l'obligation de rendre compte de toutes les mesures exceptionnelles que vous pourrez prendre... marque sa volonté (du Gouvernement) de vous voir user de toutes les possibilités que vous confère la notion de circonstances exceptionnelles dans tous les cas où l'intérêt général l'exige.

« Le Conseil d'État, en effet, a toujours reconnu que toute autorité du pouvoir exécutif est habilitée à prendre, pour la durée des circonstances présentant un caractère indubitablement exceptionnel, les mesures nécessaires... Cependant le caractère exceptionnel de ces circonstances doit être manifeste... Il ne doit pas vous échapper que si cette jurisprudence vous permet de prendre des mesures d'exception, celles-ci doivent être strictement adaptées aux besoins immédiats et réels. »

J'avais demandé avec insistance un décret plus explicite, mais ce fut en vain. Le texte qu'on nous envoya n'avait qu'une mince valeur : il ne nous donnait aucun ordre, aucune instruction positive. Les préfets et moi savions qu'on pourrait parfaitement, surtout si des adversaires de l'Algérie française prenaient le pouvoir après les élections, nous taxer d'arbitraire, nous accuser d'actes illégaux et de séquestrations. Je décidai d'en assumer personnellement la responsabilité. C'est dans ces conditions, en dépit de la loi et n'ayant à notre disposition que des textes fragiles et discutables, que nous eûmes à sauver l'Algérie de l'anarchie.

Il n'en reste pas moins que notre capacité de résistance à l'agression terroriste se trouva fort diminuée. En effet, nous pouvions maintenir en partie les mesures

déjà appliquées, mais non en prendre de nouvelles. Les autorités étaient ligotées à chaque pas, tandis que les fellagha pouvaient égorger et mutiler en se riant de nos scrupules.

Mais, à tout le moins, il fallait renvoyer les élections, car, dans une pareille situation, je ne pouvais plus répondre de rien. Je tympanisai Edgar Faure — qui avait pris l'intérim de Bourgès-Maunoury à l'Intérieur — à tel point qu'après mon dernier voyage-éclair à Paris, où je n'avais pu le décider, il se résolut pourtant à envoyer sur place un haut fonctionnaire, M. Paira, qui, esprit lucide et impartial, comprit aussitôt à quel désastre nous allions. Par télégraphe et par téléphone, il fit voir au président, de la façon la plus pressante, quelle était la véritable situation, conforme en tous points à ce que je décrivais.

Cependant les jours passaient. Le délai fixé pour le dépôt des candidatures expirait le samedi 10 à minuit. Le 8 décembre, l'Assemblée algérienne, sur la proposition de MM. Battistini et Benchennouf, vota à une forte majorité, et par des suffrages provenant des deux collèges, une motion demandant le renvoi des élections à une date ultérieure. Des personnalités européennes et musulmanes telles que MM. Munck, Malpel, Farès, Mesbah, se prononcèrent dans ce sens. Aucune candidature n'était déposée au titre du deuxième collège, et dans le premier régnait une confusion croissante. D'autre part, tout faisait prévoir une abstention massive des électeurs dans les zones troublées.

Le 9 décembre, résumant dans un télégramme l'évolution de l'opinion, je revins à la charge une dernière fois auprès du Gouvernement. Enfin le 10, à 19 h. 30, le télétype reliant le ministère de l'Intérieur à mon cabinet du Gouvernement général commença à cliqueter un message : le renvoi des élections venait d'être décidé.

Cette décision fut accueillie à peu près partout en Algérie par un profond soupir de soulagement. Seuls quelques milieux européens m'en tinrent rigueur. On m'accusa d'avoir voulu « sauver » les députés sortants Chevallier et Blachette, d'avoir sacrifié l'Algérie à mes propres soucis électoraux, en collusion avec Mendès-France ; des tracts acrimonieux furent mis en circulation, des articles violents publiés. Je pense encore aujourd'hui comme alors qu'en nous entêtant à maintenir des élections dans une telle conjoncture nous faisions courir à l'Algérie un risque très grave de guerre civile. Je n'ai pas eu d'autre souci, et je reste convaincu qu'en agissant ainsi on a évité une terrible effusion de sang.

*
* *

A vrai dire, c'est tout juste que nous l'avons évitée entre le 15 décembre et Noël. Le F.L.N. enhardi par le spectacle des querelles politiques dans la Métropole passa de nouveau à l'action. Dans l'Est-Constantinois et en Kabylie, ce fut une monstrueuse éclosion d'embuscades et de coups de main. Du 17 au 20 décembre seulement, 9 soldats et 34 civils musulmans périrent sous les coups des terroristes. De nombreux renseignements, qui se firent jour jusque dans la presse, annonçaient une insurrection générale avant la fin de l'année. Il est fort probable en effet que les rebelles auraient jugé « payante » une tentative de soulèvement qui aurait éclaté vers la fin de la campagne électorale et qui aurait apporté une sanglante confirmation aux thèses des partisans de la négociation à tout prix. La recrudescence du terrorisme était en réalité une conséquence de la campagne électorale, ou plutôt elle en faisait partie intégrante. Il s'agissait de démontrer à l'opinion française qu'on ne pourrait pas tenir l'Algérie, que la prétendue « politique de force » demeurait ino-

pérante, et de renforcer la position de ceux qui proclamaient leur intention de traiter avec la rébellion. Le lien est évident entre les discours enflammés tenus sur les estrades en Métropole et les coups de feu ou les égorgements en Algérie.

Une insurrection générale aurait très bien pu se déclencher vers la Noël sans la réaction énergique de nos forces. A Montcalm, à Condé-Smendou, à Gallieni, à Guentis, à Dra-el-Mizan, de nombreux rebelles tombèrent les armes à la main. Des groupes entiers furent capturés. A la fin de l'année, l'activité terroriste était en régression marquée et le chef rebelle du Djebel Chechar, Kerbadou Ali, fit sa reddition à Khanga-Sidi-Nadji.

Mais, dans la Métropole, où croissait l'agitation provoquée par les élections, toute une partie de la presse se souciait fort peu du sort de l'Algérie, pas plus que de celui des malheureux, Européens et Musulmans, qui mouraient chaque jour sous les coups des terroristes. Non ! Il n'y était question que de la « répression », des « atrocités » françaises. Mme Jeannette Veermersch et *l'Humanité* prétendaient me traîner « au banc des accusés ». Dans d'innombrables feuilles, des attaques lancinantes contre l'armée et la police se déployaient chaque jour avec plus de violence. On atteignit le nadir de cette campagne quand *l'Express*, utilisant des photographies de source américaine, à la suite d'une véritable conjuration montée par des gens sans scrupules, s'acharna à jeter l'opprobre sur l'armée et sur les autorités algériennes. La frénésie électorale aveuglait à tel point des hommes ordinairement plus conscients de leurs devoirs qu'ils eussent volontiers perdu l'Algérie pour discréditer leurs adversaires.

Devant l'aggravation soudaine de la situation, j'avais réitéré mes demandes de renforts. Il s'agissait toujours du même plan de renforcement déjà formulé en juillet.

Mais toute une controverse passionnée s'institua : selon les uns, j'avais demandé de « nouveaux » renforts; selon les autres, des effectifs supplémentaires étaient inutiles. M. Edgar Faure déclara qu'il n'y avait pas lieu de prévoir des renforts « supplémentaires ». D'un autre côté, on essayait de faire croire à l'opinion qu'il existait une politique, véritable pierre philosophale, qui permettrait à la France de rétablir la paix en Algérie sans aucun effort : il est évidemment plus agréable de tenir ce genre de propos aux électeurs que de leur dire la vérité.

Je considérai le moment venu de faire une mise au point, et je remis à l'agence France-Presse, le 22 décembre, la déclaration suivante :

« En présence de campagnes de presse et de rumeurs dont la démagogie électorale n'est malheureusement pas absente, je tiens à préciser ce qui suit :

« 1° Je n'ai pas demandé de nouveaux renforts. Il s'agit toujours des mêmes moyens que je demande depuis plusieurs mois, parce que je les juge indispensables à la mise en place du quadrillage de pacification.

« 2° Aucune politique, quelle qu'elle soit, ne peut dans le moment présent dispenser les Pouvoirs publics de défendre la sécurité des biens et des personnes en Algérie. Ceux qui laissent espérer le contraire trompent l'opinion.

« 3° Le retour à la paix et la solution équitable des problèmes politiques et humains qui se posent en Algérie ne sont concevables que si le pouvoir central, après avoir défini sans équivoque les principes de sa politique, appuie et soutient sans réserve les autorités locales qui ont la responsabilité de l'action quotidienne. »

Il va sans dire que l'agitation métropolitaine se répercuta vivement dans les milieux politiques algériens. La session de l'Assemblée, comme je l'ai dit, prit fin

dans la confusion. Le 19 décembre, une délégation de maires européens du département d'Alger me demanda audience et me remit une motion d'un ton excessivement violent, qui traduisait l'inquiétude de certains milieux européens devant les outrances de la campagne en France. Le petit comité qui subsistait à la suite de l'émiettement des « 61 » s'empressa de se réveiller et de répondre par un communiqué non moins vif. De son côté, l'U.D.M.A., ayant pratiquement rompu avec les autres éléments du groupe des « 61 », invita ses élus à démissionner de toutes les assemblées : Ferhat Abbas préparait son ralliement au F.L.N. et à l'*Idara* du Caire.

Menacés d'égorgement et de représailles impitoyables sur leurs familles, de nombreux élus musulmans se mirent à démissionner des conseils municipaux, des djemaâs de villages, des conseils généraux. Beaucoup venaient, les larmes aux yeux, expliquer aux administrateurs ou aux sous-préfets qu'ils n'avaient le choix qu'entre la démission et la mort. Ce mouvement ne s'apaisa que lorsque je fis savoir officiellement qu'aucune démission ne serait acceptée.

On imagine combien il était aisé de tenir le gouvernail parmi ces bourrasques et ces remous ! Au même moment, vers la Noël, j'appris par les journaux que le Gouvernement avait décidé d'envoyer à Alger une « mission » extraordinaire autour de laquelle la presse fit grand bruit. A Alger, certains prétendaient que cette mission avait pour objet de suppléer à la « carence » des autorités civiles et militaires, d'autres qu'elle était chargée de préparer un nouveau statut de l'Algérie, d'autres encore qu'elle constituait un échelon précurseur destiné à rechercher la négociation avec les rebelles. Cette interférence n'était évidemment pas de nature à rendre ma tâche plus aisée.

Après divers échanges de communications avec Paris,

la « mission » se ramena à l'envoi à Alger, en liaison, d'Abel Thomas, directeur de Cabinet du ministre de l'Intérieur, qui avait toujours suivi de près et fort efficacement les affaires algériennes, du préfet Demange, membre du Cabinet de M. Edgar Faure, et du général Jacquot. Ce dernier, arraché par un télégramme au commandement qu'il exerçait avec distinction en Indochine, arriva à Alger sans avoir la moindre idée de l'objet du voyage qu'il venait de faire autour du globe.

Les « missionnaires » passèrent quarante-huit heures en Algérie pour constater que le Gouvernement était tenu exactement au courant, par mes soins, de ce qui s'y passait. Le général Jacquot déposa un peu plus tard un rapport dont tout le monde, sauf le Gouverneur général de l'Algérie, sembla être aussitôt informé, et dont certains journaux publièrent les versions les plus extravagantes. En fait, ce rapport, dont j'ai eu connaissance ensuite, était fort raisonnable.

Tout ce qui précède ne donne qu'une faible idée du désordre qui régnait alors dans nos affaires.

*
* *

Je fus réélu à Lyon le 2 janvier, sans avoir pratiquement fait campagne, grâce au dévouement et aux efforts inlassables de mes amis, de Charles Béraudier, conseiller municipal de Lyon, de mon collègue Édouard Charret et d'une poignée de militants gaullistes. J'étais assuré que le nouveau Gouvernement ne prolongerait pas ma mission, qui devait expirer le 31 janvier. D'ailleurs, j'estimais, et je l'avais écrit au président du Conseil, que l'Algérie devait être gouvernée, et représentée au sein du Cabinet, par un Ministre, qualité qui ne m'était pas offerte et que je ne recherchais pas.

J'avais donc un mois encore où deux tâches principales s'imposaient.

Il fallait, en premier lieu, maintenir ferme l'Algérie malgré tous les assauts, jusqu'à la fin de l'interrègne désastreux ouvert par la dissolution au début de décembre.

Je voulais, d'autre part, m'attacher à dresser le bilan de ce qui avait été fait et de ce qui restait à faire, et formuler le plus clairement possible les choix et les solutions, de manière à laisser au nouveau Gouvernement et à mon successeur une situation nette et des idées précises. J'avais trop souffert moi-même du manque de continuité et des à-coups de notre politique pour ne pas essayer de les éviter, autant que cela dépendait de moi, à ceux qui allaient à leur tour assumer d'aussi lourdes responsabilités.

CHAPITRE X

« CE N'EST QU'UN AU-REVOIR »

Pendant tout le mois de janvier, c'est un État acéphale, donc un fantôme d'État, qui fut censé présider aux destinées de la France. Le gouvernement Edgar Faure « expédiait les affaires courantes » pendant que s'élaborait lentement sa succession. En fait, on administrait, mais on ne gouvernait pas.

Les élections n'ayant donné de victoire indiscutable à personne, on put voir dès le lendemain que la nouvelle Assemblée serait très fragmentée et qu'il ne s'y dégagerait aucune majorité cohérente. Si l'on mettait à part les communistes, c'est au parti S.F.I.O. que semblait revenir la direction du futur Cabinet. Beaucoup de ses parlementaires et son chef lui-même avaient fait pendant la campagne électorale des déclarations imprudentes sur l'Algérie, dont ils ne connaissaient guère la situation. Cependant j'espérais qu'une fois chargés du pouvoir, leur patriotisme et le sens des réalités les guideraient dans une voie raisonnable. Robert Lacoste m'ayant fait savoir qu'il serait vraisemblablement désigné pour gouverner l'Algérie, avec le titre de Ministre, je me mis à sa disposition pour lui fournir tous les renseignements et lui préparer tous les contacts qui pourraient lui être utiles.

En attendant, le terrorisme poursuivait son effort, psychologique beaucoup plus que militaire, destiné à

impressionner la Métropole et à faire admettre une négociation sur des bases conçues de manière à conduire à l'abandon. Ce n'est pas par hasard que le plus violent déchaînement de la terreur se manifesta en Grande Kabylie : cette région est en effet plus « politisée » qu'aucune autre ; proche d'Alger, elle en reçoit informations et impulsions. Des « commissaires politiques » du F.L.N. peuvent, d'Alger, se rendre en Kabylie pour y endoctriner les bandes et leur fixer des objectifs. Toute cette offensive se rattachait évidemment à un plan de « guerre des nerfs » dont le but était d'agir sur la nouvelle Assemblée et sur le nouveau Gouvernement pour les amener à capituler.

Tandis que les escarmouches sporadiques continuaient dans d'autres régions, en Kabylie les rebelles se livrèrent à des exactions méthodiques et quotidiennes : assassinats au rythme d'une douzaine par semaine (les victimes étant presque toujours Musulmanes), destruction de poteaux télégraphiques et de lignes téléphoniques, incendies de fermes, mise hors d'usage du matériel agricole, massacre du bétail. Mais les attaques les plus spectaculaires furent lancées contre les écoles et prirent dès lors un caractère systématique. Les fellagha mettaient le feu aux bâtiments scolaires ; souvent ils commençaient par empiler au-dehors les livres et les cahiers pour en faire un autodafé ; quelquefois, arrivant pendant la classe, ils faisaient sortir sous la menace de leurs armes les instituteurs et les élèves, et détruisaient l'école devant leurs yeux.

« Nous ne nous arrêterons, déclara un chef rebelle à un instituteur, qu'après avoir jeté tous les Français à la mer. Nous détruirons toutes les écoles parce qu'elles représentent la culture française, dont nous ne voulons pas. »

Ce vandalisme ne répondait évidemment pas aux aspirations de la population autochtone. En Kabylie, pratiquement tous les écoliers sont Kabyles, et beau-

coup d'instituteurs également. Les cadres kabyles les plus valables — je pense à des hommes comme Léchani ou Illoul — sont venus de là. Qu'on lise l'émouvant roman de Mouloud Feraoun, *le Fils du pauvre*, pour comprendre l'importance capitale de l'école dans le progrès de cette population, le rôle bienfaisant qu'elle y joue. Il n'est pas une djemaâ, pas un conseil municipal de Kabylie qui n'ait toujours réclamé, et souvent de la façon la plus pressante, davantage d'écoles et d'instituteurs, notamment pour assurer l'éducation des filles.

A tout ce désir profond de culture et d'ascension, les terroristes donnaient une réponse brutale. Ils auraient pu reprendre à leur compte le mot fameux d'un chef hitlérien : « Quand j'entends parler de culture, je tire mon revolver. »

Je crus bon d'attirer sur ce nouveau drame l'attention d'un monde qui se repaît de nouvelles tendancieuses et qui prend si volontiers le parti des ennemis de la France en Algérie. Par un communiqué, puis par une allocution radiodiffusée, je révélai à l'opinion la vérité sur cette action des rebelles.

Ces précisions ne furent pas du goût de certains journaux de la Métropole, qui semblaient prétendre au rôle de porte-parole officieux des fellagha. On ne pouvait cependant pas nier que les écoles fussent réduites en cendres ; trop de témoignages concordants, appuyés de photographies, venaient se joindre au mien. On ne trouva rien de mieux à me répondre que de mettre ces stupides destructions sur le compte d'opérations militaires : les écoles détruites, affirmait-on, avaient été transformées en casernes ou en blockhaus, de sorte que les rebelles, à leur grand regret, avaient dû les attaquer. Il me fut facile de démontrer que la plupart des écoles incendiées étaient en plein fonctionnement, que bien des fois les enfants et leurs maîtres en avaient

été expulsés, et que le matériel scolaire avait été systématiquement anéanti.

Dans le même temps, la terreur, descendant des montagnes de Kabylie, mordit sur des territoires voisins. Dans la région de Bouïra, deux notables furent trouvés égorgés ; leurs corps avaient subi des mutilations indescriptibles.

Devant cette explosion de sauvagerie, je décidai de créer en Kabylie un commandement unique, civil et militaire, analogue à celui que le général Parlange exerçait à Batna. Le Gouvernement voulut bien désigner à ce poste un officier de haut mérite, le général Olié, qui vint s'installer à Tizi-Ouzou dès la fin du mois.

D'autre part, les Kabyles, las d'être maltraités, rançonnés et massacrés par les bandes, commencèrent à réagir. Dans toute une série de douars, des groupes d'auto-défense entièrement autochtones prirent naissance. Nous nous bornâmes à les aider en leur fournissant des armes, mais en leur laissant pleine initiative pour interdire leurs douars aux rebelles. Quand je quittai l'Algérie, ce mouvement se développait au point d'autoriser les plus grands espoirs. J'ai su malheureusement depuis que certains fonctionnaires, qui conservaient le contact avec cette population kabyle et jouissaient de sa confiance grâce à leur connaissance du pays et du langage, avaient été éliminés, victimes d'obscures représailles politiques.

Quoi qu'il en soit, notre riposte à l'aggravation en Kabylie n'avait pas tardé et ses effets se marquèrent heureusement dès les premiers jours. Seule s'opposait à l'assainissement de cette région, souhaité par les Kabyles eux-mêmes, l'insuffisance de nos effectifs, sur quoi je reviendrai.

A la fin de janvier, nos forces avaient multiplié leurs sorties et augmenté leurs efforts au point de compro-

mettre sérieusement l'offensive rebelle qui se montrait partout en régression. Cent cinquante fellagha furent mis hors de combat au cours de la dernière semaine. Dans le Constantinois, on constatait une amélioration très sensible, qui se consolidait particulièrement dans le nord et dans le sud de cette région. En Kabylie, les rebelles se rabattaient sur les poteaux et les lignes téléphoniques et sabotaient des ponts. Au total, leur tentative était enrayée et l'on peut affirmer que le danger d'un soulèvement général était bel et bien conjuré.

*
* *

J'adressai le 7 janvier au président Edgar Faure un mémoire dans lequel je précisais à son intention, et surtout à l'intention du futur Gouvernement, mes conclusions sur le plan politique. J'y définissais les grandes lignes et les étapes d'un plan d'intégration conforme aux réalités algériennes comme à l'intérêt national.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction quand je vis l'essentiel de ce plan, destiné à servir de base de discussion au niveau gouvernemental, diffusé largement dans la presse ! Pour comble, si certaines considérations importantes en étaient omises, des précisions imaginaires et regrettables s'y ajoutaient. De toute façon, cette « fuite » ne pouvait avoir que les plus fâcheuses conséquences. En temps normal, j'aurais démissionné aussitôt et irrévocablement. A trois semaines de la fin de ma mission, et dans la vacance du pouvoir, je ne pus que protester avec vigueur auprès de M. Edgar Faure. Un mal irréparable, lui dis-je, a été fait par cette divulgation intempestive d'un document d'État. Lancées dans le public sans préparation, sous la fausse optique de la presse qui sacrifie le vrai au sensationnel, et en l'absence de tout un contexte qui les explique, des idées justes ne peuvent que donner lieu à des alarmes

infondées et à des critiques purement négatives. Au surplus, il n'appartenait pas à un Cabinet proche de sa disparition de jeter sur le tapis une carte que j'avais cru devoir préparer pour celui qui lui succéderait.

Tout cela, est-il besoin de le dire, donna lieu à un de ces échanges de messages et de conversations téléphoniques qui, si j'en crois une expérience d'une année, constituent un des aspects les plus pénibles de la tâche confiée à l'homme qui représente la France à Alger.

Naturellement, aussitôt le chat hors du sac, les commentaires se déchaînèrent. Sans comprendre un ensemble dont toutes les parties se commandaient et se justifiaient réciproquement, on ne voulut y voir que des points, importants sans doute, mais de détail, auxquels s'attachaient les passions : par exemple le collège unique, qui tire son sens du cadre politique dans lequel on le place. Pour corser l'affaire, on m'attribuait même le chiffre de 100 députés algériens à l'Assemblée nationale, que j'étais censé avoir préconisé !

Si un quotidien important comme *l'Écho d'Alger* se contentait de réitérer sous une forme modérée son opposition au collège unique, en écrivant que « le plan de M. Soustelle aboutirait à noyer les Français d'origine européenne dans la masse musulmane », certaines feuilles, organes de mouvements extrémistes tels que l'U.F.N.A., n'hésitèrent pas à crier à la trahison. « Une conjuration criminelle prépare notre écrasement », titra le journal de M. Boyer-Banse, *Prestige français*. « Il faut que l'on sache, ajoutait-il dans le meilleur style des romans d'espionnage, que dans l'ombre des conciliabules secrets ont été tenus... Des tractations suspectes ont été nouées. » Mais ces conciliabules n'étaient pas si secrets que M. Boyer-Banse n'en ait eu connaissance par le menu : aussi dénonçait-il par avance « l'odieuse manœuvre » qui consisterait à établir, dans des élections au collège unique, des listes bloquées pari-

taires comprenant pour moitié des candidats musulmans et des candidats européens, car ces derniers, selon lui, ne pourraient être que « des traîtres prêts à concourir à notre perte ».

Dans *l'Africain*, mon ancien collègue le général Aumeran, ex-député d'Alger, m'accusa d'avoir sciemment empêché qu'il y eût des élections en Algérie, à seule fin de ne pas être « confronté » au Parlement avec des représentants authentiques de la population : je redoutais, paraît-il, cette confrontation, mon plan ne pouvant avoir pour effet que d'octroyer l'Algérie à la Ligue arabe !

Dans les milieux politiques européens d'Algérie, l'effervescence qu'on imagine se développa à la suite des « informations » de presse. Les maires de l'Algérois, au comble de l'émoi, vinrent au Gouvernement général. Un célèbre délégué à l'Assemblée algérienne, l'ex-abbé Gabriel Lambert, qui avait déjà quelque temps auparavant lancé contre moi un libelle venimeux, jugea le moment venu de se mettre en vedette. Formant un comité dit « Volontés françaises », il diffusa à grand son de trompe un statut algérien repoussant, bien entendu, l'intégration et qui, chose curieuse, se trouvait coïncider dans ses grandes lignes avec les vieux projets de Ferhat Abbas.

En Métropole, *l'Express* fit contre mes projets, ou plutôt contre ce qui en avait été divulgué, une campagne d'abord cauteleuse. « Quand bien même, écrivait-il, toutes les raisons que nous avons de douter de l'efficacité de la « solution Soustelle » seraient fondées, on doit aujourd'hui se contraindre à la neutralité. » Mais bientôt, se démasquant, il m'accusa de préconiser une politique sans en admettre les conséquences, affirma que « les Algériens » (lesquels?) n'en voulaient pas, et dénonça comme une « escroquerie » le choix que je proposais entre l'intégration et la sécession.

Selon lui, en effet, il n'y avait plus de choix qu'entre la « négociation » et la « répression » : « C'est une escroquerie qui mène à la guerre », concluait-il.

Pour bien comprendre certaines attitudes, il faut se replacer dans la situation d'alors, entre le 10 et le 30 janvier. Le nouveau Gouvernement n'était pas encore constitué. Les adversaires du maintien de la France en Algérie espéraient que ce Gouvernement, une fois formé, rechercherait aussitôt le contact avec la rébellion afin de négocier avec ses chefs : personne ne doutait qu'alors la France, de concession en concession, ne roulât rapidement jusqu'à l'abandon. C'est ce qu'un Saint-Jean Bouche-d'Or imprudent exposa un peu trop clairement dans un hebdomadaire « chrétien », où il écrivit : « Un grand espoir *(sic)* est né... Les chefs de maquis que j'ai rencontrés en Algérie en septembre, ceux du Comité de Libération du Maghreb avec lesquels je me suis entretenu au Caire en novembre, n'ont pas cessé de m'affirmer que la paix en Afrique du Nord (lisez : l'éviction de la France) dépendra essentiellement du résultat des élections françaises et que la venue au pouvoir d'hommes de gauche faciliterait bien des choses... La paix est possible en Algérie dès qu'on la voudra. Il suffit pour cela de prendre langue avec les dirigeants, ou leurs porte-parole autorisés, du Front de Libération nationale... Certes, il sera bien amer pour le prestige français d'avoir à dialoguer avec des hommes que notre propagande officielle n'a cessé de dépeindre comme des assassins et des égorgeurs (car il est bien entendu que la « propagande officielle » a inventé des centaines d'assassinats et d'égorgements). *Et d'ailleurs, qu'est-ce que le prestige français?* »

Il est donc clair que, dans la conjoncture d'alors, où tout l'effort d'intimidation par le fer et par la plume prenait pour cible le *futur* Gouvernement pour l'obliger

à négocier, tout projet constructif devait nécessairement être combattu. D'où la concordance entre une certaine presse métropolitaine, les journaux destouriens de Tunisie (*l'Action* du 16 janvier publia un très long article sur « l'échec » français en Algérie) et les Oulama. Ceux-ci, dans leur congrès du 7 janvier, votèrent une motion d'une extrême violence qui, s'adressant aux « milieux responsables de Paris », affirmait qu'il n'y aurait de terme « à l'état actuel de guerre » que par « des négociations franches et loyales avec les représentants authentiques du peuple algérien, légitimement investis dans l'effort de la lutte », c'est-à-dire titulaires d'un nombre suffisant d'assassinats et d'incendies criminels.

Quant aux « ultras » de la communauté européenne dont j'ai parlé plus haut, ils ne se rendaient évidemment pas compte que leur attitude ne pouvait qu'apporter de l'eau au moulin des séparatistes.

Toute cette confusion m'obligeait à prendre la parole publiquement. C'est ce que je fis en m'adressant par la radio, le 12 janvier, à l'Algérie. « Le bien de l'Algérie, déclarai-je, c'est d'abord qu'elle reste française... Ni directement, ni indirectement, sous quelque forme que ce soit, je ne me prêterai à la sécession... Puisque l'Algérie doit demeurer partie intégrante de la France, il faut que cette exigence devienne chaque jour plus réelle pour le bien de tous. Cela signifie que doit être solennellement reconnue et garantie, au sein de la République française, la personnalité originale de cette province dans le respect de sa tradition, de sa religion, de sa culture. Cela signifie aussi qu'entre tous les Français d'Algérie, quelle que soit leur origine ethnique, quelle que soit leur confession, de même qu'entre eux et leurs concitoyens de la Métropole, doit régner l'égalité, l'égalité des droits et des devoirs, depuis Dunkerque jusqu'à Tamanrasset.

« Je suis profondément convaincu que c'est la voie du salut. C'est aussi le génie de la France généreuse et humaine qui nous engage à rompre avec les routines du passé... *Non* à la rébellion, avec son obscurantisme et sa sauvagerie ! *Non* à l'immobilisme qui se complaît dans le maintien précaire d'une situation dépassée !

« ... Il n'y a pas de solution hors de la France et sans la France. »

A Paris, quelques jours plus tard, parlant devant les journalistes d'outre-mer, je réaffirmai une fois de plus un certain nombre d'évidences :

« La situation algérienne est dominée par un fait : la terreur... La France veut-elle ou non rester en Algérie? Tel est le point essentiel du débat, celui sur lequel il faudra nettement prendre position. Car il est bien certain que les Musulmans se détourneront de la France dans la mesure où la France paraîtra se détourner de l'Algérie.

« Pourquoi en effet les Musulmans, si attachés qu'ils soient à la France, prendraient-ils des risques s'ils ont l'impression que, demain, ils seront livrés à ceux qui nous combattent? »

« ... Rien n'importe plus pour le Gouvernement et le Parlement que de définir d'abord une politique et de s'y tenir... »

Je dénonçai ensuite la campagne de haine menée en France contre nos compatriotes européens d'Algérie.

« Ce que pour ma part je souhaite, ajoutai-je, c'est une fusion de plus en plus étroite de l'Algérie avec la Métropole. Je ne pense pas qu'on puisse arrêter l'Algérie au stade intermédiaire de l'autonomie ou du fédéralisme : l'autonomie et le fédéralisme conduisent fatalement à la sécession. »

Je rappelais enfin — à l'intention du futur Ministère — « qu'aucun Gouvernement ne pourrait faire l'économie des moyens de rétablir la sécurité en Al-

gérie » ; il ne me semble pas que les événements m'aient apporté là-dessus le moindre démenti.

Ces déclarations dissipèrent beaucoup d'équivoques. Sans doute elles ne pouvaient convaincre ni les extrémistes de la communauté européenne ni les terroristes et leurs complices. Mais je ne me flattais pas de les convaincre. En revanche, Européens et Musulmans, des Algériens de toute profession et de toute opinion me manifestèrent leur accord. On savait d'un côté et de l'autre que je ne transigerais ni sur la souveraineté française ni sur l'égalité des droits et des devoirs. C'était là un terrain d'entente suffisamment vaste pour que l'on pût s'y rassembler et y rechercher la concorde après quatorze mois de troubles et de sang versé. L'immense majorité des Européens admettait de larges concessions, pourvu que l'appartenance française de l'Algérie ne fût pas menacée ; quant aux Musulmans, je me rappelle les propos que me tenaient alors nombre d'entre eux, y compris des hommes que les circonstances amenaient à prendre en public des attitudes « nationalistes ». Épouvantés à la perspective du chaos dans lequel les rebelles plongeraient l'Algérie si on leur cédait, convaincus que l'élite musulmane elle-même y périrait, ils ne redoutaient pas moins que les Européens une politique d'abandon : ils étaient persuadés, en effet, et certains d'entre eux me le dirent avec une force inégalable, que les masses autochtones, privées du soutien de la Métropole, subiraient une régression intolérable de leur niveau de vie, et que l'Algérie livrée à elle-même sombrerait dans la misère et dans l'anarchie.

*
* *

La nouvelle Assemblée nationale devait se réunir le 19 janvier. A cette occasion, je passai deux ou trois jours à Paris ; j'y rencontrai Guy Mollet, qui allait

vraisemblablement être chargé de former le Ministère. Au cours d'un déjeuner, je lui exposai tout ce que je croyais savoir des problèmes algériens et m'efforçai de lui dépeindre aussi exactement que possible la situation du pays. J'en avais fait autant, la veille, pour Robert Lacoste, qui se préparait à prendre les fonctions de ministre de l'Algérie.

Là-dessus je regagnai Alger, où l'on imagine que les esprits étaient quelque peu agités par la perspective de grands changements. Personnalités et délégations se succédaient sans cesse dans mon cabinet. La nouvelle de mon remplacement n'était pas encore connue, et il ne m'appartenait pas d'en faire état tant que le nouveau Gouvernement n'était pas constitué. Avec tous mes interlocuteurs, je m'efforçais de faciliter la transition en les rassurant autant que je le pouvais sur les intentions du président du Conseil désigné. Résolu à m'acquitter pleinement de mes devoirs jusqu'à la dernière minute, je continuai pendant toute la semaine à décider et à conduire, avec le souci constant d'aplanir le chemin devant mon successeur.

J'arrivai à Paris derechef le soir du samedi 28 janvier, venant de Port-de-Bouc où j'avais assisté le matin au lancement d'un nouveau navire de commerce algérien, le *Rose-Schiaffino*. Un de mes collaborateurs, qui m'attendait, me dit : « J'ai appris cet après-midi que le général Catroux venait d'accepter le ministère de l'Algérie. » Il était 11 heures du soir, et j'allai dormir sur cette nouvelle.

J'avais rendez-vous le dimanche matin à 10 heures et demie, place Beauvau, avec le président Guy Mollet. Jacques Chaban-Delmas m'accompagnait. En ouvrant le journal, j'y vis la confirmation de ce qu'on m'avait appris la veille : la nomination du général Catroux était rendue publique.

Nous restâmes avec Guy Mollet pendant deux heures.

Il me pressa de questions auxquelles je m'efforçai de répondre de mon mieux. En dépit de la franche cordialité de son accueil et des jugements flatteurs qu'il voulut bien formuler à mon égard, je crus comprendre qu'il écoutait avec une pointe de scepticisme les renseignements objectifs que je lui apportais. C'est qu'autour de lui, dans son parti ou dans la coalition qu'il représentait, certains lui avaient répété, semble-t-il, que mes informations sur l'Algérie étaient inexactes, parce que, vivant dans le Palais d'Été comme un satrape de l'empire perse, au milieu de quelques confidents, j'étais coupé de tout contact avec la population. On avait même essayé de lui faire croire que mon « entourage » allait jusqu'à censurer mon courrier et à intercepter mes lettres! Je dus lui expliquer qu'en vertu d'une règle établie dès mon arrivée et scrupuleusement respectée, toute lettre qui m'était adressée sous une enveloppe manuscrite ou portant la mention « personnelle » m'était toujours remise cachetée et n'était ouverte que par moi seul : on ne s'était pas fait faute d'user de cette facilité. Quant aux innombrables visiteurs de tout bord que je recevais littéralement jour et nuit, et aux entretiens incessants que j'avais avec les personnalités les plus variées, il pouvait me croire sur parole. En vérité, nul n'avait eu plus de contacts, et plus divers, que moi pendant une année.

Je remis au président une note, rédigée l'avant-veille, qui constituait un peu mon « testament ». J'y renvoyais expressément à mon rapport du 7 janvier, puis je mettais le Gouvernement en garde contre trois dangers et lui suggérais de proclamer trois principes.

Les trois dangers? D'abord, « celui que fait courir à nos positions en Algérie, et particulièrement au moral de l'armée, la campagne acharnée, incessante, de certains organes de presse contre ce qu'ils appellent « la répression ». L'inquiétude, le découragement et le dégoût des

militaires sont à leur comble, notamment chez les petits cadres, c'est-à-dire ceux qui se font tuer avec le sentiment que la France ne leur en sait aucun gré. »

Ensuite, « le danger de l'annonce de négociations avec les chefs de la rébellion... Cette annonce suffirait à convaincre définitivement la population que les rebelles sont gagnants, et à l'amener à se ranger, par peur des représailles, dans le camp des vainqueurs. »

Enfin, « le danger de confier à une assemblée *ad hoc* purement algérienne et siégeant à Alger, le soin de jouer le rôle d'interlocuteur valable. Il est manifeste, en effet, que dans une telle assemblée, soumise à des pressions et à des menaces, chacun jouerait le jeu de la surenchère, et qu'on la verrait bientôt se déclarer souveraine et constituante pour proclamer la séparation de l'Algérie et de la France. »

Les trois principes? C'étaient, dans l'ordre :

— « L'Algérie demeure et demeurera partie intégrante de la République française. »

— « La personnalité culturelle, linguistique et religieuse de l'Algérie est solennellement garantie. »

— « Égalité des droits et des devoirs des citoyens français d'Algérie sans aucune discrimination raciale ou confessionnelle. »

De là, je passais aux problèmes immédiats sur lesquels je donnais mon sentiment.

Me référant à un dossier que j'avais remis le 19 janvier au ministre de la Défense nationale, j'établissais une fois de plus la nécessité absolue d'envoyer des renforts en Algérie. On ne pouvait s'en dispenser, disais-je, que dans deux hypothèses : soit qu'on décidât de faire la guerre à la population musulmane, soit qu'on résolût d'évacuer l'Algérie. Ces deux hypothèses devant être absolument repoussées, il fallait « en tout état de cause assurer la sécurité des personnes et des biens » et pour cela augmenter les effectifs.

J'insistais ensuite sur la situation intenable créée en Algérie par l'abrogation de l'état d'urgence à partir du 2 décembre. L'action des services de sécurité et de la justice était gravement perturbée. « Il est évident, concluais-je, que les conditions qui ont rendu nécessaire l'instauration de l'état d'urgence n'ont pas disparu » : j'estimais, en conséquence, indispensable de le rétablir dans les plus brefs délais. J'ajoutais que, même sous le régime d'urgence, le contrôle de la presse et des informations s'était révélé inefficace, laissant le champ libre aux campagnes alarmistes et défaitistes, et je suggérais un véritable contrôle, dût-il prendre la forme d'une censure.

Dans le domaine politique, considérant comme inconcevable « que le Parlement pût délibérer sur l'Algérie sans que celle-ci fût aucunement représentée », je recommandais la reconduction, par une loi, du mandat des députés algériens, au moins jusqu'en juin 1956. N'avaient-ils pas été élus, en effet, en juin 1951 pour une durée de cinq ans? D'autre part, en ce qui les concernait, la dissolution n'avait pas été suivie de sa contrepartie, à savoir les élections. Faire prolonger leur mandat par une décision du nouveau Parlement me paraissait donc un moindre mal.

Je traitais ensuite le problème de la dissolution de l'Assemblée algérienne, dont il avait été abondamment parlé. Je faisais observer que cette dissolution serait dépourvue de base légale. En vertu du statut de l'Algérie, l'Assemblée ne peut être dissoute que dans deux cas : si elle refuse de voter le budget, ou si elle délibère sur des objets qui ne sont pas de sa compétence. Dans ces deux cas, du reste, de nouvelles élections doivent avoir lieu dans un délai de deux mois. Ainsi on se trouvait acculé à une décision arbitraire ; quant à des élections, à supposer qu'elles fussent possibles, elles donneraient naissance à une Assemblée qui,

dans les circonstances du moment, « serait inévitablement la proie de la terreur et de la démagogie. » Aussi recommandais-je qu'on laissât subsister l'Assemblée algérienne sous sa forme actuelle.

J'avoue que je n'avais pas pensé à la formule qui fut adoptée par la suite et qui consista, comme on le sait, à dissoudre cette Assemblée sans en élire aucune autre.

Après avoir touché à un certain nombre d'autres questions (en particulier la mise en œuvre rapide des réformes et des mesures d'intégration économique), je suggérais une procédure expéditive qui permît au Gouvernement d'agir vite dans tous les domaines : « On est conduit à envisager, écrivais-je, le vote par le Parlement, dès le début de la législature, d'une loi-cadre énonçant les principes de base d'une politique et donnant au Gouvernement pleins pouvoirs pour l'appliquer. Selon les directives générales ainsi fixées, le Gouvernement prendrait par décret les mesures énumérées ci-dessus, notamment les réformes trop longtemps différées. »

J'insistais, en terminant, sur l'urgence : « Le moment des décisions ne peut plus être retardé. »

Vers la fin de notre entretien, le président du Conseil me confirma la désignation du général Catroux que j'avais déjà vue annoncée par la presse. Il ajouta, avec des témoignages d'estime auxquels je fus sensible, que seule la conjoncture politique l'avait amené à ne pas me demander de prolonger ma mission. Je l'assurai de ma volonté de m'acquitter de cette mission jusqu'à sa fin normale et d'éviter autant que possible les heurts inhérents à la passation des pouvoirs ; il fut donc décidé que je retournerais à Alger pour y exercer mes fonctions jusqu'au 31 janvier à minuit, que je m'embarquerais alors pour la France selon le cérémonial accoutumé, et que le secrétaire général, M. Cuttoli, serait chargé de l'intérim pendant les quelques jours qui s'écouleraient entre mon départ et l'arrivée

14

de mon successeur. C'est d'ailleurs ainsi que j'avais remplacé M. Roger Léonard et que celui-ci avait remplacé M. Naegelen.

Je m'entretins le même jour avec le général Catroux. Bien qu'il nous fût arrivé quelquefois de porter des jugements divergents sur certaines situations, j'avais trop de considération pour sa personne, trop d'estime pour son patriotisme et sa sagacité, pour ne pas mettre à sa disposition, comme je l'avais fait à l'égard de Robert Lacoste, mes renseignements et mes idées sur l'Algérie telle qu'elle était alors. Le général me montra sa courtoisie habituelle, non sans laisser transparaître la pleine conscience qu'il avait des difficultés qu'il devait surmonter.

Dès le lendemain, me trouvant encore à Paris pour quelques heures, j'eus une première indication de ce qu'allaient être ces difficultés. Une délégation d'élus algériens du premier collège vint me voir à l'Office de l'Algérie où je campais encore, pour protester avec la dernière violence contre la désignation du général Catroux et contre les intentions qu'on lui prêtait. J'invitai ces élus à réserver leur jugement : le général, leur dis-je, avait coutume d'entendre l'expression de tous les points de vue. Il les écouterait certainement. Pourquoi partir en guerre contre lui avant qu'il eût dit un mot ni fait un geste? Je n'eus malheureusement pas l'impression de les avoir convaincus. Aussi, avant de me rendre à l'aérodrome, j'appelai au téléphone le général Catroux. Je lui fis part de l'entretien que je venais d'avoir, et lui suggérai de publier une déclaration pour indiquer qu'il consulterait largement, à Alger, avant de proposer au Gouvernement aucune décision nouvelle. Il me remercia, et je partis.

Je trouvai à Alger une atmosphère excessivement tendue. Mon bureau était incessamment assiégé de visiteurs qui venaient protester contre mon successeur.

Je leur tins à tous le même langage que j'avais déjà tenu à Paris, les invitant à accueillir comme il se devait le représentant du Gouvernement, à lui exposer leurs vues et à attendre qu'il se prononçât. Je rappelai même à certains qu'après tout ils n'avaient pas été si satisfaits de ma nomination un an auparavant. Cela ne montrait-il pas à quel point il était peu raisonnable de s'en tenir à un préjugé? D'ailleurs le général n'était-il pas lui-même Algérien, n'avait-il pas déjà gouverné ce pays en 1943 et 1944? Son expérience passée ne lui conférait-elle pas des connaissances qu'un nouveau Gouverneur doit le plus souvent acquérir pendant les premiers mois de sa charge? Bref, je faisais appel à tous les arguments pour apaiser les esprits, mais l'agitation avait des racines profondes. Des déclarations publiées par la presse métropolitaine et attribuées au général Catroux, selon lesquelles l'Algérie n'était pas une province française, ne contribuèrent pas à ramener le calme.

Il me fallait cependant régler encore d'innombrables affaires de manière à laisser une situation aussi nette que possible. Le nouveau budget était prêt ; l'Assemblée n'avait plus qu'à s'en saisir dès sa rentrée, fixée au 13 février, comme je le confirmai au président Saïah Abdelkader. Je fis établir par mes collaborateurs des dossiers et des notes précis pour ceux qui allaient prendre la suite. Maurice Cuttoli et Urbani, avec leur sens élevé du service public, s'apprêtaient à apporter au futur Gouverneur leur concours loyal.

Il fallait aussi penser aux adieux. Que de liens se tissent entre un homme et un pays en une année de vie commune ! La petite phalange ardente et dévouée qui m'avait entouré, Lamassoure, Jacques Barbier, Eydoux, Favereau, Constans, allait partir avec moi, ainsi que Charles Béraudier, Guy Calvet et le lieutenant de vaisseau Vallet. Mais beaucoup d'autres restaient,

dont certains, je le craignais, promis à devenir la proie de cabales partisanes et d'ambitions refoulées. Et puis il y avait la foule de tous ceux qui avaient pris part, de près ou de loin, au rude travail accompli : fonctionnaires, préfets, sous-préfets et administrateurs, militaires, responsables d'organisations économiques ou de syndicats ouvriers, professeurs, ou simplement amis. Enfin, derrière eux, ce pays, les hommes et les femmes qui l'habitent et que mon cœur ne saurait oublier.

Le 31 janvier, je m'adressai à tous, par la radio, en ces termes :

« Algériennes, Algériens, mes chers compatriotes,

« Ce soir à minuit, prend fin la mission qui m'a été confiée il y a un an, renouvelée il y a six mois, par le Gouvernement de la République.

« Cette mission, je me suis efforcé de l'accomplir selon mes moyens, et en tout cas avec loyauté. Vous êtes tous témoins que je n'ai jamais eu d'autre souci, d'autre but, d'autre passion même que le bien de l'Algérie et de tous les Algériens.

« Je n'ai été l'homme de personne, le serviteur d'aucun parti, le représentant d'aucun intérêt. J'ai respecté les opinions et les croyances sans m'inféoder à aucune. J'ai recherché l'harmonie et la concorde et je me suis toujours refusé à exploiter les divisions. Aujourd'hui comme hier je demeure étranger aux querelles de personnes et de clans. La patrie commune nous dépasse tous infiniment ; c'est elle seule qu'il faut servir.

« Je connaissais déjà cette province avant d'avoir été appelé à y représenter l'État. Une année passée parmi vous, au milieu de vos plus dures épreuves, m'a encore plus attaché à ce pays que j'aime profondément. Entre vous tous, je me refuse à choisir au gré de préjugés imbéciles et périmés, au hasard de campagnes politiques intéressées et partisanes. Européens et Mu-

sulmans, vous m'êtes tous également chers, comme mes concitoyens, que j'ai vu lutter et souffrir ensemble. Plus que jamais, je reste convaincu qu'il n'y a pas de salut hors d'une association fraternelle de tous les Algériens, sans aucune discrimination quelle qu'elle soit, dans l'égalité des droits et des devoirs au sein de la République française. Là est la dignité, là est la paix.

« En m'éloignant de vous — et j'ignore comme tout mortel ce que sera l'avenir — ma pensée et mon cœur demeurent auprès de vous.

« Là où je serai, partout où ma voix pourra se faire entendre, c'est pour l'Algérie que je l'élèverai, pour son progrès, sa pacification et son bonheur.

« Si quelque jour — *inch'Allah* — je revois, à quelque titre que ce soit, vos rivages et vos montagnes, fasse le ciel qu'ait à jamais disparu la sombre menace du terrorisme, et surtout, n'est-ce pas notre vœu à tous? — que la paix retrouvée et le travail fécond s'y abritent sous le drapeau de la France. »

Il serait à plaindre, celui-là qui mettrait en doute la sincérité de ces paroles d'adieu. De ma vie je n'en ai prononcé de plus véridiques. Pendant que je parlais, que de scènes, que d'images passaient fugitivement devant mes yeux ! Les moissons et les orangeraies de la Mitidja, les *ksour* bruns et rouges du désert, la falaise et les dunes de Beni-Abbès, la côte déchiquetée et sauvage de Collo, le vent, le grand vent sur les steppes de Batna à Tébessa, les montagnes kabyles couronnées de maisons serrées comme les grains d'un épi de maïs, les solitudes menaçantes des Nementcha, Oran et la colline de Santa-Cruz, Arris et les lauriers-roses, les mirages sur la plaine illimitée de Chahbounia, les terrils et les puits de mine de Kénadsa et de Ksi-Ksou, Tlemcen délicate et grave dans le vert de ses jardins ; et d'un bout à l'autre de cette terre immense, je revoyais les petits Kabyles bruns aux cheveux drus,

riant sur les bancs des écoles, les fellahs au visage creusé, les noirs travailleurs des palmeraies, les colons du bled attachés à leur labeur, les villageois à l'ombre de leurs clochers si semblables à ceux de France, les citadins d'Alger, ceux de Bab-el-Oued au savoureux langage. Tant de souffrances et tant de morts aussi ! Que de sang j'avais vu couler, et de larmes ! Mais tout cela, c'était l'Algérie, dans sa réalité, avec ses blessures et ses espoirs, ses passions et sa volonté de vivre, l'Algérie déchirée, souffrante et aimée.

*
* *

A la fin de janvier 1956, les rebelles se manifestaient principalement dans quatre régions : en premier lieu, la longue bande de terrain, extrêmement accidentée et de parcours difficile, qui borde la frontière tunisienne depuis La Calle jusqu'au sud de Tébessa ; puis la zone montagneuse et forestière de Collo et d'El-Milia, d'où les bandes s'efforçaient de déborder vers la petite Kabylie et la vallée de la Soummam ; ensuite et surtout la grande Kabylie, d'où partaient vers le Sud et l'Ouest des prolongements en direction de Bouïra et de la Mitidja ; enfin l'Ouest-Oranais entre Tlemcen, Marnia et Nédroma. L'activité des fellagha dans ces diverses régions était d'ailleurs fort inégale. C'est ainsi par exemple que sur 36 attentats enregistrés pendant la dernière semaine de janvier, 15 avaient eu lieu en Kabylie et 13 dans l'Est-Constantinois. L'Aurès proprement dit demeurait calme, bien qu'à sa limite nord, entre Batna et Khenchela, on pût observer des actes terroristes sporadiques.

D'immenses portions du territoire, dans le même temps, ne signalaient aucune explosion de violence. C'était le cas notamment de l'arrondissement de Sétif, de tous les parcours pré-sahariens et du Sahara lui-

même, de l'arrondissement de Médéa, de toute la vallée du Chélif et des quatre cinquièmes de l'Oranie, comme aussi des agglomérations d'Alger et d'Oran.

Voilà donc comment se définit, au début de 1956, la géographie du terrorisme : les taches qui le représentent sur une carte, ce sont les taches du « pourrissement ». Une région est « pourrie » quand les bandes, à force d'attentats impunis, ont réussi à placer sous leur domination la majeure partie de la population autochtone. Dans un douar où les principaux notables ont été égorgés ou mutilés, « le peuple suit par la terreur », selon l'expression du chef rebelle Zighout Youcef. Les fellagha peuvent tout à leur aise pressurer les paysans (j'ai eu entre les mains une sorte de livre de comptes de ce Zighout, saisi à El-Arrouch, qui montrait que les plus pauvres mechtas avaient dû verser des sommes de l'ordre de 100 000 francs, véritables fortunes), les utiliser comme ravitailleurs, guetteurs, voire comme auxiliaires pour des coups de main. D'une zone pourrie, des infiltrations — fort aisées dans ce pays au relief tourmenté — cherchent à gagner les villages limitrophes. La structure même du sol algérien, que parcourent d'Est en Ouest des chaînes montagneuses presque continues, permet au terrorisme de pousser du Constantinois vers l'Algérois et l'Oranie.

L'action des fellagha prend rarement la forme du combat militaire, sinon par des embuscades auxquelles le terrain est propice. Elle se manifeste essentiellement par les attentats : égorgements, mutilations faciales, et par les destructions et incendies. La seule tentative d'opérations d'une certaine envergure, celle du 20 août, s'est soldée par un échec complet. Mais la terreur est un levier psychologique d'une puissance inouïe. Devant les cadavres des égorgés et les visages grimaçants des mutilés, toute velléité de résistance s'effondre ; le ressort est brisé. Il est remarquable que les fellagha

n'aient pour ainsi dire jamais cherché à attacher à leur cause les populations rurales en leur promettant une vie meilleure, un avenir plus heureux et plus libre : non, c'est par la terreur qu'ils les soumettent à leur tyrannie.

Un des documents saisis dans les cavernes de Djeurf en septembre contient les instructions suivantes :

« Tuer les Caïds, présidents et Ouakafs, prendre leurs enfants et les tués *(sic)*... Tuer tous ceux qui payent les impôts et ceux qui les ramassent. Brûler les maisons des sous-officiers musulmans en service. Deffense de répondre au service militaire. Continuer le boycotage du tabac, couper les lèvres à ceux qui fument. »

On lit dans un autre document du même genre :

« Abattre tous les Caïds, présidents, Khodja, etc... Abattre les femmes des Marocains (1). Tuez les femmes et les enfants des colons français... Boycottage total du tabac. Interdit de fumer les cigarettes à peine de mort. »

Les directives ne sont pas moins rigoureuses à l'intérieur de l'organisation terroriste. « Il est interdit de faire confiance à n'importe qui, dit encore un des documents de Djeurf. La confiance n'existe pas chez nous... Défense à tout militant d'écrire une lettre en faisant la considération d'une personne... Tuer toute personne tentant de faire flaichir les militants et de leur inculquer l'esprit bourguibien... Tout militant ayant des idées contraires à nos principes doit être exécuter... Il est interdit d'écrire des tracts et de fabriquer des cachets sous peine de mort. »

Nous savons que ces documents, provenant de notes prises pendant la réunion à laquelle mit fin l'intervention de nos troupes, reflètent les ordres impitoyables donnés par Chihani Bachir, alias « Si Messaoud », qui

(1) Il s'agit des goumiers marocains de l'Aurès.

commandait alors la zone des Nementcha. Il n'est pas douteux qu'entre les différents chefs la méfiance est de règle. Chihani, après avoir fait abattre plusieurs de ses camarades et concurrents, fut lui-même assassiné par deux d'entre eux. Le responsable de la région d'Arris, Nouaoura Ahmed, écrivait de son côté : « Voilà ce qui veulent fair, les frères Si Omar, Madi qui veut créé un et ta major à Arris. — Ils veulent me forcer à signé un rappor... jé refuzé... ivèle nous fair le con plot... Je proteste aussi sur l'exécution d'un type venu de Sétif et qui se nomme Hallal Sebti, car s'est un type intelligent et nationaliste. »

Dans une autre lettre saisie à Montcalm, le chef local mettait son correspondant en garde contre les Chaouïa : « Les Auréssiens, c'est des sauvages. »

Bref, il faut se représenter le terrorisme rural sous la forme de bandes localisées, ayant chacune sa zone d'action. Leurs chefs, s'ils ont de l'ambition et de l'énergie, peuvent étendre leur domaine et exercer sur certains autres une sorte de suzeraineté : c'est ainsi qu'avant sa mort Chihani Bachir avait réussi à s'imposer à Djebar Amor, chef de la région de Souk-Ahras. Par contre, Zighout Youcef demeurait indépendant. Certaines bandes absorbaient des groupes moins importants, d'autres se scindaient. Tout cela est à distinguer du terrorisme urbain, qui est le fait de comités clandestins spécialisés dans les attentats, la fabrication d'explosifs, le rançonnement des commerçants, etc...

Les liaisons entre les divers groupes semblaient être assez précaires.

Cependant, cette organisation fluide, qui est d'ailleurs très propre à la guérilla, ne doit pas faire conclure à une absence de commandement ou tout au moins de directives générales et, éventuellement, d'ordres précis. Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que

l'unité de doctrine et de direction ne procède d'aucun des groupes en particulier : elle vient de l'extérieur. C'est le C.C.E.N.A. (Comité de commandement extérieur nord-africain) qui, du Caire, s'efforce d'orienter et de mettre en forme ce grouillement confus. Un Comité de trois membres — Benbella, Boudiaf, Mahsas — siégeant en Égypte, se considère comme investi de l'autorité suprême : « Benbella, Mahsas et Tebib (Boudiaf) sont seuls responsables et dépositaires de la souveraineté de l'intérieur. Les autres ne sont que des exécutants », déclarait Benbella dans une lettre adressée à Chihani Bachir et en tête de laquelle figurait cette indication : « Fait avec l'accord du Grand Frère », c'est-à-dire du colonel Nasser.

C'est par Tripoli et le territoire libyen que s'effectuent les liaisons entre l'Égypte et le Constantinois, par la zone espagnole du Maroc avec l'Oranie. L'État libyen n'a que complaisances pour les terroristes algériens, qui trouvent à Tripoli aide et réconfort. Des membres du Gouvernement libyen se sont entretenus à diverses reprises en 1955 avec des dirigeants rebelles, et notamment avec Benbella ; ce dernier a exigé le départ des troupes françaises du Fezzan, de manière à pouvoir utiliser plus facilement ce territoire et les oasis de Ghat et de Ghadamès comme bases d'action contre l'Algérie. J'ai personnellement renseigné le Gouvernement sur ces visées si pleines de danger pour nous : on n'en a pas moins persisté à signer le désastreux et ridicule traité « d'amitié et de bon voisinage » *(sic)* avec la Libye, et dès le 30 novembre on a abandonné aux Libyens, c'est-à-dire en fait au mouvement pan-arabe d'inspiration égyptienne et au F.L.N. les postes fezzanais de Brach et de Sinaouen. Le Quai d'Orsay s'est obstiné dans son aveuglement en dépit des avertissements et des protestations de ceux qui avaient à charge la défense de l'Algérie.

C'est donc par le territoire libyen que parviennent en Algérie orientale les instructions, les mots d'ordre et les armes. Nous savons par les dépositions des fellagha capturés à Djeurf en septembre qu'il y avait l'an dernier une liaison par mois environ entre Le Caire, Tripoli et la zone des Nementcha. Quant aux armes, il n'est pas de document plus démonstratif que celui-ci, tombé entre nos mains en fin d'année et dont l'original, en arabe, a été transmis par mes soins à Paris. En voici la traduction :

ARMÉE DE LA LIBÉRATION NATIONALE
ALGÉRIENNE

Commandement en chef

Louange a Dieu seul.

« Le commandement en chef de l'armée de Libération nationale algérienne, sous l'autorité du cheikh el Bachir el Chihani, commandant en chef des forces armées, accuse réception de la livraison de matériel dont le détail est donné ci-dessous :

« 1° Quatre Thomson américains avec un stock de 800 cartouches.

« 2° Trente-trois fusils anglais à 10 coups avec un stock de 6 600 cartouches, un fusil-mitrailleur Brenn avec un stock de 100 cartouches.

« 3° Vingt grenades.

« Livraison ayant emprunté la route de Tripolitaine occidentale.

« Il en remercie bien vivement les membres du Comité du Maghreb et son chef, le commandant de la révolution, El Bikbachi Gamal Abdel Nasser. »

Le 1er novembre 1955.

(Signé : Chihani Bachir).
(Cachet avec le croissant et l'étoile).

C'est aussi du Caire que procède la doctrine, en particulier pour ce qui concerne une négociation avec les autorités françaises.

Dans une lettre de Benbella adressée à Chihani, et saisie à Djeurf, on lit notamment ceci : « Que signifie la libération des Messalistes et Centralistes? (*nota :* il s'agit des personnalités musulmanes libérées en mai). C'est clair : faire contrepoids à la révolution en marche par la libération des forces d'opposition. Sachant que nous sommes contre les partis et les Personnalités qui ont failli nous conduire à la Ruine, les Français ne font pas mieux que de faciliter le travail contre-révolutionnaire de ces déchets.

« Les « démocrates français » parlent beaucoup de la solution tunisienne en Algérie. On avance même la question des interlocuteurs valables. On pense à Abbas et surtout à Messali pour jouer le rôle de Bourguiba (faire déposer les armes)... Vous voyez la manœuvre se dessiner : utilisation de politiciens tarés... Il est évident qu'aussi bien la France que les déchets se mettront le doigt dans l'œil. La vigilance des combattants tuera dans l'œuf le bourguibisme en Algérie. »

On comprend alors le mot d'ordre également donné par Benbella : « Liquider toutes les personnalités qui voudront jouer à « l'interlocuteur valable ».

Ces directives ont été diffusées par Chihani Bachir à tous les chefs secondaires qui reconnaissaient son autorité. Dans le carnet de notes d'un de ces derniers, on lit : « *Directives politiques :* ... Pas de négociations avec l'ennemi. Tous ceux qui veulent négocier seront abattus. Attaque sévère du bourguibisme en Algérie. Pas de réformes, pas d'indépendance interne. Notre mot d'ordre et celle de la Libération : indépendance totale. La solution du problème algérien réside dans la force, force dans l'action et armes. »

Un langage tout à fait semblable fut tenu à un offi-

cier prisonnier des fellagha, et qui réussit à s'évader, au début de 1956. « Bourguiba est un traître, lui dit le chef de la bande, ancien sous-officier. Il sera abattu. Quant au Sultan du Maroc, il penche trop du côté des Français. Nous voulons l'indépendance totale de l'Algérie. » Même note chez Zighout Youcef qui, dans un document saisi à El-Arrouch, ne laissait aux Français d'Algérie que le choix entre le départ et la conversion à l'Islam !

Rien n'est plus dangereux que de sous-estimer l'adversaire et de se le représenter non comme il est, mais comme on voudrait qu'il fût. Il ne manque pas en Métropole de pseudo-réalistes qui, voyant le monde et les hommes à travers leurs chimères, bêlent leurs appels à la « négociation » en tenant pour assuré que nos ennemis seraient disposés à discuter un compromis raisonnable. De telles affirmations sont contraires à la vérité ; elles ne peuvent s'expliquer que par l'ignorance ou, chez certains, par la volonté de tromper l'opinion française pour lui faire accepter une capitulation plus ou moins déguisée et l'abandon final de l'Algérie.

La vérité, c'est que nous avons en face de nous un mouvement armé de caractère totalitaire, inspiré, payé et soutenu par l'Égypte nassérienne, et qui repousse *a priori* toute autre politique que la politique de force. « Pas de réformes ! » Ce mot d'ordre n'est pas extrait des déclarations de quelque « colon » mais des instructions du F.L.N.

Il suffit d'ailleurs d'observer comment le F.L.N. se comporte à l'égard des autres partis ou mouvements antifrançais pour mesurer l'intensité de la volonté de puissance qui l'anime avec le soutien du dictateur égyptien. Benbella ne laisse là-dessus aucun doute : « Les deux clans, écrit-il, les Messalistes (Mezerna-Chadli) et Comité central (Lahouel-Yazid) sont bel et bien muselés. Personne ne les reconnaît ici. Après

avoir tenté de manœuvrer les premiers temps, ils ont fini par comprendre qu'ils sont dépassés. Cela ne veut nullement dire qu'ils aient désarmé. Brahimi et Bayoud (U.D.M.A.) ont renié comme d'ailleurs Mezerna et Chadli la charte du Front de Libération nationale... Khider et Aït Hocine (il s'agit de Aït Ahmed)... ne valent pas plus cher que les autres. Ils sont corrompus comme tous les anciens dirigeants politiques... Le danger pourrait venir des Messalistes, qui ont tout fait pour coiffer l'armée de Libération nationale. Ils n'ont rien négligé, ni les mensonges, ni la calomnie, ni l'escroquerie dans cette tentative. Ils ramassent de l'argent au nom de l'armée... Ils font un travail de parasites (en radio), aidés en cela par El Brahimi et Bayoud (U.D.M.A.)... Nous avons assisté à toutes les bassesses de ces gens-là. »

En Égypte, le F.L.N. avait la partie belle. Bénéficiant seul du soutien officiel du Gouvernement, il n'a pas eu de peine à triompher de ses adversaires qui ou bien se sont inclinés, ou bien ont pris comme Mézerna et Chadli le chemin des camps de concentration. En Algérie, le parti messaliste désorganisé par ses querelle intérieures et pris au dépourvu par le déclenchement de l'insurrection, a essayé de réagir en créant le Mouvement national algérien. Une violente bataille de tracts n'a cessé de faire rage pendant toute l'année 1955 : tantôt le F.L.N. traitait les Messalistes de « saboteurs de notre lutte » et les accusait, ainsi que Messali lui-même, de collusion avec l'administration française, tantôt le M.N.A. stigmatisait « les fuyards qui ont préféré le front des bords du Nil et de Garden City à la lutte armée sur le sol national ».

« Spéculant sur la révolution algérienne, poursuit le tract cité plus haut, et usant abusivement du nom de notre prestigieux chef national Messali Hadj, ils ont amassé :

— Le 14 décembre 1954 en Arabie séoudite.	16 millions.
— Le 25 janvier 1955 en Égypte (des œuvres sociales)	19 millions.
— Le 22 juillet 1955 en Indonésie	20 millions.
— Le 25 août 1955 en Égypte	5 millions.
— Le 25 août 1955 en Syrie	3 millions. »

L'énumération continue, puis le M.N.A. déclare : « Il faut ajouter à cela des dizaines de millions subtilisés au parti par des déviationnistes... les 650 000 francs que reçoivent mensuellement ces révolutionnaires en chambre... Pour le seul voyage de Bandoeng, Lyazid et Aït Ahmed ont perçu chacun un million de francs comme frais de séjour. Et l'équipe des exilés volontaires poursuit ses collectes à travers tout le Moyen-Orient en versant des larmes de crocodiles sur le sort du peuple algérien... Ces messieurs se servent copieusement pour mener une vie de pachas sur les bords du Nil... et se promènent en voiture de luxe dans les rues du Caire... Il y a là une escroquerie et une ignominie que le peuple algérien condamne et pour lesquelles il exige des comptes... »

Il est évidemment difficile de dire jusqu'à quel point chacun des mouvements rivaux a raison lorsqu'il revendique pour lui seul la qualité de représentant des aspirations nationalistes. Le messalisme a certainement perdu beaucoup de son influence. Il a perdu aussi beaucoup de ses militants, purement et simplement égorgés, abattus à coups de revolver, liquidés par les soins des Benbellistes. Le F.L.N. est assurément aujourd'hui l'élément directeur le plus important de la rébellion, surtout parce qu'il dispose de l'appui du colonel Nasser. Il tient sa force de l'Égypte, et c'est pour l'Égypte qu'il agit.

On entend souvent poser la question de savoir com-

bien il y a de fellagha en Algérie. Cette question, et la réponse qu'on peut lui apporter, n'ont de sens que si l'on définit ce dont quoi on parle. L'affaire du 20 août a montré que les terroristes « permanents » peuvent recruter des « occasionnels » pour les lancer dans telle ou telle action. Si l'on veut se borner aux « permanents », on considérait en fin 1955 leur nombre comme oscillant entre 15 et 20 000. J'ai eu toutefois l'occasion de remarquer assez souvent que, si l'on disposait de renseignements détaillés sur une certaine zone, les effectifs réels auxquels on parvenait demeuraient inférieurs à ceux qu'une estimation globale avait évalués. Cela s'explique par le fait qu'une même bande, intervenant à quelques jours d'intervalle dans deux localités différentes, fait croire à l'existence de deux unités distinctes. C'est ainsi qu'en novembre les fellagha du secteur de Philippeville - Jemmapes - Condé - Smendou étaient au nombre d'environ 700 divisés en 16 bandes dont l'effectif maximum atteignait la centaine.

Entre le 1er novembre 1954 et le 1er février 1956, les rebelles ont tué près de 550 membres des forces de l'ordre : soldats, gendarmes, goumiers, Européens et Musulmans. Ils ont perdu eux-mêmes plus de 3 000 hommes, dont une forte proportion d' « occasionnels », en particulier le 20 août.

La population civile a payé un terrible tribut à la rébellion. Les fellagha ont tué, dans le même laps de temps, un millier de malheureux, dont une proportion importante de femmes et d'enfants ; 850 sur 1 000, en chiffres ronds, de ces victimes étaient des autochtones musulmans. Dans leur immense majorité, c'étaient des fellahs, de petits notables ou fonctionnaires locaux, des postiers, des instituteurs, des terrassiers travaillant sur les pistes, des cultivateurs modestes, des ouvriers mineurs comme ceux d'El-Halia, des cheminots ; aucun d'eux, Musulman ou Européen, ne répondait à

la définition du « colonialiste » classique. Il est étrange d'observer avec quelle indifférence et quelle sécheresse de cœur nos démocrates métropolitains, si prompts à voler au secours des assassins quand ils se font prendre, ont assisté au massacre de tous ces pauvres gens.

Au total, la rébellion a coûté, jusqu'à mon départ, environ 5 000 morts. Cela fait 5 000 morts de trop. Il n'en est pas moins utile de préciser ce chiffre, face aux exagérations provoquées par la recherche du sensationnel ou par le désir d'effrayer et de lasser l'opinion.

Avec les données qui précèdent en mémoire, on peut essayer d'apprécier objectivement les buts des rebelles et les chances qu'ils ont de les atteindre.

Le but a été nettement défini : indépendance totale de l'Algérie, éviction totale de tout ce qui est Français, y compris la culture. Pour y parvenir : un seul moyen, la force.

On entend répéter en France que « la force ne règle rien ». Cet aphorisme, outre qu'il est démenti par toute l'histoire du monde (sans aller plus loin, comment avons-nous réglé entre 1939 et 1945 notre conflit avec le Reich hitlérien, si ce n'est par la force?), est le plus souvent utilisé par des gens qui condamnent l'emploi de la force par la France qui se défend mais l'excusent chez ceux qui nous attaquent.

En tout cas, ce n'est pas à nous, mais à Benbella et à ses séides, que devraient s'adresser les homélies dont on nous assomme. Ce sont eux qui ont posé en principe que « la solution du problème algérien réside dans la force ».

Cela dit, je crois qu'au sommet on ne se fait pas d'illusions sur une victoire militaire des fellagha. Le rebelle « moyen » peut imaginer que sa prétendue « armée » jettera quelque jour les Français à la mer et entrera à Alger au son des fanfares. Les chefs savent que c'est impossible. Ils comptent sur une victoire non pas mili-

taire mais psychologique et politique. Dans cette perspective, les embuscades, les harcèlements, les sabotages et les assassinats n'ont pas d'autre objet que d'agiter les esprits en Métropole et de se prêter à de fructueuses manœuvres sur le plan international. Le succès escompté pourrait venir d'un effondrement, non point du front militaire en Algérie, mais du front intérieur en France, conjugué avec des pressions de l'O.N.U. Alors, dans le désarroi, le Gouvernement français talonné par une partie de la presse s'engagerait à l'aveugle dans une « négociation ». Reconnus « interlocuteurs valables » et en quelque sorte officialisés, les chefs terroristes n'auraient plus qu'à recevoir la soumission de toute une population affolée, puis à arracher à la France, de concession en concession, d'autonomie interne en interdépendance et d'interdépendance en indépendance, la sécession totale de l'Algérie.

L'exécution de ce plan requiert des complicités, tant dans la Métropole qu'à l'extérieur. Mais elles ne manquent pas.

Ce qui est certain, c'est que si jamais la France quittait l'Algérie, ce serait faute d'avoir réellement voulu y rester.

*
* *

Puisqu'on nous fait une guerre psychologique et politique, une guerre de subversion, c'est une réponse appropriée qu'il faut mettre en œuvre. Cette réponse s'appelle la pacification. Elle est fondée sur deux observations si simples que presque personne ne s'en aperçoit : la première, c'est que les rebelles, depuis le début et encore aujourd'hui, estiment nécessaire de tuer et de mutiler leurs coreligionnaires ; la deuxième, c'est qu'après plus d'un an de désordres, rien de semblable à une insurrection générale ne s'est produit, malgré la faiblesse souvent flagrante de nos moyens.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'en fait la masse ne suit pas? Elle est attentiste. Elle ne se décidera pour nous que si elle est libérée de la terreur, pour les rebelles que si elle est certaine qu'ils vont triompher.

Il faut donc reprendre pour ainsi dire à l'envers le travail accompli par les fellagha. Ils terrorisent? A nous de rassurer. Ils désorganisent? A nous de réorganiser. Ils brisent le ressort des populations pour les empêcher de se défendre? A nous de leur rendre le goût et surtout la possibilité de résister.

Le but de la pacification, c'est l'auto-défense. Quand un douar *veut* interdire son territoire aux incursions terroristes, le territoire est et demeure interdit. Encore faut-il que le douar, sa djemaâ, ses chefs en aient non seulement la volonté mais les moyens. Il faut surtout que, dans une phase de transition entre la soumission à la terreur et la résistance, le relèvement des esprits puisse s'opérer à l'abri d'une barrière protectrice.

D'où l'idée du « quadrillage de sécurité » destiné à défendre, naturellement, les fermes et les villages des Européens, mais aussi et peut-être surtout à ramener chez les Musulmans la confiance perdue.

Il saute aux yeux qu'une telle politique exige des effectifs importants. Pour détruire un douar, il suffirait de quelques avions ou de quelques canons avec un petit nombre de pilotes et de servants. Pour défendre ce même douar jour après jour jusqu'au moment où il prendra lui-même les armes, il faut du monde. Le drame que j'ai vécu a été celui des « petits paquets ». De février 1954 à février 1955, il n'y a jamais eu assez de monde en Algérie.

En outre, il ne s'agit pas seulement d'avoir le nombre. L'emploi et les méthodes sont d'importance primordiale. Dans le cadre de la pacification, l'armée se voit attribuer deux sortes de missions : statiques (défense des villages, garde des points sensibles) et

dynamiques (poursuite et destruction des bandes rebelles). Pour les premières, des unités de défense suffisent ; les secondes au contraire ne peuvent être accomplies que par des commandos légers, très mobiles, très entraînés à nomadiser dans les montagnes, ou par des unités spéciales comme les tabors. Pour réussir, il faut agir sur renseignement : or le renseignement, tari par la peur, ne revient que si l'implantation de protection est déjà suffisante pour garantir ceux qui renseignent l'armée contre les représailles des rebelles.

Il est clair que nos forces armées n'étaient absolument pas adaptées à de telles tâches. Quant à leur matériel, pléthorique en véhicules souvent plus dangereux qu'utiles, il était cruellement déficient en engins impérieusement nécessaires comme les hélicoptères.

Pendant une année, avec le général Cherrière et le général Lorillot, j'ai fait porter nos efforts à la fois sur le nombre, sur les méthodes et sur le matériel.

De 80 000 hommes en février 1955, les effectifs globaux se sont élevés à 190 000 en février 1956. Une telle augmentation est loin de pouvoir être considérée comme négligeable. Mais ses effets ont souvent été atténués par la lenteur, « l'étalement » de l'arrivée de ces effectifs, et plus encore par son irrégularité. En mai, j'avais obtenu d'importants renforts, mais en même temps on libérait le deuxième contingent de la classe 1953. En novembre, à l'approche des élections, et sans que j'aie été consulté à aucun moment, on décida de renvoyer dans leurs foyers les disponibles métropolitains. Je devais à tout instant défendre du bec et des ongles les unités, telles que les C.R.S., que Paris voulait reprendre. Des ordres arrivant de la capitale sans que j'en fusse même prévenu faisaient « valser » certaines unités pour les expédier par exemple au Maroc. Je pourrais faire un volume fort épais des protestations, lettres, télégrammes que j'opposai cent

fois à ces pratiques, souvent avec succès heureusement. Mais on imagine dans quelles difficultés nous nous trouvions, avec des dispositifs sans cesse remaniés et des unités dissoutes ou rappelées avant d'avoir servi.

D'ailleurs le nombre demeurait bien au-dessous des besoins. J'avais estimé, avec l'état-major de la Xe Région, à 270 000 hommes les effectifs nécessaires. Nous n'en avions que 114 000 en juillet-août, au moment du drame du Constantinois, et 160 000 en octobre. Les régions les plus menacées, où cependant nous concentrions nos forces, étaient encore très dégarnies. En mai, j'évaluais à 68 000 les effectifs indispensables pour tenir un minimum de « points » dans le Constantinois : il y en avait 21 000. Quand je quittai l'Algérie, la Kabylie était tenue par environ 12 000 hommes ; rappelons qu'en 1870 la France, toute battue qu'elle était, en avait placé 80 000 dans cette région. Quant aux zones dites calmes, elles étaient, par nécessité, dégarnies jusqu'à la limite de l'imprudence.

Pour ce qui est des méthodes, j'avais pris dès le premier jour la décision d'interdire les « grandes opérations », inefficaces par leurs dimensions mêmes, et qui trop souvent poussaient les populations dans les bras des rebelles en les effrayant inutilement. Mais la reconversion des unités et leur réadaptation à la contre-guérilla étaient des tâches de longue haleine. Les parachutistes du colonel Ducourneau, les tabors du général Janot, les alpins de Gouraud en Kabylie, n'avaient pas beaucoup à faire pour se trouver de plain-pied avec leurs missions. D'autres unités avaient à fournir de plus grands efforts, comme par exemple la division nancéienne du général Beauffre, qui dut modifier à l'épreuve du terrain une tactique mise au point en fonction d'une guerre de blindés et d'engins ultra-modernes en Europe.

Quant au matériel, si nos besoins en avions de trans-

port et d'observation furent pratiquement satisfaits, le problème des hélicoptères demeura pendant toute une année une véritable obsession. Partis de zéro, nous arrivâmes très lentement à disposer d'un nombre d'appareils suffisant pour assurer quelques missions urgentes, mais encore très au-dessous de ce qu'il nous aurait fallu pour en doter chaque secteur. Nous avons ressenti durement le fait que, dans ce domaine vital, nous dépendions entièrement de l'étranger. Il y aurait beaucoup à dire sur une politique générale de défense nationale qui amène la France à se préparer en vue d'un conflit en Europe et à se doter d'avions supersoniques, mais qui entrave son maintien dans ses territoires d'outre-mer et la prive des engins qui lui seraient nécessaires à cet effet.

Quoi qu'il en soit, en même temps que je m'attachais à mettre en place le « quadrillage » militaire, je me préoccupais tout autant de l'implantation administrative. J'obtins en juillet et en août — en dépit de l'action retardatrice des services de la Fonction publique — deux décrets, l'un portant à 300 le nombre des administrateurs, l'autre me permettant de recruter par contrat, immédiatement, 50 de ces fonctionnaires. Mais il fallait surtout créer au plus tôt ces « annexes » ou « secteurs d'administration spécialisés » confiés à des officiers d'affaires algériennes. On commença empiriquement avec les « Marocains » de Parlange, puis, faisant flèche de tout bois, on fit appel à l'armée pour fournir, non seulement des spécialistes, mais des « officiers en mission » destinés à prendre d'urgence leurs fonctions.

Un arrêté du 26 septembre créa officiellement le Service des affaires algériennes. La réalisation pratique du plan posait des problèmes administratifs, financiers, militaires et psychologiques d'une complexité extraordinaire, qu'il fallut résoudre au fur et à mesure tout

en mettant au point la doctrine. Toujours est-il qu'en octobre nous avions 110 officiers d'affaires algériennes, 347 au début de 1955, répartis en 11 « zones de pacification » comprenant aussi bien des régions profondément troublées comme celles de Collo, de Tébessa, de la Kabylie, ou de Nédroma, que certaines régions des territoires du Sud ou de l'Algérois où l'on pouvait redouter l'infiltration des rebelles. Nous estimions à 700 environ le nombre des officiers qu'il serait nécessaire de placer à la tête d'un nombre correspondant de S.A.S.

Mais ce que les chiffres n'expriment pas, c'est l'esprit qui animait ces jeunes officiers implantés dans des douars lointains, entourés d'une faible escorte, avec la mission d'y ramener la confiance, l'espoir et l'amitié. L'officier qui commande une troupe en opérations est entouré de camarades et doit atteindre des objectifs bien définis ; l'officier de S.A.S. est seul, au milieu d'une population d'abord réticente et craintive. Il sait que les chefs rebelles ont donné l'ordre permanent d'assassiner « l'officier français qui parle arabe », parce que sa présence et la sympathie qu'il éveille menacent leur domination. Sa mission n'est pas de fouiller une mechta ou d'enlever un piton, mais de guider les travaux de tous les jours, d'alléger le fardeau des pauvres, de répondre aux demandes innombrables d'une population dans le dénuement, et à travers lui de faire aimer la France. Je porte ici témoignage du courage et de l'ardeur avec lesquels ces hommes ont affronté une tâche extraordinairement difficile. L'un d'eux — un officier français musulman d'Algérie — installé en plein pays hostile, écrivait à son ancien colonel : « Il m'a fallu quatre jours de contacts pour décider la population. Le dernier jour, je fus applaudi par tout le monde sur la place. Aussitôt après, 34 volontaires, tous jeunes, sortis de la masse, se décidaient à prendre les armes.

« Dans un autre douar, les vieux sont venus me voir au poste, au sujet de leurs enfants. Car ils viennent au poste, maintenant. J'ai appris, au début, qu'il n'en serait pas ainsi et qu'il ne fallait pas trop compter sur leur visite. Eh bien, actuellement je suis invité avec le goum et partout. Des sacs d'orge sont donnés aux goumiers ainsi que de petites « diffas ». L'atmosphère prend une autre tournure... plusieurs familles me demandent l'autorisation de s'installer auprès du poste. Les gens me mettent au courant des petits détails de leur vie. Ils attendent beaucoup de choses de ma part. » Et il terminait : « France chérie, je ferai de cette population ce que tu attends d'elle ! »

Certes, il y a eu des reculs et des échecs çà et là ; certains officiers ont péri. Mais l'expérience était en plein essor au début de 1956, et s'annonçait comme un des éléments essentiels du retour à la paix.

*
* *

J'ai déjà signalé à plusieurs reprises la violence de la campagne menée dans la Métropole par toute une série d'organisations et de journaux communistes et apparentés, chrétiens-progressistes, « Nouvelle gauche », etc..., contre la « répression » et les abus auxquels a pu donner lieu la lutte contre le terrorisme.

Rien n'est plus difficile que de fixer à une action défensive ses justes limites, face à une agression diffuse comme la guérilla ou les attentats. Sous une certaine optique, tout suspect, fuyard, ou complice plus ou moins avoué des fellagha est lui-même un rebelle ; sous une autre, tout rebelle abattu est une innocente victime. Déjà la suppression des « grandes opérations », « ratissages », etc..., fut un pas dans la bonne direction. Mes instructions permanentes essayaient aussi de marquer les limites : « Si la répression doit être rapide et

vigoureuse à l'égard des terroristes, elle doit en même temps être juste, car toute erreur nous aliénerait ceux qui en seraient les victimes ou les témoins.

« Certes, dans l'action, des innocents peuvent être atteints. Il est inévitable, par exemple, que des « porteurs » réquisitionnés par les rebelles et accompagnant un groupe armé subissent le feu de nos armes.

« Mais, hors des circonstances du combat, l'humanité reprend ses droits, et toute représaille aveugle est formellement proscrite... Les individus arrêtés, que leur culpabilité soit certaine ou probable, sont à remettre aux autorités qualifiées : police, gendarmerie, administrateurs des services civils, officiers d'affaires algériennes.

« Nul ne doit se substituer à ces autorités pour rétablir l'ordre ou punir les coupables... Toute idée de vengeance est à écarter.

« ... Les opérations de police (fouilles, perquisitions, arrestations, transferts, interrogatoires) doivent être menées sans brutalité. Ne jamais faire grief à une collectivité des crimes de quelques-uns. Les vérifications d'identité et contrôles divers doivent se faire dans les mêmes conditions pour tous, sans discrimination raciale... Toute atteinte à la dignité humaine, toute injure, tout sévice sont rigoureusement interdits. »

Des ordres précis analogues à ceux qui précèdent ont été donnés par les autorités militaires, notamment par le général Lorillot.

Est-ce à dire que ces ordres et ces instructions aient toujours et partout été appliqués à la lettre? J'aurais été alors le premier gouvernant dans l'histoire du monde dont la volonté se serait transmise sans altération du haut en bas de l'échelle et aurait toujours été exécutée sans aucune défaillance. De nombreux cas ont été signalés, souvent au milieu de clameurs injurieuses contre l'armée ou la police, cas de sévices, de

destructions injustifiées ou d'exécutions sommaires. Certains d'entre eux étaient purement imaginaires; c'est ainsi par exemple qu'à l'instigation des avocats communistes envoyés de Paris des fellagha capturés signaient des déclarations pour se plaindre de mauvais traitements et de tortures inventés de toutes pièces. D'autres étaient entachés d'exagérations grossières, ou présentaient comme des innocents, victimes d'une répression aveugle, des fellagha authentiques et coupables d'actes criminels caractérisés. Enfin, dans une troisième catégorie, on trouvait des abus incontestables, commis le plus souvent par une troupe exaspérée devant des cadavres ou répondant à une agression soudaine. Je tiens à dire que ces derniers cas ne demeurèrent pas sans sanction.

Mais j'attends encore qu'on me cite les ordres donnés par les chefs de la soi-disant armée de Libération pour interdire l'assassinat massif des femmes et des enfants, et qu'on m'indique un seul cas où ils auraient eux-mêmes réprouvé et puni les crimes commis par leurs hommes. Il n'y a pas de commune mesure entre des excès qu'expliquent, sans les justifier, la fièvre du combat ou la révolte devant certaines atrocités, et la pratique systématique de l'égorgement des civils, de l'incendie des maisons privées et de la mutilation.

On a fait aussi grand bruit autour des Centres d'hébergement des individus assignés à résidence surveillée; on a parlé de « camps de concentration » où auraient souffert des milliers, voire des dizaines de milliers de malheureux. Ces accusations se détruisent par leur outrance même.

Il n'y a jamais eu, jusqu'à mon départ d'Algérie, plus de 1 200 à 1 600 internés. Au début de février, ils étaient 1 427 pour l'ensemble de l'Algérie et 9 millions et demi d'habitants.

Qui étaient ces internés? On ne peut le comprendre

que si l'on se replace dans l'atmosphère du douar ou de la bourgade du bled. Les rebelles y ont leurs ravitailleurs et leurs espions ; beaucoup de gens les connaissent. Certains vont bien jusqu'à les dénoncer ; personne n'osera témoigner en justice contre eux car ces témoins, n'ayant pas lu Pascal, n'iront pas jusqu'à se faire tuer. Arrêtez-vous ces suspects pour les déférer au tribunal? Les témoins gardant le silence, ils rentreront goguenards au village ; les imprudents qui ont trop parlé seront retrouvés un beau matin sur la route, la gorge tranchée d'une oreille à l'autre.

Que faire donc, sinon « éloigner » ces personnages dangereux? Il est possible que parmi eux un certain pourcentage soit victime de dénonciations calomnieuses ; la nature humaine n'est ni meilleure ni pire en Algérie qu'ailleurs. Cependant, je le répète, tout se sait dans un village, et les vrais complices du F.L.N. sont bien souvent connus.

Toutes les fois qu'il est apparu qu'une arrestation avait été opérée sur la foi de renseignements douteux, ou que certains internés semblaient mériter un meilleur sort, j'ai pris des mesures de libération. A l'occasion de chaque fête religieuse ou patriotique, des dizaines, quelquefois des centaines d'internés ont été remis en liberté (259, soit 16 % de l'effectif total, pour les fêtes de fin d'année).

On avouera qu'il faut une certaine dose de parti-pris pour comparer ces centres, d'où l'on sortait si facilement, à Auschwitz ou à Dachau ! Mais comment peut-on de bonne foi traiter de « camps de concentration » des centres où les internés recevaient chaque jour pain, viande, légumes, sucre et café, où ils ne travaillaient que volontairement et moyennant un salaire, où ils étaient logés dans des bâtiments en dur, dormaient sur des lits, étaient chauffés l'hiver, disposaient de douches, pouvaient pratiquer leur culte?

C'est précisément parce que je craignais qu'il n'y eût parmi eux une certaine proportion d'innocentes victimes d'arrestations arbitraires, que j'ai toujours tenu à ce que les conditions de vie dans les centres fussent surveillées de très près. De hauts fonctionnaires s'y sont consacrés avec un sens aigu de leur devoir. Une mission parlementaire présidée par M. Wagner, député socialiste du Haut-Rhin, a visité le centre de M'Sila, qui était de loin le moins bien installé (il fut d'ailleurs transféré peu après dans un meilleur emplacement), et je sais que ses membres ont apprécié à leur juste valeur les critiques passionnées dirigées en Métropole contre ces camps.

Il reste, sans doute, que la privation de liberté est une grave atteinte à la personne humaine. C'est vrai, mais la mutilation du visage ou l'égorgement en sont de plus graves encore, et la majeure partie des internés s'étaient prêtés directement ou indirectement à faciliter des crimes de ce genre. En les mettant hors d'état de nuire par un simple éloignement en résidence forcée, nous faisions le minimum compatible avec le maintien de la sécurité. Dans d'autres pays et sous d'autres régimes, des méthodes plus expéditives et moins humaines les auraient « éloignés » — définitivement.

Je trouve, en tout cas, étrange l'attitude des publicistes dont le zèle s'est déployé inlassablement pendant des mois à protester de la façon la plus vive contre le traitement infligé aux internés et qui n'ont jamais pu extraire de leur cœur une parole de compassion pour les victimes des atrocités terroristes. Il y a là une perversion des sentiments qui me paraît difficilement explicable.



Si nécessaires que soient l'action défensive contre le terrorisme et la pacification active par l'implantation d'un quadrillage de sécurité (et l'expérience a montré qu'aucun Gouvernement français, quelle que fût sa nuance politique, ne pouvait s'en dispenser), personne ne croit qu'elles soient suffisantes pour rétablir la seule paix durable, celle qui découle de l'adhésion d'un peuple aux institutions qui l'encadrent. Personne ne croit davantage qu'un simple retour au *statu quo* soit possible ni d'ailleurs souhaitable.

Ce qui rend le problème algérien — le drame algérien — si difficile à résoudre, c'est que trois questions, aussi graves et aussi capitales les unes que les autres, s'y mêlent inextricablement ; que rien ne sera réglé si aucune d'entre elles demeure sans solution ; et qu'enfin elles n'admettent pas nécessairement des solutions identiques ou même conciliables entre elles.

La première de ces questions, c'est celle de la vie même de l'Algérie et de ceux qui l'habitent. Elle est tragique. Maintenir le niveau de vie actuel, pourtant insupportablement bas pour une partie de la population, est déjà chose malaisée ; l'élever apparaît comme une tâche très lourde, presque héroïque. Livrée à elle-même, par ses propres forces et avec ses seules ressources, l'Algérie ne peut que succomber. Laissons-y jouer les lois naturelles : l'Algérie aujourd'hui est au niveau de la Sicile, demain elle en sera à celui de l'Égypte, après-demain à celui de l'Inde ; la disette endémique, les famines et sans doute la guerre civile y ramèneraient alors la population à un nombre plus adapté aux ressources. Au prix de quelles souffrances ! Il est clair que l'autonomie financière, fiscale, économique de l'Algérie est une fiction, vingt fois plus

mythique que la fameuse « fiction des départements français » contre laquelle s'acharnent quelques beaux esprits qui dépensent beaucoup d'encre à démontrer que Blida n'est pas Asnières, ce que tout le monde savait déjà. La réalité économique et sociale, l'aspiration normale des Algériens à vivre mieux, tout fait conclure à la nécessité de l'intégration de l'Algérie à la Métropole. Il n'y a, qu'on le veuille ou non, pas d'autre issue.

La deuxième question, c'est celle des relations entre les diverses populations de l'Algérie. J'entends par là, bien entendu, les Européens et les Musulmans, mais aussi, quand on y regarde de plus près, les Berbères de Kabylie ou de l'Aurès, les tribus du Sud, les fellahs des plaines ou des montagnes, qui forment des entités ethniques, linguistiques et culturelles très différentes. Passer de Fort-National à Chellala, d'Arris à Tlemcen ou de Nédroma à Djelfa, c'est changer de monde.

Si certains éléments de la minorité européenne ont tort de penser qu'elle doive rester à jamais prépondérante, il n'en serait pas moins inacceptable de la réduire au statut de minorité opprimée. Dans son ensemble, elle ne mérite pas un tel sort. Si cette population entreprenante et laborieuse était poussée au désespoir et qu'elle s'exilât — vers la Métropole? vers l'étranger? — le coup porté à l'Algérie tout entière serait cruel. Ni l'équité, ni l'intérêt ne justifieraient un statut de l'Algérie qui, plaçant la population européenne dans une situation intolérable, provoquerait son exode. Qu'on le veuille ou non, elle est là, elle a planté ses racines dans cette terre, elle y a creusé ses tombeaux, elle en a fait jaillir des moissons et des villes. Quant aux Musulmans, je ne crois pas, si je me réfère à ce que m'ont dit beaucoup d'entre eux, qu'ils se plieraient aisément à un système de centralisation purement algérien qui assujettirait par exemple les

Arabes aux Kabyles ou réciproquement, qui consacrerait la suprématie des traditionalistes ou celle des oulama réformistes ou qui livrerait tous les leviers du pouvoir à un parti ou à une faction. Ici, par conséquent, les réalités invitent l'observateur à ménager la diversité des groupes humains, à leur conférer une autonomie locale très large, et à réserver au-dessus d'eux un arbitrage qui protège chacun d'eux des empiètements et de l'arbitraire.

Demeure enfin la question des rapports ou des « liens », comme on dit souvent, entre l'Algérie et la Métropole. Qu'ils doivent être « indissolubles », chacun le proclame et beaucoup, sans doute, le veulent. Mais il ne suffit pas d'une épithète pour fonder une réalité solide. Le sens des passions aujourd'hui déchaînées tend vers l'indépendance, ou à son défaut vers l'autonomie dans un système fédéral. Mais qu'est-ce qu'une autonomie politique sans support économique? Le fellah se nourrira-t-il de l'air de l'indépendance comme le fameux manant qui mangeait son pain à la fumée du rôti? D'autre part, comment ne pas voir que, dans l'état actuel du monde, une Algérie érigée en État, même lié à la France par des conventions dont les exemples tunisien et marocain nous montrent ce qu'il faut en attendre, dériverait très vite vers une fédération maghrébine et vers la Ligue arabe? Dans un tel État, la population européenne n'aurait plus qu'à disparaître. La France, quant à elle, se verrait refoulée au nord de la Méditerranée ; son axe vital : Paris-Alger-Brazzaville, serait irrémédiablement brisé, et l'ensemble de l'Afrique française s'effondrerait en quelques années, sinon en quelques mois.

Certes, la situation serait fort différente si la France métropolitaine et les territoires d'outre-mer étaient encadrés par un système fédéral déjà existant et solidement enraciné, couronné par cet élément essentiel

de toute fédération véritable : un pouvoir exécutif fédéral fort et stable. Mais où est ce système, où est ce pouvoir? Improviser dans le tumulte des armes et à propos de la seule Algérie un prétendu fédéralisme, alors que nos institutions sont trop évidemment chaotiques et impuissantes, ce serait folie. On irait tout droit et sans délai à la sécession.

Une « solution fédérale » au problème algérien supposerait au moins trois termes : un État algérien, un État métropolitain, et un État fédéral qui se superposerait aux deux premiers et ne se confondrait ni avec l'un ni avec l'autre. Parler de fédéralisme en dehors de cette structure, c'est se payer de mots. Ériger au-dessus de la souveraineté de la République une nouvelle souveraineté qui la dépasse, c'est une entreprise hardie et qui ne se réalisera pas en un jour. On n'a pas le droit, en tout cas, de supposer le problème résolu et de parler de fédéralisme à tort et à travers alors que les conditions indispensables n'en existent pas. Mais avant tout il y a un choix à faire, et de là tout dépend.

Oui ou non, la France veut-elle rester en Algérie? Oui ou non, veut-elle que l'Algérie reste française?

Si l'on répond non, alors cessons de risquer une vie humaine et de dépenser un franc pour couvrir une retraite.

Si c'est oui, alors cessons de montrer tant de complaisance pour des formules équivoques qui annoncent l'abandon.

« Que votre oui soit oui ; que votre non soit non » ; le précepte de l'Écriture n'a jamais été plus actuel.

Je pense pour ma part que la réponse doit être oui, sans réticence et sans réserve.

Oui, parce que, même si les sacrifices doivent être lourds, qui s'imposeront à notre économie pour développer comme il est nécessaire celle de l'Algérie, nous

n'avons pas le droit de nous y dérober. Méfions-nous d'un certain défaitisme affairiste qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez et qui va répétant : « L'Algérie coûte cher. » Et combien coûteraient son abandon et l'inéluctable sécession de toute l'Afrique?

Oui, parce qu'en relevant le niveau de vie des Algériens, nous ne ferons pas seulement œuvre d'humanité, mais nous ajouterons à l'économie métropolitaine un grand marché et une source encore inexploitée de matières premières.

Oui, parce qu'il y a de l'autre côté de la mer 1 200 000 Français de souche et des millions de Français Musulmans restés fidèles, que nous abandonnerions au sort le plus cruel.

Oui, parce que la politique du « repli sur l'hexagone » est une folie, qui ferait d'une petite France la proie désignée des grands empires de notre temps et la condamnerait à n'être plus qu'un satellite.

Oui, parce que la perte de l'Algérie et de l'Afrique, par ses conséquences économiques, sociales et politiques, engendrerait chez nous des troubles si profonds que nous y perdrions sans doute non seulement notre indépendance mais nos libertés.

Oui, enfin, parce que dire oui à l'Algérie c'est dire non à la décadence de la France. L'épreuve est là, décisive. L'histoire datera de notre succès ou de notre échec en Algérie notre renouveau ou notre irrémédiable déclin.

Ce choix fait, revenons-en à nos trois problèmes.

Dans l'ordre économique et social, il faut procéder sans délai à mettre en œuvre les réformes, agraires en particulier, qui ont été définies en 1955. Mais il convient d'aller plus loin : vers l'industrialisation, par un plan d'investissements étendu sur plusieurs années ; vers l'intégration économique et financière, en fusionnant les deux économies, en organisant entre la France

et l'Algérie une véritable péréquation nationale comme celle qui existe en Métropole entre les divers départements, riches ou pauvres, enfin en supprimant le décor de l'autonomie budgétaire.

Dans le domaine intérieur de l'Algérie, la solution est à rechercher dans la réforme du régime municipal et dans la mise sur pied d'entités départementales ou régionales qui permettront à chaque groupement ethnique et local de s'administrer largement lui-même en évitant des frictions et des irritations inutiles. C'est aussi dans ce cadre que la « personnalité » algérienne, tant culturelle que linguistique et religieuse, pourra s'épanouir librement.

Quant au troisième problème, c'est au fond celui de la souveraineté. Ou bien l'Algérie est un État, avec sa souveraineté particulière, et elle se séparera forcément de la France en l'absence de toute souveraineté fédérale. Ou bien c'est une terre de souveraineté française. Mais attention ! « Souveraineté française » ne veut pas dire « souveraineté des Français », des Français métropolitains ou européens. Cela signifie seulement que la décision suprême appartient à l'organe qui exerce normalement la souveraineté en France, c'est-à-dire au Parlement et, pour l'exécutif, au Gouvernement.

Pour que l'Algérie puisse être un pays de souveraineté française sans équivoque et aussi sans domination coloniale, il faut que sa représentation participe à la souveraineté, qu'elle concoure à l'élaboration de la loi et qu'elle puisse siéger au Gouvernement au même titre que la représentation de la Bretagne ou de l'Alsace. Cela suppose par conséquent la présence au sein des deux Assemblées parlementaires d'élus algériens désignés de telle manière et en tel nombre que la part de l'Algérie à la souveraineté française soit celle qui doit équitablement lui revenir.

*
* *

Au cours de mon année algérienne, je m'étais efforcé d'abord de mettre en marche le processus de la pacification, puis — ou plutôt en même temps — de définir les réformes les plus urgentes. Je crois que, dans l'un et l'autre domaine, les positions que j'ai prises, les formules que j'ai adoptées, étaient conformes aux réalités. Mais je m'étais aussi préoccupé de voir plus loin et de poser l'ensemble des problèmes pour esquisser une solution générale. Ce fut l'objet de plusieurs mémoires, lettres ou notes adressés au Gouvernement du 1er juin 1955 au 27 janvier 1956.

Dès le 1er juin, dans un rapport à Edgar Faure et à Bourgès-Maunoury, je posais la question essentielle : « Où veut-on aller? » J'ajoutais : « On peut concevoir théoriquement, pour l'Algérie, quatre positions à l'égard de la France : l'assimilation, l'intégration, la fédération, la sécession. (Or) l'assimilation n'est plus possible... La fédération n'est concevable qu'à long terme, une fois résolus les problèmes les plus aigus, et dans le cadre d'une Union française fortement structurée. Dans l'état actuel des choses, elle aboutirait tout droit au séparatisme.

« Quant à la sécession, la France ne saurait s'y résoudre sans disparaître en tant que puissance africaine, c'est-à-dire en tant que puissance tout court. »

Je concluais : une seule solution possible, l'intégration, qui implique le respect de l'originalité religieuse, culturelle et linguistique de l'Algérie. Elle peut et doit réussir « à condition d'en prévoir et d'en accepter loyalement toutes les conséquences ».

Le 7 septembre, dans une note remise au président du Conseil, je reprenais ainsi l'idée du choix fondamental :

« Ou bien l'on veut s'orienter vers la création d'un État algérien qui serait fédéré à la France ; ou bien l'on entend aller vers l'intégration complète de l'Algérie dans la République française.

« En dehors de ces deux hypothèses, il ne subsiste que le maintien du *statu quo*, à mon avis impossible, et la sécession, que nous devons repousser.

« *État algérien fédéré?*... Comme il n'y a pas d'État algérien, et qu'il n'y en a jamais eu, la naissance éventuelle de cet État serait dominée par la seule question importante : qui, dans ce cadre nouveau, détiendra le pouvoir?

« ... Une telle lutte pour le pouvoir entraînerait inéluctablement un effondrement économique total et une guerre civile prolongée.

« Dans l'esprit de certains, la formule de l'État algérien signifie que la France, tout en perdant l'Algérie, continuerait à la faire vivre par ses subventions. Je doute qu'une telle solution soit acceptée par l'opinion et le Parlement, et elle ne me paraît pas viable.

« Enfin, il est un point fondamental que l'on ne doit pas oublier : c'est qu'en Algérie le mouvement terroriste armé a complètement échappé aux partis politiques nationalistes, même au P.P.A. de Messali Hadj, ou plutôt s'est toujours développé en dehors d'eux, sous contrôle et impulsion venant du Caire. Il serait donc vain d'attendre de réformes, même allant jusqu'à la création d'un État autonome, l'apaisement des « moudjahidine ». Le but à atteindre est d'isoler ceux-ci en donnant à la population et à l'élite musulmanes les satisfactions qu'elles attendent. »

« *L'intégration* permettrait de répondre à cette double exigence (celle des masses et celle des élites) : sur le plan matériel, elle assurerait, par la fusion de l'économie algérienne et de l'économie métropolitaine, la survie et le développement de l'Algérie ; sur le plan

moral, elle mettrait fin aux complexes d'infériorité dont se nourrit le nationalisme.

« Mais tout d'abord il convient de définir le terme. L'assimilation visait l'individu, l'intégration intéresse la province. Il faut renoncer à l'illusion de faire de chaque Musulman un Français de France. Faut-il renoncer à intégrer la province algérienne dans l'ensemble français? Certains craignent qu'il ne soit trop tard, et je ne suis pas sans redouter moi-même les conséquences de tant de refus (comme celui du projet Blum-Violette) et de tant d'atermoiements. Cependant ce serait folie que de ne pas faire cette ultime tentative.

« L'intégration suppose :

« *a*) Que l'Algérie est une province ayant sa physionomie, sa « personnalité » particulières, notamment sur le plan culturel, linguistique et religieux ;

« *b*) Que l'économie, l'industrie et la monnaie de l'Algérie devront être complètement fusionnées avec celles de la Métropole (rattachement de l'E.G.A. et des chemins de fer, suppression de la Banque en tant qu'institut d'émission, etc...

« *c*) Sur le plan politique, complète égalité de droits et de devoirs. »

J'en venais alors à proposer un certain nombre d'étapes :

1° La mise en train de la première série de réformes dite « plan Soustelle ».

2° La réalisation de la parité des deux collèges dans les communes de plein exercice, tandis que la réforme municipale impliquait le passage au collège unique dans les nouvelles communes à population autochtone nettement prédominante.

3° Pour les élections générales de 1956 (qui étaient alors prévues pour le mois de juin), je recommandais une formule de transition : les nouveaux députés à l'Assemblée nationale seraient élus par un collège

unique, mais par un scrutin de liste comportant des listes bloquées composées pour moitié d'Européens et de Musulmans.

Je dois dire ici que j'envisageai un peu plus tard un autre système, que je crois préférable : scrutin uninominal à deux tours, dans le cadre de circonscriptions qui permettraient à la population européenne groupée d'être représentée par un nombre de députés analogue à celui qu'elle avait en 1955 ; le nombre des députés musulmans serait augmenté. Au total, si l'on veut appliquer en Algérie le même rapport qu'en Métropole entre le nombre des électeurs inscrits et celui des sièges, on aurait 47 députés algériens dont 12 à 15 européens. On voit avec quelle exagération certains parlent d'un Parlement français qui serait pour ainsi dire à la merci des élus musulmans d'Algérie.

Toujours le 7 septembre, je recommandais la suppression de l'autonomie budgétaire de l'Algérie (leurre et fiction), et par conséquent celle de l'Assemblée algérienne ; je préconaisais également la disparition du Gouvernement général. Bref, je m'attaquais à tous ces éléments embryonnaires d'État si imprudemment implantés en Algérie par le statut de 1947 et qui ne pouvaient que favoriser le séparatisme.

Mais là encore il fallait concevoir des étapes et des relais, car il existe des problèmes proprement algériens (par exemple l'hydraulique, ou les affaires musulmanes), qui ne peuvent être traités de Paris par les services métropolitains. Mes propositions à cet égard comportaient :

— La création d'un Ministère de l'Algérie installé à Paris et coiffant le Gouverneur général.

— La mise en place des nouveaux départements, que l'on grouperait en trois régions (Alger, Oran, Constantine), chacune ayant à sa tête un haut fonctionnaire, de ceux qu'on appelle couramment « igames ».

— La suppression du Gouvernement général, dont les services éclateraient dans deux directions : les services d'exécution se regrouperaient autour des « igames »; les services de conception et d'études, notamment au point de vue économique, émigreraient à Paris.

Allant plus loin, j'imaginais que, dans l'avenir, le Ministère de l'Algérie pourrait, graduellement, se réduire à une simple Direction puis disparaître, comme ce fut le cas du Secrétariat d'État et des services de l'Alsace-Lorraine entre les deux guerres mondiales.

Une telle construction permettrait, on en conviendra, toute la décentralisation que l'on voudra sur le plan local; elle a le mérite d'accrocher solidement l'ensemble à ce qui existe, à l'État (si faible qu'il soit) représenté par nos institutions telles qu'elles sont, et non à un nébuleux État fédéral qui n'existe pas. Elle écarte également le risque de sécession que feront *inévitablement* courir à l'Algérie un législatif et un exécutif purement algériens délibérant et agissant sous la pression du maquis ou de la rue.

Car il est une objection qu'on doit faire à ceux qui croient trouver une panacée dans l'élection d'une Assemblée locale, et cette objection me paraît insurmontable. Dans l'état actuel des esprits et des forces, qu'est-ce qui pourra empêcher cette Assemblée, ou même une fraction de cette Assemblée, dans une atmosphère faite de peur et de surenchère, de se proclamer souveraine et de briser les liens entre l'Algérie et la France? La réponse est qu'il n'y a aucun moyen d'empêcher cela — à part bien entendu l'usage de la force, avec toutes ses conséquences — dès lors qu'on aurait commis l'imprudence initiale.

Contre ce danger, je n'ai cessé de mettre en garde aussi bien M. Guy Mollet que son prédécesseur.

Mon rapport du 7 janvier, qui fut si fâcheusement divulgué, comme je l'ai relaté, revenait en détail

sur les idées principales de ma note de septembre.

Traitant du fédéralisme, je précisais ainsi ma pensée :

« Un véritable fédéralisme suppose que plusieurs entités politiques délèguent une part de souveraineté à un pouvoir fédéral. Il faudrait donc que notre Constitution comportât un Parlement fédéral où l'Algérie serait représentée, et un Gouvernement fédéral, l'un et l'autre situés à un plan supérieur par rapport au Parlement et au Gouvernement français.

« Force est de reconnaître que ces institutions fédérales n'existent pas. Peut-on les créer pour résoudre le problème algérien? Il faudrait alors concevoir une Fédération franco-algérienne, dont les organes devraient être :

« — Sur le plan algérien : un Parlement et un Gouvernement algériens.

« — Sur le plan français : le Parlement *(sans représentation algérienne)* et le Gouvernement.

« — Sur le plan fédéral : un Parlement fédéral, un Gouvernement franco-algérien, et une Cour suprême.

« Une telle construction paraît, pour le moment, improbable. Du reste, il n'est guère praticable de faire du « fédéralisme à deux », et la formule ne serait viable que si elle comprenait tous les territoires d'outre-mer.

« Faute d'un véritable fédéralisme, il n'y a que deux formules concevables :

« 1° La région ou province *autonome*, mais sans souveraineté propre, comme la Sicile dans l'État italien.

« 2° La *confédération*, par traité de convention, entre un État français et un État algérien également souverains. Cette solution ne diffère que très peu de l'*alliance* entre deux États.

« Telles sont les options qu'on peut envisager dans l'abstrait. Mais le choix est-il possible dans la réalité d'aujourd'hui?

« *Je tiens à exprimer ici ma conviction que, dans les*

conditions actuelles, toute acceptation d'une formule fédérale même atténuée déclenchera un processus irréversible et probablement très rapide qui conduira sans délai à la sécession totale.

« Dans l'état des forces en présence, ou bien l'on ira vers l'intégration de l'Algérie dans la République française, avec toutes ses conséquences les plus révolutionnaires, ou bien l'on ira très vite à l'État algérien, arabe et musulman qui se fédérera non avec la France mais avec les deux autres États du Maghreb et avec la Ligue arabe.

« *L'option théorique entre intégration et fédéralisme se ramène à l'option pratique entre intégration et sécession.* »

Ayant repoussé le fédéralisme, je reprenais ma définition de l'intégration, qui peut se résumer en trois points :

1° Respect de la personnalité algérienne, solennellement proclamé, et garanti par l'application des textes relatifs au culte et à la langue arabe.

2° Intégration financière, économique et sociale : suppression du budget autonome, fusion de la monnaie, des chemins de fer, de l'électricité et du gaz, substantielle élévation des salaires et application des lois sociales. Une section algérienne du Conseil économique, composée d'Algériens, serait créée à Paris afin de permettre aux intérêts économiques proprement algériens de se faire valoir, et de préparer le budget des investissements.

3° Sur le plan politique : suppression de l'Assemblée algérienne et du Gouvernement général, réforme municipale, création de trois régions, élections au collège unique pour l'Assemblée nationale.

Je sais que sur ce dernier point, le collège unique, se cristallise, du côté des Européens, une opposition qui n'est pas sans arguments valables. Il est vrai qu'il y a un risque à mettre en œuvre trop brutalement la

loi du nombre. Mais je soutiens d'autre part qu'il ne faut pas jouer double jeu et que si on adopte la formule « intégriste », seule capable d'écarter la sécession, il faut en accepter loyalement les conséquences.

Il y a des risques? Oui, certes! Je voudrais qu'on nous indiquât la solution qui n'en comporterait aucun. Entre les risques, il faut choisir. Préfère-t-on une Assemblée locale — je ne vois d'ailleurs pas comment on pourrait longtemps y maintenir le double collège — qui s'érigerait en Constituante, ou une large représentation au Parlement métropolitain? Préfère-t-on que l'arbitrage suprême soit exercé à Alger ou à Paris? Même avec le collège unique, les Européens, surtout s'ils savent ne point se diviser inutilement, conserveront une représentation équitable. En tout cas leur sort, et celui du pays, relèvera du Parlement central, et non point d'une « Convention » soumise aux entraînements de la démagogie et à la pression du terrorisme.

En ce qui concerne la gestion des intérêts locaux, j'opte pour une très large décentralisation, dût-on émietter les entités territoriales qui devront ensuite coopérer au sein de « syndicats » plus vastes. A mon avis, il vaut mieux que la commune soit petite et pauvre, mais ethniquement homogène, qu'étendue et riche mais divisée et agitée par des courants passionnels. Les centres européens auront leurs mairies, les douars auront les leurs. Il n'est pas impossible de concevoir pour certaines villes des statuts particuliers qui tiendraient compte de populations égales ou presque égales et en assureraient l'équilibre. Qu'il faille supprimer la vieille règle des « 3/5e — 2/5e », c'est l'évidence; mais la parité ne pourrait choquer personne si elle était appliquée dans les agglomérations où la population européenne est substantielle, voire dominante.

Bref, une grande souplesse est possible dans le fonctionnement des institutions locales, qui doivent béné-

ficier d'une réelle autonomie. Cela ne peut présenter d'inconvénients graves si, d'une part, l'économie algérienne et l'économie française deviennent une véritable communauté, si, d'autre part, les hautes décisions politiques sont prises au niveau central de la République française.

Décentralisée, originale, pourvue d'institutions particulières, l'Algérie demeure une terre de souveraineté française.

Elle demeure l'*Algérie française.* Disons-nous bien que le jour où cet adjectif ne pourrait plus être accolé au nom de l'Algérie, ce serait pour la France la plus lourde défaite depuis juin 1940.

Dès que mes idées ont été connues, une campagne persistante de dénigrement a été menée contre elles. L'intégration, prise comme cible, a été, contre toute vérité, accusée par les uns d'être simplement un nom nouveau donné à l'assimilation, par les autres de conduire à la liquidation des positions françaises en Algérie. Je crois avoir fait justice de ces allégations contradictoires. En Métropole, on répète mécaniquement que cette formule est inapplicable ou chimérique, sans jamais expliquer pourquoi. Il saute aux yeux, au contraire, que ce qui est inapplicable et chimérique, ce sont les plans fédéralistes et autonomistes plus ou moins bâclés dans de fumeuses improvisations et dont la faillite inéluctable ne pourrait avoir d'autre conséquence que la perte de l'Algérie.

Qu'on le veuille ou non, toute formule qui négligera ces impératifs : communauté économique, coexistence des deux populations, égalité des droits et des devoirs, respect de la personnalité algérienne, maintien de la souveraineté française (à condition que l'Algérie participe équitablement à son exercice), ou qui sacrifiera l'un d'entre eux, sera condamnée par les réalités.

Dans le proche avenir, dès que les progrès de la

pacification le permettront, il faudra bien à l'Algérie convalescente un statut, quel que soit le nom qu'on lui donne, qui la mette en mesure de relever ses ruines matérielles et de panser ses blessures morales. Il faudra dans ce nouveau cadre réapprendre la confiance, la compréhension, l'amitié. On s'apercevra alors que les conditions fondamentales d'un tel statut sont bien celles que je viens de définir. Car dans l'Algérie française de demain il ne saurait y avoir de victoire ou de domination de tels Algériens sur tels autres, mais — une fois de plus — « la paix dans l'égalité ».

*
* *

Les versions les plus saugrenues ayant été répandues à propos de mon départ d'Alger, je dois dire ici que j'avais tenu à me conformer en tous points aux précédents. La coutume suivie au moins depuis la guerre veut que le Gouverneur et sa suite descendent du Palais d'Été jusqu'au port, en voiture, en suivant la rue Michelet et les rampes qui rejoignent les quais. Là, devant la gare maritime, les délégations d'anciens combattants et les troupes saluent et rendent les honneurs une dernière fois ; puis le Gouverneur monte sur le bateau. Je n'avais aucune raison de déroger à ce cérémonial. Pourquoi me serais-je caché pour partir? Devais-je donc fuir clandestinement un pays où j'avais travaillé et lutté comme je l'avais pu, mais en tout cas au mieux de mes moyens, et où il ne me semblait pas, en conscience, avoir démérité?

Le navire, l'*El Djezaïr*, devait larguer ses amarres à midi trente le 2 février. Depuis le matin, un ciel menaçant pesait sur la ville et sur la mer. Le vent soufflait en rafales. Des jardins du Palais d'Été, on voyait jusqu'à l'horizon déferler les vagues, et des tourbillons d'écume monter à l'assaut des jetées. A midi, le cor-

tège s'était formé dans l'enceinte du Palais : ma voiture devait rouler en tête ; j'avais à côté de moi le secrétaire général, Maurice Cuttoli, et auprès du chauffeur le lieutenant Bey-Boumezrag, mon aide de camp. Dans la seconde voiture se trouvait ma femme, avec celle du secrétaire général. Puis venaient mes collaborateurs, qui allaient s'embarquer avec moi, accompagnés de leurs épouses, les hauts fonctionnaires et les chefs militaires.

A partir de 10 heures et demie et de 11 heures, pendant que s'achevaient les préparatifs, que le personnel du Palais, en larmes, se massait à la porte pour l'adieu et que je donnais les dernières instructions à mon fidèle collaborateur Guy Lamassoure, chargé de « passer les consignes » au Cabinet du nouveau Ministre-Résident, plusieurs coups de téléphone m'avaient appris qu'une foule déjà nombreuse convergeait vers la rue Michelet et vers le port. Dans les quartiers populaires de Belcourt et de Bab-el-Oued, des boutiques fermaient, des artisans quittaient leurs échoppes, des ouvriers interrompaient leur travail pour se mettre en marche vers le centre en emportant leur casse-croûte. Mais ces quelques renseignements ne donnaient pas une idée de l'ampleur de l'événement. Les précédents Gouverneurs avaient déjà été salués en quittant Alger par des foules importantes, et rien ne faisait prévoir qu'il dût en être autrement ce jour-là.

A peine les voitures avaient-elles commencé à descendre la rue Michelet à petite allure que je voyais sur ma droite les employés et le directeur du Musée du Bardo (mes collègues en ethnologie), puis, non loin du dépôt des tramways, les conducteurs de la compagnie, tous Kabyles, coiffés de leur fez rouge, brandir une banderole en poussant des vivats. La densité de la foule massée le long des trottoirs augmentait à chaque minute : ménagères portant leur filet à provisions,

Mauresques voilées applaudissant, hommes et femmes de toute origine et de toute profession, mais surtout des humbles, le petit peuple d'Alger. « Ne partez pas ! Au revoir ! Revenez ! » criait-on de toutes parts. Des bouquets de fleurs volaient ; j'en reçus un en pleine figure. Plus bas, ce furent les étudiants sortant de l'Université ; des terrasses des grands cafés, les consommateurs se levaient et allaient se joindre à la foule. A l'hôtel Aletti, les clients, les garçons, les cuisiniers en toque blanche, se pressaient aux fenêtres pour applaudir. Quand le cortège tourna pour descendre vers les quais, il avait déjà peine à se frayer un passage au milieu d'une masse humaine qui inondait les barrages de police et reprenait inlassablement le cri : « Ne partez pas ! Ne partez pas ! »

J'eus le souffle coupé quand, arrivant au-dessus du port, je vis les rampes grouillant de foule, les quais et le terre-plein de la gare absolument noirs. Lorsque la voiture où flottait mon fanion à Croix de Lorraine déboucha à la vue des Algérois massés sur le port, une clameur immense s'éleva, couvrant le rugissement du vent et de la mer.

Il était prévu que le reste du cortège continuerait jusqu'au navire tandis que j'irais, comme il est de règle, saluer les drapeaux et serrer la main aux délégations. La première partie de ce programme s'exécuta, non sans difficultés. Mais à peine avais-je pris place devant les drapeaux qui claquaient sous les rafales, que le cérémonial vola en éclats. A deux mètres de moi, les cuivres et les tambours militaires jouèrent *la Marseillaise* sans que je pusse entendre une seule note ; la voix de la foule engloutissait tout. Soudain les barrages s'effondrèrent. Il n'y eut plus, des grilles du port jusqu'au bâtiment de la gare maritime, qu'un déchaînement, une tempête humaine où l'on voyait surnager de loin en loin le képi d'un général, la cas-

quette d'un amiral, quelques casques de C.R.S. J'étais moi-même emporté comme un fétu dans la direction opposée à celle des anciens combattants, dont je discernais encore par intervalles les bérets, les turbans, et leurs bannières plongeant et reparaissant comme les mâts d'un voilier sur un océan démonté. Bey-Boumezrag et le commissaire Benhamou, jetés contre moi par la pression de la foule qui nous écrasait, avaient beau crier, plaider, menacer et pousser, rien n'y faisait. L'être aux cent mille têtes qui venait de naître dans une sorte de cristallisation soudaine, galvanisé par sa puissance, n'écoutait rien. Les cris repris et répétés nous frappaient comme des coups de poing en pleine poitrine.

« Attention ! Vous allez l'étouffer ! » hurlait Bey-Boumezrag, et Benhamou se jetait, l'épaule en avant, contre le mur mouvant qui nous enserrait. Après dix minutes peut-être de remous, nous nous trouvâmes à côté d'une des auto-mitrailleuses qui avaient été utilisées pour délimiter le carré destiné à la cérémonie militaire. Que faire, sinon de nous y hisser? Quelques instants plus tard, nous pouvions enfin respirer. Accrochés à la carapace du blindé, avec Eydoux, Constans et quelques autres qui purent nous rejoindre, nous étions là comme des naufragés sur un rocher battu par le ressac (1).

Il s'ensuivit une courte accalmie. Nous n'étions guère qu'à une cinquantaine de mètres d'une porte de la gare maritime. Peut-être allions-nous pouvoir nous frayer un chemin? C'est ce qu'on essaya de faire, la police en bousculant les manifestants, Lamassoure en les haranguant avec son gentil accent béarnais. On put croire, un fugitif instant, que cette opération allait

(1) On jugera de la bonne foi des journalistes de *l'Express* : selon eux, j'avais traversé tout Alger sur un char d'assaut !

réussir. Mais à peine quelques mètres carrés étaient-ils dégagés qu'une sorte de houle se gonflait irrésistiblement et que le chemin était submergé. En vain s'époumonait-on : autant s'adresser au vent du large.

J'essayai pourtant. A force de hurler et d'agiter les bras, j'obtins un bref et relatif silence. « Si vous voulez, m'écriai-je, que je continue à défendre l'Algérie française *(oui! oui!)* alors laissez-moi partir *(non! non!)*. » Je m'arrêtai, aphone. La clameur dépassait l'imagination. Cent mille voix martelaient *la Marseillaise* puis scandaient : « Ne partez pas ! Ne partez pas ! »

Il n'y avait donc plus d'autre issue que d'utiliser l'auto-mitrailleuse pour gagner l'entrée du quai où attendait l'*El Djezaïr*. Les spahis firent cabrer leurs chevaux pour dégager devant l'engin, qui s'ébranla lentement au milieu de la foule. Des jeunes gens se jetaient devant les roues. Aussi loin que ma vue pouvait porter du côté de la terre, ce n'étaient que des visages tournés vers nous, des mains tendues, des bouches ouvertes. Sur les rampes et sur les jetées, on agitait des drapeaux. Mètre par mètre, l'auto-mitrailleuse avançait. Rien ne peut donner une idée de la puissance d'une telle foule, si forte quand elle est bienveillante, si redoutable quand elle est hostile. Sur elle planait au souffle de la bourrasque une âme collective élémentaire et ardente ; de toute cette âme, cette foule voulait retenir celui qu'elle connaissait si peu, dont elle n'avait souvent pas approuvé les actes ou les pensées, mais qui aujourd'hui symbolisait pour elle le maintien de la France, la confiance, la paix. Dans les mêmes circonstances, elle en eût fait autant pour tout autre, car dans ces moments intenses où une masse humaine prend conscience d'elle-même, les personnes cessent de compter ; ou plutôt elles ne comptent que dans la mesure où, par le jeu des événements, une idée-force s'incarne en elles. Cette idée-force, ce jour-là,

c'était l'Algérie française, révélée dans un choc bouleversant à tout ce peuple alarmé.

Il nous fallut près d'une heure pour couvrir les deux cents mètres qui nous séparaient de l'accès au quai. Là, je parvins de justesse à sauter de l'engin, à franchir la grille et à courir le long du quai presque entièrement envahi, jusqu'au navire. La passerelle avait été relevée. Je dus grimper le long d'une étroite échelle de fer pour atteindre le pont des embarcations.

Autour de nous, sous un ciel où faisaient voile de lourds nuages cinglés par un vent furieux, se déployaient la baie et la ville d'Alger dans leur majesté inoubliable. La baie couronnée de montagnes, entourée de récifs et de môles que les embruns battaient, la ville avec ses gratte-ciel et ses tours, jetée au long de la rade comme un bijou au cou d'une sultane. Quelquefois un rayon de soleil perçait les nuées et la faisait resplendir.

Mais c'était l'homme, ce jour-là, qui tenait le devant de la scène, le peuple d'Alger massé sur les corniches et sur les quais, sa voix dominant celles de la nature. *Ce n'est qu'un au-revoir*, chantait maintenant la foule. De près, je discernais encore au premier rang les visages, ceux d'amis ou d'inconnus, contractés et sillonnés de larmes, puis à mesure que mon regard brouillé se portait au loin, les visages disparaissaient, tout se fondait dans un seul être immense dont le cœur parlait directement au mien.

Lentement, le navire déborda. Les ouvriers des remorqueurs s'étaient mis en grève pour ne pas se prêter à mon départ ; la manœuvre fut longue. Peu à peu, entre la coque et le quai, un ruban de plus en plus large d'eau sombre se laissa voir. La machine commença à palpiter et le paquebot à se rapprocher de la passe, vers la mer et la tempête, entouré d'une nuée d'embarcations d'où l'on agitait les bras et les drapeaux.

Ce n'est qu'un au-revoir! Puissant, incessamment repris, le chant venait par-dessus l'espace grandissant qui nous séparait de la terre, par vagues que le vent déchiquetait comme l'écume. Et tandis que le bateau s'éloignait, on eût dit que c'était Alger, comme une statue miraculeuse et géante, qui chantait de tout son visage de pierre.

FIN

ANNEXES

ANNEXE I

DISCOURS
prononcé à la séance solennelle de l'Assemblée algérienne
le 23 février 1955.

(Extraits).

Je ne dissimulerai pas mon émotion au moment où, par votre entremise, je reprends contact avec cette Algérie que j'ai connue pour la première fois, il y a douze ans.

C'est ici, à Alger, que la France s'est refait un État, qu'elle a retrouvé sa souveraineté, qu'elle a restauré sur ce sol africain et français les lois de la République.

Les murs mêmes de cette enceinte ne résonnent-ils pas encore des paroles historiques par lesquelles le général de Gaulle y annonça au monde que la France avait repris de plein droit sa place parmi les nations éprises de liberté? C'est ici qu'autour de chefs prestigieux, se reforma l'armée d'Afrique. Les noms des généraux de Monsabert, Giraud, Juin, de Lattre de Tassigny, demeurent liés dans nos mémoires à cette résurrection épique qui fit reparaître sur les champs de bataille d'Italie, de France et d'Allemagne, les drapeaux de nos armées, portés au plus fort des combats par les fils de l'Algérie, fraternellement mêlés, une fois de plus, dans l'espoir et le sacrifice. N'oublions pas ce fait unique dans l'histoire des hommes : une Métropole envahie et subjuguée qui fut enfin libérée par ses enfants d'outre-mer.

Il y a deux jours, dans les montagnes de l'Aurès, j'ai serré la main à quelques vétérans de la dernière guerre ; j'ai vu leurs décorations et les traces de leurs blessures. Comment ne serions-nous

pas attentifs au sort de ces Français autochtones qui ont versé leur sang pour une patrie qu'ils n'ont découverte qu'au moment même où ils la libéraient?

... Vieux pays et pays neuf en pleine transition, l'Algérie voit grandir son peuple plus vite que ses ressources. L'histoire et l'exemple du monde entier nous démontrent qu'à un tel état de choses il n'y a qu'une réponse : modernisation de l'agriculture, industrialisation et grands travaux. Pour nourrir, vêtir, loger ses fils, l'Algérie doit se rénover ! Que l'on cesse de nous énumérer tous les obstacles qui se dressent sur la route : nous les connaissons. Il n'y a pas d'autre alternative que de les surmonter ou de périr. C'est en vérité, une lutte contre la montre qui s'engage ; il n'y a pas un instant à perdre !

Dans l'ordre économique, c'est à une politique de rendement et de plein emploi que nous devons consacrer tous nos efforts.

Rendement, car il faut faire produire davantage à la terre, accélérer la mise en valeur des sols, améliorer et moderniser les méthodes agricoles, assouplir et faciliter le crédit, et surtout susciter par le développement des secteurs d'amélioration rurale et la vulgarisation des procédés modernes, l'intérêt et l'activité rationnelle du peuple des campagnes.

Plein emploi, car nous ne pouvons ni ne devons nous résigner à voir tant de bras demeurer oisifs dans ce pays qui manque de chemins, de points d'eau, de terres irriguées.

Sans nous détourner pour autant de l'étude et de la mise en œuvre des travaux importants dont dépend notre avenir, et notamment de la recherche et de l'exploitation des richesses du sous-sol, nous avons à parer au plus pressé : donner du travail et du pain, ouvrir aux douars isolés les pistes qui les relieront au monde, faire surgir l'eau nourricière pour les plantes et pour les troupeaux.

Qui pourrait croire, messieurs, qu'une telle entreprise soit aisée? Certainement pas celui qui vous parle !

Il s'agit, par un effort concerté, de soulever le poids écrasant d'une misère séculaire. Tâche écrasante en elle-même, mais sacrée, dont tout dépend : le présent et l'avenir. Il n'y aura pas trop, pour l'accomplir, des efforts sans réserve de tous les Algériens quels qu'ils soient et où qu'ils soient. L'Assemblée et le Gouverneur général ont à conduire et guider ces efforts ; c'est là notre responsabilité commune.

Des recherches déjà très poussées dans diverses zones de notre territoire, qu'il s'agisse de la région de Colomb-Béchar ou du Sahara central, permettent d'espérer que l'industrialisation de l'Algérie pourra se fonder sur une base solide.

Je reprendrai ici les paroles d'un des plus grands techniciens français, M. Louis Armand, qui déclarait : « Le moment est venu

de nous délivrer d'anciennes manières de voir et de penser, d'abandonner certaines formules traditionnelles qui ont pu assurer le succès mais qui, à l'heure actuelle, sont périmées, surtout dans un pays neuf. Seules des idées modernes permettront d'implanter dans les confins algéro-marocains des techniques modernes, et d'une façon plus générale, de réaliser les promesses de l'Afrique. »

Personne n'ignore qu'il y a là, sur notre sol et sous notre sol, d'énormes potentialités de travail, d'énergie et de production. Certes, nous ne devons pas spéculer sur elles, et c'est pourquoi j'ai mis l'accent sur l'immédiat et sur des travaux moins spectaculaires dont la nécessité nous paraît absolument impérieuse.

Je n'ignore pas davantage les difficultés auxquelles se heurte l'activité industrielle en Algérie. L'aide aux entreprises industrielles et commerciales demeurera une des préoccupations principales de notre administration.

Quoi qu'il en soit, je ne m'étendrai pas sur le détail des études et des décisions à intervenir. J'espère qu'un avenir très proche apportera à tous des précisions concrètes. Mais je désire insister sur un point, à mes yeux primordial : nous ne réussirons que si nous savons, tous tant que nous sommes, administrateurs, élus, responsables à divers titres de secteurs variés de l'activité algérienne, si nous savons, dis-je, entraîner dans cette croisade contre la faim, les couches les plus profondes du peuple.

Le temps n'est plus où l'on pouvait espérer faire paternellement le bonheur d'une population sans qu'elle s'associât elle-même à la tâche entreprise. C'est dire quel immense effort d'éducation il nous faut fournir pour dissiper l'ignorance et l'indifférence, sœurs de la misère et inspiratrices du désespoir.

J'entends mener avec énergie la lutte contre l'analphabétisme. Le plan de scolarisation établi à l'issue de la dernière guerre s'applique et continuera à s'appliquer. Mais ce n'est pas tout. A une situation exceptionnelle, et c'est bien notre cas en Algérie, il faut faire face par des méthodes exceptionnelles ; multiplier les moyens déjà considérables, mais pourtant limités, dont nous disposons en les utilisant sous des formes adaptées à l'urgence, lancer des initiatives de combat sur les points où le besoin est le plus grand, associer étroitement à l'instruction proprement dite la formation technique et l'éducation civique, donner l'assaut à l'ignorance grâce à des missions culturelles riches, non seulement de savoir, mais de sympathie, telles seront nos méthodes, méthodes offensives, concrètes, peu orthodoxes sans doute, adaptées sans formalisme aux réalités du pays et du moment.

Si nous pouvons à juste titre être fiers de l'élite autochtone qui s'est déjà constituée et qui s'accroît sous l'égide de la France, veil-

lons à l'alimenter et à grossir ses rangs en puisant dans les masses.

Notre époque, qu'on le veuille ou non, est celle des grands nombres. Il est nécessaire à la France de trouver sur ce sol non seulement des citoyens au sens juridique du terme, mais des Français africains incorporés à une culture commune, des paysans aptes à vivre décemment, des ouvriers qualifiés, des fonctionnaires et des cadres.

Pensons surtout à la jeunesse. L'Algérie est un des pays les plus jeunes du monde. Cette jeunesse, nous serions impardonnables de la laisser glisser loin de nous. C'est pour elle qu'il faut travailler et d'abord lui ouvrir les portes de l'espérance.

L'espérance? C'est qu'il soit entendu et pratiquement réalisé que tout Français, quelles que soient son origine ou sa confession, jouit en Algérie de chances égales ; c'est que, non seulement dans les textes, mais dans les faits, la citoyenneté française offre à tous des droits égaux, et leur impose, bien entendu, les mêmes devoirs, dans tous les secteurs de l'activité nationale et notamment dans l'administration ; c'est que l'intégration toujours plus poussée de l'Algérie et de la Métropole se traduise concrètement par une large accession des Algériens autochtones aux emplois publics et privés qu'ils auront mérités par leurs aptitudes et par leur travail.

Il nous faut élargir encore notre angle de vue.

Ce qui est en train de se créer en Algérie, ce dont il nous incombe de hâter l'éclosion, c'est, en vérité, une forme nouvelle de culture. Déjà, on peut saluer l'importance et l'originalité de la contribution que l'Algérie apporte aux arts et aux lettres d'expression française. Ce mouvement ne peut que s'accentuer si nous savons l'encourager, si nous savons puiser aux sources de la culture populaire, du folklore, des arts et des techniques traditionnels, et prendre conscience hardiment de la vocation à la fois française et africaine de l'Algérie.

Qui pourrait croire, messieurs, qu'une tâche d'une telle ampleur soit réalisable dans une atmosphère constamment troublée, dans un pays où la paix publique serait continuellement menacée?

Ceux qui, obéissant le plus souvent à des consignes de l'extérieur, ont déclenché et entretiennent les troubles dont souffrent certaines régions, d'ailleurs limitées, de l'Algérie, portent à ce pays, à ce peuple, au progrès nécessaire, de graves atteintes. Directement et indirectement, ils amenuisent les réserves, ils vident les greniers, ils ferment les écoles. Chaque coup de fusil tiré dans nos montagnes blesse l'Algérie tout entière, et d'abord le peuple le plus humble de la campagne et de la ville.

Le cœur se serre quand on songe au gaspillage de ressources qui auraient pu, qui devraient être utilisées au mieux-être de ce pays et que l'agitation dilapide vainement.

J'ai vu, dans le massif de l'Aurès, ces montagnards qui sont ran-

çonnés, qui subissent des enlèvements, des mutilations, des assassinats.

Combien de points d'eau, combien de secteurs d'amélioration rurale, combien d'écoles et de dispensaires nous pourrions leur donner avec les sommes qu'il faut aujourd'hui consacrer à les défendre !

C'est pourquoi la pacification est notre premier devoir. En plein accord avec les autorités militaires et, en premier lieu, avec le général commandant la X[e] Région, j'ai étudié et préparé les mesures appropriées.

L'Assemblée comprendra que je n'en donne ici que les grandes lignes, ou plutôt l'esprit. C'est à dessein que j'ai employé le mot de pacification : la paix et la sécurité pour tous, la justice et l'équité pour tous, ce sont là les biens précieux de la civilisation que l'armée d'Afrique, chaque jour plus adaptée à sa tâche, a mission d'apporter aux populations. Conformément à sa tradition, elle le fait et le fera de plus en plus, en protégeant la masse immense des pacifiques et des fidèles contre les assauts d'une minorité de hors-la-loi.

J'ai vu ces magnifiques unités métropolitaines et musulmanes qui montent la garde dans les cordillères et les ravins. Nul n'a rien à craindre d'elles, sinon les méchants et les coupables.

Quand, dans la nuit tombante à Batna, j'ai voulu apporter une pieuse pensée aux soldats tombés pour la paix et pour le bien de tous, c'est dans trois cimetières que j'ai dû aller m'incliner devant des tombes fraîches. C'est dire que des Français des trois confessions, des hommes de toutes les origines, métropolitains et autochtones, Chrétiens, Israélites et Musulmans, ont combattu et combattent encore ensemble pour rétablir l'ordre et la tranquillité.

Mais je ne saurais abandonner ce grave sujet sans essayer d'aller un peu plus au fond des choses.

Puisque j'ai parlé de l'armée d'Afrique, je veux exprimer ici ma volonté de la revoir, revenant de plus en plus à ses normes, combiner à sa mission proprement pacificatrice et de souveraineté, celles d'encadrement et de formation, de direction de travaux utiles, de fraternisation dans la camaraderie des armes, dont elle s'est si longtemps et si efficacement acquittée.

Je désire aussi exprimer à tous ceux qui, à un moment donné, ont servi dans ses rangs, aux anciens combattants musulmans en particulier, toute la sollicitude agissante que le Gouvernement entend leur montrer.

Rien ne serait plus faux et plus tragique que d'opposer, en raison de ces événements douloureux, les deux communautés dont l'ensemble constitue l'Algérie française.

Il suffit de réfléchir avec sang-froid à ce qui s'est passé, de consi-

dérer les listes, hélas trop longues, des morts et des blessés, d'observer la tournure que prennent actuellement les activités terroristes pour arriver à la conviction qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais eu une telle opposition. Ce ne sont pas les Français d'origine autochtone qui sont dressés contre les Français d'origine métropolitaine, mais une minorité très exiguë qui dirige ses coups à la fois contre les uns et contre les autres.

Les deux communautés ont les mêmes adversaires. Entre elles il ne doit subsister ni suspicion ni crainte. Prenons garde de ne pas nous laisser entraîner dans le cycle infernal de la peur et de la violence.

Aux populations autochtones qui dans leur immense majorité sont restées sourdes aux appels des agitateurs, je dis : ne craignez rien, la France protège tous ses enfants. Elle ne confond pas les innocents et les coupables. Elle vous rendra la paix et, dans la tranquillité recouvrée, elle vous guidera vers un avenir meilleur.

Les administrateurs de tous rangs travaillent et luttent dans des conditions souvent très dures. J'entends qu'ils puissent compter en toutes circonstances sur le soutien actif du Gouverneur général. Je compte, à mon tour, sur leur sens des responsabilités dont ils ont donné tant de preuves. Investis d'une autorité que leur confère l'État, il leur appartient de l'exercer avec fermeté et humanité. J'ai décidé de leur donner en priorité des moyens accrus pour remplir leur lourde tâche.

J'adresse aussi, messieurs, sûr d'être en communauté d'idées avec vous tous, un salut particulier aux instituteurs, notamment aux instituteurs du bled qui, dans des conditions si difficiles et quelquefois périlleuses, poursuivent leur noble mission.

Aux Français d'origine métropolitaine que l'inquiétude étreint — et qui saurait leur en faire grief? — je m'adresse pour leur confirmer, s'il en était besoin, la volonté inébranlable de la France : rien ne sera négligé pour rétablir l'ordre dans le pays et dans les esprits.

Est-il besoin de rappeler l'ampleur et la rapidité de l'effort fourni par la Métropole dès les premiers instants? Depuis lors, toutes les énergies des pouvoirs publics ont été tendues vers ce but. Aucun doute, aucune incertitude ne doivent subsister quant à notre détermination inflexible de soustraire l'Algérie aux lendemains terribles que certains voudraient lui préparer.

La France est ici chez elle, ou plutôt l'Algérie et tous ses habitants font partie intégrante de la France, une et indivisible.

Tel est l'alpha et l'oméga. Tous doivent savoir, ici et ailleurs, que la France ne quittera pas plus l'Algérie que la Provence ou la Bretagne. Quoi qu'il arrive, le destin de l'Algérie est français.

Oui, messieurs, le destin de l'Algérie est français ! Cela signifie qu'un choix a été fait par la France, — ce choix s'appelle l'intégration.

Sur cette route, nous devons nous engager sans réserve et sans retour.

Sans doute, il ne s'agit pas de fermer les yeux devant les réalités, d'appliquer mécaniquement à cette terre africaine ce qui a été conçu et réalisé ailleurs. Il faut au contraire tenir le plus grand compte de la géographie, de l'histoire, de l'ethnologie propre à cette région.

Mais, compte tenu de tout cela, le but à atteindre est marqué : faire chaque jour davantage de l'Algérie une province, originale certes, mais pleinement française.

C'est vers ce but qu'il faut marcher, c'est dans ce sens que s'inscrit la ligne du progrès.

Intégration n'est pas uniformisation : il serait néfaste de placer l'Algérie sur le lit de Procuste d'une conception purement juridique et sans contact avec les faits, mais nous devons clairement et définitivement prendre comme règle que tout pas en avant ne peut aller que dans cette direction, et qu'il faut faire un pas chaque jour.

Il faut le faire, empiriquement, au mieux des situations changeantes, mais sans jamais perdre de vue le terme qui nous est assigné.

A ceux qui s'étonneraient d'une telle prise de position, il me serait facile de rappeler que la France métropolitaine, aujourd'hui si fortement intégrée dans toutes ses parties, s'est formée, au cours des siècles, de provinces que la carence des communications tenait éloignées de Paris plus que ne l'est Alger de nos jours, qui connaissaient des lois, des monnaies, des coutumes totalement différentes, et où le pouvoir central n'était que faiblement représenté.

Dans la France de l'ancien régime, la vieille province montagnarde du Midi d'où je tire moi-même mon origine fut pendant longtemps soulevée contre l'autorité royale, et l'on y parla la langue d'oc, à l'exclusion du français, jusqu'à une époque récente.

Dans le monde d'aujourd'hui, où les distances se sont contractées, où la communication des pensées est instantanée, l'Algérie est déjà bien plus proche de la Métropole, matériellement et intellectuellement, que ne l'étaient, il y a deux siècles, Nîmes ou Toulouse par rapport à l'Ile-de-France.

Conservons présente à l'esprit cette vision des évolutions nécessaires : elle nous enseigne que le temps travaille pour ceux qui le respectent, c'est-à-dire pour ceux qui ne perdent pas le leur. Et s'il faut du temps pour que l'arbre porte des fruits, alors plantons-le

tout de suite et sans attendre, pour que la récolte mûrisse plus tôt.

Dans l'immédiat, nous avons une charte, votée par le Parlement et qui est notre loi : c'est le statut de l'Algérie.

Son application progressive et loyale est un devoir pour tous. En accord avec l'Assemblée algérienne, nous nous efforcerons de préparer et de prendre, ou de faire prendre, les mesures tendant à cette application.

Parmi celles-ci, je désire signaler en passant celles qui doivent avoir pour objet non de plaquer sur la réalité algérienne un décor inadapté, mais de faire évoluer réellement les institutions locales de ce pays, d'une part, en associant pleinement et plus étroitement chaque jour les populations à la gestion de leurs intérêts et, d'autre part, en rapprochant l'administration des administrés.

C'est dans ce sens, notamment en mettant au point la création d'arrondissements nouveaux, que nous aborderons la réforme des communes mixtes que le statut nous fait une obligation d'entreprendre. Il nous faut donc remembrer, pour ainsi dire, la vie locale, en tenant le plus grand compte, d'une part, des réalités historiques et sociales propres à chaque région, et, d'autre part, des activités économiques existantes ou en voie de création.

Mais, messieurs, rien ne serait fait de valable si nous ne décidions d'attaquer tous ces problèmes économiques, culturels, administratifs, politiques, en les considérant avant tout comme des problèmes humains, d'abord parce que les solutions politiques ne sont pas tout, le bulletin de vote n'est pas un billet de logement ni un ticket de repas, mais surtout parce que l'homme ne vit pas de pain seulement, il ne vit pas non plus d'institutions ou de textes : il vit aussi de dignité !

L'aspiration à la dignité humaine est une force immense, elle est au cœur même de toute démocratie. La solidarité sociale, le respect mutuel, l'abandon des querelles et des discriminations, tels sont les principes qui doivent guider notre action.

Et si d'aucuns étaient tentés de sourire et de dire que ces principes sont peut-être un peu élevés, je leur répondrai qu'il faut viser haut si l'on veut toucher juste.

Pour ce qui me concerne, messieurs, je ne crois pas me faire une fausse idée de la mission qui m'a été confiée par la France si je dis qu'elle consiste avant tout à être ici le garant de la justice, l'arbitre impartial, dévoué au seul service de l'État, le guide ferme et humain de tous ceux dont la protection m'est remise. Restaurer l'ordre et la paix dans l'équité, car l'injustice est le pire des désordres, donner, dans le cadre des lois, l'impulsion du progrès aux activités économiques, culturelles et administratives, enfin, assurer avec vous tous,

l'évolution de ce pays vers son destin, telles sont les grandes tâches que votre coopération efficace doit permettre au Gouverneur général, sinon d'accomplir, au moins de mettre en chantier.

J'entends, pour ce faire, m'entourer de vos conseils et aussi, grâce à des contacts personnels et directs, puiser, parmi tous les éléments valables de la population, les informations et les suggestions qui nous permettront d'orienter nos décisions.

Engageons-nous donc tous ensemble, avec espoir et avec foi, sur un chemin, difficile et abrupt certes, mais le seul qui soit digne de nous et de la France.

ANNEXE II

DÉCLARATION
faite le 20 mai 1955.

Je reviens de visiter quelques-uns des postes les plus exposés du Sud-Constantinois, sur le pourtour de l'Aurès et des monts des Nementcha. Depuis quelque temps, l'activité des rebelles se manifeste avec une réelle intensité ; des combats s'y livrent presque chaque nuit.

Je n'ignore rien de la situation. Elle est inquiétante dans une notable partie du département de Constantine, où les bandes de hors-la-loi sont actives et poursuivent leur recrutement. Ces bandes se parent quelquefois du titre d'Armée de libération nationale. En matière de libération, elles n'apportent que l'oppression et la terreur. Elles s'intitulent nationales, et, puisant leurs directives à l'étranger, elles égorgent leurs frères de religion. Elles jalonnent partout leur passage d'incendies, de pillages et de crimes.

... Voilà maintenant trois mois que je suis arrivé à Alger. Dès le début, je savais que j'aurais à faire face à une triple tâche : d'abord m'attaquer au mal lui-même et le réduire ; en même temps et dans l'immédiat, porter remède d'urgence aux plus graves déficiences de notre situation économique et sociale ; enfin rechercher et combattre les causes profondes, les raisons et même les prétextes des troubles. Cette triple préoccupation ne m'a jamais quitté.

J'ai pu mesurer en toute clarté que les régions agitées étaient celles-là mêmes où vivait une population malheureuse, où l'absence de routes et de pistes, la rareté des écoles, la pauvreté des moyens, opposaient une barrière au progrès et à la civilisation.

Il faut bien le dire : l'Aurès, le Nord-Constantinois, d'autres parties encore du territoire sont sous-administrées et sous-équipées. Qu'une région forte de 100 000 âmes, au surplus rendue impénétrable par un relief tourmenté, ne compte qu'un administrateur et un adjoint, quelques maîtres d'école, voilà qui explique beaucoup d'événements. De telles régions, et il en est plus d'une, vivaient en réalité

dans un monde à part, ce qui devait préluder et conduire à une véritable dissidence, attisée par les ennemis extérieurs de la France et protégée par l'absence de moyens de communication.

Aussi mon premier souci a-t-il été d'ouvrir à la civilisation moderne ces régions déshéritées, d'y faire avancer les routes, d'y installer des écoles, d'y donner à la population des moyens supplémentaires d'existence, d'y restaurer une administration efficace et tutélaire.

...Les plans établis et approuvés sont et seront appliqués sans relâche envers et contre les fauteurs de troubles qui sont aussi des fauteurs de misère. Mais nous avions besoin d'hommes, et c'est là que surgit la plus grande difficulté. L'Algérie, il faut bien le reconnaître, n'avait plus et n'a encore qu'une armature administrative insuffisante. Ceux qu'on appelait naguère les administrateurs de communes mixtes s'étaient vus délaissés, condamnés à l'extinction progressive, comme si l'Algérie pouvait se passer d'eux. Il fallait recréer une administration des régions déshéritées, mais où en trouver les artisans? J'ai dû faire appel, dans l'immédiat, au corps des officiers des Affaires indigènes du Maroc qui, n'oubliant pas ce qu'il devait à l'Algérie, m'a apporté, pour une période provisoire, un concours chaleureux.

L'expérience est tentée sur l'Aurès. J'ai la conviction qu'elle réussira. Mais ce n'est pas en un jour qu'on accomplit une telle tâche. L'œuvre est de longue haleine, surtout si nous nous efforçons de l'étendre à d'autres zones du pays. Quelles que soient les difficultés et les échéances peut-être lointaines d'une telle entreprise, je n'y renoncerai point. Elle s'inscrit parmi nos devoirs les plus stricts. Jamais je ne me laisserai détourner, même par l'urgence d'événements dramatiques, de ce qui est notre raison d'être, notre espoir et notre volonté, c'est-à-dire de tout faire pour donner à ce pays plus de bien-être et plus de justice.

Il reste, et c'est bien évident, que la tâche immédiate et impérieuse est le rétablissement de la paix publique. Sauvegarder la vie des citoyens, protéger leurs biens, permettre à chacun de jouir librement d'une chance égale dans la sécurité de tous, c'est le devoir primordial de l'État.

D'aucuns ont cru, ou feint de croire, ou essayé de faire croire, que je négligeais ce devoir parce que j'étais parcimonieux de paroles. Mon seul souci n'était pourtant que de le remplir avec efficacité, en écartant vaines promesses et fallacieux espoirs. C'est volontairemeng que j'ai préféré l'action aux discours. Pour rétablir l'ordre, il faut des moyens, des soldats, des agents de l'autorité. Quels étaient les effectifs dont je disposais à mon arrivée, on le sait. Ils n'avaient guère été accrus depuis les premiers événements et, en tout état de cause, ils demeuraient déficitaires dans tous les domaines. Je n'ai

pas cessé de demander des renforts. Dédaignant toute réclame, je n'ai pas cru devoir porter sur la place publique les efforts et les démarches que j'ai accomplis à cet effet. Je connaissais trop, d'ailleurs, la sollicitude du Gouvernement et les difficultés qu'il éprouvait. Il y a quelques jours, j'ai lancé un nouveau et pressant appel. Les premiers renforts demandés arrivent.

On en a donné le détail et je ne les énumérerai pas. Ils sont substantiels, mais, je le dis tout de suite, je ne suis pas sûr qu'ils soient encore suffisants.

Ils seront mis en place sans délai dans les régions troublées où des unités montent la garde depuis des mois avec une abnégation sans égale dans des conditions très dures et parfois inhumaines. Il faut avoir vu ces régions désolées, au milieu desquelles nos postes font flotter le drapeau et maintiennent la présence de la France. L'on ne rendra jamais assez hommage à la valeur de ces unités — tirailleurs, chasseurs, parachutistes, gendarmes, légionnaires, tabors — qui pourchassent sans trêve un ennemi qui se dérobe et qui font rayonner les grandes traditions de l'armée d'Afrique. J'ai vu les populations déshéritées se presser aux infirmeries de nos bataillons, nos officiers et nos soldats être leurs bons conseillers et leurs protecteurs. J'ai vu jusqu'au fond des montagnes nos instituteurs, nos fonctionnaires de tous les services, cheminots, postiers, agents des Ponts-et-Chaussées, forestiers, servir sans trêve et sans repos au plus fort du danger.

Mais, si nous entendons nous acquitter plus que jamais de cette mission pacifique à l'égard des populations de bonne volonté, nous entendons aussi traiter avec une rigueur impitoyable ceux qui défient les lois et se dressent contre notre autorité. En accord avec le Gouvernement, j'ai donné les ordres nécessaires pour que les rebelles saisis les armes à la main soient châtiés impitoyablement et sans délai et pour que leurs complices soient poursuivis et punis. Toute responsabilité encourue sous quelque forme que ce soit, par quiconque aide ou soutient les hors-la-loi sera sanctionnée immédiatement et sans faiblesse.

Puisqu'une épreuve de force est engagée, nous relevons le défi ; nous la gagnerons pour mettre fin à la crainte et rétablir la paix.

Je m'adresse maintenant à toute la population algérienne, qu'elle soit d'origine européenne ou musulmane, et je lui dis : dans cette lutte, notre intérêt à tous est le même. Tous doivent concourir à briser l'agression qui menace la sécurité et le progrès de tous. Perdre confiance, se laisser aller au défaitisme, c'est faire le jeu des rebelles. Le Gouvernement a décidé de rappeler sous les drapeaux des contingents algériens qui pourront prendre part à la défense de leurs foyers et de leurs terres. Sous le contrôle des autorités militaires,

les populations seront associées à leur propre sauvegarde. Tout sera mis en œuvre pour que ceux qui ont semé dans la crainte puissent récolter dans la paix.

Nul n'a le droit de douter de la volonté du Gouvernement ou de la mienne de mettre fin à l'insécurité, ni de marchander son concours. L'union de tous pour le bien de tous est aujourd'hui un devoir. Je demande, j'exigerai s'il le faut, j'imposerai si je le dois, que ce devoir soit rempli, car il y va du salut de l'Algérie et de la France.

ANNEXE III

ALLOCUTION

prononcée à Chahbounia, le 15 septembre 1955.

(Extraits).

... Au milieu de ces hauts plateaux du Sud-Algérois, nous venons de contempler les résultats d'une œuvre positive, d'un labeur de construction bienfaisante orienté vers le mieux-être des hommes.

Pour les 125 000 habitants, presque tous Musulmans autochtones de l'Algérie, qui peuplent cette vaste région, l'aérodrome et les installations de *Paul-Cazelles*, les barrages et les périmètres d'irrigation de *Boughzoul* et de *Kef Lasfar*, sont une promesse — mieux qu'une promesse : une réalité — de vie meilleure, de sécurité pour eux et pour ceux qui les suivront sur cette terre. Sol difficile, certes, que celui-ci, sous un climat capricieux et dur à l'homme. Il a fallu et il faudra encore beaucoup d'argent, il a fallu et il faudra encore beaucoup de travail, pour que, dans cette lutte contre la nature, la victoire nous soit définitivement assurée. Mais l'œuvre est en bonne voie.

Au total, 3 000 hectares de terres pratiquement incultes vont entrer progressivement en production. Plus de 700 millions auront été investis à cette fin. Investissements rentables? demandera-t-on. Oui, certes, car nous recherchons, non le rendement d'un capital, mais l'élévation du niveau de vie, le progrès économique et le progrès social. C'est une rentabilité humaine que se proposent nos programmes, et nous ne serons satisfaits que lorsque le peuple de ce pays, guidé et aidé par la Métropole, aura échappé à l'étreinte de l'insécurité et de la misère.

Ces réalisations dont je viens de souligner l'importance s'inscrivent à leur tour dans un programme de plus vaste envergure destiné à améliorer chaque jour davantage les conditions de vie dans cette région. Comment ne pas mentionner la société agricole et de prévoyance de *Boghari*, le secteur d'amélioration rurale de *Chahbounia*, spécialisé dans l'élevage, l'école et la salle de consul-

tations médicales de ce même village, et, à *Paul-Cazelles*, l'école, la maison du médecin, l'alimentation en eau? Grâce au plan d'équipement accéléré que le Gouvernement a bien voulu, sur ma proposition, doter de crédits importants, c'est la piste de *Bouaïche*, le marché et l'abattoir de *Paul-Cazelles*, qui sont en voie de réalisation. Ainsi toute une vaste zone du Sud subit une transformation qui n'a pas d'autre moteur que la solidarité nationale, d'autre moyen que le travail pacifique de tous, d'autre but que le progrès.

Pourquoi ne pas rappeler ici que ce programme n'est lui-même qu'une partie, relativement minime, d'un plan d'ensemble qui, dans toute l'Algérie, vise exclusivement à améliorer l'existence de nos concitoyens musulmans? Je me bornerai à mentionner que notre service de défense et de restauration des sols a remis en culture, à ce jour, 124 000 hectares et planté près de 2 millions d'arbres fruitiers ; que 221 secteurs d'amélioration rurale, groupant 350 000 fellahs, ont labouré cette année 435 000 hectares grâce au matériel mécanique collectif le plus moderne ; que, dans le domaine de l'élevage, 148 centres pilotes, 87 troupeaux de sélection, 1 300 points d'eau aménagés, 600 000 quintaux de stocks de fourrage constitués, plus de 3 millions d'animaux traités contre diverses maladies, témoignent de l'intérêt que porte le Gouvernement général à cette branche primordiale de l'économie algérienne. Puisque certaines voix, à l'étranger, s'élèvent pour accuser la France, j'ai le devoir de souligner que tout ce qui a été accompli, tout ce qui doit l'être, les projets d'aujourd'hui et les réalités de demain, tout cela est fait pour le peuple rural de ce pays, pour le fellah et le pasteur, en un mot pour la population musulmane. Qui donc a réalisé cette œuvre, qui la conduit, qui entend la poursuivre sans relâche, sinon la France? Que deviendrait cet effort, et que deviendrait l'Algérie, sans la France? Quant à ceux qui nous critiquent avec tant de haine, je les mets au défi de montrer, dans leurs propres pays, ce qu'ils ont réalisé de comparable pour leurs peuples.

On se demandera alors, peut-être, pourquoi cette œuvre et pourquoi cet effort? A la base de tout cela, il y a une idée bien simple : c'est que la France ne veut faire aucune distinction entre ses enfants, qu'ils vivent au nord ou au sud de la Méditerranée, au nord ou au sud de l'Atlas. Elle veut que les paysans d'Algérie connaissent les progrès que ceux de la Métropole ont lentement conquis au cours des siècles. La République veut accélérer, dans tous les domaines, la marche de ses citoyens vers un avenir meilleur. Si les circonstances de l'histoire et de la géographie ont imposé ici un grave retard, notre tâche est de le combler et pour cela de presser le pas. Notre but, le but de la France ne sera atteint que le jour où chaque Algérien, quels que soient sa confession ou son métier, jouira des

mêmes avantages, remplira les mêmes devoirs et exercera les mêmes droits que tout autre Français.

Je sais bien que ceux qui portent les responsabilités — et, croyez-moi, elles sont lourdes — s'entendent constamment reprocher par les uns d'aller trop vite, par les autres d'aller trop lentement. Les partis pris et les violences s'élèvent de part et d'autre, comme des rochers abrupts entre lesquels pourtant doit passer la bonne route. Protéger les vies et les biens, ramener la paix, promouvoir le progrès économique et social, enfin, par de justes réformes, ouvrir la voie de l'avenir, autant de tâches conjuguées et inséparables qu'il faut de toute nécessité mener de front sans se laisser égarer ni fléchir.

ANNEXE IV

DÉCLARATION
à *Radio-Algérie*, le 26 janvier 1956.

Ce soir, c'est à mes concitoyens musulmans d'Algérie que je m'adresse plus particulièrement. Je veux leur parler du grand drame de leurs écoles.

Car ce sont leurs écoles qui sont détruites, nuit après nuit, par les terroristes. Ce sont les écoles du bled et de la montagne où n'allaient pas de petits Européens. Ce sont les écoles des petits Kabyles, des petits Arabes que l'on brûle.

Toutes les fois qu'au détour des routes de Kabylie, de l'Aurès, du Constantinois, depuis un an, j'ai pu causer quelques minutes avec les membres d'une djemaâ, avec les notables et les fellahs, toujours ils m'ont demandé davantage de classes, davantage d'instituteurs et davantage d'écoles.

Cent fois j'ai été saisi d'une émotion profonde en entendant des hommes très pauvres, accablés de soucis matériels, me montrer qu'avant toute autre chose ils veulent davantage d'instruction, davantage de lumière pour leurs enfants. Le peuple algérien a compris que son ascension et son progrès ont pour condition nécessaire le développement de ses connaissances. C'est pourquoi il n'a pas cessé de demander encore plus d'écoles, et chaque fois que dans un douar lointain une école a été bâtie, cela a été une victoire, une victoire pacifique du progrès humain, une victoire commune de tous les Français d'Algérie, Européens ou Musulmans, contre l'ennemi commun qui est l'ignorance.

La Métropole a largement contribué à rendre possible la construction des écoles. Cette année, notre plan a doublé les prévisions de l'an passé. Chaque fois qu'une école s'élève en Algérie, n'oubliez pas que des Français de France, des ouvriers de Lille, des paysans de Bourgogne, des commerçants de Lyon, des professeurs de Paris, ont apporté leur obole. C'est cela la solidarité nationale qui nous unit tous sans distinction d'origine.

Voici qu'aujourd'hui, systématiquement, les terroristes brûlent ces écoles qui étaient le témoignage et le symbole de la culture, de l'entente et de la paix. Comment pourraient-ils prétendre agir au nom ou dans l'intérêt du peuple musulman? Ce peuple veut accéder au savoir pour vivre mieux ; eux veulent l'obliger à croupir dans l'ignorance. Ce peuple veut la paix dans la concorde, eux veulent la guerre, sans issue, sans autre résultat que de semer la ruine et la mort.

Mes chers concitoyens musulmans, ces gens qui détruisent les écoles ne vous apporteront pas le bonheur. Ils sont bien incapables de vous aider à améliorer votre existence de tous les jours. Ils ne savent que démolir et incendier.

Nous avons beaucoup de choses à faire ensemble pour que la vie devienne meilleure en Algérie pour tous, et d'abord pour vous. Nous avons à réaliser ensemble ce que la France a toujours voulu : l'égalité des droits et des devoirs entre tous ses fils, sans aucune discrimination fondée sur l'origine des hommes, conformément à l'esprit et à la tradition de la République. Tout cela est difficile, certes, mais c'est le salut de l'Algérie qui commande.

Si tous les hommes de bonne volonté qu'il y a dans ce pays, tous les hommes raisonnables, consentent à unir leurs efforts malgré les destructeurs et les violents, alors nous ferons triompher la justice dans la confiance et dans l'amitié.

ANNEXE V

Alger, 14 novembre 1955.

LETTRE D'UN INTELLECTUEL A QUELQUES AUTRES
A PROPOS DE L'ALGÉRIE

J'ai eu connaissance d'un manifeste « contre la guerre en Algérie », signé par beaucoup d'hommes que je respecte et dont certains sont de mes proches amis.

C'est dire que j'apporte à ce texte la plus sérieuse attention. Même engagé dans l'action, je demeure un universitaire, un enseignant et un écrivain. Je crois à la valeur intrinsèque de la pensée, de la recherche et de la réflexion. Je suis persuadé que nous avons un rôle à jouer dans la vie publique, ne serait-ce qu'en essayant de substituer aux vagues images passionnelles qui sont l'instrument habituel de la politique les notions de probité, de précision et de rigueur auxquelles nous tenons par profession.

Il me paraît évident que si des intellectuels se manifestent *en tant que tels* dans le domaine politique — comme certains viennent de le faire par cet appel — ils ne sont justifiés que s'ils se comportent en la circonstance et plus que jamais en intellectuels, c'est-à-dire avec le souci d'honnêteté et de clarté qui est en quelque sorte notre marque. Autrement, leur intervention n'aurait pas plus de valeur que celle des plombiers-zingueurs ou des ordonnateurs de pompes funèbres, professions aussi respectables en elles-mêmes que les nôtres.

L'opinion attache plus de poids à la parole d'un professeur en Sorbonne qu'à celle du plus estimable des épiciers ou des ajusteurs : c'est évidemment parce qu'elle attend de l'intellectuel un effort d'information et d'impartialité qui donne sa valeur particulière à son jugement.

Aussi me semble-t-il que des intellectuels, en prenant position publiquement, ont le devoir, plus que d'autres, d'être scrupuleux à la fois en ce qui concerne leur connaissance des faits et l'interpré-

tation qu'ils en donnent. Sinon, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a là comme une supercherie, consistant à donner comme l'avis sérieusement réfléchi d'intellectuels ce qui n'est après tout que l'opinion de citoyens comme les autres.

Ces réflexions me sont venues à l'esprit lorsque j'ai pris connaissance du manifeste dont il s'agit. Moi qui sais avec quel respect de la vérité, avec quel soin minutieux de vérification, beaucoup de signataires de ce texte hésitent avant de tenir pour certain un fait social ou historique, et, plus encore, avant d'en fournir une interprétation théorique, je suis stupéfait par la légèreté et le manque de sérieux qui caractérisent cette proclamation, riche en affirmations péremptoires mais aussi en équivoques, et dont le style claironnant et ampoulé me frappe comme une inconvenance.

L'analyse du manifeste, en effet, met en évidence la faiblesse de l'argumentation qui prétend conduire, en guise de conclusion, à de creux slogans démagogiques.

On commence par poser en principe qu'il y a une guerre en Algérie. Cette affirmation, qui rejoint curieusement celles des ultra-colonialistes, mériterait ample discussion. Notre époque connaît bien des situations qui ne sont pas la paix sans être la guerre. Un état d'insécurité sporadique et variable, des attentats individuels, des embuscades, des incendies, est-ce la guerre? Sans doute, dira-t-on, c'est une question de définition. Mais, dans ce cas, le seul fait d'appeler « guerre » ce qui se produit en Algérie est déjà un geste et un choix. A une campagne destinée à affoler l'opinion et à déclencher une vague de défaitisme, le lancement de l'expression « guerre d'Algérie » apporte une contribution importante : cela d'autant plus que, dans la même phrase, on lie à cette « guerre » l'utilisation du contingent. On se garde bien de dire — ce qui est pourtant l'évidence — que les rappelés, disponibles et soldats du contingent, n'ont vu et ne voient l'ennemi que dans une très faible proportion, que leur mission de protection a pour but d'empêcher la guerre et non de la provoquer, et que plus il y aura de troupes en Algérie, moins une véritable guerre a de chances d'éclater.

Il y a donc là, dès le début et sur le point le plus important, une équivoque — involontaire? — qui consiste en ceci, que l'on baptise arbitrairement « guerre » un état de choses très particulier, et qu'instantanément le mot est pris dans son sens plein et habituel, avec tout le cortège d'images qu'il évoque. Ce tour de passe-passe est évidemment destiné à créer un complexe de culpabilité. Toute la suite découle naturellement de cette première option.

Mais avant de continuer je pose une question : où, quand, et comment les auteurs de ce texte se sont-ils donné la peine d'étudier et d'analyser la situation en Algérie avant de porter sur elle un

jugement aussi décisif? Ont-ils fait usage de leurs méthodes d'historiens et de philosophes, ou bien se sont-ils contentés de lire leur journal?

On me permettra tout de même de rappeler que je suis quelque peu documenté sur tous ces événements et que je leur ai consacré quelque réflexion. L'argument d'autorité ne jouant pas entre nous, je suis obligé de dire que même les noms les plus prestigieux ne peuvent tenir lieu de preuves.

Mais poursuivons. Cette « guerre », dit-on, est injuste parce que nous la faisons à des hommes « dont le crime est de reprendre à leur compte nos propres principes ». Cette affirmation appelle à mon sens deux remarques.

D'abord, il n'est pas absurde de rechercher si la situation actuelle a été provoquée par une agression de notre part ou de la part des autres. Deux dates s'imposent à l'esprit : 1er novembre 1954, 20 août 1955. Entre elles, et à partir de la seconde jusqu'à maintenant, s'inscrit une longue suite d'attentats, d'assassinats, d'enlèvements, d'incendies. Mais ce qui est certain, c'est que l'agression a toujours été le fait de nos adversaires. Notre action est défensive : c'est même ce que certains milieux nous reprochent.

Ces agressions ont-elles été déclenchées — et seraient-elles en somme justifiées — par « nos propres principes »? C'est là que se situe la plus grave des équivoques.

« Nos principes » (je suppose qu'on entend par là ceux de la liberté, de la démocratie et du respect de l'homme), justifient-ils la fureur raciste et le fanatisme qui se sont assouvis par le massacre des ouvriers européens d'El-Halia et de leurs familles? Les promeneurs assassinés et mutilés à Saint-Charles et à Bugeaud, les enfants (dont un de quatre jours) égorgés à Aïn-Abid, ont-ils été sacrifiés aux droits de l'homme et du citoyen? Est-il conforme aux idées de tolérance que nous professons de découper à coups de ciseaux les lèvres des fumeurs et de trancher le nez des priseurs de tabac? L'excitation à la haine raciale et religieuse contre le non-Musulman, le boycott des Mozabites considérés comme « hérétiques », la destruction systématique des écoles dans des régions où elles ne servent qu'à la population arabe ou berbère, l'anéantissement du matériel agricole collectif des fellahs — qu'est-ce que tout cela a de commun avec « nos propres principes »? Peut-être les a-t-on changés sans que je le sache : je me souviens d'un temps où les intellectuels français se dressaient précisément contre le farouche obscurantisme hitlérien, qui est sans doute, de tous les mouvements contemporains, celui qui se rapproche le plus, par son exclusivisme et son mépris de la vie humaine, de l'absolutisme totalitaire du C. R. U. A.

Les lettres et documents divers qui sont tombés entre nos mains

à Djeurf, à Montcalm, à El-Arrouch, les déclarations de chefs prisonniers et celles de la radio cairote et syrienne ne laissent aucun doute sur les buts recherchés par le triumvirat dont Benbella est le chef visible : destruction totale (les nazis avaient un mot pour cela) de tout ce qui est européen au Maghreb, massacre de tout Français d'origine *et Musulman* qui ne s'incline pas, conversion forcée à l'Islam des survivants, instauration d'un état théocratique et raciste membre de la Ligue arabe. Ces documents sont connus et je les tiens à la disposition de ceux qui s'y intéresseraient.

Il est vrai qu'il y a en Algérie des hommes qui s'élèvent, au nom de « nos principes », contre les vestiges du régime colonial : mais ceux-là ne se confondent pas avec les rebelles, et nous n'avons pas le droit de les confondre. Nous touchons ici du doigt une autre erreur des auteurs du manifeste : celle qui consiste à mêler inextricablement ce que j'appellerai l'opposition démocratique et les tenants armés d'une régression moyenâgeuse. Ces derniers, eux, ne s'y trompent pas : le paragraphe 12 des instructions envoyées du Caire par Benbella n'ordonne-t-il pas d'abattre « tous ceux qui voudraient jouer le rôle d'interlocuteurs valables »? Cette directive a d'ailleurs reçu un commencement d'exécution le 20 août à Constantine, quand un commando terroriste a assassiné le neveu de Ferhat Abbas.

L'alinéa suivant du manifeste s'attaque aux méthodes « honteuses » qui feraient de nos soldats autant de « criminels de guerre ». L'outrance d'un tel propos me navre. Personne, hélas, ne peut garantir que dans la fièvre d'un accrochage, à l'issue d'une embuscade, ou devant des cadavres mutilés de femmes et d'enfants, aucun soldat n'outrepassera jamais sa mission. Je tiens pourtant à porter témoignage de l'esprit humain des chefs ; je sais quelles instructions permanentes ils donnent pour éviter tout excès. Je sais aussi que les petits Français du contingent ne sont pas des tueurs et qu'on n'a pas le droit de les insulter gratuitement, bien à l'abri à Paris, en les comparant aux S. S.

Mais surtout je m'étonne que des intellectuels, qui devraient être soucieux de juger sainement tous les aspects d'un problème douloureux, tiennent délibérément pour nulle l'action — on pourrait dire l'apostolat — des officiers des Affaires algériennes (zéro en février dernier, près de deux cents aujourd'hui) qui n'ont pas d'autre mission que de pacifier. Loin de nous faire honte, cette action devrait éveiller chez nous tous un sentiment de fierté.

L'appel ajoute que nous risquons de « perdre l'honneur ». Il y a beaucoup de manières de perdre son honneur ; l'une d'elles serait, à coup sûr, d'abandonner aux tortures, aux mutilations et à la mort non seulement 1 200 000 Européens, mais des millions de Musulmans. N'oublions pas que les rebelles assassinent en moyenne

quatre ou cinq Musulmans pour un Européen, sans parler de ceux qu'ils défigurent et torturent, et sans parler non plus des milliers qu'ils rançonnent et ruinent. Je sais qu'on a cherché à faire croire que les Musulmans assassinés étaient « des agents de l'Administration »; on me permettra d'abord de dire que le fait d'être facteur, garde-champêtre ou agent du chemin de fer n'est pas un crime qui entraîne la peine de mort. Mais les faits eux-mêmes s'élèvent contre cette version. J'ai vu, hélas, trop de vieillards et d'enfants musulmans assassinés par les fellagha, trop de paysans inoffensifs égorgés, pour avoir le moindre doute à ce sujet. Délibérément, méthodiquement, les rebelles s'attachent à dominer par la terreur. Serait-il conforme à « notre honneur » de les laisser faire?

Après une partie critique que je viens d'évoquer, le manifeste passe à ce qu'on pourrait appeler la partie constructive de l'exposé. Et là je ne peux qu'exprimer ma déception devant la faiblesse, pour ne pas dire l'indigence, des idées exprimées.

Dire qu'il faut rechercher « la paix fraternelle dans le respect des nationalités », que « l'existence de populations non musulmanes... constitue l'un des éléments du problème », que « le but à atteindre est la réconciliation complète entre ces populations », c'est enfoncer des portes ouvertes. C'est aussi, je le crains, une dérobade : et ma crainte se confirme quand je lis, au paragraphe suivant, que les soussignés ne proposent ni plans de réformes, ni solutions. Alors, pourquoi cet appel? Est-ce seulement pour dire que la France a tort — car il est entendu que, pour certains, elle a toujours tort?

Il est vrai qu'on nous offre la panacée : la négociation. Mais comme on ne dit ni avec qui (car, de grâce, ne prenons pas pour une proposition concrète cette vague expression passe-partout visant « les représentants qualifiés »), ni sur quoi, *on se borne, en fait, à présenter comme une solution ce qui est précisément le problème.* A moins que — mais alors pourquoi ne pas le dire loyalement? — on ne considère que la qualité du « représentant qualifié » appartient de droit aux terroristes. Encore la question se pose-t-elle de savoir à partir de combien de fermes brûlées ou de fellahs égorgés on devient un « représentant qualifié ».

On aurait pu, justement, se pencher sur le problème de la représentation, sur celui des élections libres, des collèges électoraux, des réformes à mettre en œuvre pour sortir de l'ornière sanglante où le C. R. U. A. a engagé l'Algérie. C'eût été faire œuvre utile. Je regrette qu'on n'ait même pas essayé.

Le manifeste se termine par un certain nombre de slogans qui constituent, j'imagine, ce qu'on pourrait appeler le programme immédiat de ses auteurs. Comme tous les slogans, ils sont peut-

être utiles à jeter à une foule dans une réunion publique. En dehors de cela, ils ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits.

« Négociations immédiates »? J'ai déjà dit que c'était supposer le problème résolu.

« Pas de discrimination raciale? » Toute ma vie j'ai lutté contre le racisme. Il me répugne partout où il sévit, et je le combats chez les Européens lorsqu'ils y cèdent. Force m'est pourtant de reconnaître qu'aujourd'hui les racistes par excellence sont en face de nous.

« Cessation de la répression ; cessation de l'état d'urgence ; libération du contingent »? Ces mots d'ordre n'ont, objectivement, dans la situation présente, qu'un seul sens : cessation de notre résistance, abandon de tout un peuple à une dictature de terreur. Si c'est cela qu'on veut, il faut le dire. Pour ma part, je m'y refuse, et je prétends que si l'un quelconque des signataires était à ma place, il reculerait devant la vague de sang que notre capitulation ferait déferler sur l'Algérie. Car il s'agit bien d'une capitulation.

Ce n'est pas sans regret que j'ai été amené à répondre — à titre personnel — comme l'homme que je suis et qui demeure fidèle à lui-même — à ceux qui ont signé le manifeste et parmi lesquels peut-être certains, qui me connaissent, seront choqués de ma franchise.

Mais j'ai toujours cru que notre devoir, à nous qui faisons profession de penser clairement, était d'aborder franchement et sans réticence la bataille des idées.

Pour ce qui me concerne, je suis de ceux qui se sont dressés entre 1936 et 1940 contre le péril des dictatures de l'extérieur et de l'intérieur, contre le racisme et l'intolérance : je n'ai pas changé. J'ai lutté contre l'esprit de défaite et d'abandon qui a conduit la France à livrer la Tchécoslovaquie, à permettre la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler, à laisser l'Axe se créer et se durcir face au désarroi des démocraties : je n'ai pas changé. De 1940 à 1944, j'ai été de ceux qui ont obstinément et malgré tout refusé la capitulation : et je n'ai pas changé.

Si maintenant on somme la France, au nom d'un totalitarisme médiéval, de renoncer non seulement à l'Algérie mais en fait à elle-même, je ne serai pas complice. L'œuvre de progrès politique et social à accomplir en Algérie, après trop de délais, nous impose d'y rester ; céder au terrorisme serait la condamner à jamais.

Jacques Soustelle.

ANNEXE VI

MOTION DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS
DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE, 12 décembre 1955.

« Aux camarades de la France métropolitaine :

« A un moment où la quantité et la qualité des informations rassemblées par la section du Syndicat national des Instituteurs permettent de réaliser une étude vraiment objective des événements du Constantinois, la lettre de M. Jacques Soustelle constitue l'analyse la plus complète de la situation au 1er décembre 1955... Le Conseil syndical déclare que tous les renseignements avancés par le signataire sont conformes à la documentation recueillie par la section... Constate que les conclusions et jugements en sont valablement basés sur ces renseignements... (Dénonce) la mortelle menace que fait peser le terrorisme sur les habitants et sur l'avenir démocratique et laïque du pays. »

La lettre suivante a été adressée par les postiers d'Oran (C.G.T.) au journal Fédération postale, *organe cégétiste des P.T.T., en réponse à un article qui préconisait la « négociation » avec les terroristes.*

Oran, le 28 mai 1956.

Les agents des services techniques (C.G.T.) d'Oran à M. le rédacteur de la Fédération postale.
Paris.

Avec prière d'insérer dans le plus prochain numéro.

Au camarade PLANES,

Ton article paru dans le journal syndical de la *Fédération postale* du mois d'avril, a produit chez nous, syndiqués C.G.T., l'effet d'une bombe et de ce fait sommes en complète contradiction d'idées sur

ce sujet et avons décidé de ne plus alimenter de nos cotisations une caisse de propagande antifrançaise.

Tu ne connais pas suffisamment l'*Algérie*, les *Algériens*, les *Musulmans*, leurs mœurs pour donner des enseignements et des articles comme les tiens risquent d'accentuer, en croyant défendre ton idée, la division entre Français et Musulmans, lesquels ne demandent qu'à croire que l'*Algérie* est à point pour leur être cédée.

Te rends-tu compte de ce que serait pour nous Français d'Algérie, attachés à cette terre depuis plusieurs générations, la perte de notre pays?

Tu cites *les gros colons qui voudraient rallier les travailleurs à leur cause*... Nous les connaissons ceux-là depuis longtemps, toujours les mêmes. Nous les avons démasqués à maintes reprises. Ils ne sont peut-être pas autant que les 200 familles métropolitaines, mais ils sont parfois aussi dangereux par la minorité agissante qu'ils représentent et surtout l'appui qu'ils avaient près des Assemblées algériennes et des Services du Gouvernement général de l'Algérie. La masse salariale n'est pas pour de tels individus.

Tu voudrais que l'on négocie... et avec qui, s'il te plaît... avec *le Caire*, peut-être... Pour nous Français, d'Algérie, qui connaissons le problème parce que nous le vivons journellement, sommes tous intransigeants sur ce point : on *ne négocie pas avec des assassins*... Ce sont des individus venus d'on ne sait où... qui possèdent mitraillettes, bombes incendiaires, armements individuels réglementaires, mais qui égorgent froidement femmes, enfants, vieillards... devenant de ce fait de vulgaires *assassins*, chacals puants.

On ne négocie pas avec ceux qui violent leurs semblables, les pillent avant de les tuer, pour le seul plaisir de faire naître la *Peur* chez ceux qui voudraient se rallier à la *France*.

On ne négocie pas avec ceux qui incendient les écoles, violent les institutrices, puis tuent les instituteurs chargés d'instruire et émanciper leurs enfants.

On ne négocie pas avec ceux qui font sauter à la bombe un cinéma bourré de femmes et d'enfants, innocentes victimes d'un fanatisme exacerbé. *(Marnia)*.

On ne négocie pas avec ceux qui font dérailler les trains, sauter les ouvrages d'art ou les conduites d'eau.

Avec ceux qui, exclusivement de nuit, car le jour leur fait peur, coupent les routes, creusent des tranchées afin de se permettre de tuer plus posément ceux que de tels travaux arrêteront sur les chemins, et qui tomberont dans leurs embuscades.

Non, mon cher *Planes*, *on ne négocie pas* avec ceux qui deviennent des déserteurs et qui, après avoir partagé la gamelle à 18 heures, les assassinent lâchement à 20 heures (affaire de *Sebahnn* près de

Marnia) où 12 jeunes militaires européens *(dont 2 postiers)*, (les camarades Guy Moreau et Jules Hernandez) sont tués.

Nos camarades des lignes sont obligés de demander la protection des autorités, car leurs déplacements pour rétablir les poteaux coupés sur de nombreux kilomètres, ne se comptent plus et au cours desquels ils servent de cible.

Et nous arrêterons là ces citations car de trop nombreuses pages du journal ne suffiraient pas à t'énumérer les exactions commises par les rebelles.

Nous ajoutons même que devant l'horreur de ces forfaits la *Justice* devrait se montrer encore plus implacable et ne pas juger, mais faire exécuter la sentence dans les moindres délais.

Qu'elles seraient, à la place de la *France*, la réaction de puissances étrangères que nous ne voulons pas nommer... Je crois et nous croyons tous que la réaction se serait fait sentir d'une manière assez expéditive.

Nous estimons que tu ne connais pas assez le pays pour en parler objectivement, car la France a, malgré certaines erreurs, fait de l'*Algérie* un pays magnifique où il faisait bon vivre. Il n'y a pas que des gros colons ici, et les descendants de ces Alsaciens-Lorrains qui, vers 1870 sont venus coloniser l'*Algérie*, de l'époque, ne sont pas des « colonialistes » tels que la démagogie veut bien les faire passer. Il y a de modestes ouvriers, comme en *France*, il y a également des riches et des pauvres comme ailleurs, dans n'importe quel autre pays. Mais, *il y a des Français* et qui sont fiers de l'être.

Allons, camarade *Planes*, il y a encore d'autres luttes syndicales à mener aussi nous te conseillons amicalement, très amicalement : *Ne touche pas à l'Algérie*, car pour nous, *Elle est tout*, et la plaçons au-dessus de toute idéologie, politique ou philosophique. Nous sommes *Français* et désirons rester *Français*, serait-ce d'*Algérie*.

Voilà ce que nous voulions te dire, en toute amitié.

ANNEXE VII

Extraits de la préface, par le colonel Gamâl Abd-El-Nasser, du livre *Chimâl Ifriqyâ fî-l-mâdi wa-l-hâder wa-l-mustaqbel* (Dâr-el-Maâref, Le Caire, octobre 1954, 1 vol., in-12, 212 pages) par Amîn Chaker, Saïd Al-Aryan et Mustafa Amin.

Nous faisons partie de l'Afrique du Nord ou c'est une partie de nous-mêmes. Ou plutôt nous et elle faisons partie de la grande patrie arabe qui s'étend des rivages de l'Atlantique aux montagnes de Mossoul. Ici comme là, nous sommes frères, enfants du même père et de la même mère. Les lieux nous séparent, mais l'unité des sentiments nous réunit, ainsi que la communauté d'origine, les liens de la religion et la trame du langage.

Aux jours lointains de la lointaine histoire, les pas de nos pères se sont ordonnés dans le cortège de la conquête, depuis le cœur de l'Arabie jusqu'à la Palestine, l'Égypte, Barka, Cairouan et Fès, jusqu'aux rivages de l'Atlantique, où se brisent les vagues, jusqu'à Cordoue, Séville et Lisbonne, jusqu'à Lyon en terre de France. Aucun d'eux n'est retourné plus tard en Arabie, parce qu'ils ne se sentaient en rien étrangers dans les pays qu'ils avaient conquis, parce que les habitants des pays qu'ils avaient conquis ne les sentaient pas comme étrangers parmi eux. Et, depuis ce jour-là, les rivages de l'Atlantique forment la limite occidentale de la grande patrie arabe.

L'étendard arabe a flotté sur la patrie arabe, de l'océan Indien à la Méditerranée, des monts de l'Atlas aux montagnes de Mossoul. Il n'a pas cessé de flotter entre ces quatre frontières, depuis treize siècles et plus jusqu'à aujourd'hui et jusqu'à demain, jusqu'au jour où Dieu ressuscitera les morts des nations de Chosroès et de César, de Rodéric et de Charles Martel, pour qu'ils témoignent de ce qu'ils ont appris.

. . . .

Quand les navires arabes ont labouré les vagues de la mer vers la Sicile et l'Italie du Sud, pour effacer par la civilisation arabe

l'idolâtrie des Roumis, il y avait sur le pont de ces navires des Maghrébins voilés, des Touaregs du désert, il y avait des Orientaux enturbannés du pays d'Antioche, des Yéménites à la maigre silhouette du sud de l'Arabie et des Égyptiens au sombre visage venus de la vallée du Nil. Sous la même bannière, tous étaient Arabes, parce que l'arabe était leur langue, et tous étaient Musulmans, parce que Mahomet était leur prophète.

. . . .

Qu'on apprenne donc, de gré ou de force, que tout pays qui parle arabe est notre pays, et il faut absolument que notre pays se libère.

Qu'on apprenne donc, de gré ou de force, que tout Africain est à l'égard de tout Africain un frère et un voisin, et tout voisin a le droit de secourir son voisin, afin de lui assurer la prospérité, la sécurité, la liberté.

Qu'on apprenne donc, de gré ou de force, que les Musulmans, dans les diverses parties du monde, sont frères, et il faut que les frères s'entraident dans les peines et les difficultés.

. . . .

Puissent les dirigeants grands et petits du monde occidental croire à ces vérités avant que ne les emporte la vague destructrice et dévastatrice !

ANNEXE VIII

TROIS TRACTS DU F.L.N. ET DU M.N.A.

I

MOUVEMENT NATIONAL ALGÉRIEN

Peuple algérien prends garde.

Une monstrueuse machination est en train de se monter contre toi avec tous ceux que tu as déjà éjectés comme « berbéristes », « réformistes » et « déviationnistes ».

Se réclamant d'un organisme fictif qui n'existe que dans la publicité tapageuse et intéressée que lui font le néo-colonialisme et ses soutiens, quelques politiciens tarés s'emploient à déchirer ton Mouvement national algérien et à discréditer son prestigieux chef national Messali Hadj.

Pour plaire à leurs directeurs de conscience qui leur réclament une politique toujours plus « modérée », ils n'hésitent pas à dénoncer à la police colonialiste tes vaillants patriotes comme à Alger et Beni-Bouadou, à désarmer des combattants parce que non-kabyles comme à Palestro et même à les assassiner au nom du régionalisme comme à Ighil-Imoula, Dra-El-Mizan, Mirabeau, Tighzirt et Maillot.

Hors du territoire national, ils se font les auxiliaires des polices étrangères et « donnent » tes fils qui s'expatrient pour te servir.

Délaissant les forces colonialistes qu'ils ne visent qu'occasionnellement, ils concentrent tous leurs efforts sur la destruction du Mouvement national algérien auquel ils ne peuvent pas pardonner sa lutte d'avant-garde, son sacrifice au service du peuple et sa popularité.

Le colonialisme qui trouve en eux des sauveteurs de la dernière heure les encourage par tous les moyens publicitaires, sachant que son ennemi implacable celui qu'il poursuit avec acharnement du matin au soir, c'est le Mouvement national algérien et la glorieuse armée de Libération nationale.

Peuple algérien.

Ces collaborateurs berbéristes, réformistes et déviationnistes, pour qui hier *la révolution était de l'aventure*, se coalisent aujourd'hui pour jouer aux « interlocuteurs valables » et tenter de se partager le bénéfice de tes souffrances et de ta prochaine victoire. Ils sont déjà prêts, en spéculant sur ta lutte, à abandonner entre les mains des colonialistes la moitié de tes droits à la souveraineté et à l'indépendance.

Peuple algérien.

L'interlocuteur valable c'est toi-même. C'est par la *constituante algérienne souveraine* élue au suffrage universel sans distinction de race ou de religion que doit s'exprimer ta volonté de choisir le régime sous lequel tu entends vivre.

Tu dois démasquer tous ceux qui tentent d'usurper ton droit à la parole au prix de la division et de la collaboration avec le néocolonialisme.

Tu dois condamner l'action contre-révolutionnaire de cette poignée d'ambitieux qui se prétendent patriotes et *assassinent les Combattants de la Libération nationale.*

Peuple algérien.

Tu as déjà démontré, par ta grève unanime du 1er novembre, que tu étais en entier derrière ton chef national MESSALI HADJ et son mouvement d'avant-garde.

Sache que Messali Hadj et le Mouvement national algérien ne te trahiront jamais.

Le Mouvement national algérien.

II

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

Les saboteurs de notre lutte.

Le F.L.N., fidèle à l'engagement pris, dès sa création, de dénoncer tous ceux qui entravent ta marche vers la libération, tient aujourd'hui à t'éclairer sur certains événements qui se sont déroulés ces derniers temps.

1° *Assassinat de M. Abbas Allaoua et tentative d'assassinat de Me Belhadj-Said Chérif.*

Le F.L.N. a procédé à une enquête sérieuse. Il est en mesure d'affirmer que Abbas Allaoua et Chérif Belhadj-Said n'ont pas été successivement tué et blessé par les hommes de l'*armée de la Libé-*

ration nationale. Ces deux hommes militaient au sein d'un parti nationaliste dont nous ne partageons pas toutes les vues, mais ils étaient, qu'on le veuille ou non, des anticolonialistes et le F.L.N. a toujours déclaré que l'*armée de la Libération nationale* ne s'attaquera qu'au colonialisme et à ses soutiens.

2° *Attentats contre les Mozabites.*

Plusieurs commerçants mozabites ont été victimes d'attentats perpétrés par des individus trompés par une clique d'aventuriers qui se prétendent nationalistes. Ces individus se revendiquent de Messali. Pour notre part cela ne nous étonne pas. Nous connaissons Messali. Nous connaissons sa boulimie de pouvoir et de prestige personnel. Nous savons ce dont il est capable quand son autorité n'est plus reconnue. Il a déjà été le briseur de l'unité du Mouvement national. Il est aujourd'hui l'auxiliaire du colonialisme dans sa lutte contre les forces combattantes algériennes : le *front de Libération* et l'*armée de Libération.* Messali n'hésite pas en enrôler dans ses rangs un Rihani qu'il est inutile de présenter au public algérois et un individu qui se fait appeler Bennouna. Ce Bennouna est connu du F.L.N. C'est un authentique inspecteur de la D.S.T. C'est lui-même qui a arrêté dernièrement le patriote Mohamed Ben Mokaddem.

3° *Lettres de menaces aux commerçants algérois.*

Messali et sa bande se sont fait rédiger (car leur ignorance crasseuse est proverbiale) par les trotskystes des lettres de menaces au nom de l'*armée de Libération nationale* et les ont adressées aux commerçants d'Alger. Ces ignobles personnages n'hésitent pas à demander à de pauvres petits commerçants des sommes d'un million et parfois plus, pour renflouer leur caisse vide.

Le F.L.N. invite les frères Mozabites à rallier les rangs de ceux qui luttent contre le colonialisme et ses valets.

Le F.L.N. demande aux commerçants qui ont reçu des lettres de menaces de ne rien verser et de solliciter l'aide des militants du F.L.N. chaque fois qu'ils se sentent menacés.

III

MOUVEMENT NATIONAL ALGÉRIEN

Circulaire aux militants.

Pendant que le peuple algérien verse son sang et souffre le martyre pour sa libération nationale, pendant que les patriotes sacrifient leurs biens et leur vie en acceptant de combattre pieds nus et le ventre creux pour que vive l'Algérie libre, *les fuyards*, ceux qui ont

préféré le front des bords du Nil et de Garden City à la lutte armée sur le sol national, prétendent diriger la révolution algérienne et osent s'attaquer au Mouvement national algérien qui lui, n'a jamais manqué à son devoir patriotique.

Visant comme seul objectif la destruction du M.N.A. dont ils redoutent la force, l'honnêteté et la popularité, ils incitent sans pudeur les militants à réclamer des secrets financiers afin de les jeter en pâture à l'ennemi colonialiste et recevoir de lui la carte des « interlocuteurs valables ».

Qu'ont fait pour la patrie ces démagogues qui dénigrent aujourd'hui le M.N.A. pour mieux couvrir leur trahison?

Spéculant sur la révolution algérienne et usant abusivement du nom de notre prestigieux chef national MESSALI HADJ, ils ont amassé :

— Le 14 décembre 1954 en Arabie séoudite....	16 000 000 fr.
— Le 25 janvier 1955 en Égypte (des œuvres sociales)................................	19 000 000 fr.
— Le 22 juillet 1955 en Indonésie.........	20 000 000 fr.
— Le 25 août 1955 en Égypte...........	5 000 000 fr.
— Le 25 août 1955 en Syrie..............	3 000 000 fr.
— Le 27 août 1955 en Égypte (du Waqf)..	4 000 000 fr.
— Le 1er septembre 1955 en Transjordanie.....	7 000 000 fr.
— Le 7 septembre 1955 en Syrie..............	31 000 000 fr.
— Le 7 septembre 1955 au Liban............	3 500 000 fr.

Il faut ajouter à cela des dizaines de millions subtilisés au Parti par les déviationnistes et déposés dans une banque étrangère dès le 10 décembre 1953. Il faut ajouter également les 650 000 francs que reçoivent mensuellement ces révolutionnaires en chambre, des œuvres sociales égyptiennes. Il faut ajouter enfin les 310 000 francs qu'ils reçoivent mensuellement du Congrès islamique.

Et il y a d'autres sommes fabuleuses dont nous ne possédons pas de précisions et que les fuyards ont empochées au nom de la révolution algérienne et du Mouvement national algérien.

Pour le seul voyage de Bandoeng, Lyazid et Aït Ahmed ont perçu 1 million de francs chacun comme « frais de séjour ». Et l'équipe des exilés volontaires poursuit ses collectes à travers tout le Moyen-Orient en versant des larmes de crocodiles sur le sort du peuple algérien.

Que sont devenues ces sommes colossales, que nos frères arabo-asiatiques ont de bonne foi versées au peuple algérien pour sa libération nationale?

Pas un sou n'est rentré en Algérie jusqu'à ce jour.

Pas une arme n'a été envoyée aux combattants de la libération.

Par contre ces messieurs se servent copieusement pour mener une vie de pachas sur les bords du Nil, se paient des voyages de touristes pour saboter l'action du M.N.A. à l'O.N.U. à Bandoeng et ailleurs et se promènent en voiture de luxe dans les rues du Caire, M. Lahouel se permet une chambre luxueuse à 25 000 francs par mois, attenante à l'Ambassade française du Caire, M. Khider paie 65 000 francs par mois pour le seul loyer de sa somptueuse villa.

Il y a là une escroquerie et une ignominie que le peuple algérien condamne et pour lesquelles il exige des comptes.

Il y a aussi une différence avec le Mouvement national algérien qui est resté lui-même, indépendant et propre et dont les militants sont les seuls à se priver continuellement pour hâter dans toute la mesure de leurs possibilités la libération nationale.

C'est pour s'être élevé contre l'escroquerie et le sabotage de la révolution que nos frères Mezerna et Chadly ont été vendus à la police et emprisonnés en Égypte.

Les émissaires des « fellagha » du Caire, après tant de corruption et de comportement honteux, osent encore collecter l'argent à Paris et à Alger au nom de l'armée de la Libération pour poursuivre, avec l'aide du parti communiste et du néo-colonialisme, leurs tentatives de destruction du Mouvement national algérien. Des escrocs notoires, tels le fameux Baaziz, collectent de leur côté en leur nom. De plus, tous ces contre-révolutionnaires incitent les Algériens en général et les militants en particulier à ne pas verser de dons et de cotisations au M.N.A. suivant en cela la déclaration du ministre de l'Intérieur français, Bourgès-Maunoury, en date du 5 septembre 1955.

Nous mettons les militants et tous les Algériens en garde contre tous ces spéculateurs de la révolution qui ne visent que le sabotage de l'action libératrice de notre Mouvement.

Le Mouvement national algérien, qui incarne la volonté du peuple et de ses combattants est le seul instrument de la libération nationale.

L'acharnement du Gouvernement français contre ses militants et la haine que lui portent les candidats à « l'interlocuteur valable » sont les meilleures preuves de sa fidélité à la volonté du peuple et au principe de la souveraineté nationale.

Et c'est pourquoi les militants sont appelés à dénoncer tout détournement de fonds vers des buts contre-révolutionnaires et à détruire toute tentative de sabotage dirigée contre le M.N.A. dans quelque domaine que ce soit.

La Direction.

ANNEXE IX

EXTRAIT D'UN RAPPORT

SUR LES ATROCITÉS COMMISES PAR LES TERRORISTES
AU DOUAR TAMEKSALET.
dans la nuit du 3 au 4 décembre 1955.

Tlemcen, le 6 décembre 1955.

Dans la nuit du 3 au 4 décembre 1955, vers minuit, au douar Tameksalet, de la commune mixte de Remchi, plusieurs individus se sont présentés au domicile du nommé BENFEDDAL Belkheir ould ben Kaddour, cultivateur de son métier.

Après avoir frappé à la porte de la pièce où dormaient BENFEDDAL et son épouse, ils les ont sommés de l'ouvrir. Devant le refus opposé, les rebelles ont enfoncé la porte. Trois d'entre eux ont pénétré dans le logis ; l'un était porteur d'une lampe électrique dont il a dirigé le faisceau sur BENFEDDAL. Deux autres se sont assurés de la personne du cultivateur et lui ont maintenu les mains derrière le dos. C'est alors que le premier individu, celui qui était porteur de la torche, a sorti un couteau très aiguisé, et a coupé la pointe du nez de BENFEDDAL dans un mouvement brutal, précis, de haut en bas.

Pendant la scène de violences, un quatrième rebelle gardait la porte d'entrée, et braquait une mitraillette en direction du groupe.

La femme de BENFEDDAL a assisté à la scène.

Selon la victime, et en fonction des bruits qu'elle percevait, d'autres rebelles dont elle n'a pu évaluer le nombre se trouvaient dans les parages immédiats de la demeure.

Aucun signalement n'a pu être recueilli.

* * *

Au cours de cette même nuit, approximativement à la même heure, et par le même processus d'intrusion, un groupe de hors-la-

loi a pénétré dans le domicile du nommé Charbi Boumédiéne ould el Hadj, cultivateur, à la même fraction.

Charbi Boumédiéne qui était couché en compagnie de son épouse, a opposé une certaine résistance, et a réussi à désarmer le rebelle, du rasoir dont il était porteur. Celui-ci a alors sorti un pistolet automatique, et appelé deux autres complices à son aide. Gharbi Boumédiène a été fortement maîtrisé et maintenu, les mains derrière le dos. Le premier rebelle, ramassant son rasoir, a pu alors procéder à l'ablation totale du nez et également du sillon naso-labial en disant :

« Tu es allé en France, alors voilà... »



ANNEXE X

SPÉCIMEN DE LETTRE DE MENACES

ADRESSÉE PAR LE F.L.N. A UN CONSEILLER MUNICIPAL MUSULMAN.





MONSIEUR

VOUS ÊTES PRIEZ DE POSER
LA DÉMISSION DU CONSEIL —
— MUNICIPALE. AVANT LE
20 JANVIER 1958. SI VOUS —
DÉPASSÉ CE DÉLAI. VOUS SEREZ
EXECUTÉ EN PLEINE SOMMEIL
CHEZ VOUS MÊME —
POUR LE F.L.N.
LE CHEF LOCALE

LETTRE DE BENBELLA A CHIHANI BACHIR

Fait avec l'accord du groupe pre[?]

1° Liaison intérieure et extérieure par [?].
fréquente et bien consolidée

(1) L'étudier spécialement - très important
Pousser vers le sud.

2° Tout ce que vous avez demandé existe
La question principale est à l'étude

3° Ce qui était prévu par vous sera
fait plus tard - Maintenu en préparation
aux mêmes dates rapelées -

4° Envoyer fréquemment rapport général
pas de précisions dangereuses

5° Tous les responsables doivent prendre
de grandes précautions.

6° Appliquer la structure de la révolution.
a) armée de libération Nle
b) expression politique pour les villes :
FRONT DE LIBERATION NATIONALE

7° FRANCE - Clarification faite -
organisation existe - Son rôle est
précis d'accord avec vous - Reste à conso-
-lider - Pouvons compter sur Yazid[?]

8° Tunisie - Amener[?] les Tunisiens à
l'unité d'action - Ne pas intervenir[?]

9° Affaire Boutzem[?], il sera complètement
rétabli dans le [?] 3 semaines (à partir
du 25 juillet)
Mais nous préparons à l'aide

10°. Il faut se préparer à épauler
toute action dans l'avenir.

11° Le 1er frère chargé de mission reste ici
pour le moment.
Le 2e frère a été chargé par nous d'un
travail très important.
Il ne rentrera pas de non plus.

12°. Liquider toutes les personnalités
qui voudraient jouer à l'interlocuteur
valable.

13° ~~Messaoud~~. Benbella, Makros et
Lebib sont seuls responsables
et dépositaires de la souveraineté de l'intérieur
Les autres ne sont que des exécutants

14° Si possible nous envoyer pour le travail politique
des hommes propres, sûrs, mûrs politiquement
connaissant bien les langues, FRANÇAIS, Arabe
Anglais (3 ou 4)

15°. Ne recevoir personne sans mot de
passe. Ici nous ne recevons personne
sans mot de passe. Le 1er est valable

16°. Consolider la direction
intérieure. (problème important)

Salutation patriotique de tous les frères
aux valeureux combattants de l'intérieur

ANNEXE XII

ORDRE D'EXÉCUTION D'ABBAS ALLAOUA

TROUVÉ SUR LE CORPS DE SON MEURTRIER
le 20 août 1955.



ARMEE DE LIBERATION

NATIONALE

JURIDICTION
de
GUERRE

Pour collaboration avec l'ennemi,
prise de position contre la révolution,
la JURIDICTION de GUERRE condamne le nommé
ABBAS ALLAOUA à la peine capitale.

Exécuté le 20 août 1955

Le Commandement

Que les autres traîtres s'apprêtent à payer eux. Tout le pays tôt ou tard.



ANNEXE XIII

ACCUSÉ DE RÉCEPTION D'ARMES

ADRESSÉ PAR CHIHANI BACHIR
AU COLONEL GAMAL ABDEL NASSER.

(Voir traduction p. 219).

جيش التحرير الوطني الجزائري

القيادة العليا .

الحمد لله وحده   والصلاة والسلام على رسول الله .

ان القيادة العليا لجيش التحرير الوطني الجزائري وعلى رأسه "الشيخ البشير الشيحاني" القائد الأعلى لقوات الجيش الجزائري المسلح يعلمكم أنه قد أحصل بكمية من العتاد الآتي تفصيلها .

عدد "طامسون أمريكان" مع ذخيرة قدرها عدد خرطوشة .

٢) عدد أشاري انقليزي مع ذخيرة قدرها ٨٦٠٠ عدد مدفع رشاش من الابرن مع ذخيرة قدرها عدد

٣) عدد قنبلة يدوية .

على طريق أنزالها الغرب .

كما أنه يبلغ أسمى التحيات وأطيبها الى كافة أعضاء الجامعة العربية وعلى رأسها قائد الثورة "البكباشي جمال عبد الناصر" أطال الله بقاءه .

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته .

حرر ١ / ١١ / ١٩٥٥ .

TABLE DES ILLUSTRATIONS HORS TEXTE

TABLE DES MATIÈRES

Cet ouvrage

a été achevé d'imprimer sur les presses

de la

LIBRAIRIE PLON

le 19 octobre 1956.

Dépôt légal : 4e trimestre 1956.
Mise en vente : Octobre 1956.
Numéro de publication : 7980.
Numéro d'impression : 7203.

Jacques Soustelle est né en 1912 à Montpellier. Reçu premier au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure en 1929, il en sort professeur agrégé de philosophie et diplômé d'ethnologie à vingt ans. Plusieurs missions scientifiques en Amérique Latine, de 1932 à 1935, lui permettent de visiter des régions peu connues du Mexique et de se spécialiser dans l'étude des langues et des civilisations autochtones. C'est à l'issue de ce voyage qu'il publie son premier livre : *Mexique, terre indienne* et c'est au Mexique encore qu'il consacre sa thèse de Doctorat, en 1937, avant de prendre la sous-direction du Musée de l'Homme aux côtés du professeur Paul Rivet.

Pendant deux ans, Jacques Soustelle enseigne au Collège de France et à l'École Nationale de la France d'Outre-Mer. Mais la guerre va modifier profondément l'orientation de sa carrière. Mobilisé, envoyé en mission en Amérique Latine peu avant l'armistice, Jacques Soustelle rallie les Forces françaises libres. Le général de Gaulle le désigne à Londres comme Commissaire national à l'Information en 1942, puis Directeur général des Services spéciaux à Alger en 1943.

Après avoir été ministre de l'Information du cabinet du général de Gaulle, puis ministre des Colonies en 1945, Jacques Soustelle se retire quelque temps de la vie politique et publie ses Mémoires de guerre sous le titre *Envers et contre tout* en 1947 et 1948. Il devient, en 1948, Secrétaire général du Rassemblement du Peuple Français. En 1951, il est élu député du Rhône.

En marge de ses activités politiques, il publie en 1954 *La Vie quotidienne des Aztèques*. Il est désigné comme Gouverneur général de l'Algérie le 26 janvier 1955, mission qu'il accomplira jusqu'au 31 Janvier 1956.

PLON

Imprimé en France. — TYPOGRAPHIE PLON, PARIS. — 1956. 67343. — *Printed in France.*

S. P.

Aimée et souffrante Algérie... / Jacques Soustelle